Onze aviateurs britanniques tués dans la chute de deux bombardiers

LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Québec, Lac St-Jean: Beau et froid.
Côte-Nord: Neige dans l'après-midi, froid.
Tirage certifié par l'A. B. C.

69e ANNEE — No 65 | QUEBEC, MERCREDI 15 MARS 1950 | PRIX: TROIS CENTS

LE SENAT — OTTAWA
SALLE DE LECTURE
15-2-50
2 COPIES

La grève de l'automobile inquiète Washington

Nouvel échec des communistes à Paris

L'Assemblée nationale, par un vote de 404 contre 179, rend inutile l'effort des communistes pour écarter le débat sur le pacte d'aide militaire franco-américain — Résultat du peu d'effet des grèves.

Paris, 15. (PA). Un effort des communistes pour écarter le débat sur le pacte d'aide militaire conclu avec les Etats-Unis, a été brisé hier par l'Assemblée nationale, qui appuya le gouvernement, par un vote de 404 contre 179.

Seuls les communistes et les sympathisants ont voté en faveur de la motion pour retarder le débat jusqu'à ce que l'Assemblée soit en mesure de considérer des propositions de désarmement et le bannissement des armes atomiques.

Craignant des échanges de coups semblables à ceux qui ont marqué le débat de la semaine dernière sur le bill anti-sabotage présenté par le premier ministre Georges Bidault, le gouvernement avait ordonné à 500 gardes républicains de se tenir disponibles pour la séance d'hier.

Ces précautions furent toutefois superflues. Le débat fut plutôt endormant. Environ la moitié des 618 députés étaient présents pour l'étude du pacte, dont le comité de la défense nationale dit qu'il assurerait à la France pour entre 400 et 500 millions du programme d'aide au montant d'un milliard de dollars voté par le Congrès américain pour les membres du pacte de l'Atlantique-nord.

Le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, a dit à l'Assemblée: "Cette aide militaire nous est nécessaire et elle n'entraine aucune restriction de notre souveraineté."

L'approbation du pacte par le parlement n'est pas légalement nécessaire, dit le premier ministre Bidault, mais il est désirable d'associer les représentants à un "acte essentiel de la politique étrangère de la France".

Les observateurs croient que l'une des raisons expliquant l'ouverture paisible du débat est l'échec de la vague de grèves qui n'a pas provoqué autant de trouble que les communistes l'auraient désiré.

On sait que les communistes ont récemment mêlé directement les grèves des dockers au pacte d'armements, en leur faisant dire qu'ils refuseraient de décharger les cargaisons d'armes.

DEPORTATION A L'ETUDE: Ces deux jeunes Espagnols de vingt ans ont fait presque le tour du monde comme rats-de-cale, et sont maintenant sur le point de retourner à leur point de depart, mais cette fois comme prisonniers en vertu d'un ordre de déportation. Les deux jeunes gens, ENRIQUE MONTENEGRO et ANGEL PARRA, sont arrivés à Vancouver il y a six mois, à bord d'un carbo britannique. Ils apparaissent ici alors qu'ils étaient conduits aux cellules de détention de l'Immigration, à Montréal. Hier, le premier ministre du Canada, le t. h. St-Laurent, a déclaré qu'ils ne seront pas deportés tant que leur cas n'aura pas été étudié à fond. Il est possible qu'ils trouvent refuge au Guatémala.

Chute de deux bombardiers anglais

Londres, 15. (PA) Deux bombardiers quadrimoteurs de la R. A. F. se sont écrasés la nuit dernière en moins d'une heure; onze hommes ont perdu la vie. Ces bombardiers Lincoln, une amélioration des Lancaster du temps de guerre, sont maintenant les bombardiers réguliers de la R. A. F.

Le premier accident s'est produit vers 1 heure 30 alors qu'un avion, à son retour d'une envolée d'entrainement, a dépassé la piste d'atterrissage, à l'aeroport de Hemswell; cinq hommes d'équipage ont perdu la vie et le sixième a été blessé.

Près d'une heure plus tard, un autre bombardier Lincoln s'est abatiu au flanc d'une montagne dans les Galles, au niveau de 2,000 pieds d'altitude du mont Carnedd Llevelyn, près de Snowdon. Le sommet de ce mont est à 3,484 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les équipes de secours de la R. A. F. ont retrouvé les cadavres des six membres d'équipage à la suite d'intensives recherches. Les Galles déplorent ainsi leur deuxième tragique accident d'aviation en trois jours.

Le contrôle des loyers durera encore 13 mois

Ottawa, 15. (PC) L'hon. Stewart Garson, ministre de la Justice, a donné avis hier, à la Chambre des Communes, que le gouvernement introduira un bill visant à étendre le contrôle des loyers pour une autre période, s'étendant cette fois du 1er avril 1950 au 30 avril 1951, soit treize mois.

Un officiel a indiqué par la suite que ce sera probablement la dernière extension de tels contrôles, précisant que si les conditions économiques le justifient, les contrôles seront abolis à la fin de cette période de 13 mois. Par contre, si la pénurie d'accomodations se fait encore sentir à cette époque, le gouvernement demandera probablement une autre prolongation de ces contrôles. Le tout dépend de ce qui se produira dans l'entreprise de la construction d'ici là.

Le projet de prolonger les contrôles sur une période additionnelle de 13 mois plutôt que de 12 mois est unique dans l'histoire de la Régie fédérale des loyers. Dans le passé, le gouvernement demandait habituellement une extension pour une période de 12 mois s'étendant du 1er avril au 31 mars de l'année suivante, parallèlement à la durée de l'année fiscale du gouvernement. Il a été expliqué que cette fois le gouvernement a décidé de placer les contrôles des loyers en ligne avec la durée ordinaire des baux qui courent habituellement du 1er au 30 avril de l'année suivante.

Il faudra évidemment que le bill démandant cette extension soit introduit et voté avant le 31 mars, date de l'expiration des contrôles actuels. Mais cela se fera, et il a été indiqué que l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, fera aussi une déclaration officielle de la politique du gouvernement en matière de loyers. Il est probable que le ministre révélera alors les mesures que le gouvernement entend prendre au cours des mois à venir dans la poursuite de sa politique d'abandon graduel des contrôles.

On se rappelle que la Cour suprême du Canada a le mois dernier décrété que la régie fédérale des loyers était intra vires des pouvoirs du gouvernement. Ces contrôles des loyers ont commencé au Canada en 1940 et 1941 comme mesure d'urgence de guerre. Un abandon graduel de ces contrôles a été inauguré en 1946, et depuis plusieurs genres d'accommodations ont été libérés de tous contrôles fédéraux. Une dernière mesure a permis aux propriétaires d'augmenter de 18 et 22%, selon les circonstances, les montants des loyers pour des logements individuels.

Les employés des lignes d'assemblage de la corporation Chrysler sont en grève depuis le 25 janvier, et le gouvernement s'inquiète de la durée de ce conflit — Différend au sujet d'un fonds de pension — Intervention du médiateur fédéral.

Washington, 15. (PA) M. Cyrus S. Ching, médiateur fédéral, a invité M. Walter Reuther, président des Travailleurs unis de l'automobile, à discuter de la grève ocntre la corporation Chrysler. Le gouvernement manifeste ainsi son inquiétude grandissante en face de ce conflit ouvrier.

La grève a débuté le 25 janvier dernier alors que l'Union n'a pu obtenir une allocation de 10 cents l'heure pour chaque employé comme employé comme contribution à un fonds de pension de $100 par mois. La compagnie a opposé un refus et les 90,000 employés des lignes d'assemblages se sont mis en grève. Chrysler n'a pas voulu consentir également à accorder à ses employés une part de l'administration du fonds de pension.

M. Reüther doit rendre témoignage à Washington devant un comité du Congrès sur la sécurité sociale. Il doit rencontrer M. Ching au cours de la journée.

Dans les milieux de négociateurs, on a noté que M. Reuther pourrait bien manifester de plus grandes exigences à mesure que se rapproche la date d'expiration du contrat de travail des employés de Chrysler. Ce contrat de travail se terminera le 29 mai prochain.

M. Reuther a déjà fait part que els Travailleurs unis de l'automobile désirent une augmentation de salaire de neuf cents lheure et des pensions de $125 par mois en faveur de plus de 200,000 employés de General Motors.

La grève chez Chrysler peut durer encore des semaines si M. Reuther le décide ainsi, craint le gouvernement. Une participation au fonds de grève d'un dollar par semaine pendant 12 semaines chez les travailleurs unis de l'automobile qui travaillent encore apporte à l'union $700,000 par semaine, ce qui constitue un gigantesque fonds, a-t-on rapporté à Détroit.

57 POUR CENT EST-IL ASSEZ? — C'est entre les mains du parti libéral belge, dirigé par le ministre de la Défense Albert Devèze (ci-dessus), que repose le sort du roi Léopold III de Belgique. Bien que le referendum sur le retour du roi sur le trône lui ait donné plus de 57 pour cent des 5 millions de votes déposés, c'est encore le Parlement qui doit décider, en définitive, de ramener le roi ou non. Et le parti libéral détient la balance du pouvoir au Parlement belge. La décision est encore en suspens, pendant que les chefs du gouvernement tiennent, depuis trois jours, des conversations avec le roi Léopold qui est actuellement en Suisse.
(International News)

Réunion d'ambassadeurs

Washington, 15 (AFP) Le département d'Etat annonce que les ambassadeurs des Etats-Unis auprès des principales nations européennes se réuniront les 22, 23 et 24 mars, à Rome, pour étudier les aspects politiques et économiques de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'Europe.

Remaniement du cabinet tchèque

Prague, 15. (PA) Un intrépide combattant des mouvements clandestins, qui fut formé à Moscou, William Siroky, vient de remplacer Vlado Clementis, qui depuis deux ans, occupait le poste de ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

Comme le croyaient certaines sources occidentales, Clementis, aux yeux de ses chefs communistes, paraît avoir gardé de son séjour à Londres, avec le gouvernement en exil de l'ancien président Edouard Benès, pendant la guerre, la "marque de l'Occident".

L'agence des nouvelles officielles dit que Clementis a demandé a être relevé de ses fonctions, et que le président Klément Gottwald a accepté sa démission lors de la séance hebdomadaire du cabinet, hier.

Puis, Gottwald confia ce poste à William Siroky, vice-premier ministre émanant dun centre d'entrainement communiste a Moscou.

Aucune raison n'a été donnée motivant la démission de Clementis.

On n'a pas non plus rapporté qu'il est malade. On n'a pas précisé, non plus, quand il remit sa démission ni quel poste gouvernemental il recevra, si toutefois on lui en confie un. Il demeure cependant membre du parlement.

Ces derniers développements ont pris les diplomates occidentaux par surprise.

Quoiqu'ils aient entendu parler de remaniement — depuis septembre dernier alors que Clementis était à l'étranger à titre de délégué à l'assemblee des Nations-Unies, à New-York — aucune preuve n'était venue confirmer les rumeurs qui circulaient.

Un diplomate, qui désire garder l'incognito, a déclaré qu'il croit que ce changement peut signifier un renforcement de la campagne anti-occidentale tchécoslovaque, et aussi le début d'une série de procès des membres du groupe "pro-occidental" au sein du parti communiste.

On sait que la direction du parti a déjà annoncé que l'organisation est divisée par le titisme et corrompue par les "agents de l'impérialisme occidental".

Remarquable guérison d'un enfant

Chicago, 15 — (P.A.) — Un petit Canadien de huit ans a pris hier son premier repas depuis trois ans. On lui a servi du potage, du lait et de la gélatine, avec un peu de crème glacée. C'était la première fois qu'un peu de nourriture passait dans la gorge du garçonnet, Philibert Dubé, de Rivière-du-Loup, depuis le jour où il avait avalé du caustique alors qu'il avait 5 ans. Le caustique lui ferma l'oesophage, et depuis il était nourri par un tube inséré dans une ouverture qu'on lui avait pratiquée à l'estomac. Le jeune Philibert restera à Chicago encore une semaine puis sera conduit à un hôpital de Montréal où on espère, par des traitements complémentaires, lui assurer le retour à l'alimentation normale.

Envergure des grèves chez les Japonais

Tokio, 15, (AFP) — Le mouvement de grèves au Japon s'est accentué brusquement depuis hier avec un total de 1,270,000 ouvriers cessant particllement ou totalement le travail.

Deux grands syndicats ouvriers de l'industrie chimique et métallurgique, groupant 330,000 ouvriers affiliés à la Fédération pro-communiste Sambetsu, se sont mis en grève hier. Sambetsu a offert de se joindre à l'offensive ouvrière lancée depuis la fin du mois de février par les syndicats non communistes. Sont également en grève 160.00 mineurs. Les électriciens et cheminots font la grève perlée, ainsi que les équipages de la marine marchande, le syndicat des instituteurs et l'union des employés de la municipalité de Tokio.

Enquête sur la moralité à Hollywood

Le comité du commerce du Sénat américain entreprendra au milieu d'avril une enquête sur la moralité de la colonie du film — Pourquoi les acteurs deviennent des étoiles lorsqu'ils sont appréhendés ou compromis.

Washington, 15 — (P.A.) — Le comité du commerce du Sénat américain fera enquête au milieu d'avril sur la moralité de la colonie du film d'Hollywood. Son président M. Edwin C. Johnson, démocrate du Colorado, a fait allusion au Sénat hier à l'aventure amoureuse d'Ingrid Bergman et de Roberto Rossellini. Il a déclaré à un journaliste que l'industrie cinématographique devra expliquer pourquoi le niveau moral de quelques-unes de ses étoiles n'est pas plus élevé.

"Je ne suis ni prude, ni puritain et j'aime les bons films", a noté M. Johnson. "Il semble cependant qu'on en soit à une époque où il suffit de l'arrestation d'un acteur ou de sa compromission dans quelque aspect de l'immoralité pour que son ascension au rang des étoiles lui soit assurée," a ajouté le sénateur du Colorado.

L'Association des producteurs du cinéma a immédiatement répondu qu'Hollywood n'a pas plus de violateurs de la loi morale que d'autres villes du pays. La méthode proposée par M. Johnson menacerait les libertés américaines et deviendrait une "loi d'Etat totalitaire," ont commenté les porte-parole de l'Association.

La loi que M. Johnson présentera doit exiger une licence d'un bureau du département du Commerce pour tout acteur et producteur américain. Il faudra obtenir un permis de $10.000 pour la distribution de films en d'autres Etats que la Californie. La licence des acteurs et producteurs pourrait être refusée s'ils ont été convaincus de délits moraux.

La radio et la télévision ont aussi

(Suite à la page 18, 3e col.)

La Yougoslavie doit s'armer seule

Belgrade, 15. (PA) La Yougoslavie éprouve des difficultés à équiper ses forces armées et les Yougoslaves devront assumer cette tâche eux-mêmes, suivant le premier ministre Tito, qui a déclaré, dans un discours à Drvar, en Bosnie, que depuis deux ans la Russie ne lui fournit pas d'armes. Il a ajouté que le coût d'achat d'armes venant d'autres sources mènerait le pays à la banqueroute. Tito a dit que son pays devait créer des fabriques d'armements et qu'une grande partie du revenu du pays était consacrée à fournir l'équipement nécessaire aux armées yougoslaves. Ce discours faisait partie d'une série que Tito doit prononcer avant l'élection, la première de l'après-guerre, le 26 mars. Il a dénoncé la Russie, l'accusant d'avoir brisé ses accords commerciaux, et il a affirmé que le pays recevait beaucoup de l'ouest.

Un Montréalais soumis à 3 heures de torture

Un père de famille de 43 ans accuse cinq personnes de l'avoir battu et torturé, lundi — Enduit de peinture métallique rouge et placé dans un four de 180 degrés — Quatre personnes arrêtées, une cinquième recherchée.

Montréal, 15. (PC). Un père de famille âgé de 43 ans, M. Charles-Edouard Roy, a accusé aujourd'hui cinq personnes de l'avoir battu et torturé, lundi dernier. Il a été enduit de peinture métallique rouge et laissé dans un four où la température était de 180 degrés pendant plusieurs minutes. Le capitaine-détective Bill Fitzpatrick, chef de l'escouade des homicides de la Sûreté montréalaise, a précisé que quatre personnes ont été arrêtées et une cinquième est recherchée.

M. Roy, père de sept enfants, a un oeil noirci et marche en boitant. Il a passé huit minutes, nu, dans un four de 10 par 6 pieds où la température avait été portée à 180 degrés. La victime des cinq employés d'une boulangerie de la rue St-Jacques a été attirée à l'arrière de l'immeuble sur la promesse d'une "proposition intéressante." Les cinq hommes se sont portés à des voies de faits sur M. Roy à l'instigation de leur patron qui accuse M. Roy d'intervenir dans son ménage.

"Cette accusation est tout à fait

(Suite à la page 13, 3e col.)

Jeune homme brûlé à mort

Valleyfield, 15. (PC) Un jeune homme de 28 ans, Jean Cholette, a été brûlé à mort, aujourd'hui, dans l'incendie qui a ravagé une habitation à l'intersection des rues Salaberry et Nicholson, à Valleyfield. Huit autres personnes ont pu s'échapper, dont Mme Cholette, qui s'est infligé des coupures aux mains en brisant une fenêtre pour se sauver du foyer de l'incendie.

Vaste édifice ravagé par le feu à Ottawa

Sept familles sont chassées de leurs logis en pleine nuit par un incendie qui ravage en même temps des postes de commerce dans le quartier des affaires de la capitale — Des pertes pour $200,000 — Pompier blessé.

Ottawa, 15 (PC) — Un vaste immeuble de trois étages a été ravagé par un incendie qui a nécessité deux alarmes, dans le quartier des affaires d'Ottawa à l'aube aujourd'hui Les dommages s'élèveront probablement à $200,000. Le service des tramways sur la rue Bank a été interrompu alors que les pompes à incendie se massaient à l'angle des rues Bonk et Laurier. Le brasier fumait encore au cours de l'avant-midi Une vingtaine de personnes sont sans abri.

Le pompier Clint Avery a été conduit à l'hôpital Général d'Ottawa. Il souffre de blessures au visage. Des briques l'ont frappé alors que l'incendie se communiquait aux deux étages supérieurs, après avoir pris naissance croit-on dans le restaurant Locanda, au rez-de-chaussée. L'état du pompier Avery n'est pas grave.

Des lourds domages ont été causés à deux restaurants, un magasin de chaussures et une pharmacie. La fumée a endomagé d'autre établissements, dont un magasin de radios et un magasin de merceries.

M. Alan Lamoureux, qui travaillait avec son frère au restaurant Locanda, a sonné l'alarme. Ils ont noté la présence de la fumée à 4 heures ce matin. La police et les pompiers ont éveillé les locataires de la conciergerie.

Tous ont pu s'échapper par l'escalier principal, mais la plupart n'ont eu que le temps d'endosser un paletot par-dessus leurs vêtements de nuit. Ils ont grelotté ensuite sous la froide température du dehors. Sept logis ont été ainsi évacués.

3e vote de confiance au régime travailliste

Un vote de 308 voix à 289 a défait l'amendement conservateur au budget — Sir Stafford Cripps a promis des économies dans chaque service du gouvernement.

Londres, 15 — (P.C.) — Le gouvernement travailliste anglais a obtenu hier soir aux Communes son troisième vote de confiance en moins d'une semaine. Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, a promis que chaque ministère allait économiser le plus possible et le gouvernement a obtenu aussitôt après un vote de 308 voix contre 289, qui a marqué la défaite de l'amendement conservateur au discours du trône, véritable motion de censure contre la politique de dépense du gouvernement.

Les neufs députés libéraux se sont abstenus de voter. Le gouvernement anglais aurait probablement été forcé de démissionner s'il n'avait pas été victorieux dans ce dernier vote. Attlee et son gouvernement n'ont plus rien à craindre pour le moment puisque la motion d'hier était la dernière d'une série d'attaques violentes de la part des conservateurs. On ne prévoit aucun vote de confiance pour cette semaine.

Les conservateurs reprochent à Sir Stafford d'autoriser une trop forte dépense; un d'entre eux a été jusqu'à déclarer que l'échec du service nationale de santé pour venir en aide aux hôpitaux est "un des pires exemples de manque de réalisme que l'on n'ait jamais rencontré".

En réponse à cette attaque Cripps a laissé entendre que l'on devrait

(Suite à la page 13, 5e col.)

Hausse du prix du charbon à Montréal

Montréal, 15. (PC) Les marchands de charbon ont annoncé à Montréal, aujourd'hui que les consommateurs paieront bientot un peu plus cher l'anthracite et le charbon bitumineux. La hausse affectera surtout les usagers d'anthracite, et l'on prévoit une hausse de 90 cents la tonne sur tout le charbon dur arrivant à Montréal à la fin de la semaine prochaine. On s'attend à une hausse de 25 à 40 cents du prix du charbon mou. La hausse des taux de fret au Canada et l'augmentation des royautés aux mineurs américains expliquent la hausse des prix.

(A Québec ce matin, on prevoyait une hausse des prix dans le même domaine, mais on ne pouvait déterminer exactement de quelle importance elle serait.)

Le renflouement du "Truculent"

Sheerness, Kent, Angleterre, 15. (PA). Le travail de pompage de l'eau accumulée dans la coque du sous-marin "Truculent", que l'on vient de renflouer, a été interrompu aujourd'hui. Il faudra hausser la coque davantage sur le banc de sable où elle a été échouée hier. Des dommages aux treuils de l'un des deux navires qui hissent le sous-marin ont entraîné ce retard qui se prolongera jusqu'à demain, au moins. Ce sous-marin a coulé le 12 janvier dernier à la suite d'un abordage avec le navire-citerne suédois "Divina"; on a déploré 64 pertes de vie. La coque a été élevée d'une hauteur de 54 pieds, du fond de la Tamise, hier.

RESTERA, RESTERA PAS...: L'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. **ALEXANDER PANYUSHKIN**, a réussi à esquisser un sourire pour les journalistes qui sont venus l'entourer à la suite de l'entretien qu'il a eu avec M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat américain, en rapport avec la cause de Valentin Gubitchev, ingénieur soviétique qui fut trouvé coupable de conspiration pour espionnage à New-York, conjointement avec Judith Coplon, ces jours derniers. M. Panyushkin a cependant déclaré aux journalistes: "Je regrette, mais je ne peux vous dire." Pendant ce temps, Gubitchev, qui a obtenu une sentence suspendue de 15 ans de prison s'il quitte les Etats-Unis immédiatement, songe à prendre le risque de purger sa sentence pour bénéficier de son droit d'appel dans sa cause, car le gouvernement a exigé qu'il renonce à ce droit d'appel s'il quitte les Etats-Unis. (Central Press)

Impressions du jury au procès Guay

"Nous venons tous de faire une dure expérience", a déclaré le jeune ingénieur forestier de 33 ans, Paul Pouliot, après que le jury dont il était le président eut rendu un verdict qui signifiait la mort pour J.-Albert Guay.

Tout heureux de retrouver la liberté après une réclusion de près de trois semaines, mais encore impressionné par le dernier épisode du procès dans lequel il venait de jouer un rôle si capital, M. Pouliot, un Québécois demeurant rue Garnier, a donné quelques-unes de ses impressions et de celles des autres jurés. Selon lui, le témoignage qui a le plus influé sur le verdict est celui de M. J.-M. Francis, cet ingénieur en aéronautique de 26 ans, venant de Vancouver, qui, après une savante démonstration scientifique, avait conclu que le lieu de l'explosion à bord de l'appareil qui s'écrasa à Sault-au-Cochon, avait été précisement le compartiment à bagages où avait été déposé, selon des témoins, le colis apporté par Mme Arthur Pitre, à la demande de Guay.

Parmi les témoins qui ont été entendus sur les faits proprement dits, Mme Arthur Pitre fut celui qui s'avéra le plus impressionnant pour le jury, encore selon M. Pouliot.

Le président du jury a révélé que le verdict avait été presque définitivement fixé, depuis la fin de semaine qui précéda les plaidoiries de la défense et de la Couronne et que les jurés ne se retirèrent à vrai dire que pour la forme de la salle d'audience après l'adresse du juge, avant de déclarer l'accusé coupable.

Rapide capture de deux bandits à la suite d'un vol à Montréal

Montréal, 15. (PC) La présence d'esprit d'un chauffeur de taxi a, hier, aidé la police à capturer deux jeunes gens qui s'étaient emparés d'une serviette contenant $3,500 dans le tiroir-caisse d'un restaurant du nord de Montréal.

Les deux voleurs, Hubert Filion, 19 ans, et Jules Choquette, 18 ans, furent accusés du vol de la serviette que portait Colette Mireault, 19 ans, caissière au restaurant Joseph Horn. La jeune fille s'en allait déposer cet argent à la banque.

Le chauffeur de taxi Joseph Novinsky raconta à la police que sa voiture avait été retenue par les deux jeunes gens, avant le vol. Il a dit que l'un des bandits le menaçait d'une clef anglaise tandis que l'autre sautait de la voiture et s'emparait de la serviette portée par la jeune fille, à peu de distance du restaurant.

Novinsky reçut ensuite l'ordre de filer. Roulant à environ 60 milles à l'heure, la voiture franchit une lumière rouge et stoppa soudainement près d'une voiture de la police. Le chauffeur sauta du taxi et appela les agents. Les voleurs prirent la fuite à pied mais se rendirent quand la police tira quelques coups d'avertissement. Ils seront traduits en cour criminelle, ce matin.

Nouvelles de Lévis

Assemblée Chambre du jeune commerce de Lévis

Une assemblée générale des officiers et membres de la Chambre de Commerce junior de Lévis a été tenue, lundi soir dernier, à l'Ecole des Arts et Métiers, à Lauzon, sous la présidence de M. Jean-Paul Langlois.

Diverses questions furent discutées, entre autres celles du stationnement dans la ville de Lévis. On a fait remarquer que les règlements de la circulaton ne sont pas appliqués avec assez de rigueur, les gens passent lorsque la lumière est rouge et d'autres stationnent sous ces mêmes lumières. Le secrétaire a été chargé d'écrire aux autorités municipales de Lévis à ce sujet.

Plusieurs citoyens en vue ont promis leur appui entier au projet de Syndicat Industriel. On réunira sous peu ces citoyens et on procédera à la formation de ce Syndicat.

Le comité de Commerce présentera sous peu aux autorités municipales un projet de règlement qu'il a préparé, afin de réglementer le colportage dans Lévis et Lauzon, ce qui aura pour effet de protéger nos commerçants qui paient taxes dans ces villes et paient aussi leurs employés.

M. Gabriel Pelletier, c.e.d., fils de M. le juge Maurice Pelletier, représentera la Chambre du jeune commerce de Lévis à l'éliminatoire du concours oratoire de la Fédération des Chambres, à Rimouski, le 15 avril prochain.

L'invité d'honneur de la Chambre, fut M. Chs-Eugène Gagnon, journaliste et secrétaire des ligues du Sacré-Coeur. Il fut présenté par M. Jean-Paul Langlois et remercié par Me Raynold Bélanger, respectivement président et secrétaire de la Chambre. Après avoir félicité les membres de la Chambre de leur travail et du sérieux des problèmes qu'ils étudient, M. Gagnon rappella la fondation de cette Chambre en 1936. La rive sud avait à ce moment besoin d'un organisme progressif, et la Chambre a comblé cette lacune, parce qu'elle procède par la formation et la compétence de ses membres. Plusieurs mouvements nés sur la rive sud n'ont pas survécu précisément parce qu'ils étaient formés sans préparation et ne mirent pas l'étude comme base de leur travail, ce que la Jeune Chambre de Lévis a su faire. Elle a l'organisme tout désigné pour faire l'éducation de la population.

M. Gagnon dit qu'environ 3,000 personnes vont gagner leur vie chaque jour à Québec ou en dehors de Lévis. Si on ne met qu'une moyenne de $30 par personne, ceci fait $90,000 par semaine et 4 millions et demi par année qui viennent à Lévis ou Lauzon de l'extérieur. En établissant la part des dépenses des transports, des achats à Québec, etc., il reste au moins 3 millions par année sur la rive sud. Il faut trouver le moyen pour que notre population dépense le plus possible de ces 3 millions. Pour cela, il faut éduquer la population, lui montrer l'importance d'annoncer nos marchands et surtout lui donner foi en l'avenir de la rive sud. Trop de gens sont pessimistes et ne tiennent aucun compte des vastes ressources que la rive sud possède. Si l'on en tenait compte, si on s'aidait mutuellement, le progrès de la rive qui serait assuré. Il est ridicule d'aller encourager des gens de l'étranger quand on peut se procurer la même chose chez nous, mais il importe aussi que nos marchands soient convaincus de vendre au même prix que ceux de l'extérieur. Sans négliger le côté résidentiel de Lévis, il est absolument nécessaire d'y développer l'industrie pour sustenter notre population, comme cela s'est d'ailleurs fait dans d'autres villes. A ce sujet, M. Gagnon félicite la Chambre du jeune commerce pour son projet de Syndicat Industriel et souhaite que ce projet reçoive l'appui de toute la population. Il félicite la Chambre de son esprit chrétien et dit que cet esprit aidera grandement les membres à atteindre le succès.

Assemblée du syndicat des sans travail

Une assemblée des officiers et membres du syndicat des sans-travail de la rive sud sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en la salle du collège de Lauzon. Les membres de l'exécutif du syndicat qui sont allés en délégation à Ottawa vendredi dernier, soumettront un rapport.

Séance du conseil municipal de Lévis

Une séance du conseil municipal de Lévis a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Tous les échevins étaient présents, à l'exception de M. Alexandre Labrecque. Comme la séance de comité général a été longue et que la séance régulière s'est terminée assez tard, nous devons remettre à demain le compte-rendu de cette séance.

Conférence-concert à Lauzon

Les Dames de Ste-Anne de Lauzon organisent une soirée instructive et musicale qui aura lieu mardi soir prochain à 8 heures en la salle du collège de Lauzon. Le Révd Père Gonzalve Poulin, franciscain, donnera une conférence intitulée : "La femme canadienne dans la nation". C'est là un sujet qui saura intéresser même les messieurs. La partie musicale a été confiée au fameux Choeur d'Aubigny, de Lévis, dont la réputation est établie par suite des succès nombreux remportés lors de concerts précédents.

Comment tenir vos
FAUSSES DENTS
plus solidement en place
Vos fausses dents vous agacent et vous embarrassent en glissant, tombant ou branlant lorsque vous mangez, riez ou parlez ! Il vous suffit de saupoudrer un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non acide) tient les fausses dents plus solidement et plus confortablement en place. Ni goût, ni sensation de gommeux, collant, pâteux. Ne suriit pas. Elimine l'"odeur de dentiers" (haleine de denture. Procurez-vous la poudre FASTEETH dès aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. a

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
commençant le 15 mars, sur toute la marchandise du magasin de cadeaux
LE LOUVRE ENR.
11, St-Joseph — Bienville
Tél.: 1854

Gérard Carrier
BOUCHER
29 rue Racine Tél. : 4-4681
Jambon épaule 5 à 7 livres, sans gigot .35
Rôti de boeuf désossé .65
Longe de lard partie du filet .37
Saucisse lard et boeuf, lb. .30
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Pour votre...
HUILE A CHAUFFAGE
appelez: 7-2533
Les PETROLES Inc.

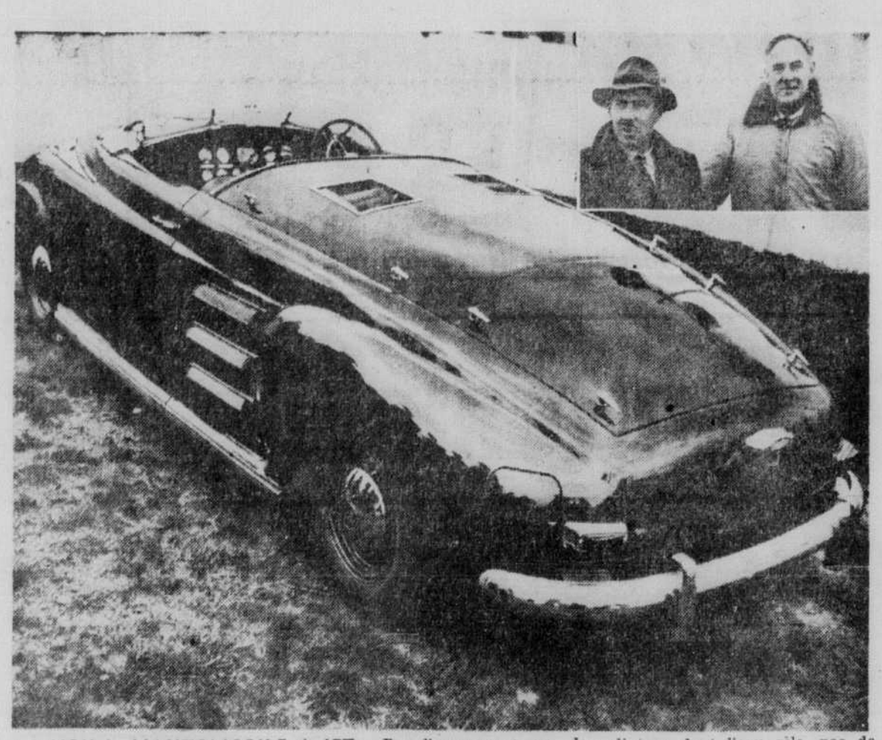

LA VOILA, L'AUTOMOBILE A JET : Pas d'engrenages, pas de radiateur dont l'eau gèle, pas de vibration et un fonctionnement presque complètement silencieux, telles sont quelques-unes des caractéristiques de cette voiture dernier cri, le "Whizzer", qui vient d'être montrée à un groupe d'ingénieurs de toutes les parties du monde, à Londres. La voiture, activée par un moteur turbo-jet à kérosène, serait plus économique et plus puissante que toute autre automobile actuellement sur le marché. Elle a été conçue par M. WILKS, ingénieur (à gauche, dans le médaillon) et par M. BELL, le dessinateur (à droite). Douée d'une puissance d'accélération considérable, la voiture n'a que très peu de parties mobiles et n'exige que très peu d'huile lubrifiante. Son moteur à turbine mesure 3 pieds de longueur. 18 pouces de largeur par 20 de haut et développe 1000 chevaux-vapeur. Photo International News)

Ligue mixte de petites quilles à Lévis

Mercredi dernier, eut lieu, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, la première rencontre de détail de la ligue mixte de petites quilles de Lévis, entre l'équipe Le Lion et l'équipe La Terreur. Les parties débutèrent rondement, mais les équipiers de La Terreur s'en laissèrent imposer par quelques bons coups de l'équipe adverse et ne purent prendre le dessus. Mmes P.-Jean et Guy Labrecque se distinguèrent particulièrement pour Le Lion en roulant respectivement des triples de 399 et 579. Ce soir, à 9 heures, en la même salle, dans la semi-finale, l'équipe Le Lion jouera contre l'équipe l'Aiglon.

Le club de hockey féminin Pigalle.

Le club de hockey Pigalle, de Lauzon, lance un défi à tout club féminin de Québec et des environs, pour jouer samedi soir prochain sur la patinoire municipale de Lauzon. Pour informations, s'adresser à M. Raymond Drapeau, de Lauzon ou à la patinoire municipale de Lauzon.

En cour du recorder à Lauzon.

Hier matin, en cour du recorder de Lauzon, a comparu une jeune fille de Lévis, arrêtée lundi pour ivresse. Elle a plaidé coupable et fut condamnée à l'amende et les frais par Me Henri Bernier, c.r., qui lui a servi une verte semonce.

Pour le trophée Roy.

L'équipe de quilles Samson, Lamontagne, Samson rencontrera ce soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, l'équipe Coulombe, Côté, Coulombe, pour l'obtention du trophée Roy.

Heureux gagnants

MM. Jacques Thibault, Raymond Gonthier et Côme Nolet ainsi que Mlle Rollande Bourgault ont été les gagnants des prix de présence offerts par la Jeunesse Sportive de Bienville, à l'occasion du 5ème anniversaire de la patinoire.

Soirées de la mi-carême

Demain sera la mi-carême et à cette occasion des soirées ont été organisées.

Demain soir, à 8 heures, en la salle du collège St-Dominique, rue Wolfe, à Bienville, il y aura une soirée de cartes pour le jublic, organisée par la J.O.C.F., de Bienville.

Demain soir, à 8 heures 30, en la salle du Levis Ski Club, 6 rue St-Georges, à Lévis, il y aura une soirée récréative et un orchestre fera les frais de la musique.

Ce soir, en la salle Nadeau, 649 rue St-Joseph, à Lauzon, aura lieu une partie de cartes organisée au profit de l'oeuvre des terrains de jeux de Ste-Bernadette. Il y aura prix de présence

A Christ-Roi ce soir

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Christ-Roi, sera présenté un film sur l'hygiène alimentaire. L'entrée est libre

La situation financière à Lauzon

A la séance du conseil municipal de Lauzon, tenue lundi soir dernier, M. Marie Brousseau, trésorier, a soumis son rapport sur les balances budgétaires au 28 février dernier. Ce rapport donne le total des argents votés lors du budget aux différents comités municipaux, le total des argents dépensés à date et le total des argents disponibles d'ici la fin de l'année fiscale, le 30 avril 1950. Voici le détail de ce rapport:

Service administration générale et service de la dette: Votée $60,746.30; dépensés $56,623.68; disponibles $6,898.58; non prévus $2,775.96.

Cervice protection des personnes et propriétés: votés $18,659.; dépensés $16,899.48; disponibles, $3,098; non prévus $1,338.48.

Service de la voirie: votés $44,798; dépensés $39,081.01; disponibles $9,455.76; non prévus, $3,738.77.

Services réglements et électricité: votés $5,900; dépensés $4,532.29; disponibles $1,367.71.

Service récréation, conservation de santé au bien-être de l'enfance: votés $4,300; dépensés $3,747.02; disponibles $1,757.90; non prévus $1,204.92.

Service aqueduc: votés $61,139.16; dépensés $57,237.30; disponibles $6,922.18; non prévus, $3,020.32.

Total des argents votés $195,542.46; total des argents dépensés $178,120.78; total des argents disponibles $29,500.13; total des argents non prévus $12,078.45.

Euchre couronné de succès

Les prix de tirage, au euchre organisé par les Chevaliers de Colomb qui a eu lieu lundi soir dernier, sont: 1er prix, No 409 non réclamé; 2eme prix, No 285 non réclamé; 3ème prix, No 300, gagné par M. Jean-Guy Demers; 4ème prix, No 479, gagné par M. Albert St-Laurent. Le presto a été gagné par Mme Roger Samson. Ceux qui détiennent les billets non réclamés voudront bien s'adresser à M. Charles-A. Parent, grand chevalier, pour obtenir leurs prix. Les Chevaliers de Colomb remercient tous ceux qui ont contribué au succès de ce euchre, notamment MM. les marchands pour avoir donné de si beaux prix, à la population qui a répondu en si grand nombre par leur présence et à ceux qui ont travaillé à la réussite de cette soirée de cartes, ceux qui ont fourni chaises, tables, etc, en particulier le Patronage de Lévis, la salle paroissiale de Christ-Roi, la cité de Lévis, la Cie de Transport de Lévis et M. Lucien Frégeau qui a fourni le personnel et le camion pour le transport des meubles et prix.

Mort de Mme Paul Vien.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Joséphine Gingras, épouse de M. Paul Vien, survenue hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, âgée de 36 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses filles, Mlles Alice et Jacqueline Vien, de Lévis; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Gingras, de Levis; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Télesphore Vien, de St-Romuald; ses frères, MM. Dollard Joseph, Henri, Maurice et Charles Vien, de Lévis, M. Jean-Baptiste Vien, de Lauzon; ses soeurs, Mme Roland Larose, née Jeannette, de Bienville, Mlle Adrienne Gingras, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alexandre Patry, de Québec, M. et Mme Eugène Vien, de Bienville, M. et Mme Henri Vien, de Québec, M. et Mme Léopold Blais, de Bienville, Mlles Elise et Lucienne Vien, de St-Romuald, Mmes Dollard, Joseph, Henri et Jean-Baptiste Gingras, M. Roland Larose. Elle laisse aussi plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. La maison J.-P. Thibault a transporté les restes mortels à sa résidence, No 62 rue Commerciale, à Lévis, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église Notre-Dame de Lévis. Nous présentons aux parents de la regretté défunte nos plus sincères condoléances.

Tension industrielle et conflit économique expliqués par Reuther

Boston, 15. (AFP) "Nous savons comment décomposer l'atome, mais jusqu'à présent nous n'avons pas encore appris à nourrir les gens affamés quand il y a assez à manger dans le monde," s'est écrié hier M. Walter Reuther, président du syndicat de l'automobile, (C.I.O.) qui parlait devant l'Institut des religions de l'université de Boston.

Evoquant la tension qui existe dans le domaine industriel, le leader syndical a dénoncé le système qui trouve normal de payer une pension de $25,000 par an à un administrateur qui gagnait plus de $500,00 par an, mais refuse une modeste pension à des ouvriers gagnant moins de $1.50 l'heure. "La tension industrielle", dit-il, "naît de l'incapacité de refléter les progrès de la technique en termes de valeurs humaines et sociales. Aussi longtemps qu'un grand nombre de travailleurs industriels se verront refuser une part honnête des fruits de leur travail, il y aura tension industrielle et conflit économique."

Et M. Reuther a conclu: "Les partisans égoïstes et socialement irresponsables du laissez-faire capitaliste voudraient nous laisser croire que l'insécurité humaine est le prix inévitable que les hommes doivent payer pour la liberté... Mais le choix n'est pas entre la sécurité économique au prix de l'esclavage spirituel ou la liberté au prix de l'insécurité économique."

A la Société Provancher

La Société Provancher d'Histoire Naturelle a clôturé hier soir, à l'Institut Canadien, la dernière de ces soirées Audubon de la saison en présentant, avec M. Charles-Albert Harwell, de Berkeley, Californie, trois splendides pellicules en couleurs tournées au Canada.

Le Dr Viger Plamondon, président de la Société, a ouvert le soirée en soulignant l'honneur qui vient d'être décerné à un membre de la Société, M. le notaire Rex Meredith, élevé ces jours derniers au titre de Chevalier de la Conservation. Il a ensuite présenté à l'auditoire l'invité d'honneur, M. Harwell, naturaliste, musicien, cinéaste et imitateur horsligne, dont les deux pellicules, intitulées "Canada — West" et "Canada — East" et dépeignant la vie de la faune et de la flore dans ces deux parties du pays, ont été précédées de "Portages," une bande en couleurs offerte par la courtoisie de M. Panet Raymond, du Département de la Conservation de la maison Carling, qui raconte l'histoire du célèbre canot d'écorce des Indiens du Canada.

Le film "Canada — West," de M. Harwell, constitue une magnifique illustration de la flore et des animaux sauvages qui existent en étonnantes variétés sur la côte du Pacifique et dans les vallons des Rocheuses. Les diverses scènes prises avec une grande observation et une adroite conception cinématographique font revivre les ébats et habitudes du plus petit oiseau jusqu'à ceux du majestueux bison. Les commentaires du conférencier prenaient souvent la forme de parfaites imitations du chant des oiseaux qui apparaissaient sur l'écran: on eut dit alors qu'à ce film silencieux était ajoutée une bande sonore très fidèle.

M. Harwell a ensuite présenté en primeur une partie du film qu'il a tourné l'été dernier dans l'est du pays et en particulier sur les îles de la Société Provancher, situées en face des Trois-Pistoles, et sur l'île de Bonaventure, le sanctuaire des goélands.

Chronique ouvrière

ALLOCATIONS D'ENTRETIEN

Le succès de la réadaptation professionnelle dépend de la coopération du malade, et cette coopération dépend elle-même de divers facteurs y compris l'importante question de l'entretien — et éventuellement de celui des personnes à charge — pendant la convalescence et la formation professionnelle, déclare le Dr H. A. Boer, du B.N.T. dans un article sur la réadaptation professionnelle des tuberculeux. Bien que la formation entraîne un nouveau délai avant que l'intéressé soit apte à exercer un emploi lucratif, elle le met en mesure d'occuper un poste exigeant un niveau supérieur de qualification, donc mieux rétribué, mais il faut qu'il puisse subvenir à son entretien pendant la durée de cette formation. Divers pays ont pris de larges dispositions pour répondre à ce besoin dans le cas de différentes catégories d'invalides, notamment des invalides de guerre et des victimes d'accidents du travail.

Les tuberculeux appartiennent rarement à l'un ou l'autre de ces deux groupes. La plupart présentent des cas chroniques et dans la mesure où ils sont protégés par un système quelconque d'assurance sociale ou de sécurité sociale, ils bénéficient de l'assurance-maladie. En maintes circonstances, la période d'incapacité de travail effective, voire d'incapacité de formation professionnelle, sera d'une durée telle que leur droit aux prestations de maladie se trouvera épuisé avant que leur formation ait été achevée et ils releveront alors de l'assurance-invalidité, dont les prestations sont moins libérales. D'autre part, les régimes d'assurance-maladie et d'assurance-invalidité prévoient très rarement un traitement visant à la réadaptation et à la formation professionnelle du malade, si bien que le tuberculeux se heurtera fréquemment à des difficultés lorsqu'il voudra bénéficier de tels avantages. Il existe heureusement à l'heure actuelle une tendance à remédier à cette situation défavorable. Divers pays ont adopté une législation prévoyant la réadaptation professionnelle des invalides et l'octroi d'une allocation d'entretien pendant la période qu'elle exige. Dans quelque cas, il existe des règlements spéciaux pour les anciens tuberculeux, mais, en général ,ceux-ci sont assujettis au régime commun des invalides.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : — Réunion du Syndicat de l'alimentation en gros, du Syndicat du lait, du Syndicat des plombiers-électriciens, de l'Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et section des tailleurs, ce soir, à 8 heures, à 92, rue Ste-Hélène.

Unions internationales: — Assemblée de l'Union fédérale des employés municipaux, ce soir, à 8 heures, à 61, rue Ste-Hélène.

Courrier de St-Romuald

Soirées-bazar

Les Chevaliers de Colomb de St-Romuald continueront chaque vendredi du mois de mars leur série de soirées-bazar, au profit de leurs oeuvres.

Condoléances

Les Chevaliers de Colomb de St-Romuald prirent M. et Mme Pierre Joncas d'accepter leurs sincères condoléances, à l'occasion du décès de leur enfant dont les funérailles ont eu lieu lundi à St-Romuald.

Journaux en grève

Damas, Syrie, 15. (PA). Les 19 journaux de Damas ont décidé de faire la grève pour protester contre une nouvelle loi de contrôle de la presse. Le Syndicat de la presse qui groupe tous les journaux de la ville sauf un a pris l'initiative de ce mouvement.

DES DENTS ET DES OS NORMAUX POUR LES ENFANTS MALADIFS
Aide aussi à éviter le RACHITISME !

Aidez vos enfants à s'assurer des dents et des os normaux. Faites-leur prendre, tous les jours, des comprimés McCoy à l'huile de foie de morue. Les comprimés McCoy contiennent tous les éléments de l'huile de foie de morue, plus dix minéraux. Sous forme de bonbons recouverts de sucre, ils sont agréables au goût. Les enfants les adorent. Si votre enfant ne se porte pas mieux et n'a pas l'air en meilleure santé au bout de 30 jours, votre argent vous sera remis. 60 comprimés pour 60¢ seulement!
Les VÉRITABLES comprimés McCoy

W. E. BEGIN
BOEUF HACHE MAIGRE .35
STEAK HACHE .70
STEAK DELICATISE .75
VEAU FRAIS TUÉ
FESSE .55 DEVANT .30
EPAULE DESOSSEE .50
W. E. BEGIN

De Vichy, France Directement!
Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure.
Distributeur pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal
VICHY SUPREME
LIMONADE GAZEUSE
PURGATIVE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Bardou & Fils
108 CARTIER, TEL.: 5-8135
48½ COUILLARD — TEL.: 2-7094
FROMAGE GRUYERE Boîte de 12 portions .55
FROMAGE FORT Canadien Black Diamond .60
SARDINES à l'huile d'olive LaRose 4½ onc. .25
SARDINES Brisling, Royal 3¾ onces .24
SIROP DE BLE D'INDE Beehive, 2 lbs .26
FOIE DE MORUE Gaspair, 3 onc. .19
KRAFT DINNER 2 paquets .27
TOMATES DE CHOIX, bte 28 onces, 2 boîtes .25
SOUPES AUX LEGUMES Campbell, 2 btes .25
ROTI DE VEAU DE LAIT Cuissot entier ou moitié la livre .63
HAUT DE COTE de boeuf la livre .49
SALADE aux légumes la livre .29
LONGE DE VEAU avec rognons la livre .55
ROTI DE LARD côte ou filet, la livre .44
POULETS B. 5 livres et plus la livre .49
PATE DE FOIE GRAS la livre .65
VEAU de LAIT roulé et lardé la livre .53
COTELETTES DE LARD bien maigres la livre .49
CHAPONS A. 6 livres et plus la livre .58
PATE DE POULET sauce à la King .35
TOMATES mexicaines bien mûres, 2 lbs .29
CELERI Pascal, gros et tendre, le pied .19
FEVES vertes bien tendres, la livre .35
ARTICHAUTS français bien verts, chacun .25
CHAMPIGNONS de slack, la boîte .35
PÂTISSERIES FRANÇAISES
PETITS FOURS ASSORTIS
PETITS GATEAUX
PETITS PAINS ETC.

Nous dépensons de fortes sommes!

Mais cela ne signifie pas que nous soyons négligents dans la conduite de nos affaires. C'est tout simplement qu'au cours de la fabrication de ces beaux produits "Tex-made" que vous connaissez si bien, nous devons acheter bien des choses, partout dans le pays.
Nous avons besoin de caisses d'emballage et de boîtes de carton, de bois de construction, de fécules de maïs et de pommes de terre, de charbon, d'acide sulphurique, d'hydrate de soude, d'huiles, de lubrifiants et de cent autres articles. Et nous achetons ces produits des Canadiens qui les fabriquent ou les cultivent.
A toutes ces dépenses faites au pays, on peut ajouter les millions de dollars payés en salaires aux 12,500 hommes et femmes travaillant dans nos usines; car ces dollars sont à leur tour utilisés pour acheter au Canada des denrées alimentaires: grain, céréales, bétail, porc, volaille, et le poisson des pêcheurs de l'Atlantique, du Pacifique et des Grands Lacs.
Nous sommes les clients de nos concitoyens comme ils sont les nôtres. Nous sommes fiers de notre participation à l'existence économique du Canada, grâce à nos achats des marchandises que d'autres Canadiens fabriquent, font croître ou produisent.
LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE
Fabricants des produits Tex-made T.M. REG'D

JOE PALOOKA — La voici — Par Ham Fischer

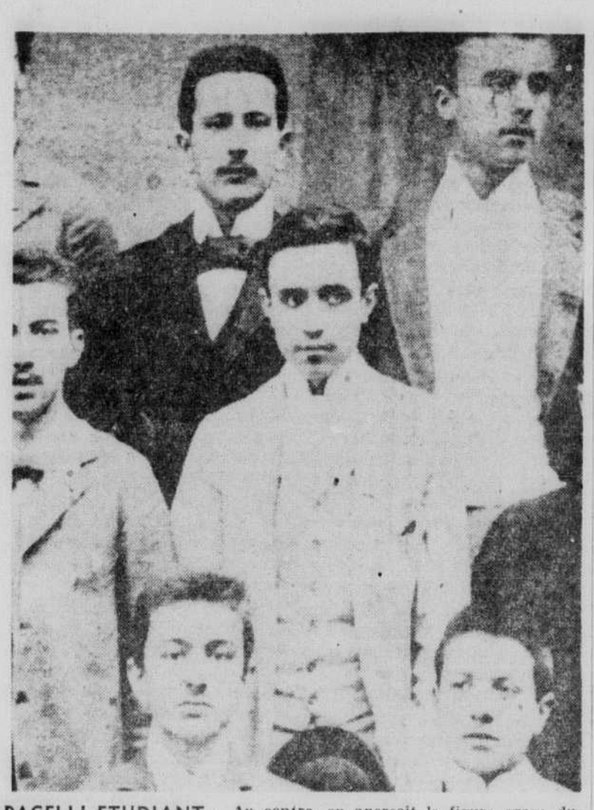

PACELLI ETUDIANT : Au centre, on aperçoit la figure grave du jeune PACELLI dans une pose caractéristique, au milieu de ses condisciples du lycée romain Ennio Quirino Visconti, que fréquentait la jeunesse noble de Rome. Il avait fondé un cercle qui s'occupait d'apostolat laïque organisant des visites des malades aux hôpitaux et en faisant le catéchisme aux enfants pauvres.

La vie de Pie XII

(3)—Ses deux nonciatures

A l'âge de 42 ans, Monseigneur Pacelli se rend à Munich comme nonce papal; et tout de suite celui que l'on qualifiait dans les grandes chancelleries comme le "diplomate novice", prit position. C'était le 28 mai 1917.

Le prélat présente ses lettres de créances au roi catholique Louis III de Bavière et prononce ces paroles vraiment inspirées : "Une reconstruction s'impose, celle de la société humaine sur le fondement des principes chrétiens; une paix juste et durable ne peut se fonder que sur l'assise fondamentale du droit public chrétien."

Son discours eut un profond retentissement. Il marquait véritablement l'objet de sa mission en Allemagne. Un mois plus tard, le nonce se rend auprès de l'empereur à Berlin; il lui remet le message particulier de Benoit XV qui recommandait la cessation immédiate des hostilités et traçait un plan de paix durable. L'entrevue fit époque et créa un moment de beaux espoirs; le Kaiser et le chancelier Bethman - Hollweg furent fortement impressionnés par cette démarche qui était un coup de sonde adroitement lancé dans le camp ennemi.

L'empereur hésita pendant plusieurs jours; puis, les barons de la guerre prenant une nouvelle emprise sur lui et flattant son orgueil, il décida de passer outre et d'ignorer l'intervention du Pape. Le nonce ne se découragea pas et poursuivit durant de longs mois encore ses démarches auprès des chefs de l'Allemagne. Guillaume II dira de lui cet éloge mérité :

"Pacelli est un homme distingué et aimable, doué d'une intelligence supérieure et de très bonnes manières. C'est le parfait exemple d'un éminent prélat de l'Eglise catholique".

Le kaiser et le nonce s'étaient entretenus tous les deux dans un allemand parfait, mais ils n'entendaient pas le même langage. "Le nonce ne nous apporte pas grand chose d'utilisable !" écrira l'empereur dans ses mémoires comme excuse à son refus. Monseigneur Pacelli revint à Munich pour se refugier dans la prière, dans la méditation et se consacrer au soin des prisonniers, aux victimes de la guerre détenues dans les camps de concentration, et à l'échange des prisonniers et des blessés de guerre.

Sa mission de paix n'était pas encore terminée. Le 1er août 1917, le Pape Benoit XV adressait aux nations belligerantes son célèbre appel pour la paix, qui ne devait recevoir aucun écho, ni du Kaiser et des Etats Totalitaires, ni de la France et des pays alliés. Sa Sainteté exprimait en vain aux chefs d'Etat son angoisse devant les ruines materielles et morales que la guerre avait déjà accumulées depuis trois ans, et ses inquiétudes encore plus vives devant les désastres irréparables que la poursuite du conflit allait entrainer parmi les peuples. Rien n'y fit.

Monseigneur Pacelli avait été chargé secrètement de renouer les conversations avec l'empereur Guillaume afin de le presser de céder certains points de quelques-uns des buts de guerre de l'Allemagne; les entretiens porterent en particulier sur l'indépendance de la Belgique et sur le sort de l'Alsace-Lorraine. Le prélat soumettait comme une condition de paix le rétablissement de la Belgique, puis il remit au chancelier Michaelis la dépêche que le ministre d'Angleterre avait envoyée au Vatican à ce sujet; le nonce lui fit valoir tout le prix d'une déclaration de l'Allemagne sur ce point, "comme un grand pas dans la voie des négociations".

Mais pour une raison que l'on ne s'explique pas encore dans les chancelleries, remarque le député Erzberger au Reischtag, "on ignora une lettre aussi importante". Les esprits étaient divisés : d'un côté, le secrétaire d'Etat Kulhman tenait à garder la Belgique en gage, et de l'autre le chancelier Michaelis voulait détruire les forteresses belges et confier les chemins de fer au contrôle de l'Allemagne; par ailleurs les barons de la guerre ne voulaient entendre parler de paix pour le moment, et le chancelier ne se sentait pas de taille à leur résister.

Au milieu de cette lutte intestine qui déchirait les chefs allemands, Monseigneur Pacelli renouvelait ses démarches et ses entretiens, non sans ressentir dans son for intérieur qu'il courait à un échec. En effet, le nonce reçut un jour du chancelier Michaelis, une note qui classait l'affaire et qui s'exprimait en ces termes : "Au point ou sont les choses, il n'est pas encore possible de répondre aux voeux du Saint-Siège et de faire une déclaration précise sur les intentions du gouvernement impérial au sujet de la Belgique et des garanties exigées par le Reich. La raison en est que la situation ne lui semble pas assez claire pour que les conditions d'une pareille déclaration soient remplies."

Le nonce revint à Munich sans plus d'espoir. "Je m'en remets à la Providence divine qui décide du salut des peuples," disait-il à ses intimes. Et la guerre se continua, implacable et plus atroce, avec ses ruines et ses misères. Monseigneur Pacelli partageait les alarmes du Chef de l'Eglise, et, à son exemple, il déploya toutes les ressources de sa grande charité envers les victimes de la guerre, les prisonniers et les blessés; il visita les camps de Bavière pour témoigner aux prisonniers la plus vive sympathie. Son dévouement fut sans borne et son passage laissa au milieu d'eux l'impression la plus durable.

Un officier français, incroyant, s'écria après sa visite : "Ce n'est pas seulement un "grand monsieur" que nous venons de voir; c'est, je crois, ce que vous appelez un saint !" Un autre, socialiste et athée, disait à l'un de ses compagnons de prison : "Peut-il devenir Pape, ce nonce-là ? —Il n'y a aucun empêchement que je connaisse, répondit l'autre. —Alors, dans ce cas, je souhaite qu'il le devienne pour la religion et pour l'humanité !"

Ainsi, le futur Pape faisait-il sa marque profonde au sein des populations, vingt ans avant son ascension au Souverain Pontificat.

Le prélat resta douze ans en Allemagne. Il assista, peu de temps après ses démarches pour la paix, à la désintégration de l'Allemagne déchirée par la plus terrible révolution. La Bavière est bouleversée, par la vague montante des éléments réactionnaires; les hordes socialistes déferlent de tous côtés, semant la haine et la persécution. Au nom du droit et de la justice, Monseigneur Pacelli élève la voix, et dénonce en pleine chaire de la cathédrale de Munich les menées des révolutionnaires.

Son attitude énergique et sereine provoque la colère dans le camp adverse qui décide de le mettre à la raison. Une bande d'émeutiers se précipite, un beau matin, au palais de la nonciature, et réclame à grands éclats de voix le nonce qui ose s'opposer au régime. Monseigneur Pacelli paraît alors, en grande tenue, du haut de l'escalier, sans manifester la moindre frayeur; il leur adresse un sourire paternel pendant que les intrus pointent leurs armes contre lui. Doucement, il leur dit "Vous êtes sur un sol extra-territorial; il ne serait pas sage de tuer un diplomate !"

Un religieux silence accueillit ces mots; lentement, les armes tomberent et les gens se retirèrent, subjugués par le charme de sa personnalité. Quelques jours plus tard le nonce reçut les excuses de la Commandatur. Il resta à son poste, seul entre les diplomates accrédités jadis en Bavière, et sa fonction fut sanctionnée par le gouvernement de la République Allemande. La paix rétablie, il s'efforça de consolider son oeuvre; partout il prêcha avec insistance les principes d'une politique vraiment chrétienne.

Monseigneur Pacelli s'emploie à la pacification des esprits et des coeurs, en réclamant "La primauté de l'esprit sur la matière, la victoire de la vérité sur l'erreur, l'empire du droit sur la force."

Une forte augmentation des dépenses à Québec

Le trésorier de la province, l'hon. Onésime Gagnon, prévoit que le gouvernement devra dépenser une somme globale de $200,614,860. pendant l'année fiscale 1950-1951 — Une somme de 82 millions est déjà votée par des lois spéciales.

Par Henri Detil

Le gouvernement de la province de Québec dépensera, durant l'année 1950-51, commençant le 1er avril prochain, une somme globale de $200,614,860., soit $24,000,000 de plus que en 1949 et 1950, les estimés budgétaires de $176,497,860. C'est du moins ce qu'a prévu hier le trésorier de la province, l'hon. Onésime Gagnon, en présentant à l'Assemblée Législative le budget de l'année fiscale prochaine qui se terminera le 31 mars 1951.

Sur cette somme de $200,614,860, les députés auront à voter un montant total de $118,127,960, une somme de $82,496,900, ayant déjà votée au gouvernement par des lois spéciales. Les dépenses ordinaires totales seront de $149,952,860 et les dépenses en immobilisations, ou capitales, sont évaluées à $31,015,000 La dette publique exigera, en interêts et amortissement, un déboursé de $19,647,000. L'an dernier notre dette avait coûté la somme de $16,949,000. On note qu'il y a de fortes augmentations de crédits dans l'agriculture et pour le bien être social et la jeunesse.

Voici, dans chacun des départements de l'administration provinciale, les sommes que les députés sont appelés à voter. On trouvera en regard, les montants votés l'an dernier:

ETAT COMPARATIF DES ESTIMES BUDGETAIRES POUR LES ANNEES 1950-1951 ET 1949-1950

Dépenses ordinaires Départements	1950-1951	1949-1950
Affaires municipales	$ 6,400,500	$ 426,200
Agriculture	12,054,100	12,226,000
Bien-Etre social, jeunesse	20,319,400	17,603,000
Chasse	1,595,600	1,061,600
Colonisation	7,512,000	7,591,900
Conseil exécutif	3,925,400	3,747,000
Industrie, Commerce	1,565,000	1,536,000
Instruction publique	18,114,300	10,528,400
Législation	896,400	892,600
Mines	1,194,500	1,055,500
Pêcheries	1,430,000	1,232,000
Procureur général	7,000,000	5,928,000
Ressources hydrauliques	3,001,000	1,813,500
Santé	26,870,800	26,039,250
Secrétaire provincial	3,064,100	3,098,650
Terres et Forêts	4,548,000	4,314,000
Travail	1,726,000	1,576,000
Travaux publics	7,845,600	8,225,600
Trésor	3,930,160	3,586,160
Voirie	16,940,000	15,775,000
	$149,952,860	$128,285,360
Dépenses en immobilisations		
Agriculture	200,000	200,000
Bien-Etre social et jeunesse	1,350,000	1,308,500
Chasse	300,000	140,000
Colonisation	1,500,000	800,000
Mines	750,000	1,450,000
Pêcheries	300,000	300,000
Santé	40,000	40,000
Secrétaire provincial	50,000	
Travaux publics	5,525,000	6,025,000
Voirie	21,000,000	21,000,000
	31,015,000	31,263,500
Dette publique	19,647,000	16,949,000
Résumé		
Dépenses ordinaires	149,952,860	128,285,360
Dépenses immobilisations	31,015,000	31,263,500
Dette publique	19,647,000	16,949,000
Grand total de la dépense	$200,614,860	176,497,860

Concours de poésie

Un concours de poésie s'ouvre aujourd'hui pour durer jusqu'au 30 avril sous les auspices de la section de Montréal de l'Association des Auteurs canadiens. Le concours comportera trois sections particulières : Poème lyrique enlangue anglaise, sonnet en langue anglaise, et poème en langue française. Des prix intéressants seront attribués aux vainqueurs de chaque groupe. Un jury composé de poètes canadiens bien connus appréciera les travaux. Sa décision sera sans appel.

Accident à un ouvrier

M. Jos. Lemay, 53 ans, domicilié à 317, rue Arago, gardien de nuit à l'emploi de Verdon Ltée, 15, rue Caron, s'est blessé de bonne heure hier matin, au cours de son travail. M. Lemay s'est infligé des blessures plus ou moins graves à la tête, en faisant une chute dans un escalier. L'accidenté a été trouvé inanimé, un peu après six heures, gisant au pied de l'escalier. Il a reçu les premiers soins des secouristes de la brigade municipale des incendies. Son état n'est pas considéré comme sérieux.

Hommage du Sénat à la mémoire du sénateur J.-Arthur Lesage

Ottawa, 15 — (D. N. C.) — La Chambre haute a consacré presque toute sa séance hier soir à l'éloge du sénateur J.-Arthur Lesage, de Québec, décédé la semaine dernière. Les deux leaders et le sénateur Paul-Henri Bouffard, de Québec, ont évoqué avec émotion la figure du disparu.

Le sénateur A.-K. Hugessen, de Montréal, a été désigné pour être l'adjoint du leader libéral, le sénateur Wishart Mcl. Robertson, pour succéder à feu le sénateur A.-B. Copp, du Nouveau-Brunswick, décédé à la fin de la dernière session.

Selon le sénateur Robertson, feu M. Lesage avait apporté à la Chambre haute une grande connaissance des affaires et de la chose publique, ainsi que la volonté de toujours s'acquitter de son mieux des responsabilités qui lui étaient confiées. Son affabilité lui avait fait des amis de tous ceux qui avaient eu des relations avec lui.

M. Haig évoqua l'assiduité du défunt aux travaux de la Chambre haute. Il souligna son sens aigu des affaires, évoquant en lui un fils distingué de la province de Québec.

Le sénateur Bouffard prononça l'allocution suivante :

"J'ai connu le sénateur Lesage pendant une période de vingt ans. Les débuts de sa carrière ont été difficiles. Il s'est toutefois rapidement révélé un homme d'affaires averti, d'un jugement sûr et d'une fidélité à toute épreuve. Ces qualités furent la clé de ses succès.

"Pendant des années, il s'est dévoué detout coeur au succès de la cause libérale, que ce fut dans l'arène provinciale ou dans l'arène

(Suite à la page 8, 5e col.)

La ville de Québec a gain de cause contre des municipalités voisines

Par Henri Detil

L'Assemblée législative a refusé hier soir, en comité plénier, d'accepter les bills de certaines municipalités environnant Québec qui veulaient obtenir d'être incluses dans la zone de la taxe de vente et se partager ainsi une somme de $100,000 par année que la ville aurait perdue. Le député de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, a proposé "que le comité se lève", ce qui a toujours pour effet de tuer les bills qui lui sont soumis au moment où cette proposition est faite.

M. Yves Prévost, député de Montmorency, a fait un long plaidoyer en faveur des projets de loi présentés au nom des municipalités de St-Gérard Magella, du conseil du comté de Montmorency, de St-Gabriel ouest, du lac St-Charles, Notre-Dame des Laurentides, St-Emile, Stoneham et St-Gabriel de Valcartier. Immédiatement après le discours de M. Prévost, le premier ministre, parlant comme simple député, a résumé brièvement la situation pour conclure qu'il n'était pas raisonnable d'enlever à la cite de Québec une somme de $100,000 par année quand elle en a tant besoin pour boucler son budget.

M. George C. Marler, chef de l'opposition, en est venu aux mêmes conclusions que l'hon. Maurice Duplessis et il a reproché aux municipalités en question de n'avoir pas fait la preuve d'un besoin urgent. D'ailleurs elles ont un taux de taxe qui ne justifie pas leur demande.

M. Yves Prévost

Le député de Montmorency a rappelé qu'en 1940, quand la taxe de vente fut instituée, la ville de Québec avait proposé d'inclure les municipalités qui font aujourd'hui demande d'entrer dans la zone. Parce qu'elles furent mal conseillées dans le temps, ces municipalités

(Suite à la page 8, 4e col.)

Distributeurs automatique

A la suggestion de Me Benoit Pelletier, c.r., chef du contentieux, les autorités municipales ont décidé hier d'amender le règlement 692. Ce règlement décrète que tout marchand québecois doit verser une somme de $2,000 à la ville pour obtenir le droit de mettre en opération un distributeur automatique de marchandises valant plus de $0.10. M. Pelletier et M. C.-R. Fontaine, trésorier de la ville, ont été chargés de la rédaction de l'amendement, qui sera rendu public dans quelques jours.

Le comité administratif a pris cette décision après qu'une lettre de M. Pelletier eut averti nos édiles que le règlement actuel pouvait être déclaré oppressif, déraisonnable et injuste par les tribunaux. Le procureur en chef de la cité avait joint à sa lettre une requête d'une com-

(Suite à la page 8, 4e col.)

COMMENT ON ARRIVE A 106 ANS : Madame ELIZABETH ALEXANDER, de Brown Hill, Ontario, vous dira que c'est "en travaillant fort et en élevant une grosse famille" qu'on arrive jusqu'à un âge avancé. Elle a célébré le 14 mars le 106e anniversaire de sa naissance en participant avec exubérance à une joyeuse fête de famille. La plus vieille citoyenne du comté de York, Mme Alexander, a survécu à ses deux maris et à ses 10 enfants. Mais il lui reste encore 21 petits-enfants, 44 arrière-petits-enfants et 15 arrière-arrière-petits-enfants.
(Photo Presse Canadienne)

Lettre d'Ottawa

La rumeur voulant qu'il y ait eu une révolte de soixante députés libéraux s'est avérée fausse et les conservateurs n'ont pas réussi, de leur côté à trouver le petit scandale qu'ils recherchaient avec avidité.

Par Paul PARADIS

Ottawa, 15. Est-il vrai que soixante députés libéraux, irrités de l'absence de tout patronage dans l'adjudication des énormes contrats que donne le

ministère de la Défense Nationale se sont révoltés et ont obtenu des concessions ?

C'est l'une des deux questions qui ont retenu l'attention des députés pendant cinq des six heures de la séance d'hier aux Communes. Il n'y aurait eu ni révoltes, ni concessions.

L'autre question était celle de savoir s'il conviendrait de confier à un comité de la Chambre le soin de faire enquête, non seulement sur les contrats de la Défense, mais aussi sur tous les aspects que pose le problème d'assurer la sécurité de la nation.

A cette deuxième question, la puissante majorité libérale a péremptoirement répondu par un vote de 106 à 51, qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre une enquête semblable.

UN CLUB D'ETUDES

En ce qui concerne la prétendue révolte de soixante députés libéraux, un conservateur a qualifié d'astucieuse la façon dont s'y prit M. George McIlraith, l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires des Anciens Combattants pour la démentir. Astucieuse ou non, les explications fournies par M. McIlraith ont apparu comme naturelles et plausibles.

Suivant la rumeur lancée par un journal de Montréal il y a quelques jours, les soixante libéraux en révolte avaient traduit devant eux le directeur gérant de la Canadian Commercial Corporation, M. W. D. Low, qui a la lourde responsabilité de faire tous les achats du ministère de la Défense.

L'Opposition, férocement joyeuse, crut avoir découvert un scandale beaucoup plus digne d'exploitation que la fameuse affaire de l'an dernier au sujet des meuneries et des coalitions commerciales.

Les nouveaux députés libéraux et quelques anciens, a dit M. McIlraith, ont formé une sorte de club d'études qui fonc-

(Suite à la page 6, 5e col.)

Les institutions d'hygiène mentale sont soumises à une nouvelle loi

Par Henri Detil

Le ministre de la Santé, l'hon. Dr Albiny Paquette, a piloté hier devant l'Assemblée Législative un bill important par lequel le gouvernement se fait autoriser à organiser des institutions pour le traitement des maladies mentales. Les députés de l'opposition se sont opposés à ce que la Chambre donne un mandat en blanc au ministre de la Santé dans ce domaine.

M. George C. Marler, député de Westmount, chef de l'opposition, a demandé que le gouvernement cesse cette pratique et soumette toutes ses dépenses à l'approbation des députés, dans le budget. Si, dans le cours de l'année, le ministre a besoin de plus d'argent, il lui est facile de s'en procurer au moyen de mandats spéciaux.

L'hon. Maurice Duplessis a répondu à M. Marler que cette loi est progressive parce qu'elle a pour but de permettre au gouvernement de pratiquer la ségrégation. "Les prisons, dit le premier ministre, sont remplies de ce qu'on appelle à tort des fous criminels et qui ne sont en réalité que des déments. Nous voulons les tirer de là et les placer dans des institutions ou on leur donnera des soins de nature à les ramener peut être à la santé.

M. Duplessis a repoussé l'accusation du mandat en blanc. Il a dit qu'il faut faire face à une situation extraordinaire provenant de 40 ans de régime libéral. "Il s'agit d'une oeuvre humanitaire pour laquelle le gouvernement ne veut pas lésiner. C'est un pas de géant dans l'amélioration des conditions sociales chez nous".

Le député de Verdun a ensuite affirmé que cette loi équivaudrait à une main-mise complete du gouvernement sur les institutions où l'on traite d'hygiène mentale.

—Où est-ce marqué? demanda le Dr Paquette.

—Il ne faut tout de même pas fausser les faits, renchérit le premier ministre.

—Le paragraphe (a) de l'article 1 et l'article 2 sont explicites à cet effet, reprit M. Ross. Le paragraphe (a) définit ce qu'il faut

(Suite à la page 6, 4e col.)

Officiers du contrôleur du revenu autorisés à examiner les livres

L'Assemblée législative a posé hier soir des "dents" à la loi du contrôle du revenu. Après un débat de quelques minutes à peine la Chambre a voté sur division un projet de loi du trésorier provincial, M. Onésime Gagnon, qui autorise, entre autre chose, tout officier autorisé par le contrôleur du revenu à pénétrer dans n'importe lequel établissement tenu de rendre des comptes au trésorier de la province pour y examiner les livres et les documents.

C'est quelque chose de nouveau dans notre législation et M. Gagnon a déclaré que la loi a pour but "de rendre plus efficace, à l'égard des débiteurs qui tentent de s'y soustraire, la perception des honoraires, droits et impôts dus à la province".

Si une personne omet de rendre compte, le trésorier de la province est autorisé à déterminer lui-même "au moyen des indices des opérations de cette personne" le montant qu'elle aurait dû payer. Cette personne aura le fardeau de prouver que le montant fixé arbitrairement n'est pas juste.

C'est la cour du magistrat ou la cour supérieure, selon le montant en litige, qui sera le tribunal compétent pour juger ces affaires. "Cela veut dire que dans les montants considérables il y aura appel"?, demande M. Marler. "Oui", répond le trésorier.

Le chef de l'opposition a aussi demandé si les officiers pourraient faire enquête sur n'importe quelle année. Le trésorier lui a répondu qu'après cinq ans il y a prescription de ces comptes.

M. Gagnon a aussi déclaré que la nouvelle loi s'applique à toutes les taxes, de quelque nature qu'elles soient, dues au trésor.

Le bill 51 a été voté en un tourne-main. M. Duplessis a expliqué qu'il a pour but de permettre aux locataires de terres par baux emphytéotiques de forcer leurs locateurs à leur vendre ces terres en leur payant une somme équivalente au capital rentier, plus les intérêts.

C'est la disparition des derniers vestiges de tenure seigneuriale. "Il y a des terres louées, dit le premier ministre, que les locataires ne pouvaient jamais acheter. Le prix de location était parfois supérieur à la valeur de la terre. Nous mettons fin à cela.

C'est une victoire sur la dictature économique", conclut M. Duplessis.

La Chambre s'est ensuite ajournée à cet après-midi à 3 heures.

EN ARGENTINE : — Sur recommandation de l'Association nationale des universités canadiennes, M. l'abbé Gérard Dion vient d'obtenir une bourse d'études du gouvernement de l'Argentine. M. l'abbé Dion est sous-directeur du département des Relations industrielles de la faculté des Sciences sociales de Laval.

Un projet de pension des employés civiques

Une délégation de fonctionnaires municipaux, composée en grande partie de chefs de service, a soumis au comité administratif hier après-midi un nouveau projet de fonds de pension. Le projet doit être étudié aujourd'hui même par les autorités municipales. S'il y a lieu, le bill de Québec sera amendé.

Me Georges Delisle, de la cour du Recorder, s'est fait le porte-parole de la délégation. Il a plaidé avec habilité la cause des vieux fonctionnaires qui désirent "terminer leur vie dans la tranquilité au point de vue pécuniaire, et dans la paix loin des nombreux tracas tels que ceux qui peuvent se rencontrer dans une administration civique, au cours d'une longue carrière.

Le projet prévoit que :

"Lorsqu'un employé permanent de la Cité aura atteint l'âge normal de retraite (65 ans) ou qu'il sera déclaré incapable de remplir ses fonctions par suite de maladie chronique ou incurable, ou d'infirmité physique ou mentale, il aura droit à une pension, sa vie durant, calculée de la manière ci-après à condition d'avoir été au service de la Cité depuis au moins 20 ans.

"Cette pension payable à un employé permanent à sa retraite sera de deux et demi pour cent de la moyenne de son salaire pendant les cinq dernières années précédant la prise de sa retraite ; le dits deux et demi pour cent multipliés par le nombre d'années de service.

"Si un employé permanent ayant 20 années de service à son crédit décède avant l'âge normal de retraite, sa veuve ou à défaut de veuve, ses enfants mineurs recevront la moitié de la pension à laquelle il aurait eu droit à l'âge de son décès et cela pendant un temps ne dépassant pas dix ans pour la veuve et quant à ses enfants cette demi-pension devra cesser à leur majorité.

"Si un employé permanent étan

(Suite à la page 6, 4e col.)

Arrêtée pour vol

Une femme de vie, âgée d'une trentaine d'années, a été arrêtée hier soir par les limiers de la "brigade mondaine" pour le vol d'une montre appartenant à un ami d'occasion. La prévenue qui a été écrouée dans une cellule du local "109", sera traduite en correctionnelle aujourd'hui.

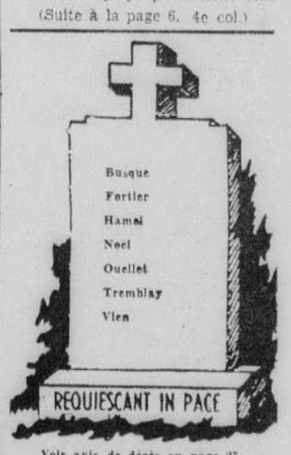

Voir avis de décès en page 27.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
est facile à porter

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

VENDEUR DEMANDE
Homme de 25 à 35 ans, pour la vente de brûleurs à l'huile de la plus haute réputation. Devra être bilingue et agressif. Conditions très avantageuses.
Ecrire à Case 2567 LE SOLEIL ou téléphonez : 7-7425

MONTRE-BRACELET CHRONOGRAPHE
plaqué or

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE
7.75
Trotteuse de secondes; fabrication de précision; robuste boitier résistant aux chocs; aiguilles et chiffres radium; courroie cuir. Elle mesure la distance, la vitesse des autos, avions, chevaux et autres objets en mouvement. C'est un chronomètre, chronographe, télémètre, tachimètre. GARANTIE ECRITE D'UN AN. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Postez votre commande aujourd'hui. Payez au facteur $7.75 plus taxe provinciale et frais de port. Ou envoyez prix (mandat d'argent ou chèque) avec votre commande et épargnez les frais de port. BOITIER CHROME.
CANADIAN JEWELLERY Reg'd
35 rue Caron Loretteville

LE MAGASIN DE L'HOMME MODERNE

Des tissus résistants, pour l'homme qui ne ménage pas ses vêtements, taillés pour l'homme averti qui va dans le monde . . mesurés par un spécialiste. Voilà bien trois raisons de la popularité croissante des vêtements portants notre étiquette.
C.E. Pelletier
187 St-Jean — Tél.: 4-9443

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

NAVIRE DE GUERRE SANS POUDRE

Durant la guerre, un navire porte-avions était en pleine mer quand on fit une découverte alarmante. On avait oublié de prendre à bord une substance vitale ! Le navire revint au port et dut attendre que la substance lui fut livrée d'urgence, par avion.

Quelle était donc cette substance dont le navire ne pouvait se passer ? C'était un genre spécial de Celite Johns-Manville — une poudre essentielle au filtrage de l'eau de mer pour l'alimentation des chaudières du navire.

La recherche Johns-Manville a fait de Celite un produit très précieux. Vous le trouvez dans le papier à écrire, le poli pour autos et le DDT . . . il sert aussi à filtrer la pénicilline et les drogues "sulfa", et puis il sert d'isolant aux températures élevées dans l'industrie. Pour détails sur l'utilisation que vous pourriez faire de Celite dans votre industrie, écrire à Canadian Johns - Manville, Edifice Sun Life, Montréal.

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
EXAMENS D'ADMISSION

Le Bureau des Examinateurs de l'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province de Québec, tiendra à Québec, les 25, 26, 27 et 28 avril 1950, sa session annuelle d'examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du Génie Forestier.

Les candidats désireux de se présenter à ces examens doivent en donner avis au Secrétaire de l'Association avant le 1er avril prochain.

Pour les conditions d'admission à ces examens, et autres renseignements, s'adresser au Secrétaire-Trésorier de l'A.I.F.P.Q., 14 Place d'Aiguillon, Québec, P.Q.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mercredi 15 mars 1950

Que la loi suive son cours

En dépit de son impuissance à régler la sévérité de ses châtiments sur l'horreur des crimes imputables au génie du mal, la justice humaine n'est pas satisfaite de la condamnation d'un criminel, même après l'exécution d'une peine infâmante. Elle a le devoir de poursuivre et de punir également ses complices, dans la mesure de leur culpabilité et de leur responsabilité. Lorsqu'il s'agit d'un meurtre prémédité, les complices sont coupables au même degré que le meurtrier. Dans un crime aussi révoltant que celui dont le principal agent a été condamné hier à la peine de mort, il faut donc rechercher les mobiles qui ont induit ses complices à lui prêter leur concours. On doit aussi rechercher par quels moyens la loi pourrait prévenir plus efficacement l'emploi des instruments employés à des fins homicides. De ces prémisses il s'ensuit que la tragédie du Sault-au-Cochon est encore loin d'être arrivée à son épilogue moral. A son tour le condamné devient le témoin capable de révéler à la justice des faits qu'il importe de connaître. Ce n'est pas dans un but de vengeance qu'il dira la vérité, mais par acquit d'une conscience qui ne saurait échapper au supplice du remords et de la crainte d'un châtiment éternel. En remplissant son devoir de témoin du ministère public, Guay réparerait dans une faible mesure l'acte révoltant dont il s'est rendu coupable. Il donnera alors l'exemple d'un repentir dont la sincérité ne sera jamais appréciable que par le Juge suprême des actions et des intentions humaines. Et, en conclusion de ce commentaire imparfait des obligations de la société et de ses dirigeants, une morale s'impose qu'on ne saurait oublier. Elle est tirée du petit cathéchisme, cet abrégé d'une loi dont les sanctions sont éternelles. Pour mériter la miséricorde d'un Dieu juste, la componction ne vaut qu'en tant qu'elle est accompagnée des actes capables d'atténuer le mal commis.

Un peuple "paresseux"?

Selon Mgr Albert Tessier, l'épithète peu flatteuse de "paresseux" s'appliquerait au peuple canadien-français. On voudrait lui rétorquer immédiatement qu'il exagère, mais devant certains faits indéniables, on doit se contenter de baisser la tête et d'avaler la pilule, si amère qu'elle soit.

Bien entendu, comme tous les autres peuples, nous comptons un certain nombre de bourreaux de travail. Toutefois, sans le recours d'aucune statistique, on peut affirmer sans crainte d'erreur que, proportionnellement, leur nombre est assez inférieur à celui des autres peuples, les Anglo-Saxons notamment.

Aussi bien l'avouer franchement, dans notre for intérieur nous détestons travailler dur. Sous ce rapport, nous sommes certainement très humains, trop humains. Sans rien exagérer, nous pourrions adopter comme motto cette saillie délicieuse du grand humoriste français, Alphonse Allais: "Il y a des *années* où ça ne nous dit pas de travailler . . ."

Comment expliquer ce penchant naturel et pour ainsi dire congénital, héréditaire, à la "doulce farniente" ? Certains l'attribuent au milieu et à l'éducation, tant familiale que scolaire. Jeunes, on ne nous habitue pas assez à considérer le travail comme une nécessité de la vie, comme la condition première et indispensable du succès.

Ceux de nos compatriotes qui ont eu la chance d'aller étudier dans des écoles supérieures étrangères, tant en Angleterre qu'en France ou aux Etats-Unis en reviennent renversés de la somme de travail personnel qu'on exige là-bas des élèves. Et si, par malheur, ils essaient d'instaurer ici de telles méthodes pédagogiques, ils se voient acculés à de véritables "menaces de grève" de la part des étudiants.

Pourquoi ? Parce que de telles exigences viennent directement à l'encontre d'habitudes de paresse, de laisser-faire depuis longtemps établies. Et de telles habitudes ne disparaissent pas en un jour.

Pour l'unité de la Belgique

La question du retour du roi Léopold sur le trône de Belgique est en voie de créer des difficultés, des dissensions et des divisions qui exerceront sûrement de graves effets sur les destinées de ce petit peuple essentiellement calme, fier et laborieux, et dont on saluait partout, dès le lendemain de la guerre, le magnifique effort de relèvement. Déjà, sous ce seul aspect, on ne peut qualifier autrement que de regrettable toute cette affaire.

Il reste à se former une opinion sur le fond même du débat, à savoir s'il serait sage pour le roi de revenir sur le trône, en ce moment, en dépit du fait qu'il ait obtenu une pluralité de voix supérieure à celle qu'il avait fixée comme condition de son retour. La tâche n'est pas facile, surtout pour l'observateur éloigné, non directement en contact avec le "climat politique" du pays.

Tout de même, après avoir recueilli diverses opinions autorisées et compilé certains faits indéniables, on peut dresser les grandes lignes du problème et tirer certaines conclusions susceptibles d'éclairer notre jugement.

Il ressort particulièrement du témoignage de M. Paul-Henri Spaak, ancien premier ministre de Belgique, aujourd'hui président de l'Assemblée européenne, que les adversaires du roi ne sont pas opposés à la monarchie comme telle. N'eût été la conduite pour le moins équivoque de Léopold III sous l'occupation et de sa volonté actuelle de gouverner plus que de régner, ils seraient aujourd'hui beaucoup mieux disposés à l'accepter comme leur souverain.

Ils rappellent aujourd'hui à l'envi ses radicales divergences de vues avec le gouvernement légitime de Londres, son entrevue des plus amicales avec Hitler à Berchtesgaden, ses vacances prolongées en Allemagne et en Autriche en pleine guerre, ses "flirts" politiques avec des nazis notoires, etc.

Pour son malheur personnel et surtout pour celui du peuple belge, Léopold III ne peut se dissocier maintenant, aux yeux d'une forte partie de l'opinion, de la politique "personnelle" qu'il a menée pendant plusieurs années contre le gré et les conseils de son gouvernement. Forcément, il en subit aujourd'hui les conséquences.

Avec tous les vrais amis de la Belgique, on souhaite qu'il choisisse au plus tôt l'alternative qui contribuera le mieux à rétablir la paix, l'ordre et l'unité dans son pays. Et il n'apparaît pas que son entêtement à reprendre son trône facilitera les choses. Au contraire.

Un danger permanent

On n'a pu lire sans un frisson d'horreur le récit du tragique accident survenu ces jours derniers à la traverse à niveau de la rue Marie de l'Incarnation. Par un concours fatal de circonstances, un citoyen de Québec a été subitement plongé dans la mort. Comme on le signalait dans la nouvelle, c'est la deuxième tragédie du genre au même endroit en un mois.

Point n'est besoin de réfléchir longuement sur ce pénible événement pour qu'aussitôt toute une série de points d'interrogation monte à notre esprit. Faudra-t-il déplorer beaucoup d'autres accidents de cette sorte avant que l'on songe à débarrasser Québec de ce réseau de traverses à niveau qui paralysent sa circulation et constituent autant de dangers mortels ? En attendant qu'une telle amélioration soit possible, pourquoi n'aménage-t-on pas au moins des barrières aux endroits les plus exposés et les plus dangereux ?

L'année dernière, on s'en souvient, un corps public responsable présentait aux autorités du Pacifique Canadien un long mémoire sur la nécessité de faire disparaître les passages à niveau dans les limites de la Cité. A toutes fins pratiques, la compagnie le rejeta, prétextant le coût prohibitif du projet. A la lumière de ce qui vient d'arriver et de ce qui pourrait se produire encore, ne semble-t-il pas opportun de suggérer une nouvelle approche du problème en faisant appel, cette fois, à la coopération des gouvernements fédéral et provincial.

On dit que le ministre de la Voirie caresse l'espoir de faire disparaître graduellement toutes les traverses à niveau de la province. Ne serait-il pas de bonne politique de commencer ce travail gigantesque mais nécessaire dans la ville même où se trouve le siège du gouvernement ? Ce serait un magnifique exemple à donner à d'autres agglomérations urbaines où la situation, sous ce rapport, est identique à la nôtre.

Initiatives des Femmes universitaires

L'Association des Femmes universitaires de Québec, affiliée à l'Association internationale des Femmes universitaires, a à son crédit plusieurs initiatives heureuses depuis sa fondation comme section distincte de langue française à l'automne de 1948. Cette Association groupe, comme on le sait, toutes les femmes et jeunes filles qui détiennent un titre universitaire de bachelière. L'an dernier, en plus de présenter à leurs membres plusieurs conférenciers de marque, les Femmes universitaires décernaient des bourses d'étude et participaient au soutien de diverses oeuvres, grâce aux bénéfices réalisés par l'organisation d'une grande revue de modes. En vue de poursuivre l'action sociale à laquelle elles se sont toujours attachées, les Femmes universitaires de Québec invitent cette année leurs concitoyennes à une série de cours d'art culinaire qui seront donnés au Palais Montcalm du 23 au 25 mars prochain. On souhaite que cette nouvelle initiative des Femmes universitaires remporte tout le succès prévu.

Facteurs de chômage

En certains milieux, on s'alarme devant le nombre croissant des chômeurs. De fait, les statistiques sont loin d'être rassurantes sur ce point. Ainsi, au début du mois dernier, on comptait 375,600 personnes qui se cherchaient un emploi par l'entremise du Service national de placement, ce qui représente une augmentation de 120,000 sur le chiffre de l'an dernier. Cependant, selon les autorités, la situation actuelle de l'emploi serait en grande partie provisoire. On l'attribue à l'inclémence de la température au pays, en particulier en Colombie-Britannique, ainsi qu'à un fléchissement saisonnier plus prononcé de l'emploi dans les industries de la construction, des transports et du commerce. On fait aussi entrer en jeu certains autres facteurs, tels la perte de certains marchés étrangers, l'effet produit par la dévaluation sur quelques industries, enfin, l'équilibre atteint entre l'offre et la demande pour certains produits. On souhaite que ces pronostics s'avèrent justes et que l'activité économique reprenne son cours normal avec la venue des beaux jours.

L'homme le plus riche n'est pas celui qui vit le mieux, qui exige le plus de bien-être, mais celui qui a le moins de besoins.

Jacques Bainville.

Je commence à croire que l'historien du XXe siècle n'aura plus à parler que de l'Amérique et de la Russie. Le vieux monde européen gît dans son lit de souffrances et ne pourra plus se remettre de façon durable. Bachofen (25 mai 1869)

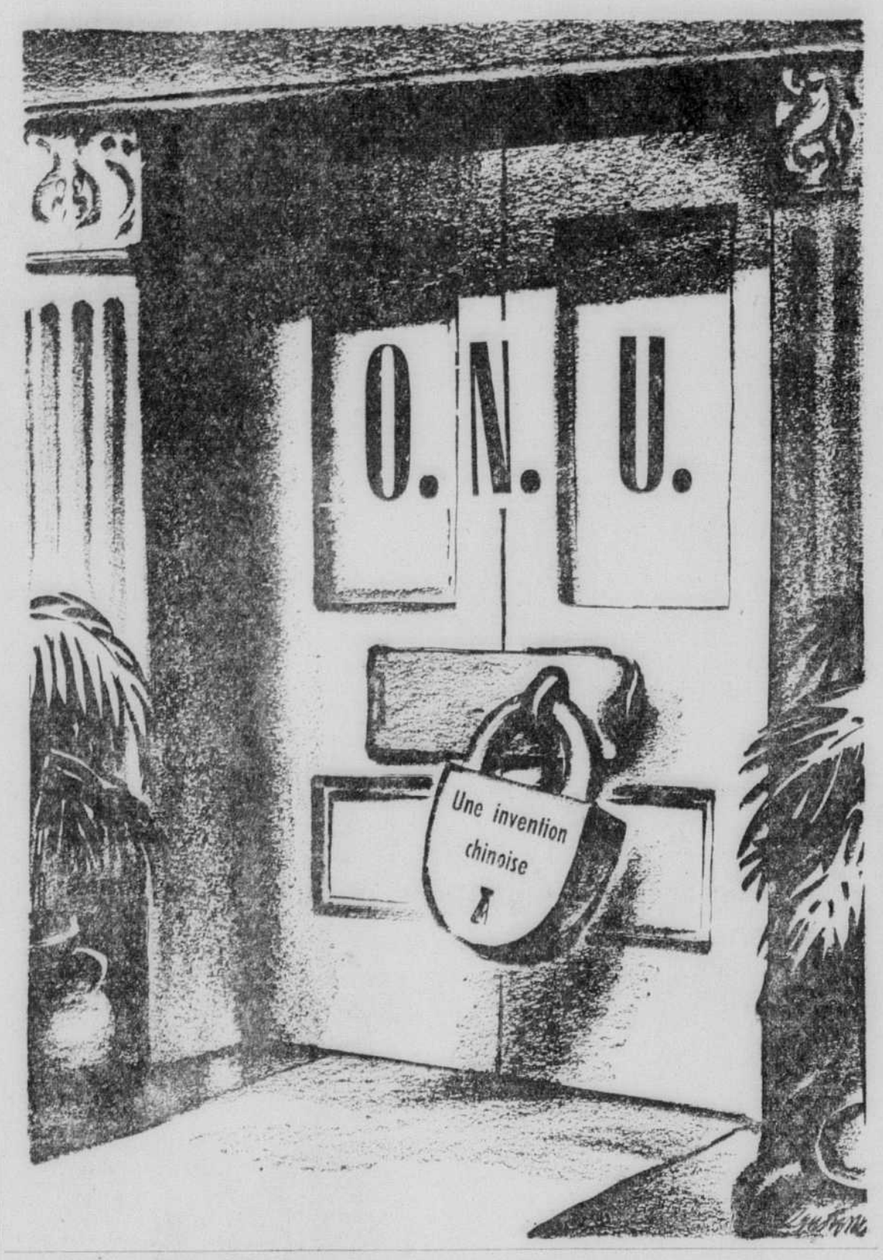

Villes et villages du Canada

Lion's Head

Village du comté de Bruce, Ontario, sur la Baie Georgienne, à 23 milles de Wiarton, la gare la plus rapprochée de cet endroit. Mal partagé au point de vue des communications, il n'est pas surprenant que ce village ne bénéficie pas d'un développement rapide. L'incorporation de cette localité fut accordée en 1917 et le nom lui vient d'un rocher qui imite vaguement la tête d'un lion. La population de Lion's Head, au recensement de 1941, s'élevait à 368 âmes, soit une légère diminution sur celui de 1931, alors que le village comptait une population de 406.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans

Strasbourg. — Sa Grandeur Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, a ordonné une grève d'écoliers dans toute l'Alsace, pour protester contre l'introduction par le gouvernement français de l'école laïque, au sens entendu par ce dernier en Alsace. Cette grève durera trois jours, et si besoin en est, recommencera pour durer aussi longtemps qu'il faudra.

Toronto. — Sir Wm. Mulock, juge en chef d'Ontario, et chancelier de l'université de Toronto, a annoncé au York Club samedi soir que la fondation d'une bourse pour faciliter les recherches de nature de celles qui aboutirent à la découverte de l'insuline, était un projet cher au bureau des gouverneurs de l'université. L'hon. Ferguson, premier ministre et M. Foster, maire de Toronto, ont promis chacun, au nom de la province et de la ville, de contribuer à la fondation de cette bourse.

Il y a cinquante ans

Halifax. — C'est demain qu'aura lieu le départ du "Monterey" portant le régiment des Strathcona Horses, et les 100 nouvelles recrues allant remplacer les morts et les blessés du premier contingent en Afrique du Sud.

Québec. — Son Honneur le maire Préfontaine de Montréal, M. L.-O. David, greffier de la cité, M. Ethier, avocat de la ville et une députation nombreuse d'échevins sont arrivés au Château hier. Ils venaient surveiller le bill de Montréal, soumis à la Législature.

Poivre et sel

Au diable la dépense!

La vache enragée a trop duré.

Staline a obtenu cent pour cent.

Le Prince a été reçu royalement.

L'étranger hésite à vider les lieux.

Le prote demande un autre feuilleton.

Le cortège de la mi-carême sera maigre.

La sécurité vaut mieux que la royauté.

"La mer y passerait sans laver la souillure" . . .

Epilogue abrégé du roman de l'Oncle Sam: Ça ne pouvait durer toujours.

N'oubliez pas de commander à votre épicier l'une chopine de mélasse et une livre de farine.

Entre Canadiens de bonne volonté

Le Fédéral et l'éducation

par Eugène L'HEUREUX

M. le Dr Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, vient de participer au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. — Nous commenterons deux points de son discours.

Après avoir rappelé que la lutte contre l'alcoolisme est une affaire d'éducation dans la famille, à l'école et au degré postscolaire, M. le Député de Beauce a demandé au ministre fédéral de la Santé de lancer et de soutenir une grande campagne d'éducation en faveur de la tempérance et d'user de son influence à cette fin auprès de nos universités.

De toutes mes forces, j'applaudis cette sage et opportune suggestion du Dr Poulin.

Mais pourquoi faut-il que, dans une autre partie de son discours, M. Poulin — un homme intelligent et de bon sens, je me plais à le reconnaître — se soit contredit de façon flagrante, en niant au gouvernement fédéral le droit de s'intéresser aux questions d'éducation populaire et de culture en général?

Nier au gouvernement central le droit de contribuer à faire l'éducation populaire et lui demander, dans le même discours, de faire de l'éducation antialcoolique, voilà une contradiction tout à fait indigne d'un homme de la valeur du Dr Poulin.

Pourtant, je ne blague pas. Voici sa déclaration: Le R. P. Lévesque, de Québec, qui est membre de cette commission (Massey), aurait déclaré à peu près ceci: "L'éducation formellement scolaire et la culture sont deux choses différentes, lorsqu'on parle d'éducation en général. La première relève directement des Provinces; la seconde peut être l'objet des attentions du Pouvoir fédéral. Personne n'est plus désireux que nous de laisser aux Provinces l'éducation formellement scolaire. Reste l'éducation populaire ou la culture en général. Il s'agit là de la pensée humaine. Sur ce plan, il y a intervention légitime du Gouvernement fédéral". — M. Poulin dit qu'il n'accepte pas cette déclaration.

J'ignore si ce texte du Père Lévesque est rigoureusement fidèle dans sa forme. Mais ce qui ne fait aucun doute, c'est que sa substance est l'expression parfaite du bon sens et de la vérité constitutionnelle. Il est bien surprenant qu'un citoyen aussi sérieux que M. le Dr Poulin ne comprenne pas une question aussi élémentaire.

Ou plutôt, non, ce n'est pas surprenant. Un certain nombre de nos concitoyens, même parmi les plus intelligents, les plus instruits et les mieux disposés par ailleurs, ne comprennent plus absolument rien, depuis quelques années, aux relations qui doivent unir, dans un pays confédératif comme le nôtre, le Gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, puis le Gouvernement fédéral et les citoyens.

Une partie de l'élite canadienne-française ne comprend plus rien à cette question primordiale et relativement facile, parce qu'une école —l'Ecole ultranationaliste—et une coterie — la Coterie électoraliste — ont remué ciel et terre, en ces dernières années, pour faire de nous un peuple avant tout sentimentaliste, séparatiste et antifédéral.

La Coterie électoraliste fournissant le nerf de la guerre et l'Ecole ultranationaliste présentant une doctrine captivante pour un peuple patriote et amateur de belles phrases, il ne faut pas s'étonner de ce que la campagne antifédérale ait eu momentanément du succès et que des hommes tels que le Dr Poulin comprennent aussi peu, aujourd'hui, une question parfaitement comprise partout ailleurs que chez nous. — Une fois enrégimentés dans une entreprise de déraisonnement dynamique, les hommes intelligents vont toujours plus loin que les autres.

Nos antifédéraux seraient bien embarrassés de citer le nom d'un seul pays où le gouvernement national n'a pas le droit de s'intéresser à l'éducation **populaire.**

A force d'exagérer chaque jour plus audacieusement que la veille, nos séparatistes en sont venus à des conclusions aussi stupides que celle-là. Personne ne pensait qu'ils iraient aussi loin, mais la logique de leur erreur devait aboutir à cet abîme.

Au risque de scandaliser certains esprits saturés de préjugés antifédéraux, je ne crains pas d'affirmer que l'Etat fédéral est supérieur à l'Etat provincial et plus complet que ce dernier. Bien que mes préférences aillent à l'Etat provincial, parce qu'il est en quelque sorte plus près de moi et que je le connais mieux, cela ne change rien à la nature des choses. Le pire dérèglement de l'esprit, ne consiste-il pas, selon un grand penseur à voir les choses non telles qu'elles sont, mais telles qu'on voudrait qu'elles soient?

Il est absurde de prétendre que le Gouvernement fédéral doive se désintéresser de l'éducation populaire et de la culture. Nulle part ailleurs qu'ici, l'on n'a le culot de soutenir une thèse aussi abracadabrante, parce que tout le monde civilisé reconnaît au Gouvernement national la mission de poursuivre le bien moral et intellectuel de la nation, selon la formule consignée implicitement ou explicitement dans la constitution.

(Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale : 2 de Callières, Québec.)

Marx et marxistes

Les communistes de Ceylan ne sont pas très à la page. Ceux de Colombo, la capitale, ont fait une faute grave. Pour l'élection du maire, ils devaient choisir entre un indépendant et un trotskiste. Ils ont voté pour le trotskiste. Quelques heures plus tard, ils étaient exclus du parti. Mais, bons marxistes quand même, ils se sont précipités au confessionnal pour laver leur péché mortel et ont publié leur confession publique le lendemain. Le *Ceylan News*, lui, a fait un rapprochement cocasse. Il a rappelé une scène des Marx Brothers où Groucho tâte le pouls d'une femme évanouie, lève la tête et dit: "Ou cette femme est morte, ou ma montre est arrêtée."

Aujourd'hui et demain

Défaitisme à Washington

par Walter LIPPMANN

Vue du désert de l'Arizona et de quelques autres endroits des Etats-Unis, la situation présente à Washington apparaît sous un jour assez contradictoire.

Chaque jour apporte deux séries de nouvelles qui reviennent, comme le dit un jour Chesterton, avec toute la monotonie des roses sur un papier tenture. Une série, en provenance de la colline parlementaire, nous dit comment un certain sénateur a averti le pays de ne pas faire confiance au Secrétariat d'Etat et à M. Acheson : le sénateur va démontrer qu'ils sont les dupes des communistes. L'autre série, provenant du Secrétariat d'Etat, avertit les gens qu'ils seraient les dupes des communistes s'ils étaient assez stupidement innocents pour croire que "d'une manière ou d'une autre, il y aurait une solution à notre problème si nous étions assez habiles et assez sages pour la trouver.

Il doit y avoir une meilleure façon de diriger un gouvernement, — qui est censé indiquer la voie aux peuples libres du monde —, que d'annoncer chaque jour que le Sénat ne se fie pas au secrétaire d'Etat, que le secrétaire d'Etat craint qu'on ne puisse avoir confiance aux gens. Les sénateurs républicains ont mis M. Acheson dans une position précaire où il semble dévouer la moitié de son temps à nier son amitié pour les communistes et l'autre moitié à chercher des moyens de démontrer jusqu'à quel point il déteste les communistes et s'en méfie . . .

Dans cette atmosphère de défiance totale, il est futile de parler de "diplomatie totale". Il ne peut y avoir rien de total dans les actes d'un gouvernement qui est "une maison divisée contre elle-même".

Et aucune diplomatie n'est possible lorsque le secrétaire d'Etat se croit obligé de se défier de l'instinct des gens au lieu de l'éclairer, de le guider et de le "rationaliser".

"Il est clair", dit-il l'autre jour, "que dans cette lutte nous ne concentrons pas toutes nos ressources à la victoire". Evidemment, nous ne conjuguons pas nos ressources totales, y compris nos ressources d'imagination, d'esprit et de coeur. Pourquoi ? Parce qu'on ne nous a fourni aucun objectif sur lequel nous concentrer. Le peuple et le Congrès ont appuyé toutes les mesures de quelque importance que l'administration a recommandées, la doctrine Truman, le plan Marshall, le pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord, le programme d'assistance militaire, les appropriations militaires annuelles, le bill d'unification des services armés, les Nations-Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, etc.

On ne saurait s'attendre qu'ils concentrent plus de ressources que leurs chefs responsables n'en demandent. Si l'administration croit qu'on a besoin de plus de ressources, alors elle devrait dire ce qui est requis, et pourquoi.

Mais, en fait, nous voyons que M. Acheson n'a rien de neuf à proposer aux Russes, au peuple américain et à nos alliés. Ainsi, la situation diplomatique est "gelée" à Washington alors que la situation réelle se détériore en Europe et en Asie. Pour le moment, le Secrétariat d'Etat est à court d'idées qui suscitent de l'énergie, offrent de l'espoir, et créent de la confiance.

La stérilité et le défaitisme sont compréhensibles étant donné la persécution que mènent les sénateurs républicains. Mais il est aussi vrai que la persécution se continue et se continuera parce que l'administration n'a pas eu, depuis plus d'un an, une seule idée nouvelle, intéressante et constructive à laquelle la nation puisse se rallier.

Néanmoins, les événements de la dernière année ont été d'une extrême importance. En Chine, au Japon, en Asie méridionale, en Allemagne et en Europe centrale, dans la course aux armements, la situation présente est radicalement différente de ce qu'elle semblait être il y a un an. Mais à l'exception de l'annonce de notre intention de fabriquer la bombe à hydrogène, notre doctrine officielle et notre politique sont exactement ce qu'elles étaient.

Nous poursuivons l'exécution du plan Marshall en nous fondant encore sur la présomption que l'Europe occidentale peut être "intégrée" sans une solution en ce qui a trait à l'Allemagne de l'Est, à l'Europe de l'Est et à la zone sterling. Nous nous en tenons encore au pacte de l'Atlantique-Nord et au pacte d'assistance militaire sans reconnaître publiquement la nouvelle insécurité de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Scandinavie après la réalisation soviétique de la bonne atomique.

Nous avons renoncé à Tchang et nous sommes encore profondément impliqués avec lui. Il n'y a pas à s'étonner que le peuple américain et même, de façon plus poignante, les peuples étrangers croient que quelqu'un devrait chercher à résoudre quelques-uns de leurs problèmes. Ils n'aiment pas qu'on leur dise que ce serait folie que de s'y essayer.

Et, de fait, ils s'y essaieront. Si Washington n'agit pas, alors Paris, Londres, Bonn, Delhi, Tokio et d'autres tenteront de faire quelque chose. Car ce qui arrive comme conséquence de notre immobilité à Washington, c'est que le pouvoir de direction que nous possédions par la force de nos idées et de notre puissance se désintègre rapidement. Nous perdons contact avec les peuples du monde — avec leurs craintes, leurs espoirs, leurs besoins, leurs buts et leur volonté de survivre — et nous ne parlons qu'à nous-mêmes dans une sorte d'état d'âme artificiel fait de défaitisme et d'impuissance qui nous porte à nous méfier les uns des autres à douter de nos meilleurs instincts et de notre propre capacité de penser et de croire.

(Copyright, N.-Y. Tribune, Inc., 1950)

A travers la presse

Surplus embarrassants

Les problèmes de toutes sortes, internationaux et domestiques, affluent à Washington et exigent des solutions urgentes. Sur le front domestique, l'un des plus aigus est celui des excédents de vivres accumulés par le gouvernement américain en vue de garder les prix des produits agricoles à un haut niveau. Selon le dernier rapport annuel du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, le gouvernement détiendrait en ce moment en entrepôt des produits agricoles pour une valeur de plus de $4,000,000,000. Traitant de cette question en éditorial, l'OTTAWA EVENING CITIZEN du 10 mars se demande:

"Que va faire le gouvernement américain avec tous ces vivres? Parmi ces produits, il en est qui sont d'un intérêt particulier pour le Canada, par exemple les 475,000,000 de boisseaux de blé achetés par le gouvernement américain au coût de plus de $1,000,000,000. La façon dont on disposera de ces stocks affectera sûrement tout le commerce mondial du blé . . ."

D'après le journal de la capitale, le secrétaire du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis aurait dit que

"le système de soutien des prix agricoles est d'application extrêmement difficile parce qu'il ne lui laisse qu'un certain nombre d'alternatives "cruelles" pour ce qui est de l'utilisation des surplus. Son ministère peut d'abord les modifier en leur donnant une forme "stockable", comme par exemple dans le cas des oeufs et du lait déshydraté. Il peut les transformer en produits non-comestibles. Il peut les exporter à prix réduits. Il peut enfin les détruire. Dans l'une quelconque de ces alternatives, les perspectives de coordonner l'abondance de l'économie agricole américaine avec les besoins mondiaux sont assez minces. Il serait désastreux, surtout pour un pays exportateur tel que le Canada, que les Etats-Unis entreprennent d'inonder les marchés mondiaux de leurs excédents de vivres. Il serait aussi désastreux du point de vue de l'opinion mondiale si les Etats-Unis se lançaient dans un programme général de destruction de vivres".

Il reste le plan de distribution équitable des vivres aux pays qui en ont le plus besoin, programme préconisé par la FAO et que le Congrès a rejeté. Un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, dit l'Evening Citizen, il faudra reconsidérer ce plan et aviser aux moyens de le mettre à exécution.

Absence d'exercice

Les autobus, les tramways bondés ne favorisent guère le bon état physique, même si plusieurs employés de fabrique et de bureau y trouvent à peu près leur seul exercice quotidien. Par ailleurs, marcher une courte distance tous les jours représente un bon moyen d'aider à conserver sa taille. Essayez pendant un mois de marcher un peu avant d'arriver au lieu de votre travail; vous irez, mangerez et dormirez mieux peut-être.

Non seulement "le Soleil" vous renseigne sur les événements, il vous aide à les apprécier.

Gazette rimée

Trumanie

De tous les pays de la terre
c'est bien le plus favorisé,
et son capital monétaire
est loin d'être encore épuisé.

Le Canada est dans la sphère
de son rayonnement d'argent,
ce qui ferait bien son affaire
s'il était plus intelligent.

Mais de son voisin débonnaire
au lieu d'être le concurrent
en imitation mercenaire
il cède tout au prix courant.

A la Trumanie il veut plaire
pour obtenir son amitié
et à ce jeu qui s'accélère
il se ruine plus qu'à moitié.

A moins d'un retour salutaire
aux habitudes des aïeux,
le toit d'un peuple tributaire
sera le nôtre sous les cieux.

Le rimailleur

Le coin du lecteur

Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aide, à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres.

M. le directeur,

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de votre journal pour rendre ici témoignage à une institutrice de grande valeur que la mort vient de ravir à l'affection de toutes ses anciennes élèves et des familles, qui l'ayant bien connue, lui portaient une grande amitié et une admiration sans limite.

La mort vient, en effet, d'atteindre chez les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, la révérende Mère Sainte-Albine, née Angélique-Corinne Blain, décédée à l'âge de 92 ans.

Je voudrais rappeler ici la mémoire de cette femme remarquable par la sainteté de sa vie, par sa haute compétence comme institutrice et administratrice, et qui fut, pendant trente années, professeur au couvent de Bellevue où elle a formé des élèves qui sont aujourd'hui mères et grand'mères d'élèves qui fréquentent cette institution.

Son affabilité, sa courtoisie et sa dignité ont laissé un souvenir très vif chez toutes ses anciennes élèves. Professeur puis supérieure au couvent de Québec, elle laissa chez toutes les anciennes le souvenir d'une grande dame, d'une femme d'élite.

Elle avait été aussi supérieure à l'Académie Bourget, Rosemont, et à l'Académie Saint-Urbain.

Elle était alliée aux familles Jean Blain, H.-A. Lemieux et F.-J. Bisaillon, de Montréal. Elle était la cousine et la marraine de Me Auguste Lemieux, c.r., d'Ottawa.

Les anciennes élèves qui ont conservé un profond attachement à cette admirable institutrice se joindront sans aucun doute à moi pour déposer sur sa tombe en même temps que l'expression de leur sympathie le témoignage de leur vive affection.

Une ancienne de la Congrégation Notre-Dame

Le "Temps Nouveaux"

Paris, 15, (PA) Le ministre de l'Intérieur a interdi, hier soir, la vente de l'hebdomadaire russe "Temps Nouveaux", dans toute la France et ses possessions. On n'a pas expliqué ce geste officiel. Le magazine "Temps nouveaux" est édité en plusieurs langues et distribué dans le monde entier.

PLESSISVILLE

Naissances

Joseph-Aimé-Normand, enfant de M. et Mme Jacques Rhéault, née Laurette Rhéault. Parrain, Aimé Paré; marraine, Marie-Anne Rousseau.

— Marie-Jeannette-Denise, enfant de M. et Mme Armand Bolduc, née Isola Richard. Parrain, Joseph Bolduc; marraine, Jeannette Lavigne.

— Marie-Jeanne-Gisèle, enfant de M. et Mme Rodolphe Gendron, née Marguerite Gingras. Parrain, Joseph Chrétien; marraine, Marie-Jeanne Gingras.

— Marie-Yvonne-Colette, enfant de M. et Mme Edmond Manningham, née Antonio Boutin. Parrain, Joseph Manningham; marraine, Anna Plante.

— Joseph-Lionel-Yvan, enfant de M. et Mme Simon Larochelle, née Yolande Desroches. Parrain, J.-Emile Larochelle; marraine, Clara Piuze.

— Joseph - Jean-Charles - Jacques, enfant de M. et Mme Rosaire Côté, née Colette Jean. Parrain, Chs.-Eugène Blouin; marraine, Bernadette Jean.

— Joseph-Pierre-Richard, enfant de M. et Mme Raymond Mercier, née Madeleine Authier. Parrain, Pierre Lecomte; marraine, Yvette Authier.

— Joseph-Lionel-Yvan, enfant de M. et Mme Lucien Gagnon, née Aurélie Marcotte. Parrain, Lionel Gagnon; marraine, Diana Gagnon.

Soirée

La société St-Jean-Baptiste organise pour le 16 mars une soirée canadienne, à l'occasion de la campagne de recrutement qui débutera le 20 mars prochain.

Le programme comporte des chants canadiens par la chorale de St-Calixte, des tableaux avec chants mimés et une pièce intitulé: "La dernière leçon de français".

La direction compte sur une nombreuse assistance.

G. Pelletier chez les libéraux

Me Georges Pelletier prononçait hier soir une conférence devant les membres du club libéral de Québec-Est, à l'occasion d'une assemblée générale du club. Me Pelletier a dit à ses auditeurs que la fierté qu'ils ressentent pour avoir eu des représentants comme Laurier, Lapointe et St-Laurent devait s'extérioriser par un élan encore plus vigoureux vers la recherche de la saine politique libérale que tous espèrent voir appliquée un jour dans la province de Québec.

Il arrive, dit Me Pelletier que le soldat doive reculer et chercher une retraite sûre où il pourra fourbir de nouvelles armes qui le conduiront vers la victoire finale. Ainsi font les libéraux de Québec qui ont du moins la consolation de voir que tout leur travail patient n'a pas été vain car le régime Duplessis s'est empressé de mettre en pratique tous les principes de l'idéologie libérale qui pouvaient lui être avantageux. Si aujourd'hui par exemple, poursuit-il, l'électrification rurale a été rendue possible c'est grâce à M. Godbout et à M. Hamel.

Mais malheureusement, M. Duplessis n'a pas voulu mettre en pratique les grands principes libéraux sur les problèmes ouvriers et a essayé de les saboter en voulant faire passer les bills 19 et 20. Mais instruits par la saine politique libérale, les chefs ouvriers se sont refusés à cette stratégie du gouvernement. Duplessis a fait sauter sans remords nos lois sociales qui garantissaient l'éducation de l'enfant et la gratuité des livres et songe à les remplacer par de nouvelles taxes. Mais nous prenons confiance conclut-il, car le peuple compréhensif nous permettra d'ici quelques années de mettre nos lois en application.

Le conférencier fut présenté par l'hon. Wilfrid Hamel et remercié par M. J. L. A. Godbout, président du club.

La margarine à l'Ile du Prince-Edouard

Charlottetown, 15, (PC) Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Cleveland Baker, a déclaré, hier soir, qu'un bill sera présenté au cours de la présente session de la législature pour faire disparaître le ban sur la fabrication et la vente de la margarine dans l'Ile du Prince-Edouard. La loi autorisera la vente de la margarine mais imposera des restrictions sur les couleurs pour prévenir les imitations du beurre.

La république d'Israël est bornée au nord par le Liban et la Syrie et à l'ouest par la mer Méditerranée; l'Egypte constitue sa frontière au sud et le Jourdain à l'est.

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
INDUSTRIAL LOAN
A Finance Corp.
PERSONAL LOANS

PRÉPAREZ-VOUS POUR PÂQUES ET LE PRINTEMPS - CHEZ POLLACK

• COMMANDEZ PAR LA POSTE SI VOUS LE DESNREZ — LIVRAISON FAITE PORT PAYE

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9.30 hres

Confection pour hommes – 2e étage

COMPLETS 2 PANTALONS 59.50

AU DELÀ DE 500 COMPLETS WORSTED "YARN DYED"
ÉCONOMIES DE $10.50 à $16.00 SUR CHACUN !

UNE VENTE RENDUE POSSIBLE SEULEMENT QU'AVEC LA COOPERATION DES MANUFACTURIERS !

VENEZ A BONNE HEURE POUR UN MEILLEUR CHOIX !

. . . chaque complet avec deux pantalons ! A tous les jours, vous paierez ailleurs $70.00 et $75.50 pour les mêmes genres de complets ... vous reconnaîtrez immédiatement la haute qualité de ce WORSTED ANGLAIS DURABLE (YARN DYED).

CETTE VENTE EST POUR VOUS, MESSIEURS, QUI CONNAISSEZ ET NE PORTEZ QUE DES COMPLETS DE LA PLUS HAUTE QUALITE !

Vous voudrez probablement plusieurs de ces complets deux pantalons, en vente à un prix pratiquement moindre qu'un complet à un seul pantalon, qualité pour qualité !

La coupe, la façon, la confection – le tout est de haute classe. Les styles feront très bien pour toutes les statures et les tailles (36 à 44). Que vous soyez réguliers, grands, courts, semi-corpulents ou corpulents – vous êtes sûrs de trouver des complets à votre goût. Les patrons et couleurs les plus en vogue pour le printemps et l'été. Ces complets étaient déjà des aubaines aux prix réguliers – achetez-les maintenant à ce bas prix de vente.

• ALTERATIONS FAITES IMMEDIATEMENT ET GRATUITEMENT PAR DES TAILLEURS EXPERTS.

EN VENTE À PARTIR DE 9 HRS A.M. JEUDI 16 MARS

AFIN DE VOUS ACCOMMODER !
Chez Pollack, vous avez le privilège d'ouvrir un compte courant ou budgétaire sans majoration du prix de vente.
Vous pouvez aussi faire mettre de côté les marchandises choisies, moyennant un léger dépôt.

• Pas de commandes téléphoniques, s. v. p.

— 95 ST-JOSEPH — MAURICE POLLACK LIMITÉE — 178 BLVD CHAREST —

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le gouverneur-général et la vicomtesse Alexander de Tunis ont reçu à dîner vendredi soir, à Rideau-Hall, en l'honneur de leur hôte, Son Altesse Royale, le prince Bernhardt des Pays-Bas.

Pour célébrer l'anniversaire de naissance de Sa Majesté le Roi Frédérik IX, le ministre du Danemark, Son Excellence M. G. B. Holler et madame Holler ont offert une réception, samedi, en la salle Québec du Château Laurier, pour les membres du corps diplomatique et autres personnalités.

RECEPTIONS

Au Conservatoire de Musique de la Province de Québec, avait lieu dimanche soir une réception à l'issue du concert que donnaient, à l'Institut canadien, Marcel Granjany, Hervé Baillargeon et Guy Bourassa. Madame Alice-J. Duchesnay recevait les invités parmi lesquels on remarquait: l'honorable et madame Antonio Talbot, le consul général de France et madame Marcel Duranthon, M. le recorder et madame Emile Morin, le brigadier Jean-V. Allard, le colonel et madame Frémont Trudeau, le lieutenant-colonel J.-A. Tremblay, les professeurs du Conservatoire, madame Paul-Henri Guimont, Me Pierre Letarte et madame Letarte, le professeur et madame Emile La Rochelle, M. et madame Albert Bouchard, et d'autres personnalités.

A l'occasion de la publication du livre: "Les élus que vous êtes", de Clément Lockquell, M. et madame Jean Marchand ainsi que M. et madame André Giroux recevaient à dîner, hier soir, au Cercle Universitaire.

M. et madame André Jolicoeur, ainsi que le docteur Amyot Jolicoeur recevront à un cocktail, samedi, en l'honneur de madame Pauline Côté et de mademoiselle Monique Jolicoeur, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

M. Gilbert Lemieux ainsi que mademoiselle Léopoldine Lemieux ont reçu dimanche à un dîner, en l'honneur de M. et de madame Gédéon Lemieux, de St-David, avant leur départ pour l'Europe.

Mesdames Charles Talbot et Gérard Gagnon, ainsi que mademoiselle Yvette Darveau recevaient à un shower de verres dimanche le 12 mars, en l'honneur de mademoiselle Rachel Gagnon, à l'occasion de son prochain mariage.

Un groupe d'amis recevaient récemment à un shower d'objets divers, à la résidence de mademoiselle Hazel Palmer, en l'honneur de mademoiselle G. Miller, dont le mariage sera célébré prochainement.

M. et madame Jos. Bégin et mademoiselle Angelina Lemieux recevaient à un dîner ces jours derniers, en l'honneur de M. et de madame Gédéon Lemieux, de St-David, à l'occasion de leur départ pour l'Europe.

M. et madame Willie Lemieux, de Saint-David de Lévis, ont reçu à leur résidence récemment, en l'honneur de M. et madame Gédéon Lemieux avant leur départ pour l'Europe.

Madame J. Saint-Mars Gauvreau, de Montréal, recevra demain, de quatre à sept.

L'élite de la société québecoise se pressait hier dans les salons du consulat de la rue de la Tour, où M. Marcel Duranthon, consul général de France, et madame Duranthon recevaient, à l'occasion de la session du Parlement provincial. L'assistance élégante et nombreuse eut le plaisir de rencontrer leur gendre et leur fille, M. et madame Jacques Sandry, récemment arrivés de France, qui font un séjour dans notre ville.

FIANÇAILLES

L'honorable Albert Sévigny, C.P., juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec, et madame Sévigny font part des fiançailles de leur fille Madeleine, au docteur Alphonse Giguère, fils de M. Irénée Giguère et de madame Giguère, décédée, de Ste-Marie de Beauce. Le mariage aura lieu le mardi, 11 avril.

M. et madame Gaudiose Thériault font part des fiançailles de leur fille Alice, avec M. Raymond Casgrain, M.S.C., fils de l'honorable Léon Casgrain, juge de la Cour Supérieure et de Madame Casgrain, de Rivière-du-Loup.

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $2.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

NAISSANCE

M. et madame François des Rivières (Lucile Hamel) annoncent la naissance de leur fille Anne, née à Ottawa, le 7 mars 1950.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

—Un projet de pension

(Suite de la page 3)

à sa pension décède avant d'avoir bénéficié de la dite pension pendant dix ans, sa veuve aura le droit de réclamer la moitié de sa pension pendant la balance de temps nécessaire pour former les dix années, et si elle décède avant cette période, les enfants mineurs auront le droit de réclamer la moitié de la pension jusqu'à l'expiration des dix années.

"Une partie de cette pension sera payée à l'employé pensionnaire ou à ses ayants droit par la Compagnie administrant le Fonds de Pension des Employés Permanents de la Cité suivant le crédit accumulé de l'employé à son âge de retraite ou à son décès, et l'autre partie sera payée par la Cité. Cette dernière partie ou différence de pension sera payée à même les fonds généraux de la Cité, et les prévisions budgétaires annuelles devront comporter un montant suffisant pour payer cette différence.

"Si un employé, dont le cas est prévu par le présent règlement, fait le choix d'une option concernant sa pension telle que mentionnée dans le contrat du Fonds de Pension, la différence à laquelle il aura droit sera celle qui aurait été établie s'il avait choisi la pension ordinaire.

"La dite pension sera incessible et insaisissable".

—Les institutions

(Suite de la page 3)

entendre par "hôpital" et l'article 2 dit que: "la présente loi s'applique à tout hôpital qui a pour objet l'hygiène mentale ou le traitement des psychopathies et que le gouvernement désigne comme institution pour les maladies mentales".

M. Duplessis:— Cet article ne s'applique qu'aux hôpitaux qui ont conclu une entente avec le gouvernement. Le but de la loi est tout simplement de s'occuper des hôpitaux où l'on traite exclusivement des maladies mentales.

M. Paquette:— La loi n'embrassera pas les hôpitaux autres que ceux dont nous nous occupons, actuellement. Nous voulons aussi par la présente loi faire disparaître le mot "fou" qui marque les malades comme un stigmate et assurer une meilleure ségrégation.

A l'article 5, M. Ross intervint de nouveau pour demander au gouvernement si le surintendant avait autorité sur tout l'hôpital. M. Duplessis apporta une correction à l'article qui se lira: "Le surintendant dirige l'hôpital au point de vue médical, en préside le bureau médical et décide de la classification des malades et de leur libération définitive".

"Il est clair, dit M. Duplessis, que le médecin ne doit s'occuper que de la médecine et que l'administration générale est une autre affaire. Ce que nous cherchons surtout, c'est confier nos malades à des personnes compétentes dans tous les domaines. Nous sommes encore un pays et une province jeune et les personnes formées au traitement de toutes les maladies n'ont pas derrière elles la tradition des vieux pays".

SOCIALISATION

M. Ross avait dit précédemment que cette loi en était une de socialisation de la médecine et qu'elle allait plus loin que la loi anglaise qui, elle, laissait la liberté du choix du médecin. Revenant sur ce principe, le chef de l'opposition, M. Marler dit qu'il regrettait qu'on ne laisse pas le choix du médecin aux malades.

M. Duplessis dit que même les malades privés hébergés dans un hôpital sous contrôle gouvernemental paieront moins cher que ceux qui iront dans un hôpital privé. Seulement, le gouvernement ne peut dépenser l'argent du peuple pour héberger ceux qui peuvent payer.

"Je ne critique pas la générosité du gouvernement, dit M. Marler; il est évident que le gouvernement ne peut et ne doit pas payer pour ceux qui sont assez riches pour le faire; mais ces derniers devraient pouvoir choisir leur médecin".

M. Paquette répondit à M. Marler que dans certains hôpitaux, il y avait jusqu'à 1,600 malades qui paient: "Ils ont souvent des médecins qui ne sont pas des spécialistes en psychiatrie alors que nous n'employons que des compétences en la matière, de dire le Dr Paquette. Le choix de nos médecins n'est inspiré que par des soucis scientifiques. Nous avons engagé le Dr Legrand, bien que nous sachions qu'il avait aucune sympathie pour l'union nationale; mais l'important c'était qu'il fut qualifié. Et je tiens à rendre ici hommage à la mémoire de ce grand médecin disparu si tragiquement. Nous voulons que nos médecins offrent les meilleures garanties au point de vue traitement, car nous ne voulons pas compromettre notre oeuvre. Le médecin privé qui n'a pas de connaissances en psychiatrie ou en maladies mentales pourra-t-il toujours dire ce qu'il faut à son patient, dans le cas par exemple de l'application de l'électro-choc. Il ne sera pas souvent le meilleur juge en la matière. Dans le cas de l'hôpital de la Longue-Pointe à Montréal, pensez-vous qu'il serait pratique de laisser les quinze ou seize cents malades choisir quinze ou seize cents médecins différents, alors que nous avons à la portée de la main une équipe compétente et expérimentée et prête à rendre tous les services. Nous avons surtout à coeur l'intérêt de nos patients et nous voulons en guérir le plus grand nombre possible.

Le chef de l'opposition se dit non convaincu par les remarques du gouvernement, puis le député libéral d'Outremont, M. Henri Groulx, présenta un amendement aux résolutions pour que toutes dépenses encourues pour l'application du bill 39 soient payées à même les deniers du budget. M. Duplessis s'éleva contre l'amendement qu'il qualifia de fondamentalement irrégulier, et de provocation contre les décisions des orateurs, vu qu'il s'agit d'un bill de finance. L'honorable Alexandre Taché, orateur de la Chambre, rejeta l'amendement. M. Marler en appela à la Chambre, et le vote donna 75 voix pour le maintien de la décision de M. Taché et 7 contre.

Lors de la discussion sur la 2e lecture du bill, M. Marler a déclaré que l'opposition est en faveur du bill lui-même qui est de faire une ségrégation des divers malades mentaux et de leur donner des institutions appropriées.

Le ministre de la Santé a déclaré que l'on a déjà en vue l'achat d'une maison dans les Cantons de l'Est. M. Duplessis a déclaré qu'on doit aussi acheter à Roberval, pour $1,600,000 un collège qui sera transformé pour recevoir des vieux et vieilles.

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

tionne depuis longtemps et leur permet d'apprendre à connaître les rouages administratifs.

Le club se réunit à intervalles réguliers et un haut fonctionnaire quelconque, à chaque réunion, donne une causerie sur son service administratif, puis répond aux questions.

Or, le 7 mars dernier, le directeur gérant de la Canadian Commercial Corporation, M. Low, était l'hôte du club et prononça une causerie sur la façon dont la C. C. C. s'acquitte de sa tâche.

LECTURE D'UNE LETTRE

M. McIlraith donna lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir de M. Low et dans laquelle celui-ci donne l'assurance qu'il exposa la politique de la Canadian Commercial Corporation sans qu'un seul de ses auditeurs manifeste le moindre mécontentement.

Cette politique, a-t-il dit, consiste à faire tous les achats sans autres considérations que celles d'obtenir les marchandises voulues au moment requis et aux plus bas prix possibles, par voie de soumissions quand il y a moyen de demander des soumissions.

CLIQUETIS DE SABRES

Apparemment, le scandale du patronage n'était pas un scandale et l'Opposition est revenue bredouille d'une grande expédition de chasse.

On a entendu des cliquetis de sabres tout le reste de la journée, sauf pendant l'heure des bills privés. Le major général G. R. Pearkes, conservateur de Nanaimo, provoqua un débat sur la Défense à l'occasion d'une motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides pour examiner les crédits du ministère de la Défense.

Une motion semblable permet traditionnellement aux députés de discuter n'importe lequel sujet. Le général Pearkes en profita pour réclamer, sous forme d'un amendement à cette motion, la formation d'un comité d'enquête sur la Défense.

LES COLONELS EN GUERRE

Le général ayant parlé, les colonels et autres gradés de l'opposition partirent en guerre. Prononcèrent successivement des discours le lt-colonel D.-S. Harkness, conservateur de Calgary-Est; le lieutenant P.-E. Wright, socialiste de Melfort; le colonel A.-J. Brooks, conservateur de Royal; le major E.-D. Fulton, conservateur de Kamloops; le colonel Rodney Adamson, conservateur de York-Ouest, le lieutenant Roy Thomas, créditiste de Wetaskiwin; le lieutenant-colonel Arthur Ross, conservateur de Souris.

A son tour, le colonel George Drew, chef de l'opposition, qui parla près d'une heure immédiatement avant le vote qui fut pris quelques minutes après 11 heures.

UNE PERTE DE TEMPS!

L'amendement du général Pearkes fut rejeté et la motion fut adoptée. Grâce à l'adoption de cette motion, la Chambre pourra commencer vendredi le grand débat annuel sur la défense . . . le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, fera une longue déclaration sur l'usage qu'il fera des $420 millions à voter pour la défense cette année, puis tous les colonels entendus hier parleront de nouveau.

Les conservateurs auront donc discuter cinq heures sur la défense avant l'adoption d'une motion devant avoir pour effet d'ouvrir un débat sur la défense. La Chambre avait devant elle quatre débats commencés et non terminés; elle en a maintenant quatre.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se poursuit aujourd'hui et on croit qu'il pourrait se terminer demain, exactement un mois après l'ouverture de la session.

Marshall ne veut pas écrire ses mémoires

Washington, 15. (PA). Le général George-C. Marshall, chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis pendant la dernière guerre, a déclaré qu'il a décidé, depuis longtemps, de ne pas écrire ses mémoires. Le général a dit, au cours d'une entrevue, qu'il a pris cette décision à cause de la difficulté de réussir, en ce faisant, un livre qui soit à la fois véridique et agréable.

POUR VOUS MESDAMES

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES!
NOUVELLES ARRIVEES!
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON!
NOUVELLES MAMANS!

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les hôtesses sont:
MME L.-P. GRAVEL
138 Lockwell Tél.: 3-0247
GENEVIEVE MOREL
183 Fraser Tél.: 8-8288

TOURISTAIDE INC.

offre aux
PAROISSIENS DE ST-FRS D'ASSISE ET DE ST-ALBERT LE GRAND
VOTRE PELERINAGE à ROME
VOYAGE COMPLET $645.00
sous le distingué patronage de MM. les Curés Guillaume Mireville Deschênes et Gérard Marchand.
Depart le 3 avril
Retour le 19 avril
VOYAYGE COMPLET $645.00
Réalisation: CLAUDE MICHEL, TOURISTAIDE INC., Téléphone: 5-8118. Pour informations: aux Presbytères St-Frs d'Assise et St-Albert le Grand, ou par téléphone à 1-8181-2-7343.

Saviez-Vous
Qu'il faut que l'eau bouille à gros bouillons pour extraire toute la saveur du thé.
LE THÉ Chaque Après-midi Vous ranime

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $2.00 l'insertion.
Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

GRANDE VENTE DE FEU
FINISSANT SAMEDI SOIR!

Nous vous invitons, Mesdames et Mesdemoiselles à venir profiter de notre grande vente qui se terminera samedi soir. Une visite à notre magasin vous convaincra de ces réelles valeurs offertes à des prix dérisoires.
ROBES $2.00 - $3.00 - $5.00
unies et imprimées, pour dames. Tailles: 12 à 44. Spécial
MANTEAUX ½ PRIX
de printemps pour dames, longs et trois-quarts. Nouveaux modèles et couleurs. Réduits à
TRENCH-COATS ½ PRIX
pour dames. Nouveaux modèles et couleurs. Réduits à
WINDSOR ENR.
SPECIALISTE POUR DAMES
251½ St-Joseph Tél.: 4-6046

Nouveaux BAS PRIX aux Pharmacies SOUCY
85, avenue Cartier Tél.: 2-1235 | 90, de la Couronne Tél.: 5-8307 | Château Frontenac Tél.: 5-6565

MOELLE DE BOEUF — Rég. 1.25 pour 1.10
PROPADRINE, gouttes — Rég. .85 pour .69
LITHINES Grocs — Rég. .49 pour .39
ST-37 — Rég. .75 pour .65
SUPP. GLYCERINE, adultes et enfants. Rég. .40 pour .35
ANTALGINE — Rég. .35 pour .25
SACHARRIN, ½ gr. — Rég. .35 pour .30
CLINITEST, tablettes — Rég. 1.00 pour .85
SIROP Soeurs de la Providence — Rég. .35 pour .29
EAU FLORIDE — Petite, rég. .59 pour .49; Large rég. 1.45 pr 1.29
FORMALID, désinfectant, 16 onces — Rég. .50 pour .40
LUSALDOL — 16 onc., rég. 1.89 pour 1.80; 3 onc., rég. .75 pour .70
ROBOLEINE — Rég. 1.50 pour 1.50
EUSTENYL — Rég. 2.29 pour 2.00
BEVITA MAROIS — Rég. 1.95 pour 1.75
PULMOSAN MAROIS — Rég. 1.25 pour 1.10
LOTION JERGENS — Petite — Rég. .29 pour .25; Rég. .53 pour .49
LOTION JERGENS — gros format, Rég. .98 pour .89
HUILE CAMPHREE — 2 onces, rég. .25 pr .20; 4 onces, rég. .50 pour .40; 8 onces, rég. 1.00 pour .75
PLASTERS — ½ pouce, 5 verges — Rég. .30 pour .25
1 pouce — 5 verges — Rég. .30 pour .25
½ pouce — 2½ verges — Rég. .30 pour .20
2 pouces — 5 verges — Rég. .45 pour .40
3 pouces — 5 verges — Rég. 1.00 pour .75

SAVONS PALMOLIVE — Petit format — Rég. 3 pr .33, 3 pour .25; Rég. 2 pr .30, 2 pour .25
SAVONS LUX — Rég. 3 pour .30 — 3 pour .25
CREME A BARBE PALMOLIVE — Gros format — Rég. .54 pour .49
GRAINES DE LIN — Rég. .45 pour .29
SEDLITZ — Rég. .35 pour .29
ALKA SELTZER — Rég. .59 pour .57
SAVON REZINOL — Rég. .35 pour .29
PLASTERS pour reins — Rég. .60 pour .50
SEL A MITES — Rég. .27 pour .23
BOULES A MITES — Rég. .27 pour .23
IPANA — Petit format, Rég. .29 pour .25; Gros format, Rég. .49 pour .45; Gros format, Rég. .75 pour .69
TWIN TIPS — Gros format, rég. .60 pour .50; Petit format, rég. .30 pour .25
EAU DE RIGA — Rég. .35 pour .25
LUNETTES AVIATEUR — Rég. 4.50 pour 2.95
BAUME FRIAR — Rég. 3 onc. .65 pour .45; Rég. 1 onc. .35 pour .25
HUILE CAMPHREE — Rég. 2 onc. .30 pour .20; Rég. 4 onc. .60 pour .40

TRÈS SPÉCIAL CRÈME WOODBURY
Gros format, rég. .65 pour .49
Petit format, rég. .37 pour .29

POUR LES MUSCLES ENDOLORIS OU TENDUS

Après le travail ou le jeu
Prélassez-vous dans un BAIN DE MOUTARDE CHAUD
Mélangez 2 ou 3 cuillers à soupe de moutarde Colman dans un peu d'eau froide et versez dans votre bain chaud. Après le bain . . . donnez-vous un bon massage, puis au lit pour un bon sommeil reposant. Vos muscles se détendront!
MOUTARDE a.s.f. Colman's
FCK15E

"Slack's Waterloo!" L'ÉLITE DES CHAMPIGNONS

Essayez cette recette
Champignons aux Petits Pois
½ lb de champignons
1 gros oignon
½ tasse de pois verts cuits
½ tasse de lait
4 cuillerées à table de crème douce
4 cuillerées à table de beurre ou de graisse
Sel et poivre.
Coupez les champignons de la grosseur des petits pois et faites bouillir dans le lait pendant 20 minutes. Coupez l'oignon en petits morceaux et faites frire dans le beurre ou la graisse et incorporez aux autres ingrédients. Laissez mijoter pendant environ 20 minutes. Servez chaud sur des rôties. Pour cinq personnes.
Achetez les champignons blanc ou brun Slack's Ils sont Sains

Eparqnez vos nerfs

. . . buvez du Postum
Le thé et le café vous dérangent-ils? Excitent-ils vos nerfs et vous empêchent-ils de dormir? Si oui, adoptez le Postum! Jamais trop stimulant . . . il importe peu que vous en buviez beaucoup . . . vous serez *entièrement satisfaite* de la saveur merveilleuse du Postum. Postum vous épargne aussi de l'argent — environ un tiers! Commandez-le aujourd'hui.

Un Produit de General Foods
POSTUM
PS10F

"Il n'y a rien de mieux pour le carême"

RED SEAL—Saumon Cohoe surfin—rouge clair. Utilisé dans cent plats savoureux.
SAUMON GOLD SEAL
Sockeye surfin... rouge foncé. Le meilleur des saumons à toutes fins gastronomiques.

PINK SEAL—Saumon rose surfin—ferme et savoureux—qui fera vos délices dans les pains et croquettes de poisson comme dans les ragoûts et gratins. Idéal pour tous les plats chauds de saumon.
801-F

La liberté individuelle assurée dans l'Inde avec la république

M. S. K. Kripalani, Haut Commissaire de l'Inde à Ottawa, a fait une intéressante étude de la situation actuelle dans son pays hier devant le Cercle des Femmes canadiennes, au Château Frontenac. M. Kripalani avait intitulé sa causerie: "L'Inde, aujourd'hui et demain". "Comme une grande fresque dont on détaille beaucoup mieux de loin les traits caractéristiques qui en font la valeur", dit-il, "les problèmes de l'Inde et leurs corollaires nous apparaîtront d'ici considérablement libérés de leurs complexités, parce que vus avec un esprit impartial, neutre pour ainsi dire, et dégagé de toute subjectivité".

Le distingué conférencier fait d'abord une description morale de son pays qu'il considère comme un état démocratique séculaire dont les 340,000,000 habitants ont reçu, avec un lourd héritage spirituel, une mission bien définie qui a pour champ d'action immédiat l'Orient, à cause de sa situation géographique, et pour champ d'action médiat, le reste du monde. Car l'éminent diplomate hindou conçoit la démocratie non pas simplement comme une théorie, un mythe politique que les gouvernements modernes brandissent comme une heureuse trouvaille pouvant faire contrepoids aux idéologies des régimes totalitaires, mais comme un mode de vie le seul susceptible de fournir le terrain d'entente où se rencontreront tous les peuples.

M. Kripalani, qui, en 1914, était représentant commercial de son gouvernement aux Etats-Unis, a parlé de l'élasticité de la structure sociale et de l'économie hindoues et il a reconnu une preuve de cette réconfortante situation lors de la séparation du Pakistan et de l'Inde en 1947 qui a favorisé l'émigration en masses des habitants de l'état musulman séparé dans la nouvelle république indienne et vice versa. Selon le conférencier, cette situation n'a rien changé au cadre ethnique de l'Inde, le pays des diversités: diversités de races, de cultes, de mentalités, de partis.

Le remarquable orateur est convaincu que la nouvelle constitution républicaine est le système idéal sous lequel l'Inde réalisera sa véritable destinée sur les plans national et international et il qualifie de colossales les récentes expériences de son pays sous un régime qui lui a donné la liberté individuelle avec la liberté politique.

M. Kripalani ne prétend pas toutefois que l'Inde républicaine ait réglé tous ses problèmes de politique intérieure et extérieure, — la réhabilitation d'un peuple, sa réorganisation comme nation indépendante est une oeuvre de trop longue haleine pour réussir en un an la mise en marche normale de ses puissants rouages —, mais la nouvelle constitution, inspirée par son fort instinct démocratique, s'est penchée sur sa cause la plus urgente et la plus chère : le droits des individus.

C'est en parlant de ces droits individuels que le grand diplomate s'apitoie sur le sort des masses dont la grande proportion est encore illétrée et lorsqu'il étend ses considérations à l'Inde de demain, le renouveau du système éducationnel constitue l'un des premiers projets dont il souligne l'imminence.

En terminant, le conférencier rappelle qu'en février prochain, le nouveau peuple républicain sera appelé au scrutin et par ce fait, donnera au monde la plus grande manifestation d'une nation démocratique.

M. Kripalani avait été présenté par la présidente du Cercle des Femmes canadiennes, Mlle Hazel Boswell, et à l'issue de son brillant exposé, il a promis, en français, qu'à son prochain séjour dans la vieille capitale, il s'adresserait à son auditoire, dans la langue française.

Le premier rapport de l'existence d'une armée est celui que l'on trouve dans un papyrus décrivant l'ascension d'un Pharaon, vers 1,300 avant le Christ.

L'HOMME DYNAMIQUE

● UN ESTOMAC OU UN INTESTIN PARESSEUX EST SOUVENT LA CAUSE DE CES LOURDEURS, SOMNOLENCES ET MANQUE D'ENTRAIN APRÈS LES REPAS. BUVEZ ASEPTA. QUI RÉGULARISE LES FONCTIONS DIGESTIVES ET INTESTINALES.

Légère, pétillante . . . et si agréable au goût!

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

BOIT

LA LIMONADE ASEPTA

Constipé?

PRENEZ NR CE SOIR DEMAIN TRES BIEN

Sensation d'abattement, de dépression à cause de constipation? NR, laxatif TOUT-VEGETAL vous remettra sur pied du soir au matin. Parfait action plaisante. NR se fait en formad régulier et Junior (1-3 doses). Régulier, nature ou enrobé de bonbon. Junior, seulement enrobé de bonbon. 25c, 80c et $1.00.

LAXATIF TOUT-VEGETAL

NR Natures Remedy NR-TABLETS-NR

Au conseil de St-Simon, Drumm.

Drummondville, (DNC) A sa séance du premier mars, le conseil de St-Simon de Drummondville a décidé d'accepter, à partir de sa séance du 5 avril, des soumissions pour un emprunt de $35,000.00. De ces fonds, $20,000.00 seront consacrés à la construction d'un hôtel de ville et le reste sera affecté à la construction de deux citernes ainsi qu'au gravelage des rues.

Les citernes projetées serviront à accumuler une réserve d'eau en provision des incendies dans une section éloignée de la localité de St-Simon.

A la séance de mercredi étaient présents, outre le maire M. Esdras Dumaine, les conseillers Edgar Lemaire, Fernando Leblanc, J.-Maurice Luneau, Amédée Croteau, Laurent Lamoureux, Alphonse Ferland, ainsi que le secrétaire-trésorier, M. Conrad Fouquette.

Le conseil a, de plus, résolu que le comité des incendies obtienne des cotations pour un nombre supplémentaire d'habits de pompiers.

La discussion d'un projet de résolution préparé par "L'Union des Electeurs" en vue de demander l'abolition de taxes provinciales et fédérales a été remise à la prochaine séance du conseil.

Une demande sera adressée à l'entreprise d'autobus Laramée en vue d'obtenir un service plus adéquat pour St-Philippe (village Marcotte) et St-Simon, aux heures de sortie et d'entrée des employés des manufactures.

Les services des comptables Corriveau et Ostiguy sont retenus par le conseil de Saint-Simon pour l'année 1950.

Les conseillers ont aussi adopté de référer aux estimateurs la question du coût de permis à exiger de l'entreprise "Romare Nitting Mill," de René Frères, pour opérer à St-Simon.

Le maire de Chicoutimi atteint de paralysie

Chicoutimi, 15. (DNC) S. H. le maire G.-H. Smith, de notre ville, en séjour de repos en Floride depuis près d'un mois, vient d'être frappé de paralysie à St-Petersburg. Il a été admis dans un hôpital de cette ville où son état est considéré comme assez sérieux. Son épouse qui l'accompagne dans son voyage, est à son chevet. M. Smith, âgé de 65 ans, est maire de Chicoutimi depuis une dizaine d'années.

Les Femmes libérales

Au cours d'une assemblée générale qui réunissait dimanche des femmes libérales de toutes les parties de la province, d'Amos à Gaspé, au Club de Réforme de Montréal, la Fédération Provinciale des femmes libérales a été définitivement établie, et le comité provisoire, formé il y a deux ans, est devenu permanent. Après l'adoption de la constitution, les dames procédèrent à l'élection de l'exécutif, qui est composé comme suit: présidente, madame Tancrède Jodoin, M.B.E., de Montréal; 12 vice-présidentes: madame Georges Doyon, mademoiselle M. R. Poulin, madame Roméo Savard, de Québec, madame May O'Connor, mademoiselle Isabelle Payette, madame Lomer Brisson, mademoiselle Alice Frigon, mesdames David Gourd, Gleason Belzile, Brodie Snyder, Paul Ste-Marie, J. Elkin. Trésorière: mademoiselle Edouardina Dupont, de Trois-Rivières; secrétaire de langue française: madame Elie Gourd-Lajeunesse; sec. de langue anglaise: madame R. W. Lovell; assistante-secrétaire: madame Jean-Paul Lessard, de Québec.

Un buffet réunit ensuite toutes les déléguées. Les hôtesses étaient madame Jodoin et madame Ida Cormier, vice-présidente de la Fédération nationale des femmes libérales.

L'histoire de la sculpture

La soirée folklorique présentée hier par M. Marius Barbeau aux mardis universitaires a suscité un très vif intérêt. M. Barbeau a évoqué l'histoire des maitres menuisiers canadiens qui ont doté la province de Québec d'un véritable art canadien. Le conférencier était accompagné de six maitres menuisiers et sculpteurs. M. Lauréat Vallière, un sculpteur de St-Romuald, a déclaré qu'il serait difficile aujourd'hui de trouver dans la ville de Québec plus d'une dizaine de sculpteurs perpétuant la vieille tradition.

M. Henri Angers, sculpteur et statuaire, accompagnait aussi M. Barbeau. On remarquait en outre M. Pierre Lévesque, de Ste-Anne-de-la-Pocatière ; les deux frères Bourgault, Médard et Julien, de Saint-Jean Port-Joli, et M. Clément Paré, un artisan de la nouvelle école, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Au cours de la soirée, plusieurs sculptures sur bois firent l'admiration de l'assemblée. M. Barbeau invita M. Paul Rainville, conservateur du Musée provincial, M. Jean-Paul Lemieux, professeur à l'école des Beaux-Arts, et M. François Brassard, architecte, à participer à la discussion qui couronna la soirée.

Excellente pour soulager les MALAISES PÉRIODIQUES DE LA FEMME

Souffrez-vous de ces malaises réguliers de la femme, qui vous rendent, à ces moments-là, *nerveuse*, maussade, agitée et faible? Alors, faites l'essai du composé végétal Lydia E. Pinkham, tout spécialement destiné à vous apporter un bienfaisant soulagement! Des milliers de femmes ont pris avec grand succès ce excellente remède!

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM

Pour la beauté et le style superlatif portez les — Holeproof NYLONS

Gagnants de la MÉDAILLE D'OR DE L'ACADEMIE DES MODES

"... pour beauté de dessin et style superlatif de ligne et de couleur."

PORTEZ LES GAGNANTS

Ils font à merveille ... sont exquisement à la mode . . . créés pour embellir vos jambes. Offerts en COULEURS "AIR VAINQUEUR" inspirées

Dans tous les bons magasins.. Nylons de note par HOLEPROOF

HOLEPROOF HOSIERY OF CANADA LIMITED
FABRICANTS AUSSI DE LINGERIE LUXITE ET CHAUSSETTES POUR HOMMES

OUVERTURE OFFICIELLE
DE NOTRE ÉPICERIE MAINTENANT AU SOUS-SOL

FÉLICITATIONS ET MEILLEURS SOUHAITS À

La Cie Paquet Ltée

POUR AVOIR DOTÉ QUÉBEC D'UN RAYON D'ÉPICERIE DES PLUS MODERNES

HECTOR LAVIGNE
Agences générales
1220 Suzor Côté
Sillery, Qué.

QUI A FOURNI:

- Voiturettes
- Moulures et chiffres
- Tourniquets
- Charriot à marchandises
- Marqueurs pour légumes
- Boites de livraison en bois
- Montants de tablettes en acier

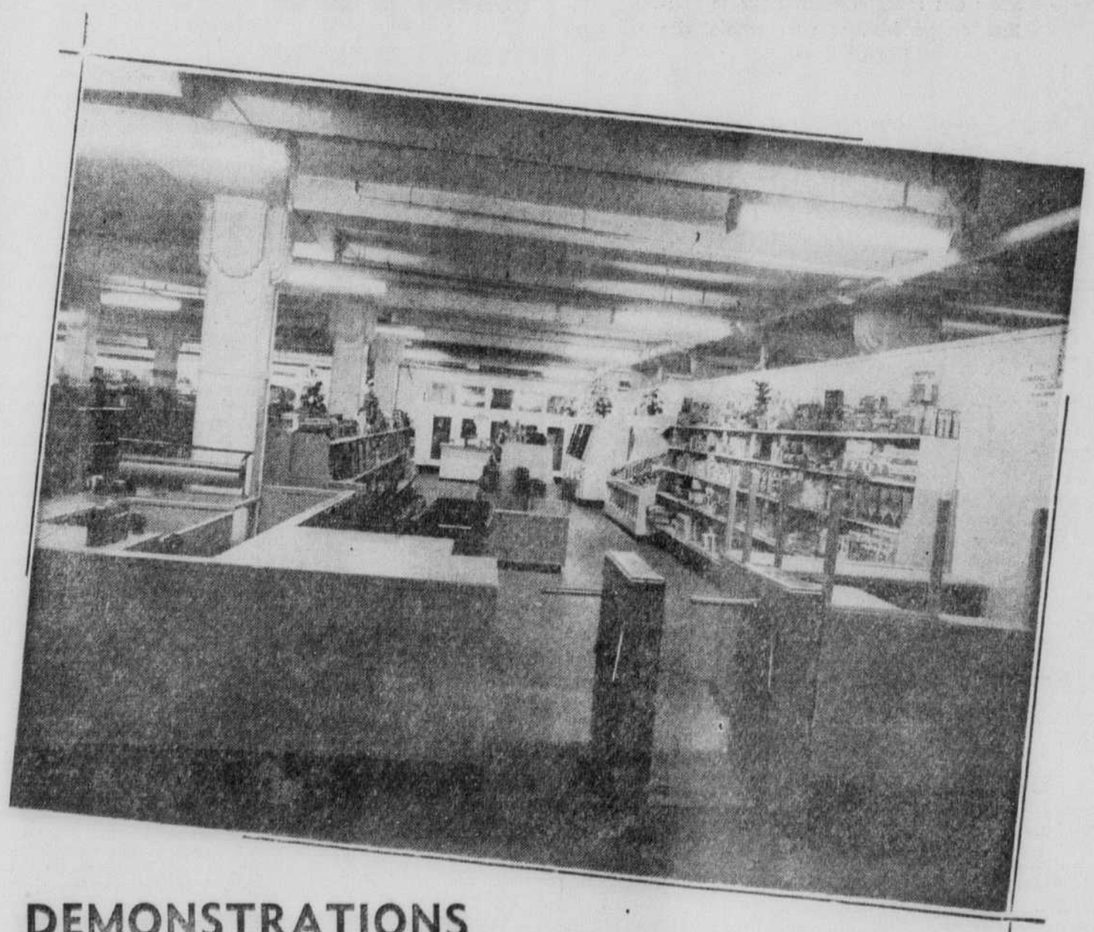

Nos produits en montre sont des plus connus

"HEINZ"

NOURRITURE POUR BÉBÉ

15 ozs 2 pour .35 3 pour .25 14 ozs .24

SPAGHETTI "Heinz", 20 oz. 2 pour .35 28 oz. 2 pour .55

LAIT EVAPORE "Carnation", "Nestlé", "Libby's" et "Bordin's" 2 pour .27

CAFE ROND frais moulu sur demande la livre .79

BLE D'INDE DORE "Garçon Rouge" 28 ozs 2 pour .25

BLE D'INDE "YORK" 15 ozs 3 pour .25

POIS VERTS "NAPIERVILLE" 20 ozs 2 pour .25

"QUAKER"

GRUAU "QUAKER" Rapide, 48 oz. .31
5 livres .39
RIZ SOUFFLE "Quaker" .14
BLE SOUFFLE "Quaker" .12

TOMATES DE CHOIX 28 ozs 2 pour .21

POIRES "CULVERHOUSE" 28 ozs .29

PECHES "CROOPS" 28 ozs .37

NOURRITURE POUR CHIEN ET CHAT

"Dr Ballard" et "Champion" "CHUM" "PARD" .10

2 pour .25 2 pour .27

DEMONSTRATIONS

SOUPE AUX POIS de marque "ELGER" 28 ozs 2 pour .27

FOIE DE MORUE de marque "GASPAIR" 3 ozs .19 3 pour .49

FILET DE MORUE de marque "GASPAIR" 14 ozs .35 3 pour 1.00

VENEZ Y GOÛTER

Nos produits en montre sont des plus connus.

LIVRAISON :

CHARGE ADDITIONNELLE DE .10 SUR COMMANDE DE MOINS DE 3.00

SYSTÈME
SERVEZ-VOUS VOUS-MÊME

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Le Courrier de Pascale France

MINZA. — C'est encore un rouge à joues et à levres de couleur cyclamen qui irait le mieux à votre teint de brunette. Et votre blouse sera très jolie avec une jupe marine, mais si j'étais vous, je renoncerais à la ceinture de soie blanche et porterais une ceinture marine, comme la jupe.

CLAIRE N. — Dans les grands magasins de Québec vous trouverez aux comptoirs des laines et des broderies, les cahiers qui vous intéressent, mais je n'ai pas le droit de vous fournir d'adresses précises dans ce courrier où toute réclame m'est interdite.

NINON. — Votre cuisine sera en effet jolie et claire surtout si vous la peinturez blanc et ivoire ; et dans votre salle à diner, étant donné que cette pièce est petite, tenez-vous-en à des couleurs très douces, comme un bleu gris, ou encore de l'ivoire; enfin, dans votre chambre à coucher, ayez un vert très pâle ou du rose très doux pour votre papier et du blanc pour votre plafond.

MYSCITA. — Il est certain que vous souffrez d'une malconformation organique et qu'il s'impose que vous alliez consulter un médecin, de préférence un gynécologue ou spécialiste des maladies féminines. Lui seul est placé pour vous dire si oui ou non cette lacune offre un caractère de gravité et si elle peut constituer un empêchement à la maternité. Le seul conseil que j'ai à vous donner est donc de mettre de côté tout scrupule ou toute hésitation et d'aller subir un examen général qui vous délivrera, quel qu'en soit le verdict, de vos soucis actuels. De même, le malaise dont vous souffrez est symptômatique de grande faiblesse et vous auriez tout intérêt à vous faire prescrire un bon tonique pour la combattre.

MILLE MERCIS. — Il me parait bien que vous n'avez rien à vous reprocher dans votre attitude vis-à-vis de ce religieux et s'il n'a pas encore jusqu'ici accepté l'invitation de votre mari et la vôtre, vous avez le droit de penser que c'est parce qu'il en a été empêché, ou encore parce qu'il est très peu mondain. Et dans les circonstances, je ne pense pas que vous étiez tenue de lui adresser des voeux au dernier Noël. Toutefois, rien ne vous empêchera de l'inviter de nouveau, la prochaine fois que le hasard le remettra sur votre route.

2. — En fait de lecture, à votre âge, les biographies des personnages célèbres sont ce qu'il y a de plus intéressant à lire; il y en a de fort bien faites, celles de Stefan Zweig, Romain Rolland, Guy de Pourtalès, Emil Ludwig et d'autres peut-être moins fouillées et plus à votre portée. Il y a aussi la série des Brigitte, qui est délicieuse; les livres de Félix Leclerc qui sont des leçons de poésie ; les deux romans de l'abbé F.-A. Savard, "Menaud, maître-draveur" et "L'abatis"; Péguy et Claudel dans leurs plus beaux textes : Initiation à la géographie humaine, de Raymond Tanghe, et une infinité d'autres non moins intéressants. Mais le plus pratique pour une jeune fille de votre âge est de s'abonner à une bibliothèque où elle peut puiser sans debourser plus de quelques dollars par année et aussi fréquemment que son appétit de lecture le lui permet.

PASCALE FRANCE

Crème Orientale
GOURAUD
La crème à appliquer avant le bal. Ne s'enlève ni ne se retouche. Un essai vous convaincra.
Blanc. Chair. Rachel. Sun-Tan

N. B.

Madame Edith TREMBLAY MONTPETIT
représentante de la compagnie
des
PATRONS "BUTTERICK"
sera à notre rayon des Patrons
(2e étage)
Jeudi et vendredi,
les 16 et 17 mars

Madame Tremblay-Montpetit sera à la disposition des dames qui désirent avoir des renseignements sur la couture en général, et sur l'emploi des patrons BUTTERICK —

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

LES MODES CHEZ ZELLER : Photographies prises hier soir à la parade annuelle des modes printanières de ZELLER, rue St-Joseph. De l'élégance, une coupe excellente, une grande variété et des prix modérés, voilà les grandes caractéristiques de cette revue. On peut voir sur les quelques modeles ci-haut, de gauche à droite, une jupe aux couleurs pastel avec jolie blouse de crêpe blanc et sandales légères; un ensemble d'une jupe avec larges épaulettes et blouse que la jeune fille trouvera très pratique aux heures de travail, un imprimé avec étroit collet montant et jupe évasée, pour les premiers beaux jours de l'été; à l'extrême droite, une toilette fraiche comprenant un manteau court avec ceinturon dans le dos, jupe droite s'ouvrant dans un pli en avant. Les accessoires qui ont été montrés sont de bon goût et respectent les caprices de la mode de l'année. (Photos du "Soleil")

Parade annuelle des modes du printemps au magasin Zeller

Une excellente coupe dans des crêpes, toiles, cotons, gabardine et charmine aux couleurs attrayantes du printemps, un échantillon complet de ce que l'élégante portera aux premiers jours de mai, et à des prix modérés, voilà ce que présentait hier soir le magasin Zeller rue St-Joseph, dans sa parade annuelle de modes printanières. L'exposition présentait réellement une solution pour les Québecoises qui désirent se monter une bonne garde-robes avec un budget relativement modéré.

Comme par les années passées, le second étage de l'établissement Zeller débordait. La parade fut donnée dans un décor gai qui vous faisait anticiper vivement la brise et les chauds rayons du soleil. Madame Jeannette Pépin commentait le revue, tandis qu'en intermède, mademoiselle Jeannine Bell était chaleureusement applaudie dans l'interprétation de chansons aux thèmes printaniers.

La parade fut divisée en neuf tableaux, présentant successivement les manteaux, les robes, les costumes, les ensembles, les tailleurs, les manteaux de pluie, les jupes et blouses, et les fraiches toilettes de coton. Des vêtements pour garçonnets furent également présentés.

Dans chacune des toilettes étaient dessinées les lignes élégantes et souples qui donnent tant de grâce à la silhouette, cette année, tandis que les détails de la mode 1950 y étaient observés avec scrupule. Les accessoires n'y avaient pas été négligés non plus, et on a pu admirer de légers bibis couverts de fleurs, des bonnets seyants et gais, des bourses élégantes et une grande variété de souliers de cuir et suède noir, brun, bleu, et des sandales légères aux tons variés.

Mais après que ces descriptions ont été données, peu a cependant été dit des caractéristiques de la parade de modes Zeller. Ce sont les prix qui sont renversants, et le service de la publicité nous pardonnera de le démontrer. Par exemple, mademoiselle qui a des obligations et qui par conséquent doit limiter la dépense en choisissant sa toilette printanière pourra quand même se vêtir des pieds à la tête et être élégante avec trente-deux dollars. C'est la suggestion qui a ouvert la parade. Les Québecoises auront l'occasion de voir une exposition semblable vendredi soir prochain, à l'établissement Zeller de la rue St-Jean, et ne manqueront pas de remarquer d'avec un budget de moins de cinquante dollars, elles peuvent réaliser un beau rêve alors que le printemps leur donne des tentations à la coquetterie.

Ces toilettes ont été gentiment présentées par des membres du personnel de l'établissement Zeller, notamment Mlles Bélanger, St-Cyr, Jinchereau, Lemieux, Dallaire, Blanchet, Alain. Mme Pépin et Mlle Lemelin avaient organisé l'exposition.

Quelques articles de vêtements pour garçonnets ont été admirés par les mamans, alors que les fils de M. Georges Remington, assistant-gérant, ont paradé devant les spectatrices. Comme pour les toilettes féminines, la coupe est excellente et les prix sont modérés dans les complets, chemises, et culottes courtes pour ces jeunes hommes.

HEINZ
Sept Plats Principaux pour Repas
FÈVES CUITES AU FOUR
4 sortes
SPAGHETTI
avec et sans viande
MACARONI
avec fromage
57

—Distributeurs

(Suite de la page 3)

pagnie de Toronto. Les directeurs de la firme émettaient des doutes sur la légalité du règlement et demandaient que la ville accorde les licences nécessaires à un prix plus raisonnable.

Ci-dessous, la lettre de M. Pelletier :

M. C.-R. Fontaine,
directeur des services.
Monsieur,

"Par la loi 8 Geo. VI, chap. 47, la cité a obtenu le pouvoir de réglementer les jeux mécaniques et les distributeurs automatiques. Ce pouvoir est limité et ne comprend pas celui de prohiber l'usage ou l'installation de tels appareils.

"Il y a un principe qui s'applique toujours lorsqu'il s'agit de la législation municipale. Une législation qui serait injuste, oppressive ou déraisonnable est susceptible de contestation devant les tribunaux.

"Dans le cas actuel, la licence de $2,000, imposée par les règlements municipaux de la cité de Québec, spécialement par le règlement No 692, sur les distributeurs automatiques utilisés pour la vente d'une marchandise dont le prix excède $0.10, équivaut à une licence prohibitive; et je suis d'opinion que les pouvoirs de la cité ne vont pas jusque-là. Cette législation, dans mon opinion, pourrait être déclarée oppressive, déraisonnable et injuste, et par conséquent être attaquée devant les tribunaux".

Votre bien dévoué
Benoit Pelletier, c.r.

—La ville de Québec

(Suite de la page 3)

refusèrent et elles ont perdu depuis une forte somme en revenus.

"L'objet de ces bills, a dit M. Prévost, est de redresser le contours de la zone d'imposition."

M. Joseph Matte, député de Québec-est, a parlé contre les projets de loi en faisant remarquer que les demanderesses profitent largement de leur voisinage de Québec. Leurs citoyens travaillent dans les industries, les magasins et les bureaux de Québec.

"Bien plus,dit le député de Québec est, certaines en ont profité pour abolir leurs taxes municipales. St-Romuald par exemple. Québec pale et les municipalités voisines en profitent. "M. Matte a ajouté que l'an dernier la ville de Québec a eu un déficit de $197,000.

L'Hon. Maurice Duplessis

Le premier ministre a déclaré tout d'abord qu'il parlait comme simple député et que le vote sur cette question serait libre.

"Ce qui me frappe dans ces bills, dit le premier ministre, c'est qu'il ne s'agit pas d'empêcher les municipalités concernées d'imposer une taxe de vente dans leurs limites. Si on voulait le faire, elles protesteraient et elles auraient raison. Il s'agit d'un règlement de la ville de Québec et les municipalités environnantes n'ont pas droit d'intervenir. Ce n'est pas un bon principe d'enlever à Québec une partie de ses revenus actuels pour les donner à des municipalités voisines. La Chambre de commerce et d'autres associations de Québec se sont carrément opposées à ces bills.

"La ville de Québec c'est la vieille capitale qui traverse actuellement une période difficile. Nous voulons son bien. Ile a fait des progrès considérables depuis 1945 mais ce n'est pas l'intérêt des municipalités voisines de paralyser le progrès de Québec. La justice, la logique et le bon sens s'opposent à l'adoption de ces projets de loi."

M. George C. Marler

Le chef de l'opposition s'est également opposé aux projets de loi. Il a déclaré que c'est un argument faux de demander d'inclure aujourd'hui six ou sept municipalités dans une zone parce qu'autrefois on a pensé les inclure dans la zone. Il est dangereux d'apporter comme argument celui du territoire économique.

M. Marler a insisté surtout sur le fait que les pétitionnaires n'ont pas amené l'argument de leur situation financière. Le chef de l'opposition a consulté les statistiques municipales et il a vu que dans la plupart des municipalités intéressées le taux de la taxe est de 20 cents, de 30 cents, de 50 cents etc, ce qui n'indique pas de grands besoins à satisfaire. "Il faut éviter d'augmenter les difficultés financières de la ville de Québec" a dit M. Marler en conclusion.

Immédiatement après le discours de M. Marler, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, proposa, a la demande M. M. Duplessis, que le comité se lève. Cette procédure mettait fin à toute discussion et tuait tous les bills en question.

—Hommage du Sénat

(Suite de la page 3)

fédérale. On le trouvait toujours d'une grande efficacité au premier rang des combattants. Il conquit rapidement la confiance des chefs de son parti, et devenait l'organisateur en chef du parti pour toute la section de l'est de la province de Québec.

"J'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier son courage, la rapidité et la sûreté de ses décisions. Il laisse chez tous les libéraux, et particulièrement chez ceux qui ont travaillé avec lui, le souvenir d'un homme de confiance, d'un coeur sensible et d'un dévouement inlassable.

"Sa disparition si soudaine laisse dans le coeur de ceux qui l'ont intimement connu un vide profond. Il était l'un de ces hommes chez qui le sentiment de l'amitié primait tous les autres.

"C'est à ce beau titre que nous nous souviendrons de lui, et que son nom et son souvenir resteront gravés dans le coeur de tous ses amis.

"Je prie son épouse et ses deux fils de bien vouloir accepter l'expression de nos regrets et de notre sympathie."

Au début de la séance, le sénateur Bouffard avait fait approuver en seconde lecture un projet de loi présenté dans le but de maintenir en vigueur l'incorporation d'une compagnie mutuelle d'assurance qui doit se spécialiser dans l'assurance du bois debout dans les concessions forestières. Incorporée en 1947 à la condition de commencer ses opérations en 1949, cette Compagnie nouvelle n'a pu remplir cette condition et demande un délai. Le bill a été référé à un comité.

L'hon. Arthur Roebuck, libéral de Toronto, a donné avis d'une motion pour constituer un comité des droits de l'homme. Le sénat se réunira cet après-midi à 3 h.

Le fonctionnarisme aux Etats-Unis

Washington, 15. (BA). Les personnes au service du gouvernement aux Etats-Unis quittent en petit nombre seulement, leur emploi permanent pour en accepter dans le domaine privé. Il y eut 19,554 départs au cours des deux derniers mois de 1949. Le nombre d'employés du gouvernemetn fédéral était de 1,067,900 permanents et 160,800 temporaires au 1er janvier 1950.

ON DEMANDE : 1,000 femmes
CHEVEUX GRIS
pour essayer un merveilleux colorant capillaire.
Voici pour toute Canadienne qui a les cheveux gris, fanés, sans vie l'occasion de leur redonner une couleur durable. Les cheveux deviennent beaux, souples, l'air naturel avec des reflets dansants. Le mieux de tout, vous faites cela chez vous —aisément—simplement— à si bon marché que la chose vous surprendra.
Pour avoir des cheveux paraissant plus jeunes, vous n'avez qu'à mélanger et employer Orlex dans l'intimité de votre demeure. Il suffit de le peigner dans les cheveux suivant les instructions. Graduellement, et sans que personne ne le sache, vos cheveux gris, décolorés prennent une magnifique nuance d'air naturel. C'est un procédé épatant de colorer uniformément les cheveux sans abimer les ondulations, et vous paraissez des années plus jeune. Orlex ne tache pas le cuir chevelu, ne part pas au lavage et ne coûte pas cher. Découpez cette annonce et donnez-la à votre pharmacien.
ORLEX

Délicieux moyen de prendre plus de vitamines et de sels minéraux—chaque jour!
Borden's Hemo
Hemo est délicieux! Une riche saveur de chocolat malté dont les enfants et les adultes raffolent.

"Si c'est du Borden's, il FAUT que ce soit bon!"

Considérez les vitamines et sels minéraux que contient Hemo!
LE HEMO DE 2 PORTIONS MOYENNES CONTIENT

Vitamine A	4,000 Unités Int.
Vitamine D	400 Unités Int.
Vitamine B1	1 mgm.
Riboflavine	2 mgm.
Niacine	10 mgm.
Fer	14.7 mgm.
Calcium	376 mgm.
Phosphorus	288 mgm.
Protéines	2.8 grs.
Hydrates de Carbone	30.29 grs.
Matières grasses	1.73 grs.
Calories	148

Malaxeur rotatif Hemo
Vôtre pour 35c
(Valeur ordinaire, 70c)
Voyez le bon sur le dessus de la boite de Hemo.

Souliers
Golden Pheasant
pour toute occasion.

Deux des nombreux nouveaux modèles "Golden Pheasant" en exclusivité à notre magasin.

C. Lachance Inc.
234 RUE ST-JEAN

En regardant le calendrier

Les années sont tissées de jours, de semaines et de mois semblables ou différents qui marquent notre vie. Si vous avez une constitution et des organes faibles, il y aura pour vous bien des jours tristes qui se ressembleront ! Vous pouvez nommer d'avance ces heures de souffrance ....

Mesdames, mesdemoiselles, pourquoi endurer des malaises inutiles qui empoisonnent votre existence quand le moyen pour vous soulager est si simple? C'est la pauvreté du sang qui occasionne : fatigue, faiblesse, pâleur, manque d'appétit, et troubles de toutes sortes ; c'est donc le sang qu'il faut enrichir et fortifier et le tonique qui le fera le plus efficacement sont les bonnes PILULES ROUGES.

On trouve dans les bonnes PILULES ROUGES ces qualités si précieuses qui renouvellent le sang et augmentent sa richesse et sa valeur. Vous n'avez rien à craindre; ce bon tonique a fait du bien à des milliers de femmes depuis plus de 50 ans et un traitement ne peut apporter que de bons résultats.

Fortifiez vos organes, augmentez vos forces musculaires, ayez un meilleur teint, doublez votre énergie avec les bonns PILULES ROUGES; le tonique le plus en vogue.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
50c la boite ou 3, pour $1.35
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée. 1566, rue Saint-Denis, Montréal

"FRAÎCHETTE"
Rap-Rite VOUS DIT:
Le gâteau de son moule sort plus vite
Quand le moule est doublé de RAP RITE!

EXIGEZ
Rap-Rite
Papier ciré transparent dans la boite rouge et blanche
AUX GRANDES EPICERIES

Procès criminel le 29 mars à Rimouski

Le procès de Mme Léonidas Dubé, de Matane, accusée du meurtre de sa fille Irène, s'ouvrira le 29 mars, à Rimouski, sous la présidence de l'hon. juge Wilfrid Edge, de Québec. Irène Dubé, une jeune fille de 16 ans, fut tuée l'été dernier, d'une balle de carabine qu'aurait tirée sa mère en sa direction, au cours d'une soirée dans la résidence de l'accusée.

Wolverhampton, Angleterre (PC) Un singe qui s'échappa ici fut repris dans une école.

"Quelle belle apparence et combien plus sûre aussi"

Lessives toujours "nettes-rapidement"

LESSIVEUSE

GENERAL ELECTRIC

Vous trouverez la nouvelle lessiveuse G-E *facile à manoeuvrer* . . . un léger coup du doigt dégage instantanément la tension des rouleaux . . . le long portecuve protège les enfants jouant près de la machine . . . tout le mécanisme est recouvert. Cette nouvelle lessiveuse est plus *facile à manoeuvrer* grâce à ses régulateurs à la portée de la main . . . à sa pompe qui vide la cuve en 90 secondes . . . à son essoreuse qui endosse 90 pourcent du lourd soulèvement du linge, qui nettoie tout en essorant. Voyez votre marchand G-E et constatez par vous-même pourquoi la lessiveuse G-E est la meilleure.

$169.50

Autres modèles depuis $139.50

FACILITÉS DE PAIEMENTS SI DÉSIRÉ

"L'ACTIVATOR" G-E rend le linge plus net ...PLUS RAPIDEMENT

Il fournit trois zones distinctes de blanchissage . . . trempage, flexion et frottage doux. Il lave le linge vraiment net rapidement . . . cependant il est très doux pour les tissus délicats.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Siège social: Toronto . . . Bureaux de ventes d'un océan à l'autre

EUGENE ELECTRIQUE ENR. — Eugène Gravel, prop. — 304, 1ère Rue. Tél.: 5-6674

ROLAND ELECTRIC — 3190, 1ère avenue, — Tél.: 3-0895

A. VACHON — 215, avenue Royale, Giffard, Tél.: 66-3281

SILLERY ELECTRIQUE ENR. — 1360 Maguire, Sillery, — Tél.: 7-1896

ST-CYR & FRÈRE — Musique et instruments — 70 rue St-Joseph — Tél.: 4-3015

AUX MEUBLES TALON LTEE — 32 rue St-Joseph — Tél.: 2-4820

BIZIER & CARON LTEE — 43½ rue St-Joseph — Tél.: 4-1081

J.-E. VALIN Enr. — Gaston Brochu, prop. — 238 rue St-Jean — Tél.: 2-8365 — 3-7060

MOBEC LTÉE — 466 St-Vallier — Tél.: 2-1297

Gaucher Radio Service — 114 rue de la Couronne — Tél.: 3-5890

J.-A. THÉBERGE — 27 Bourlamaque, — Tél.: 4-0817

CIE CHINIC — 28 Côte de la Fabrique — Tél.: 2-8293

LE MEUBLE POPULAIRE — Amqui, P.Q.

ROSS & FRERE — Matane, P.Q.

Ross & Frère Ltée — 90 Blvd Jacques-Cartier, Mont-Joli, Québec

NAPOLEON BOILY — 147, Blvd Orléans VI, Montmorency — Tél.: 66-3906

BERNARD DELISLE — Donnacona, Co. Portneuf

MARQUETTE ELECTRIQUE INC. — 28½ Chemin Ste-Foy, — Tél.: 3-2114

POURQUOI DOUZE PETITES PLUTOT QU'UNE GROSSE ? — "Docteur, voulez-vous on va faire une grosse pilule de toutes ces petites boules et hâter le traitement?"

Une lettre du Souverain Pontife aux Frères de St-Jean de Dieu

Sa Sainteté le Pape Pie XII vient d'adresser une lettre très élogieuse au Prieur Général des Frères de Saint Jean de Dieu, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de l'illustre fondateur de son ordre, "l'ange des pauvres et des infirmes". Voici le texte de la lettre du Saint-Père :

Bien cher Fils
Ephrem Blandeau
Prieur Général de l'Ordre
Hospitalier de Saint Jean de Dieu.
Pie XII Pape,
Cher Fils,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Il y a quatre siècles, lorsque votre saint Fondateur pressentit sa fin prochaine, enflammé d'une ardente charité, il se leva de so nlit et se prosternat à genoux, il pressa contre sa poitrine haletante l'image du Divin Rédempteur suspendu à la croix; et c'est dans cette position que son âme s'envola vers le Ciel dans la plus grande sérénité.

Comme vous le savez, il n'y avait à ce moment que les fondements de votre Ordre qui avaient été jetés; et les quelques freres qui restaient privés de la compagnie d'un tel Père, semblaient perdre courage.

C'est ainsi que bien souvent, dès leur début, les oeuvres humaines semblent vaciller en face des contrariétés et parfois même périssent lamentablement ; les oeuvres de Dieu, au contraire, parce qu'elles sont suscités par son inspiration et soutenues par sa Toute-Puissance, surmontent les difficultés de tout genre et se développent rapidement. C'est là, l'enseignement constant que nous donne l'histoire de l'Eglise Catholique et aussi ce que démontrent clairement les annales de votre Ordre.

En effet, actuellement, l'institut religieux fondé par Saint Jean de Dieu, alimenté par la charité divine, s'est heureusement développé et répandu en peu de temps en différents pays pour le plus grand soulagement des pauvres et des infirmes.

Il est donc juste qu'aujourd'hui, vous, qui célébrez cet evénement du 4ème Centenaire, rendiez à Dieu de continuelles actions de grâces pour les grands et nombreux bienfaits reçus; il convient aussi que vous rappeliez pieusement à votre mémoire les illustres exemples de votre Fondateur pour y puiser une invitation à imiter sa brulante charité et un stimulant à promouvoir les oeuvres de bienfaisance qu'il a commencées.

Pour acquérir et pratiquer les vertus chrétienne, il rencontra en lui-même de grands obstacles, comme vous le savez fort bien et il eut à surmonter de nombreuses difficultés; c'est par un effort quotidien et une lutte très ardue qu'il a dû les acquérir. C'est ainsi qu'aidé par la grâce d'en Haut et mû par une volonté invincible, il fit de rapides progrès et parvint au sommet de la sainteté; ainsi transformé, il devint comme l'ange des pauvres et des infirmes, à la grande admiration de tous.

De même, vous n'ignorez pas avec quelle application il s'efforça à alléger tout genre de misères, d'infirmités et de détresses. En fait, comme il était embrasé d'amour divin, il guérissait non seulement les maladies du corps, il distribuait autant qu'il le pouvait le pain aux affamés, le vêtement à ceux qui étaient nus ou en haillons et donnait l'hospitalité aux vieillards et aux abandonnés ; mais il apportait encore la lumière céleste et les réconforts divins à leur âme et leur donnait l'espérance d'obtenir la béatitude éternelle. C'est ce qu'il vous a laissé comme héritage sacré.

Efforcez-vous donc principalement — comme Nous n'en doutons pas — de vous orner vous-même de ces vertus chrétiennes dont votre Fondateur a si vivement resplendi; car ainsi, vous pourrez, comme vous en êtes certainement persuadés, venir en aide aux autres et guérir non seulement les corps mais aussi les âmes.

Tels sont les voeux, cher Fils, tels sont les souhaits paternels que Nous faisons pour vous à l'occasion de ces fêtes solennelles du Centenaire; et Nous les recommandons à Dieu avec de suppliantes prières afin qu'il les exauce. Et Nous pensons que vous ne pouvez passer l'Année Sainte que Nous avons décretée d'une meilleure manière qu'en imitant, tous les jours, comme Nous en avons la confiance, avec une volonté plus alerte, les exemples si resplendissants de votre Père Jean de Dieu.

Que la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons, avec l'effusion de notre amour à vous, chef Fils, à tous les membres de votre Institut ainsi qu'à tous ceux qui dans vos hôpitaux et vos hospices sont confiés à vos soins, soit la médiatrice des dons célestes et le témoignage de notre particulière bienveillance.

Donnée à Rome, près de Saint Pierre, le 15 février 1950, la onzième de notre Pontificat.

Pie XII Pape.

M. Maurice Côté élu président

M. Maurice Côté, gérant de Dominion Life, a été élu président du Canadian Progress Club, à l'issue d'un dîner tenu au restaurant Chez Kerhulu, sous la présidence de Me Geo-René Fournier, c.r., président sortant de charge.

Les autres officiers élus sont MM. Roland Duhamel, vice-président; Jacques Fortier, c.a., trésorier; Charles Tessier, secrétaire; Omer Forgues, Marcel Vallée, avocat, et Jules Massicotte, directeurs, Me Fournier est directeur ex officio, en qualité d'ancien président.

L'assemblée a pris connaissance d'un programme étendu en matière d'oeuvres de charité, et elle a adopté des mesures en vue de faire de ce club social, fondé l'an dernier, un des plus importants de la ville de Québec.

Le président sortant, Me Fournier, passa brièvement en revue les activités du Canadian Progress Club au cours de la dernière année. Les deux principales oeuvres qui ont bénéficié des largesses du Club, au cours des premiers 12 mois de son existence, ont été l'hôpital St-Augustin et les jeunes du Patronage St-Vincent de Paul, si cruellement éprouvés.

M. Maurice Côté, le président élu, remercia les membres de la marque de confiance qu'ils venaient de lui donner et annonça la formation prochaine de divers comités, qui verront à diriger les activités du club au cours de la prochaine année. Chacun des nouveaux élus prononça également une courte allocution.

Mme Etienne Taché réélue présidente

Mme Etienne Taché a été récemment réélue par acclamation présidente des Dames auxiliaires de la Légion canadienne, succursale No 13, de Québec.

La présidence et les trois vice-présidences honoraires ont été gracieusement acceptées par Lady Fiset, Lady Turner, Mmes T.-L. Tremblay et J.-V. Allard respectivement.

Les autres officières élues pour le terme 1950-51 sont : Mme A.-B. Cooper, 1ère vice-présidente ; Mme P.-L. Frenette, 2ème vice-présidente; Mme Lucy Cambon, secrétaire correspondante ; Mme René Langlois, secrétaire archiviste ; Mmes Marcel Dubeau et F.-C. Salter, trésorières conjointes; Mme O. Kennedy, sergent d'Arme ; Mmes A.-V. Giroux, E. Ouellet, A.-B. Cooper, porte-drapeaux.

Feront aussi partie de l'exécutif : Mmes Marc Grandbois, A. de M. Bell, A.-E. Pouliot, J.-A. Landry, P.-E. Bélanger, René Boisvert et J.-L. Boulanger.

Les vocations aux Philippines

SCNM. — Récemment une jeune fille de 18 ans, Mlle Elise Ricafrente, quittait le foyer paternel et, en dépit de l'opposition de ses parents, entrait comme postulante dans la communauté des Soeurs Tertiaires de Saint-Augustin. Après avoir menacé de faire arrêter leur enfant pour refus d'obéissance, les parents finirent par assigner en justice la Mère Supérieure pour détention illégitime de mineure. Le jugement eut lieu les 18 et 19 juillet, et les réponses de la jeune fille firent sur le tribunal une si profonde impression que le juge déclara au père: "C'est Dieu qui inspire votre enfant; priez-Le pour qu'Il vous éclaire comme elle". En attendant la décision définitive, la jeune Elise a été placée dans un établissement du gouvernement.

Ce cas peut avoir de larges répercussions. Une décision en faveur de la jeune fille, créerait en effet, un precedent susceptible de résoudre un problème très ancien, et donnerait aux aspirantes à la vie religieuse l'appui de la loi pour suivre leur vocation. Car la loi Philippine, si elle permet à une jeune fille de 18 ans de se marier contre la volonté de ses parents, ne l'autorise pas à se faire religieuse sans leur consentement.

A la Société historique

Le T. R. Père Léon Pouliot, provincial de la compagnie de Jesus, prononcera une conférence à l'université Laval le 22 mars, sous les auspices de la société historique de Québec. Le T. R. Père Pouliot parlera du Père Charlevoix, l'un de nos premiers historiens. Docteur en Histoire, le T. R. Pere Pouliot a publié des ouvrages remarquables sur les travaux des Jésuites en Nouvelle-France. Les éducateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire canadienne aimeront entendre le T. R. Père Pouliot dans cette prochaine conférence publique. L'entrée est libre. La conférence aura lieu à 8 heures 15 du soir, à l'amphithéâtre de Physique, pavillon central.

Concours oratoire de l'A.C.J.C.

C'est dimanche le 26 mars à 8.15 heures qu'aura lieu dans la salle de l'Institut canadien, le concours oratoire de l'A.C.J.C. au cours duquel des représentants de diverses maisons d'enseignement de la province s'affronteront. Ce sont : MM. Richard Beaulieu, du séminaire de Rimouski, Gabriel Beaudoin, du collège Ste-Anne de la Pocatière, Robert Migneault de l'Externat St-Jean-Eudes, Pierre Fortier du collège des Jésuites et Mlle Renée La-Rochelle du couvent des Ursulines.

Le jury sera composé de l'hon. juge Antonin Galipeault de la Cour d'Appel, de M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, curé de St-François d'Assise, de Mtre L.-A. Pouliot, bâtonnier, de M. Lucien-J. Gagné, président de la société St-Jean-Baptiste et de Mme P.-O. Lemieux, présidente de l'école des parents de Lévis. Les Confrères du Mystère interpréteront par la même occasion un drame du Moyen-Age intitulé "Judas".

Controverse scolaire réglée à Arvida

Arvida, 15. (PC) Une controverse entre la Commission scolaire catholique d'Arvida et l'Association des institutrices laïques a été réglée sans qu'il y ait eu d'arbitrage, a-t-on annoncé ces jours-ci.

Le juge Alphonse Garon, de la cité de Québec, nommé président d'une comité d'arbitrage établi par la Commission provinciale des relations ouvrières a déclaré qu'un avocat de l'Association a dit que les deux parties en étaient venues à une entente. L'avocat de l'Association a expliqué que les institutrices ont accepté les termes d'une entente collective comportant un effet rétroactif au 13 octobre alors que fut demandée une nouvelle échelle de salaires.

Désir satisfait

La cour s'est pliée hier au désir de Roméo St-Hilaire, 47 ans, de 220 rue Richelieu, qui demandait d'être envoyé pour 24 mois au pénitencier plutôt que d'être tenu d'en passer 18 à la prison commune.

S'avouant coupable sous 84 accusations de fraude pour des montants variant de $2 à $5 et d'un vol au montant de $293.56, St-Hilaire a déclaré à M. le juge Laetare Roy : "J'aime mieux aller à St-Vincent-de-Paul; on y mange mieux qu'à Québec". Condamné il y a quelque temps, à Chicoutimi, à six mois de prison pour une série de six fraudes, St-Hilaire trouve apparemment que la cuisine de "l'hôtel" des Plaines d'Abraham ne correspond pas à ses goûts de fin gourmet et il préfère tenter sa chance du côté de Montréal.

Mozart ltée

310 - 312 St-Joseph

HABILLEZ LES JEUNES COMMUNIANTS À TRÈS BAS PRIX

Pour COMMUNIANTS

Jolis complets de serge à 2 pantalons, soit : 1 breeches et 1 droit ou 1 droit et 1 long. Modoèles à double croisure. Grandeurs : 24 à 28. Depuis $14.95

ENSEMBLES

pour fillettes de 1 à 6x ans. Confection impeccable . . . styles printaniers en vogue . . . modèles amples ou ajustés . . . chapeau et manteau . . . fins lainages et crêpe de laine . . . turquoise, beige, rose, vert pâle, etc. Depuis $5.95

Pour COMMUNIANTES

Robes blanches d'un cachet spécial pour la circonstance. Confection de : crêpe, taffetas, etc. Plusieurs styles à choisir avec garnitures de dentelle ou broderie. Venez les voir, elles vous enchanteront. Tailles : 6 à 14x ans. Depuis ..... $4.95 à $10.95

ENSEMBLES

pour garçons, comprenant paletot et casquettes . . . coupes parfaites . . . raglan et autres . . . polo, drap velours, tweeds, etc. Tons en vogue. Grandeurs: 2 à 6x. $5.95 à $13.95

$1 COMPTANT $1 PAR SEMAINE

Commandes postales remplies avec soin. Livraison gratuite. Bien mentionner grandeurs. Faire remise par mandat et ajouter 2%, taxe provinciale.

MOZART 310 - 312 St-Joseph

VENTE À 1¢

ACHETEZ 4 BOÎTES DE GELÉES *ROYAL* POUR LE PRIX DE 3 BOÎTES PLUS 1¢ SEULEMENT

Toute la famille s'en régalera . . . ELLES SONT RENOMMÉES DANS LE MONDE ENTIER POUR LEUR SAVEUR !

Chaque paquet comprend 4 boîtes d'essences assorties

Une excellente occasion de faire une provision de ces gelées *Royal* . . . réputées dans le monde entier, tout en réalisant une économie appréciable!

Les gelées Royal aux couleurs gaies, fraiches et appétissantes . . . s'apprêtent en un clin d'oeil . . . et sont une source merveilleuse d'énergie, ce qui est important pour les enfants! Achetez-en plusieurs — tout de suite — au cours de la vente à 1¢.

Le nombre de ces paquets est limité

DEMANDEZ LE VÔTRE AUJOURD'HUI !

RD-540F

Echos mondains

DEPLACEMENT

M. et madame Jean Bruchési étaient de passage à Montréal en fin de semaine à l'occasion du bal des Beaux-Arts.

Madame D.-Hector MacLean est retournée à Vancouver après avoir passé plusieurs semaines à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, le docteur et madame W.-G. Stobo.

M. et madame Pierre Lemoyne sont de retour de New-York où ils ont passé une semaine.

Madame Daniel Nadeau et mademoiselle Katie Thompson font actuellement un séjour à Washington.

Madame Malcolm Ross est retournée à Montréal après avoir fait un bref séjour à Québec, l'invitée de sa sœur, madame Robert Wood.

Madame Françoise Gaudet-Smet, de Claire-Vallée, a fait un bref séjour dans notre ville.

Mademoiselle Jenny Paré est de retour du Nord de Montréal où elle a fait un bref séjour.

Mademoiselle Eliane Marier s'embarquera aujourd'hui, à Saint-Jean, N.-B., à bord de l'"Empress of France" pour un séjour en Europe.

Madame Paul Greenough, de Buffalo, N.-Y., passe quelque temps à Rivière-du-Loup, l'invitée de ses parents, M. et madame Léopold Labbé.

Madame J.-Hilaire Bissonnette ainsi que madame Omer Couture s'embarqueront aujourd'hui à St-Jean, N.-B., sur l'"Empress of France" pour un voyage de deux mois en Europe.

M. et madame J.-P. Martel sont retournés dans la métropole, après avoir passé quelque temps dans notre ville.

Mesdemoiselles Louisette et Michelle Bédard ont passé quelques jours dans la métropole.

M. Francisco Pardo de Zela, attaché commercial près l'ambassade du Pérou à Ottawa, accompagné de madame Pardo de Zela et de ses enfants quittera la capitale prochainement pour retourner en Amérique du Sud.

Il fait bon rire avec Andrex et Cie

L'excellent chanteur marseillais et ses camarades créent pour nous le climat des meilleurs cafés-concerts parisiens—André Myr, Myroska et Yvette Giraud nous charment également.

Andrex, Myroska et André Myr, le premier, avec sa verve insurpassable, la seconde, avec le mystère de son art insaisissable, le troisième, avec la subtilité de son esprit cent pour cent montmartrois, ont répété hier soir leur conquête du Québec, admirablement secondés par la séduisante chanteuse de genre, Yvette Giraud, et par un groupe d'excellents comédiens et danseurs. Et les uns et les autres ont recréé pour nous, dans ce qu'elle peut avoir de plus attachant et de plus déridant, l'ambiance des meilleurs cafés-concerts et music-halls de Paris.

Avec une exubérance qui nous a semblé encore accrue depuis l'an dernier, avec une abondance des gestes et une éloquence de mimique qui n'appartiennent qu'à lui, Andrex a chanté pour nous ses refrains favoris que le disque et la radio ont consacrés et dans lesquels sa personnalité de grand comédien s'affirme sans une faiblesse aucune. "Ça monte et ça descend", Ernest, Aux quatre coins de Paris, Elle a tout, Antonio, Beber, pour ne citer que ceux-là, ne nous ont paru nullement défraîchis tant le fougueux artiste marseillais apporte à les interpréter pour nous, de visages divers, de fantaisie bouffonne, de contractions drôlatiques. Et ses chansons nouvelles, Le Facteur de campagne, la Pompe à bras, Le pêcheur, Quinquina et d'autres, portent tout autant que les anciennes, son amusante signature et déclenchent de ce fait, les mêmes bruyantes vagues de rires.

Myroska est encore pour nous l'étrange femme-énigme dont le pouvoir de devineresse et de voyante nous stupéfait toujours et nous trouble tout autant que déjà. Son art de dévoiler tous les secrets, comme aussi de sortir indemne de chacun des piegess que lui tend un public curieux de la prendre en défaut et de la faire trébucher, ne laisse pas d'être fantastique et nous fait hésiter, quand on essaye de le comprendre, entre les mots: prodige, phénomène, diablesse. Cette obsédante créature demeure encore cette saison la vedette du spectacle, sans doute à cause de l'auréole de mystère dont elle reste parée pour nos yeux médusés, et de l'étonnement nuancé de stupeur qui nous escorte encore après qu'on l'a quittée.

André Myr, son séduisant partenaire et l'insurpassable animateur de toute la revue, nous livre encore avec une prodigalité de grand seigneur, la finesse et l'humour de l'authentique chansonnier parisien. Les couplets qu'il fredonne pour nous sont spirituels à l'extrême, mais moins encore que ses "continuités" où l'a propos, la légèreté, la désinvolture et un soupçon de sentimentalité nullement désagréable se fusionnent admirablement pour l'enchantement de l'auditoire. C'est peut-être d'ailleurs le plus précieux des mérites d'André Myr que de devoir à la seule finesse de son esprit, de briller dans un rôle particulièrement ingrat, ce rôle dans lequel neuf animateurs sur dix trouvent leur Waterloo.

Yvette Giraud que nous découvrions pour la première fois sur une scène québecoise, nous a conquis tout autant par son très grand charme personnel que par la qualité de son chant. Douée d'un beau timbre de mezzo-soprano mais plus encore d'une féminité exquise et d'une simplicité adorable, la délicieuse artiste a une façon à elle de chanter, de varier les intonations de sa voix comme si elle avait envie de nous prendre pour confidente, d'attacher sur son public ses yeux fort beaux et étonnamment mobiles, bref, de ne recourir pour nous plaire, à aucun de ces artifices de grande coquette ou de glamour-girl. Et parmi les mélodies qu'elle nous a données hier, il serait difficile d'oublier les accents émouvants de "On dirait une chanson", "Ah! ce qu'on s'aimait" et de Mlle Hortensia, qui prirent sur ses lèvres l'allure de délicats et nostalgiques poèmes.

Dans des numéros fort différents mais où ils ne brillèrent pas moins à leur façon, les autres membres de la troupe, Jim Cuny, le jongleur, les deux comédiens Renatis, et le couple de danseurs apaches, Les Sébastos, ont témoigné d'une bonne maîtrise de leur métier, Jim Cuny surtout, qui par ses prouesses répétées, a le don de tenir son public en haleine pendant plusieurs bons moments.

Au piano d'accompagnement, Walter Elger a soutenu magnifiquement et les artistes et un orchestre bien balancé de musiciens québecois. Aussi a-t-il mérité abondamment les bons mots qu'André Myr a eus pour lui et les applaudissements enthousiastes que l'auditoire lui a servis à plus d'une reprise.

Il y a donc lieu d'écrire que ce spectacle de Music-Hall est le meilleur de la saison à date, et à cause de cela, c'est fort heureux qu'il garde l'affiche pour plusieurs soirs.

Germaine B.

Appréciation de M. M. Wray de la troupe des Comédiens de Chez-Nous

M. Maxwell Wray, grand acteur anglais, a rendu hier soir, en sa qualité de juge du Gala Dramatique régional de Québec, son appréciation sur le sixième spectacle qu'il est appelé à voir au cours du présent Festival d'art dramatique.

"La Mélodie Inachevée" trois actes d'un jeune auteur québecois, Georges Delisle, a été jouée par la troupe des Comédiens de Chez-Nous et elle a été jugée avec la conscience impartiale et impitoyable d'un homme de métier qui aime le théâtre pour le théâtre.

En déplorant le choix de la pièce qui, malgré des qualités indéniables "dans n'importe quelle oeuvre théâtrale, il y a toujours quelque chose d'intéressant car le spectacle exprime sur la scène des sentiments humains", a dit M. Wray) n'était pas à la hauteur du concours auquel on l'a soumis. Cette pièce charmante, où tout arrive à point, sans heurt, malgré les incroyables accidents et coïncidences, conviendrait mieux à une petite salle de campagne où les âmes sont avides de mélodrames et les esprits assoiffés de simplicité. De l'avis même de l'auteur dans la préface du programme, l'oeuvre a été présentée dans la banlieue de Québec et il espère la faire connaître à toute la province. "Nul doute que la thèse très louable de l'antialcoolisme n'émeuve des esprits moins "sophistiqués" que nous" a fait remarquer M. Wray.

"On ne se fait pas auteur dramatique en un jour", a dit M. Wray en ajoutant que c'est là un des métiers les plus difficiles. Il a demandé de soutenir et d'encourager les nôtres qui vouent leur plume au service du théâtre.

En rendant hommage aux qualités individuelles de chacun des acteurs des Comédiens de Chez Nous, M. Wray a souligné qu'il aurait aimé voir cette troupe à l'oeuvre dans une autre réalisation plus consistante afin de juger plus amplement de la valeur évidente de leur métier. Dans le premier rôle de Jean Gallant, Georges Delisle, l'auteur de la pièce, a joué avec sobriété le personnage du jeune violoniste partagé entre son talent musical et son atavisme d'alcoolique. Mme Rita Emond a été sincère et touchante dans le rôle de la mère pleine de sollicitude et de l'épouse bafouée. Thérèse Myrand a campé une Gisèle, fiancée du jeune virtuose, des plus sympathiques. Mrs Martin a été étourdissante de loufoquerie et de volubilité et de l'actrice Tamara, M. Wray dit qu'elle est l'artiste née pour la comédie et qu'elle aime et réussit à faire rire son auditoire. Finalement, Jérôme le Grenier a donné au personnage du père débauché toute la morbidité du triste sire esclave de ses passions. Il a opéré vers le dénouement, sans sourcillement, un revirement quasi miraculeux pour une vie meilleure.

M. le docteur Skinner, de l'université Western, Ontario et directeur honoraire du Gala National d'Art dramatique rehaussait de sa présence ce spectacle donné à la salle des Promotions de l'université Laval. Il a dit regretter l'absence de l'université Laval dans ce concuors d'art car il sait, par leur réputation passée outre-province, que nos universitaires québecois sont capables de faire leur quote-part dans une telle sphère artistique. Il a rappelé que la dernière participation de la vieille capitale dans le Gala Nationale date déjà de 1936 alors que M. René Arthur remportait une mention d'honneur pour son interprétation de Topaze.

M. le notaire Aimé Plamondon, en sa qualité de président intérimaire a adressé à un auditoire malheureusement restreint, quelques paroles où il souhaitait voir augmenter l'assistance au deuxième spectacle que doit donner la section dramatique du Conservatoire National de Musique aujourd'hui même à la salle des Promotions. La pièce inscrite est un autre mélodrame en trois actes d'un très jeune français cette fois: "Quand le Chat n'est pas là" de Paul Vanderberghe. On sait que nos deux troupes québecoises concourent pour l'obtention du trophée Sir Barry Jackson et qu'elles auront peut-être l'honneur de représenter la section du théâtre en langue française au Festival National canadien qui doit avoir lieu cette année à Calgary, Alberta. Pour ce soir, l'entrée sera libre.

Outre le docteur Skinner et M. Maxwell Wray, on a remarqué parmi les invités M. W. Leighton, président du Gala Dramatique régional de Québec, M. René Arthur, Mrs Pennington, représentante du Québec Art Theatre, Mlle Madeleine Doyon, directrice du Gala régional, et autres.

D. T.

Lie accusé de jouer un double-jeu

Lake Success, N.-Y., 15. (PC). Le secrétaire-général des Nations Unies, M. Trygve Lie, a été hier accusé par la Chine nationaliste de jouer un double jeu et de tenter d'apaiser la Russie par ses appels pour l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Le chef de la délégation nationaliste chinoise, le Dr T.-F. Tsiang, affirme que M. Lie a violé la charte des Nations Unies par son mémoire sur la question de la représentation chinoise. M. Lie disait en effet la semaine dernière dans ce document que la représentation devrait être accordée à la Chine communiste qui représente à une fraction près la population entière de la Chine. La lettre du Dr Tsiang dit à M. Lie qu'il devrait au moins rester neutre dans cette lutte mondiale et que son mémoire met en doute la sagesse des décisions prises par les différents organismes de l'ONU.

Mission en Corée

Trois-Rivières, 15 — (D.N.C.) — Le Rév. Père Tharcisius Roy, O.F.M., dont la famille réside au Cap-de-la-Madeleine, partira bientôt pour la Corée où il missionera en compagnie des R.R. P.P. Juvénat Daoust et Justin Bellerose, à Tai-Jun, dans le sud de cette contrée. Ils travailleront de concert à l'établissement d'une maison de formation religieuse pour les jeunes Coréens désireux de devenir franciscains.

Au club Kiwanis

M. J. Marshall a accepté d'être le conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis de Québec, demain midi, au Château Frontenac. M. Marnell a choisi un sujet d'actualité, soit: "L'Irlande et la St-Patrice". Pour l'occasion, le club a décidé que le déjeuner devra être mixte, et les Kiwaniens sont priés de venir accompagnés de leurs épouses ou de leurs amies.

QUAND L'ENFANT A L'ESTOMAC DÉRANGÉ
Soulagez-le de cette manière facile

Essayez simplement les Tablettes Children's Own—agréables au goût, faciles à prendre. Elles aident vite à adoucir l'estomac dérangé et à éliminer les déchets nuisibles des intestins, sans cet effet violent et affaiblissant de nombreux remèdes démucts. Splendides aussi pour soulager la constipation et autres maux légers des enfants de 3 à 15 ans. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own à la pharmacie.

faites valoir votre beauté avec Du Barry

"SOURIEZ AU PRINTEMPS"

Voici le printemps . . la saison où vous vous devez de retrouver, comme toute la nature, un éclat radieux! Vous pouvez rendre votre teint rayonnant de fraîcheur, avec ces deux produits Richard Hudnut: la crème démaquillante Du Barry, merveilleusement veloutée, qui adoucit la peau, tout en la débarrassant des moindres traces de saleté et de maquillage . . . et la préparation nettoyante spéciale Du Barry, à l'action douce et efficace, qui restitue aux peaux sèches souplesse et velouté, et au visage, toute sa beauté naturelle!

Un pot de crème démaquillante à 1.25, plus un pot miniature de préparation nettoyante spéciale . le tout pour **1.25** seulement

Autres produits de beauté Du Barry de Richard Hudnut vendus par

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

DEMONSTRATION AU COMPTOIR DES COSMETIQUES PAR MLLE RACINE
(au Rez-de-chaussée)

GRATIS: les recettes Crown Brand de Jane Ashley
Ecrivez à Jane Ashley, The Canada Starch Company Limited
Case postale 129, Montréal, P.Q. CB 26-F

C'est la lotion à friser qui fait toute la différence entre 2 permanentes à domicile

Des épreuves scientifiques* ont révélé que la lotion-crème à friser de Richard Hudnut, en plus d'être de 22% plus efficace, rend les cheveux plus souples, plus forts et moins cassants que les lotions des autres permanentes à domicile. Ceci vous assure donc des ondulations plus lisses, plus belles et plus durables, des boucles plus naturelles qui se cambrent sous le peigne, enfin une chevelure plus éclatante, sans cheveux crépus ni trop frisés.

Nécessaires complets $3.25 de rechange $1.75 & $2.25

Peu importe la sorte de bigoudis que vous utilisez . . . exigez Richard Hudnut pour votre prochaine permanente à domicile. Sa merveilleuse lotion à friser vous garantira de plus belles ondulations et une chevelure plus saine.

*Epreuves faites par l'un des principaux laboratoires de recherches indépendants aux Etats-Unis. Nom sur demande.

La permanente à domicile
NOUVELLE AMÉLIORÉE
Richard Hudnut

dont la lotion à friser rend les cheveux plus souples, plus forts . . . et moins cassants

"Si ravissante . . ."

EVELYN KEYES possède un charme irrésistible, comme partenaire de GLENN FORD dans le film "MR. SOFT TOUCH" de Columbia Pictures

"J'emploie le Savon de Toilette Lux" dit EVELYN KEYES

VOILÀ un soin de beauté qui embellit vraiment l'épiderme! Vous aimerez le parfum exquis et captivant du Savon de Toilette Lux, qui s'attache à votre épiderme et ajoute encore à votre charme.

"C'est merveilleux comme le soin facial au Savon de Toilette Lux adoucit et assouplit l'épiderme," dit Evelyn Keyes. "Je fais bien pénétrer la mousse riche et parfumée. Je rince, puis j'assèche en tapotant avec une serviette . . . mon teint rayonne d'une beauté nouvelle!"

Vous serez ravie du Savon de Toilette Lux dans son nouveau *format pour le bain*— si parfumé, si agréable!

VOUS rêvez d'un épiderme radieux, doux au toucher. Alors essayez ce soin de beauté des étoiles de l'écran. Toute femme a plus d'attrait, qui emploie le Savon de Toilette Lux!

9 Etoiles de l'Ecran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

Les AUBAINES du MOIS

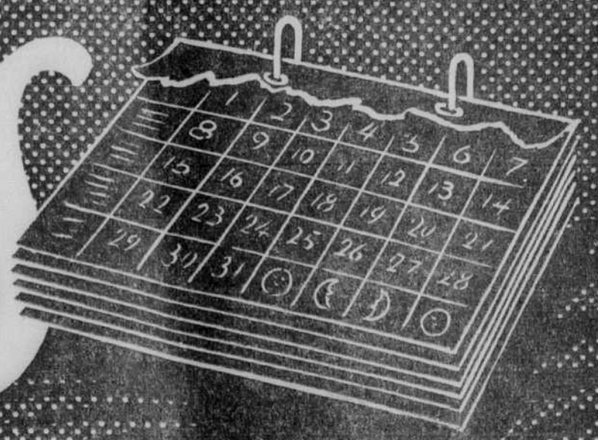

JEUDI — VENDREDI et SAMEDI

commançant demain matin à 9 heures

J.-B. LALIBERTÉ
LIMITÉE QUÉBEC
145 RUE ST-JOSEPH — 276 BOUL. CHAREST

SPÉCIAUX DANS TOUS LES RAYONS

Hâtez-vous! Réalisez de belles économies

FOURRURES
10 manteaux en Seal électrique (lapin teint). Très beau modèle 1950.
VALEUR REG. DE $225.
SPECIAL
$128.

FOURRURES
20 magnifiques manteaux en LAPIN JAPONAIS (teint vison et martre).
VALEUR DE $175.
SPECIAL
$108.

ROBES
60 robes d'automne à sacrifier. Modèles variés et teintes en vogue. Grandeurs : 12 à 40.
VALEURS JUSQU'A $35.
SPECIAL
$6.

PULL-OVER
25 chandails en laine, à manches longues. Bel assortiment de couleurs. Grandeurs : 12 à 40.
VALEUR REG. DE $6.95
SPECIAL
$4.

PULL-OVER
50 chandails en laine, à manches courtes. Teintes rose, jaune, bleu pâle, turquoise. Grandeurs: 12 à 20.
VALEUR REG. DE $4.95
SPECIAL
$2.

ROBES POUR ENFANTS
Robes en cotom imprimé pour enfants 1-2-3 ans. Beau choix de modèles et teintes.
VALEUR REG. $1.50 et $2.00
PRIX SPECIAUX
$1.49

ROBES DE NUIT
Magnifiques robes de nuit en jersey rose et bleu. Toutes grandeurs.
VALEUR REG. DE $2.95
SPECIAL
$1.95

PANTALONS POUR DAMES
Pantalons en jersey, modèle brief, bleu, blanc, rose et jaune. Toutes grandeurs.
VALEUR REG. DE .69
SPECIAL
49c

BAS NYLON
400 bas de nylon légèrement imparfaits, 51 gauges. Achetez-en plusieurs paires à ce prix avantageux.
VALEUR REG. DE $1.49
TRES SPECIAL
$1.19

GANTS
Gants de kid de première qualité. Couleurs bleu marine, noir, brun, blanc.
VALEURS JUSQU'A $3.95
SPECIAL
$1.95

ROBES POUR FILLETTES
Robes en beau coton imprimé, pour fillettes de 3 à 14 ans. Modèles nouveaux et teintes variées.
VALEUR DE $2.50
SPECIAL
$1.59

400 JUPONS
POUR FILLETTES
Jupons en coton ou soie rayonne de très belle qualité, avec garniture de dentelle au bas. Pour fillettes de 6 à 12.
VALEUR DE $1.25
SPECIAL
89c

COMPLETS 2 PANTALONS
Voici une occasion exceptionnelle. Complets de très bonne coupe en beau Worsted, Sharskin, Pic & Pic aux teintes nouvelles. Quantité limitée. Grandeurs : 36 à 44. Une valeur que vous ne devez pas manquer.
$49.50

GUÊTRES
Guêtres pour hommes. Valeurs jusqu'à $3.50
Spécial **29c**

CHAUSSETTES
Chaussettes pour hommes. Couleurs : brun, rouge vin, bleu. Valeurs jusqu'à $1.25
Spécial
79c

COMPLETS POUR GARÇONS
Complets 2 pantalons (1 court et 1 breeches), en tissu tout laine. Modèles à devant croisé 2 boutons. Grandeurs : 6 à 13 ans.
TRES SPECIAL
$12.95

PANTALONS
Pantalons courts entièrement doublés. Tissus gabardine, worsted, tweed, ou covert. Fermoir-éclair. Couleurs assorties. Grandeurs : 24 à 30.
SPECIAL
$2.95

CHEMISES
Chemises blanches en broadcloth belle qualité, avec collet de toilette. Grandeurs : 11 à 13½. Idéales pour communiants.
SPECIAL
$1.49

BARBOTTEUSES
Barbotteuses en broadcloth uni. Très pratiques pour bébés de 1 et 2 ans.
VALEUR REG. DE $2.00
SPECIAL
$1.49

CRÊPE IMPRIMÉ
800 verges de crêpe à dessins nouveaux 1950, tout désigné pour confectionner vos toilettes printanières et estivales. Jolies teintes au choix. Largeurs : 36 et 40". Valeurs de $1.50 et $2.00 la verge.
TRES SPECIAL
89c

TROPICAL
Tropical rayé, laine et rayonne. Très apprécié dans la confection de manteaux costumes, jupes et slacks. Couleurs : brun, bleu aviateur, gris pâle, etc. Largeur 42". Valeur de $1.75
SPECIAL
98c

SOIE SHANTUNG
Remarquable tissu "2 tons". De toutes dernières nouveautés. Fonds vert, orange, rouille, bleu avec nuances harmonisant. Largeur 44". Val. de $1.75 la verge. Spécial
SPECIAL
79c

TISSU A MANTEAUX
Riche étoffe tout laine dans un beau choix de teintes : turquoise, rouge, jaune, mais, bleu marine et tomate. Largeur 56". Très pratiques pour confectionner vos manteaux. Valeur de $4.50 la verge. Spécial à ce prix exceptionnel
$2.89

MOBILIER STUDIO
Magnifique mobilier, 3 morceaux (Drop Back), en chrome. Construction sur ressorts. Couverture en reps bleu.
VALEUR DE $139.00 — SPECIAL
$109.

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
6 mobiliers de chambre à coucher, avec miroirs ronds et carrés. Beau fini noyer pâle ou foncé. Echantillons du plancher. Dans le lot valeurs de $120. — $139. — $159. — $145. — $158. — $165. Rabais de
25%

MARQUISETTE
300 verges de marquisette pour rideaux de cuisine. Jolis dessins de couleurs : bleu, rouge et vert. Largeur 42".
VALEUR REG. .69 SPECIAL
49c

BENGALINE
200 verges de bengaline. Très pratiques pour tentures et couvre-lit. Largeur 48".
VAL. REGULIERE $1.98 LA VERGE
TRES SPECIAL
49c

BROCHÉ DE SOIE
Superbe broché de soie deux tons, recommandé pour tentures de salon. Beau choix de couleurs. Largeur 48".
VALEUR DE $2.25 LA VERGE
SPECIAL
$1.00

NATTES
Nattes de prélart très utiles pour entrée de vestibule. Qualité parfaite. Dimensions : 18 x 36.
VALER REG. DE .49 — SPECIAL
29c

CHESTERFIELD
3 mobiliers de chesterfield, 3 morceaux: Boiserie fini noyer. Fauteuils éventail et coussins ballon. Couverture en reps de bonne qualité.
VALEUR DE $145. — SPECIAL
$116.

6 TABLES
6 tables avec dessus arborite de couleurs et pattes en chrome. Modèles avec extension au centre ou dans les côtés. Tel que vu. Réduction de
50%

GAGNEZ UNE **PONTIAC 1950**

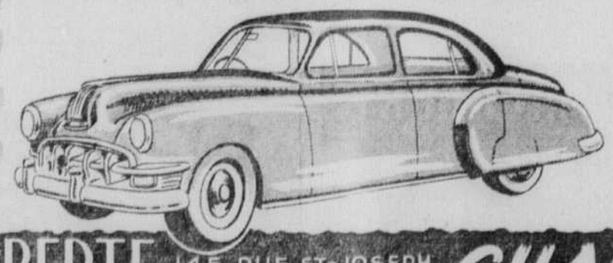

DANS NOTRE **club des CLIENTS**

ACHETEZ CHEZ J.-B. LALIBERTÉ 145, RUE ST-JOSEPH 276, BOUL. CHAREST **CHAQUE $1 D'ACHAT = 1 CHANCE**

Blessée en tombant

Baie St-Paul, 15. (DNC) Une dame du rang St-Antoine de Baie St-Paul, s'est blessée à la tête et au bras dimanche dernier, en faisant une violente chute sur la glace. Elle s'évanouit pendant quelques minutes, et resta étendue sur la glace, se trouvant seule au moment de l'accident. Elle se leva doucement lorsqu'elle reprit ses sens, et se traîna péniblement jusqu'à sa demeure où elle s'écrasa de nouveau. Son mari revint alors des bâtiments et aperçut son épouse, gisant inconsciente et portant une large balafre à la tête. Après que la dame eut repris connaissance, elle constata qu'elle avait des blessures au bras droit. Ces blessures ne laissent plus craindre maintenant de conséquences graves.

ETES-VOUS AFFLIGÉ D'HÉMORROÏDES?

L'onguent Pazo vous soulagera promptement des hémorroïdes brûlantes! Des milliers de personnes ont obtenu un soulagement rapide en ayant recours à l'onguent Pazo. Cet onguent lubrifie les tissus enflammés, aide à cicatriser les crevasses et à arrêter le saignement, diminue l'enflure et l'irritation. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien une boîte ou un tube d'onguent Pazo.

PAZO contre les HÉMORROÏDES

Seulement $19.95

9-JY RCA Victor

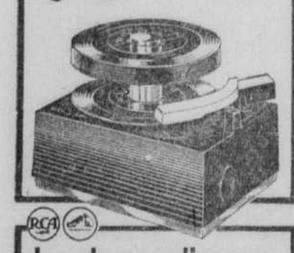

Le change-disques "45" automatique RCA Victor

JOUE PAR VOTRE APPAREIL ACTUEL

Joue les étonnants disques "45"

Ils sont incassables, libres de distorsion et de bruits de surface, seulement 6¾" de diamètre, jouent aussi longtemps qu'un disque ordinaire de 12" . . . et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps.

Le plus rapide au monde

Joue jusqu'à 8 disques, à changement-éclair. Le plus fiable . . . au plus bas prix au Canada à date pour un change-disques automatique.

Voyez-le aujourd'hui!

CHEZ

C. Robitaille Inc.

La technique des Communistes est la même chez tous les peuples

Chine Centrale (SCNM) La technique des communistes chinois est tout à fait remarquable, calquée sur celle des vieux pays communistes, elle bénéficie d'une expérience déjà ancienne.

Comme base théorique, elle comporte quelques dogmes fort simples, affirmés sans l'ombre d'une preuve et acceptés avec résignation par la masse: la matière seule existe et l'estomac seul compte; Dieu n'existe pas, car personne ne l'a jamais vu; la religion, c'est l'opium du peuple; le capitalisme, c'est le vol; l'Amérique, voilà l'ennemi.

Tels sont les dogmes du communisme chinois, directement importés de Russie et au reste très mal assimilés. Nul besoin de preuve; l'affirmation suffit. Nul souci de réalité objective; la vérité n'est qu'une affirmation subjective et relative.

Toutes ces notions sont répétées à satiété: au peuple, aux soldats et aux étudiants, dans des meetings obligatoires et presque quotidiens; aux instituteurs, pendant une espèce de "retraite fermée" de 3 semaines; aux aspirants-fonctionnaires, pendant 4 mois de cours. C'est de la suggestion, sur une vaste échelle, mais tenace et acharnée.

Sur ces principes se greffent les moyens d'action qui vont permettre d'asseoir le régime et qui sont:

L'Espionnage organisé, éhonté, qui n'épargne rien ni personne et engendre la méfiance générale. Les relations les plus ordinaires avec les intimes sont aussi empoisonnées. Véritable cauchemar qui ne laisse pas de répit et pèse lourdement, "comme si dans chaque maison il y avait un cadavre". Tout est épié, tout est rapporté, car le régime se mêle de tout: si rien ne peut se faire contre lui, rien non plus ne peut se faire sans lui. Il veut tout connaître: vos idées, surtout à son endroit, vos paroles et vos gestes. Il faut lui rendre compte de tout, de votre argent et de sa provenance, de vos dépenses. Pas de voyage ou de déplacement sans justification et autorisation. Tous les hommes sont numérotés et rigoureusement contrôlés.

L'arbitraire, qui jusqu'ici tient lieu de loi. Le moindre communiste se fait tyranneau, vous toise et vous traite de haut. "L'Etat, c'est moi", semble-t-il dire. Et il le fait bien voir par les tracasseries sans fin dont il vous accable: occupation de votre maison, "emprunt" de vos objets, questions impertinentes, fanfaronnades sur le communisme. "En trois siècles, vous n'avez rien fait en Chine avec votre religion; en une année, nous avons conquis le pays tout entier. Voilà la preuve que nous avons le vrai système". L'effronterie n'a d'égale que la sottise. Tout cela, comme exercice de patience et de calme, c'est autre chose que Socrate prenant à gages une poissarde pour l'affronter et la molester!

Les jugements du peuple, qui sont l'obsession de tous. Cité devant le tribunal du peuple, l'accusé doit se défendre et se défendre seul, car le jugement sera porté par la foule présente et dépendra de ses dispositions du moment. Il est facile d'imaginer les déviations possibles de ce système judiciaire, sans lois, où tout est fonction des sentiments de la masse, si facile à suggestionner, dans un milieu plein de rancune et de haine, avide de vengeance et souvent stylé d'avance par la presse communiste.

Les taxes. Oh, les taxes! miserere-mini mei !Elles sont peut-être égales pour tous, mais on devine combien lourdement elles pèsent sur la Mission, qui, pour ses oeuvres multiples; écoles, hôpitaux, dispensaires, église, possède des édifices plus considérables mais de nul rapport. Saint Paul parlait de ceux qui n'ont rien mais possèdent tout. Dans la Chine d'aujourd'hui, c'est le contraire qui est vrai; heureux ceux qui ont tout mais ne possèdent rien!

La persécution religieuse enfin, arme ultime dont usent les communistes pour établir leur régime. Non plus la persécution sanglante comme en 1947 et 1948, mais la persécution larvée, à la Julien l'Apostat. Partout les chrétiens respirent une atmosphère hostile. Tous connaissent les tracasseries et les vexations. Et il ne semble pas, en dépit des promesses de liberté religieuse faites si souvent, que cette persécution soit à la veille de finir. Puissent nos chrétiens tenir malgré la tempête!

La rapidité de l'avance communiste a pu surprendre. Elle n'a pas étonné ceux qui comme nous ont pu voir le magnifique instrument de conquête que le parti communiste a su créer: une armée disciplinée, obéissante, courageuse, enthousiaste et fataliste. Ne doutant de rien, elle se rue sur l'ennemi, souvent mieux armé, l'enveloppe, le submerge. C'était, dit-on, la tactique des Huns. Beaucoup de soldats tombent, peu importe; les autres continuent d'avancer. Alors, devant tant d'audace et de mépris de la mort, le soldat gouvernemental prend peur et s'enfuit comme en proie à une terreur superstitieuse. Une telle mentalité est, sans conteste, une force redoutable. Que le nouveau régime ait réussi à l'inculquer à ses troupes, révèle un facteur puissant, insoupçonné jusqu'ici chez le soldat chinois, et qui explique en grande partie la débacle des gouvernementaux sans idéal et sans stimulant.

A St-Joseph de la Rive

St-Joseph de la Rive, Charlevoix, 15. (DNC) Une importante réunion des directeurs de l'association des propriétaires de navires du St-Laurent Inc., avait lieu samedi dernier à l'hôtel "Bellevue" de St-Joseph de la Rive.

Des projets importants concernant la navigation furent discutés à cette réunion.

Les directeurs suivants étaient présents: MM. Léopold Langlois, président de l'association et député de Gaspé nord, William Morin, avocat et aviseur légal, Mlle Dusseault, secrétaire adjointe, Edgar Jourdain, capt., J.-A.-Z. Desgagné, Henri Harvey, capt., et J.-S. Langlois.

Ce groupe était accompagné de deux députés fédéraux, MM. Auguste Maltais, député de Charlevoix et Lomer Brisson, député de Saguenay.

Parmi l'assistance l'on remarquait les navigateurs suivants : les capitaines Maurice Gérard, Jean-Paul, Roger et Denis Desgagné.

SNAP Rend les mains propres

DISQUES

Assortiment complet de disques R.C.A. Victor: 'Red Seal', "Classiques Pop", "Folklore" ou chansons à la mode. Renseignements fournis sur demande.

Nouveau service

Montréal, 15. (PC) M. G.-R. McGregor, président d'Air-Canada, a annoncé hier que le premier service de transport aérien direct entre le Canada et le sud des Etats-Unis commencera le deux avril, avec l'inauguration d'un service sans arrêt, d'une durée de cinq heures et demie, entre Toronto, Tampa et St-Petersburg, Floride. Le service comportera aussi des raccordements avec les lignes aériennes reliant la côte ouest de la Floride, les Caraïbes et les îles Bahamas. Il y aura deux envolées par semaines entre Montréal et Nassau. Des horaires supplémentaires seront établis plus tard, pour la saison d'été. D'Ottawa on rapporte que le Canada rendra la politesse aux Américains et le gouvernement étudiera rapidement la demande des Etats-Unis d'opérer une route aérienne allant vers l'Orient, avec base à Edmonton.

Conférence de l'abbé W. Houle

Drummondville, (DNC) Monsieur l'abbé Walter Houle, aumônier à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, était le conférencier invité lors d'une assemblée des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Frédéric tenue à l'école St-Frédéric, ces jours derniers.

M. l'abbé Houle a traité de l'éducation des enfants. Après avoir établi une comparaison entre le développement d'une fleur et celui de la personnalité d'un enfant, le conférencier a continué de faire un parallèle, entre les conditions nécessaires au succès de l'évolution des deux.

L'éducation, dit-il, de même que la culture des fleurs consiste non pas à imposer une forme à quelque chose qui n'en a pas, mais à veiller au développement harmonieux de toutes les puissances, de toutes les virtualités déjà comprises dans le bouton d'une fleur ou dans la personnalité naissante d'une personne humaine. De même que la plante, a-t-il ajouté, a besoin à ce point de vue de la chaleur du soleil et de l'humidité du sol, de même l'enfant devra trouver dans le foyer deux conditions premières, soit l'affection vraie et la sécurité qui procure une atmosphère de paix.

Au chapitre de la sécurité nécessaire à la bonne éducation des enfants, M. l'abbé Houle signale deux facteurs particulièrement nuisibles. Ce sont le manque d'harmonie entre les époux et le manque de maîtrise de l'un ou l'autre à l'égard de certains défauts, entre autres la peur irraisonnée de tout et de rien chez la mère et l'ivrognerie chez le père.

Un enfant élevé dans une atmosphère viciée par de tels facteurs n'éprouvera pas le sentiment de sécurité nécessaire à son bon développement, ce qui se manifestera plus tard par une hostilité plus ou moins prononcée envers toute autorité, comme pour se venger de l'autorité familiale qui aura si mal servi son bien.

Quant à l'ivrognerie, elle aurait, selon M. l'abbé Houle, quatre principales causes, c'est-à-dire, la vanité de paraître "un homme", l'illusion de croire que boire donne plus d'esprit et d'agrément, la passion créée par l'habitude et enfin le découragement et le désir d'oublier sa propre faiblesse et les malheurs qu'elle entraîne.

Le conférencier a terminé en invitant ses auditeurs à réfléchir aux divers points qu'il avait traités.

DOULEURS ATROCES DUES À

L'ARTHRITE, aux RHUMATISMES

Vous pouvez obtenir un soulagement rapide avec DOLCIN . . . les comprimés faciles à prendre, soulageant rapidement, auxquels des centaines de milliers de personnes souffrant d'Arthrite, de Rhumatismes ou de Sciatique doivent leur soulagement. Achetez ce produit inoffensif, efficace, aujourd'hui. Il y a de nombreux succédanés de DOLCIN offerts actuellement, généralement plus chers. Soyez sûr de *demander* et d'*obtenir* les Comprimés DOLCIN *originaux*. La lettre "D" est estampillée, pour votre protection, sur chaque comprimé DOLCIN *véritable*. DOLCIN est vendu dans toutes les pharmacies au Canada. 100 comprimés, $2.39 —200 comprimés, $3.95—également disponibles en flacons de 500 comprimés. Dolcin Limited, Toronto 10, Ontario.

Décédée

Baie St-Paul, 15. (DNC). Madame Onézime Bradet, née Georgianna Bouchard, est décédée récemment à Baie St-Paul, à l'âge de 87 ans et sept mois. Sa disparition a causé de très vifs regrets parmi ses nombreux parents et amis.

Nos condoléances à la famille.

BLESSEE PAR UN PETARD: Mme Iris MacLaurin, d'Ottawa, fut appelée à la porte arrière de sa demeure par ses enfants pour leur allumer un pétard. Elle en alluma un, qui était brisé en deux. C'est alors que son fils, David voulut tenir le suivant pendant que Mme MacLaurin l'allumait. Le "pétard" éclata avec un bruit assourdissant, arrachant une main au jeune David et blessant Mme MacLaurin gravement à la mâchoire inférieure. Le pétard qui causa l'accident était en réalité une grenade sonore, employée par l'armée pour simuler le bruit des explosions de l'artillerie.

(Central Press)

Fausse nouvelle

Baie St-Paul, 15. (DNC) La rumeur voulait récemment qu'un nouvel hôpital soit érigé dans l'édifice de l'Hospice St-Joseph de Baie St-Paul, dirigé par les Petites Franciscaines de Marie. Au dire de plusieurs, tous les aliénés qui peuplent actuellement l'édifice St-Joseph devaient être transportés à Roberval, dans une nouvelle maison récemment achetée par la communauté des Franciscaines. La rumeur voulait encore que les RR. SS. eussent acheté tout récemment un outillage complet et moderne pour le service chirurgical.

Mais les RR. SS. interrogées récemment, nous ont déclaré que toutes ces rumeurs étaient fausses; car il n'a jamais été question, disent-elle, d'aménager un hôpital en la maison St-Joseph.

Ferme menacée par les eaux

Baie St-Paul, 15. (DNC) Une ferme, située à l'extrémité du rang St-Antoine (Nord) à Baie St-Paul, a été menacée par le débordement d'un ruisseau au cours du degel qui a sévi dans notre région la semaine dernière. Les occupants de la maison furent éveillés au cours de la nuit, par le bruit de l'eau qui semblait couler abondamment tout près de leur demeure. Les hommes sortirent et s'aperçurent que le ruisseau, devenu monstrueux, était complètement dévié de son cours, et qu'il menaçait de pousser vers les bâtiments un amoncellement de neige et de glace. On se mit à l'oeuvre pour tâcher de faire reprendre au ruisseau son vrai cours. On travailla tout le reste de la nuit, soit pendant trois ou quatre heures. Pendant tout ce temps, les occupants demeurèrent tous à l'extérieur de la maison, car ils craignaient vraiment que la débâcle emportât leur demeure, mais ils ne subirent aucune perte matérielle.

La digue Great Boulder, au Colorado, mesure 727 pieds de hauteu et a coûté $128,000,000.

VOUS AVEZ DES DETTES?...

Equilibrez votre salaire en centralisant vos dettes.

Consultez

CREDIT FINANCE COMPANY

37 de la Couronne

Ch. 208 — Tél.: 5-6143

NAP JACQUES

128 - 132 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

MARCHANDISES DE QUALITE POUR HOMMES

Venez constater qu'elle est "plus parfaite que jamais"

Le premier coup d'oeil jeté sur une Mercury de 1950—longue, basse et massive—vous convaincra que l'élégance de son carénage est encore plus étudiée que précédemment. Et il vous suffira d'en voir l'intérieur opulent pour conclure qu'ici encore tenture et garnitures sont plus soignées que jamais. C'est une expérience facile à faire : : : conduisez-la vous-même, et l'automobiliste averti que vous êtes connaîtra une satisfaction que vous ne soupçonniez pas pouvoir être aussi complète.

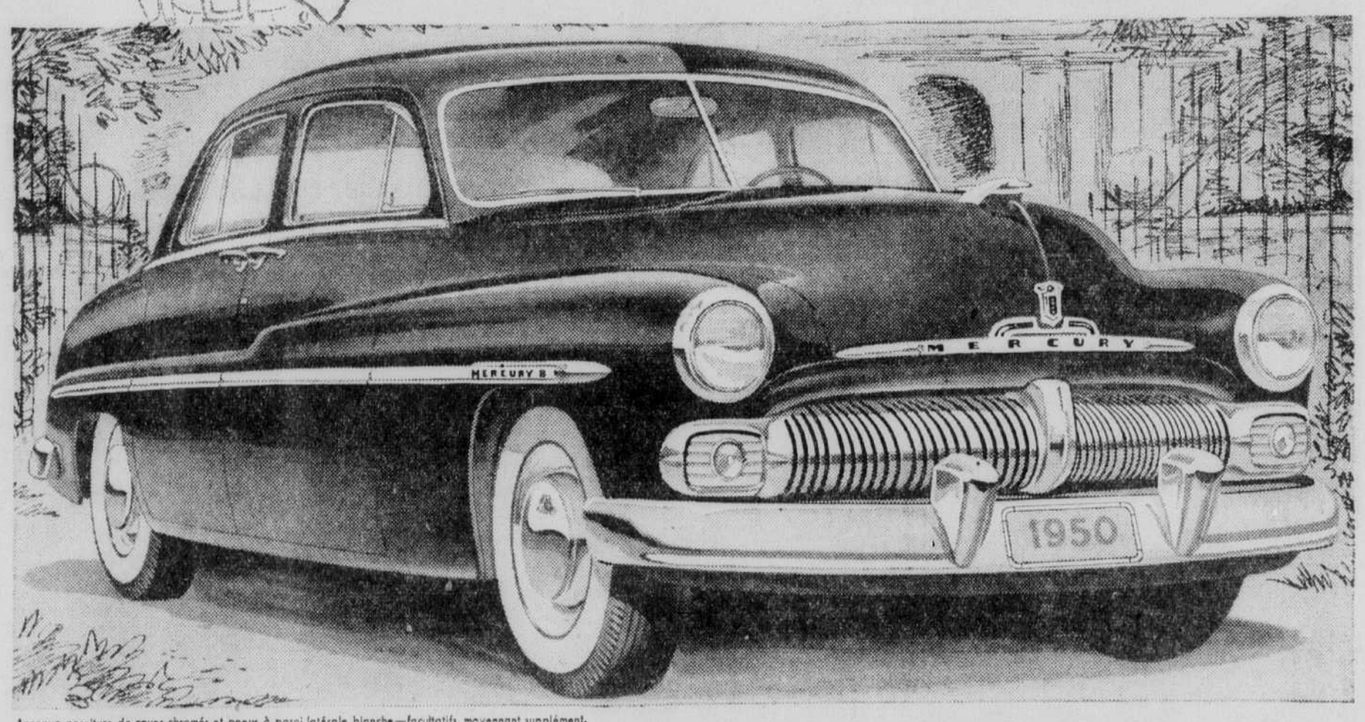

Anneaux-garniture de roues chromés et pneus à paroi latérale blanche—facultatifs, moyennant supplément.

La surcommande *Touch-O-Matic* (facultative moyennant supplément) facilite la manoeuvre, la rend plus reposante, économise jusqu'à 20 p. 100 des frais d'essence. La durée utile du moteur en est prolongée d'autant.

De nouvelles poignées, à poussoir, et des serrures rotatives, permettent d'ouvrir aisément les portières et de les fermer positivement.

Effectivement, la Mercury de 1950 fonctionne, obéit au volant, et peut être manoeuvrée plus parfaitement qu'aucune autre voiture. Grâce à ses ressorts AV *Cushion-Coil* et à de nouveaux sièges *Lounge-Rest* rembourrés de caoutchouc spongieux, son roulement est "plus confortable que jamais". L'excellence de ses performances est assurée par son moteur *Hi-Power Compression* de 110 chevaux, à 8 cylindres en V. La direction *Stedi-Line* lui donne une obéissance presque humaine. Ses freins perfectionnés *Super-Safety* garantissent la sûreté des occupants. Son carburateur *Econ-O-Miser* et la surmultiplication *Touch-O-Matic* qui consomme moins d'essence (facultative, moyennant supplément), minimisent les frais d'emploi. Enfin, les glaces et le pare-brise créent un champ visuel littéralement panoramique . . . Oui, certes, une seule promenade d'essai dans cette Mercury "plus parfaite que jamais" vous démontrera qu'aucune autre n'est à sa hauteur.

La NOUVELLE MERCURY de 1950

Elégance—caractère économique—performance—confort—docilité de conduite—mérites divers...tous ces avantages s'y trouvent plus complets et plus notables que jamais.

la Mercury de 1950

De nouvelles et élégantes décapotables et wagonnettes sont maintenant procurables.

MERCURY LINCOLN Meteor DIVISION MERCURY-LINCOLN-METEOR FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Demandez une démonstration pratique au plus proche dépositaire Mercury

MERCURY LINCOLN Meteor

Distributeurs:

Montcalm Automobiles (inc.)

JULES PRECOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.

Votre garage de confiance

901, 1ère Avenue,

Limoilou

Téléphone : 2-5676

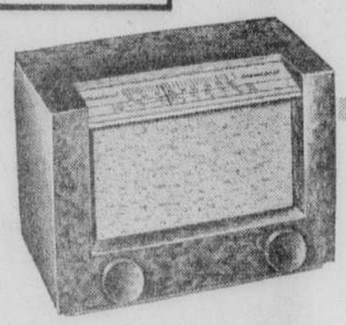

Tel qu'illustré Superbe et attrayant, 2 bandes d'ondes. Circuit Superhétérodyne. Très sélectif. Contrôle automatique. Haut-parleur à aimant permanent. Cabinet en plastique.

$49.50

SERVICE

Confiez la réparation de vos appareils aux experts de C. Robitaille. Un service efficace, prompt et courtois vous est garanti.

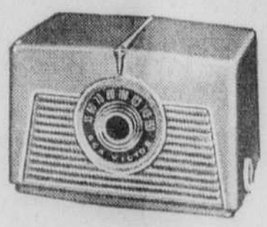

Tel qu'illustré "Little Master III". Le leader des appareils à bas prix. Réception excellente. Système sonore "Gosier d'or" Circuit Superhéterodyne. Prise phono. Fonctionne sur courant direct ou alternatif. Cabinet plastique. Couleurs variées.

PRIX A PARTIR DE

$36.00

Commandes Postales reçues et remplies avec soin. Expédition rapide.

TERMES FACILES

C. ROBITAILLE INC.

PIANOS-RADIOS-LESSIVEUSES-MEUBLES-POÊLES-RÉFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph Tél. : 5-8167

Autres fonctionnaires dénoncés par McCarthy

Autre fonctionnaires

Washington, 15. (PA) Le sénateur Joseph McCarthy a donné hier quatre autres noms de personnes qui selon lui ont eu des affiliations communistes. Puis, il se retira avant que Mlle Dorothy Kenyon, le premier cas mentionné par McCarthy, ne vienne à la barre pour protester contre ces accusations. Le sénateur poursuit toujours son travail pour dénoncer l'influence communiste au secrétariat d'Etat.

Les accusations du républicain du Wisconsin ont aussi provoqué de rapides et coléreuses dénégations de la part des "nouveaux cas" qu'il avait désigné lors de la séance de l'avant-midi.

McCarthy était à son dîner quand Mlle Kenyon, âgée de 62 ans et ancien juge de New-York, témoigna devant un très nombreux auditoire à l'enquête du sous-comité sénatorial des relations étrangères. C'est ainsi qu'une rencontre "face à face" fut évitée.

Mlle Kenyon avait antérieurement déclaré que McCarthy est un lâche menteur. Il avait déclaré qu'elle était affiliée à au moins 28 organisations du front communiste.

Parlant d'une voix claire et rapide parfois vibrante de colère, Mlle Kenyon dit au comité: 'Je ne suis ni n'ai jamais été communiste. Je ne suis ni n'ai jamais été une sympathisante. Je ne suis pas et n'ai jamais été partisane ou membre d'aucune organisation que je savais ou suspectais d'être contrôlée ou dominée par les communistes".

"Aussi emphatiquement et complètement que possible, je nie tout lien, avec le communisme ou ses adhérents".

"Si ceci ne dit pas toute ma haine de cette philosophie politique, c'est seulement parce qu'il m'est impossible d'exprimer mes sentiments", ajouta-t-elle.

Ceux que McCarthy a nommé, hier, comme étant des pro-communistes sont : 1) le Dr Harlow Shapley, 64 ans, professeur d'astronomie à Harvard et ancien délégué américain à une commission de l'ONU. 2) Le Dr Frederick-L. Schuman, du Williams College, qui, selon le sénateur, "serait l'un des plus éminents collaborateurs et partisans des organisations du front communiste en Amérique". 3) Gustavo Duran, né en Espagne, présentement à l'emploi des Nations-Unies. A son sujet, McCarthy précise avoir reçu un "rapport confidentiel" l'informant que Duran fut recommandé au poste qu'il détient présentement par un membre du cabinet du président Truman. 4) John-Stewart Service, ancien conseiller politique du général MacArthur, au Japon., en 1945, et présentement consul américain à Calcutta, Indes.

GRATIS Echantillon d'un traitement contre les

DESORDRES D'ESTOMAC

(dus à l'hyperacidité gastrique)

Pourquoi endurer les douleurs brûlantes et rongeantes causées par un estomac acide, quand les TABLETTES CANADIAN VON vous assurent un soulagement sûr et rapide? Ce traitement célèbre a accompli des merveilles chez des centaines de personnes souffrant depuis longtemps d'acidité d'estomac.

Les TABLETTES CANADIAN VON neutralisent l'excès d'acidité, soulagent la sensation de gaz ou de ballonnement et adoucissent l'irritation. Vous n'êtes donc pas obligés de vous soumettre à une diète sévère. Si vous souffrez d'indigestion gastrite, brûlement, ballonnement, de douleurs après les repas causées par un excès d'acidité dans l'estomac, essayez le traitement VON GRATUIT. Demandez immédiatement par écrit un échantillon gratis de ce traitement. Adressez: CANADIAN VON COMPANY, Dépt. 700-G, Windsor, Ont.

Feu Mlle Annie Leclerc

Ste-Hénédine, Dorchester, 15. (DNC). Mademoiselle Annie Leclerc, est décédée récemment à St-Damien. Elle avait quitté notre paroisse l'automne dernier pour aller demeurer à l'hospice St-Damien. Lui survivent, trois frères, Hilaire de la Colombie Canadienne; Joseph et Alfred, demeurant à Panama ; une soeur, Mme Arsène Gaudreau de Roberval.

*Nos condoléances à la famille en deuil.

"Vie Française"

La dernière livraison de la revue mensuelle du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, "Vie Française", porte le texte du discours que prononçait, le 15 décembre dernier, le t.h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, sur "le rôle du Canada dans le monde." Le premier ministre parlait à la célébration qui souligna le cinquantenaire de la Société Historique Franco-Américaine, à Boston. On lira aussi dans "Vie Française" d'avril plusieurs autres articles de bel intérêt. Notamment "Un foyer de rayonnement français à Montréal", par Mlle Marie-Ange Madore; "La poursuite divine," par Louis Le Cardonnel; "L'histoire et nous," par M. S.-René Taillandier; "Louisiane," par le R. Frère Antoine Bernard, C.S.V., professeur à l'université de Montréal. On lira aussi avec profit "Les échos du temps," "Un livre de la France catholique," "Choses d'Ontario" et "Un fait historique."

GRAND HONNEUR : — Mlle Françoise GAUTHIER, bachelière en musique et médaille du lieutenant-gouverneur pour le piano, vient d'obtenir en concours au Conservatoire de la Province la "Première Médaille" de solfège avec "Très grande distinction". Les concurrents de cette classe eurent à déchiffrer à première vue, un texte manuscrit en style moderne et contenant les huit clefs de l'écriture musicale. Mlle Gauthier est la fille de M et Mme André Gauthier.

—Un Montréalais

(Suite de la 1ère page)

fausse", a commenté M. Roy.

Le frère de Roy, Alphonse, est employé par la compagnie aux locaux de laquelle l'attaque se serait produite.

Roy a déclaré à la police, et Alphonse l'a confirmé, que lui aussi fut placé dans le four, mais qu'il ne fut pas aussi cruellement battu que son frère.

Alphonse a dit encore à la police qu'il lui fut forcé d'entrer nu dans le four. La chaleur intense lui fit perdre conscience. Quand il revint à lui, il gisait à demi à l'intérieur et à demi à l'extérieur du four.

La police dit avoir appris de son côté qu'Alphonse ne fut pas battu aussi cruellement que son frère parce que les assaillants prirent peur en voyant l'état de Roy.

Ce dernier a dit que la torture commença un peu après 2 heures lundi après-midi, quand il entra aux bureaux de la compagnie, rue St-Jacques. On l'invita alors à passer dans la chambre arrière sous prétexte de "lui faire une intéressante proposition".

La proposition, a expliqué Roy, consistait en coups de poing et coups de pied.

Les détectives ont déclaré à la Presse Canadienne que Roy a été soumis à un examen médical qui, "hors de tout doute", prouve qu'il a été sujet à de "sérieux mauvais traitements".

Roy a expliqué à la police qu'il avait été accusé d'avoir fait des appels téléphoniques destinés à créer la brouille entre l'un de ses assaillants et son épouse. Roy a cependant nié avoir fait un seul appel.

Il a ajouté que ses assaillants se sont fatigués de le torturer au bout de trois heures. Ils le conduisirent jusqu'à la Place d'Armes, dans le quartier des affaires de Montréal, et le laissèrent là.

"J'aurais dû me rendre à l'hôpital", a-t-il dit, "mais j'étais trop malade et je me suis rendu à la maison plutôt".

—Enquête sur la

(Suite de la 1ère page)

été l'objet des critiques hier soir. M. Wayne Coy, président de la Commission fédérale des Communications, a déclaré, lors d'une allocution dans l'Etat d'Oklahoma, que le temps était venu de faire un nettoyage des programmes décrivant le crime et ceux inspirés par "l'humour de garçon d'écurie."

Le sénateur Johnson a fait ce tableau d'Hollywood : "Les étoiles de cinéma vont en prison à la suite de bagarres ou du trafic de stupéfiants. Ou encore, ils obtiennent leur divorce par la poste de quelque tribunal du Mexique. Comme résultat, ces acteurs se voient confiés des rôles de vedettes afin que l'industrie profite de leur notoriété quand elle est à son point le plus fort."

Toronto fut choisi en 1793 pour être la capitale de la nouvelle province britannique du Haut-Canada par le général John Graves Simcoe.

Collision

Smooth Rock Falls, Ontario, 15. (DNC). Mme A. Simpson de Smooth Rock Falls, a été hospitalisée à la suite d'une collision survenue entre un taxi et un camion. L'accident survint au coin des 5e et 6e rues, à Smooth Rock Falls. Le taxi appartenait à M. Fernand Gervais et était conduit par M. John Simpson tandis que le camion appartenait à M. Gaston Gravel et était conduit par M. Jean Brassard. Mme Simpson qui occupait le taxi eut un bras fracturé et plusieurs contusions. Les véhicules subirent des dommages assez considérables.

Le sort des Montagnais

Toronto, 15. (PC). La vie nomade des Indiens montagnais est menacée par l'empiètement de l'industrie, a remarqué ces jours derniers M. Paul Provencher, directeur du service de Génie forestier de la compagnie Quebec North Shore Paper. Il a porté la parole devant l'Institut royal canadien. L'exploitation des gisements de fer et les progrès des compagnies forestières dans le nord-est du Québec rendent problématique l'existence future de la tribu. M. Provencher a passé un an chez les Montagnais qu'il considère la tribu indienne la plus ancienne au monde.

Le cardinal Mindszenty gravement malade

Cité du Vatican, 15. (PA) L'agence de nouvelles italienne Ari annonçait hier que la santé du cardinal Joseph Mindszenty a empiré récemment.

Cette agence de nouvelles qui s'occupe surtout de la vie catholique a précisé que le cardinal a été transporté à l'hôpital de la prison de la rue Malgod, à Budapest. Selon Ari, le cardinal Mindszenty souffre d'une maladie de la glande thyroïde; cette maladie serait un résultat des stupéfiants que l'on aurait administré au prélat au cours de son procès l'année dernière.

L'épiscopat de Hongrie a demandé au gouvernement du pays de fournir de plus amples informations sur la santé du cardinal, mais cette demande a été rejetée, au dire de l'agence Ari.

Le cas du Dr Sander

Manchester, N.-H., 15. (PA). Le Dr Hermann N. Sander a franchi un autre obstacle de son retour à la pratique normale de sa profession. La Société médicale du New-Hampshire a refusé d'exercer ses privilèges disciplinaires contre ce médecin et en a laissé le soin à la Société médicale d'Hillsborough. Mais la Commission de médecine de l'Etat a seule le droit de refuser une licence de pratique médicale. La Société médicale ne fera aucune recommandation qui puisse influencer la décision de l'Etat. Cette Société médicale a condamné en termes très forts le meurtre par pitié.

Au procès de l'ancien maire de Sydney

Sydney, N.-E., 15. (PC). L'ancien maire Dan Jack MacLean et Joseph MacKinnon avaient trinqué ensemble le jour où MacKinnon a été tué, ont déclaré plusieurs témoins de la Couronne, hier, lors de la seconde journée du procès de l'ancien maire de Sydney, accusé du meurtre de son ami.

Mme Mary Nagy a déclaré devant le jury de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, qu'elle avait servi un verre de rhum aux deux hommes, le jour du meurtre. Raider Erickson a de son côté remarqué que MacLean s'était fait aider pour monter dans son auto. Un sergent de la Gendarmerie Royale avait trouvé des bouteilles de boisson dans la maison d'été de MacLean, le lendemain du meurtre.

Après avoir fait sortir les jurés, le juge a considéré le témoignage de l'agent Coombs, à qui MacLean a fait des déclarations après son arrestation.

—3e vote de confiance

(Suite de la 1ère page)

réduire les dépenses de ce service. "Nous devons autoriser des dépenses au service de santé dans une juste proportion avec les subsides sur la nourriture, l'éducation et tous les autres items qui concernent essentiellement la sécurité et le bonheur de notre pays"; et il poursuivit: "Enfin il ne faut absolument pas qu'aucun des départements ne dépasse les dépenses prévues".

Le capitaine H.-F.-C. Crookshank, en présentant la motion d'hier, a accusé le gouvernement d'avoir caché, pendant les dernières élections, des détails sur les exédents de dépense. "C'est aller bien près de la suppression de la vérité que de ne pas parler" d'une question si importante pendant une campagne électorale, a-t-il déclaré. On a appris que les détails sur les éxédents de dépenses se trouvaient déjà rendus à la chambre des communes le 6 mars.

Londres, 15. (PA) Le premier ministre Attlee a partiellement déclaré, hier, qu'il est "seul responsable" pour décider si les membres de son cabinet sont fiables. Il répondait ainsi aux questions de sir Waldron Smithers qui depuis deux jours lui demandait d'élucider le cas du ministre de la Guerre, John Strachey, qui a été attaqué par la presse de lord Beaverbrook comme étant un sympathisant communiste.

Attlee et Strachey ont tous deux insisté sur le fait que le ministre a rompu complètement avec ses vieilles idées en 1940 et qu'il ne fut jamais membre du parti communiste.

TRANSPORT PUBLIC ACCOMPLI PAR L'ARMEE A PARIS

La grève des transports publics à Paris n'a pas immobilisé tout le monde, et un peu d'ingéniosité a résolu le problème pour certains d'entre les fonctionnaires. Les camions de l'armée américaine ont remplacé les autobus immobilisés par la grève et on peut voir ici un soldat faisant office de percepteur. Un camion d'armée n'est peut-être pas des plus confortables, mais les Parisiens souriants savent fort bien qu'avec une telle voiture ils se rendront à destination. (Central Press)

Feu Mme Exilda Bourque

Shédiac, N.-B., 15 (DNC). Exilda Bourque, veuve de Willie D. Bourque, est décédée à Montréal où elle visitait sa fille, Mme Joseph Thivierge. Mme Bourque était âgée de 74 ans. Les funérailles ont eu lieu à Montréal.

Mme Bourque laisse ses enfants, Aurèle Bourque, de Boston ; Louis Bourque, de New-York; Clément et Raymond Bourque, de Shédiac ; Me Joseph Thivierge, de Montréal, Mme Emile Paturel et Mlle Evangéline Bourque, de Shédiac.

N.-D. DE LA GUADELOUPE

Voici les résultats des succès scolaires du couvent des Religieuses du S. C. de Marie.

12e année—Mlle Raymonde Bilodeau.

11e année—Mlles Claire Dominique, Charlotte Dallaire, Thérèse Morin.

10e année—Mlle Lucille Beaudoin.

9e année—Mlle Yvette Domingue.

8e année—Mlles Françoise Bernier, Jacqueline Lessard, Charlotte Bernier.

7e année—Mlles Ginette Maheu, Yolande Gilbert, Lisette Leclerc.

6e année—Mlles Thérèse Nadeau, Pierrette Bernier, Gaétane Labonté.

5e année—M. Jean Dancose, Mlle Josette Morin, MM. Michel Dallaire, Raymond Morin.

4e année—Mlle Monique Pagé, M. Guy Jolicoeur, M. Edouard-René Morin.

3e année—Mlles Lorraine Gagnon, Jocelyne Morin, Gaétane Pouliot.

2e année—Mlles Madeleine Demers, Nicole Plante, Ruth Nadeau.

1ère année—Mlles Suzanne Nadeau, Gisèle Bolduc, M. Jacques Demers.

Fête anniversaire

Dimanche le 5 mars, M. et Mme Philippe Marceau recevaient leurs parents et amis à l'occasion du 60e anniversaire de M. Napoléon Marceau.

Un dîner fut servi.

Etaient présents les enfants du jubilaire: M. et Mme Hervé Couture (Jeannette Marceau), M. et Mme Philippe Marceau (Rolande Pepin), M. Paul-Henri Marceau, M. Gérard Marceau, Mlle Marguerite Marceau; ses petits-enfants: Cécile, Laurier, Raymond Couture; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Alphonse Marceau, M. et Mme Achille Marceau; ses nièces; Thérèse et Alice Marceau, les amis; M. et Mme Evangéliste Pepin, Claire, Brigitte et Léonce Pépin de St-Evariste.

Réélection à Welland

Welland, Ontario, (DNC) — L'assemblée mensuelle de la société St-Jean-Baptiste (district français de Welland) eut lieu dernièrement dans la nouvelle salle paroissiale.

Au cours de cette réunion qui groupait une assistance nombreuse, on adopta plusieurs résolutions y compris une résolution de protestation auprès des autorités municipales concernant le peu de protection accordé contre les incendies dans le district français, les voitures de la brigade des incendies ne pouvant porter le secours nécessaire, quand la voie ferrée est obstruée par les trains stationnés sur la voie.

Le R. Père Curé A. Buisson a remercié le conseil de la société pour le travail effectué durant l'année écoulée. Il suggéra la réélection du même conseil pour une autre année, ce qui fut accepté. Le conseil est donc composé comme suit: aumônier, le R. P. curé A. Buisson; président, M. Zoel Dionne; vice-président, M. Gérard Guay; secrétaire, M. Fernand Audet; trésorier, M. Clément Laflamme; directeurs, MM. Henri Beaudoin, Phil. Begin, Robert, Denis, Lionel Lapointe, Léo Larivière, Jos Pigeon, Gérard Poirier.

ST-ANDRE

Naissances

M. et Mme Camille Ouellet, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénons de Joseph-Alphonse-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dumais de St-Germain, oncle et tante de l'enfant Porteuse, Mme Adjutor Ouellet, de St-André, grand'mère de l'enfant.

—M. et Mme Charles Lévesque, (Maria Bérubé) annoncent la naissance de deux jumeaux; un fils, Joseph-André, Parrain et marraine, M. et Mme Charles Langlais, de St-André, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Gertrude Lévesque, de Rivière-du-Loup, cousine. Une fille, Marie-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Lévesque, de St-André, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Ruth Bérubé de Rivière-du-Loup, cousine.

Réunion du Cercle d'études

Dernièrement avait lieu a la salle académique du couvent, la réunion du Cercle d'études pédagogiques. M. l'aufônier du Cercle, M. l'abbé François Gagnon, ouvrit la séance par la prière habituelle. Mlle Laurette Lévesque, secrétaire du Cercle, fit lecture du procès-verbal de la dernière séance. Elle présenta ensuite une conférence intitulée: "La discipline à l'école" au cours de laquelle et développa cette pensée de Platon: "Toute la force de l'éducation est dans une discipline bien appliquée."

Il fut proposé par M. l'abbé Gagnon, secondé par le président, M. Octave Beaulieu, que les prochaines séances soient divisées en trois parties: 1e Action Catholique, 2e Conférence pédagogique, 3e Etude du nouveau programme et boîte aux questions.

Dégâts considérables causés par un incendie

London, Ontario, 15. (PC). Un incendie spectaculaire a consumé un hangar du C.A.R.C. à l'aéroport de Crumlin, hier soir. Un poste de radar mobile, 15 véhicules et de l'équipement de radar sont hors d'usage. Il n'y avait pas d'avions dans ce hangar et personne n'a été blessé. Un relevé officieux des dommages a été établi à $1,000,000.

L'escadre No 9420 des effectifs permanents du C.A.R.C. occupait ce vaste édifice d'acier et de bois construit en temps de guerre. Un fort vent du sud-ouest a épargné le hangar voisin où étaient remisés les avions de l'escadrille 420 "City of London" de la réserve des chasseurs. Les pompiers de l'Aviation et ceux de la ville de London ont réussi à circonscrire le feu à un hangar, mais il a été impossible d'en sauver le matériel d'aviation. M. Fred Reid, un employé civil du gouvernement, a réussi à sortir une grosse niveleuse du hangar quelques instants avant l'effondrement du toit. Seul ce véhicule a été sauvé.

ACCENT QUI CAUSE UN DRAME — Parce que son mari, un aviateur américain, la taquinait sur son "accent de Brooklyn", Madame Yvette Madsen, elle aussi Américaine, l'a tué à coups de revolver à Francfort, Allemagne, ces jours derniers. Elle subit actuellement son procès à Francfort. En vertu de la loi allemande, elle est passible d'une sentence maximum d'emprisonnement à vie, si elle est trouvée coupable. Elle a nié sa culpabilité, disant qu'elle avait agi sous l'effet d'un accès de folie.

(Central Press)

Saisie de boisson

Pentecôte, Côte Nord, 15. (DNC). La police fédérale a saisi dernièrement plusieurs bouteilles de 40 onces de boisson fabriquée. On a aussi saisi un alambic qui fonctionnait de même qu'un baril de moût de 45 gallons. Ceux qui furent pris en délit furent Jos. Odette et Achille Lapierre.

Déportation massive de Juifs en Sibérie

Asbury Park, N.-J., 15 — (P.A.) — La Russie a entrepris la déportation massive des Juifs, parce que leur culture et leur religion viennent en conflit avec l'idéal communiste, a révélé le Comité juif du travail.

M. Jacob Pat, secrétaire gérant du comité, a ajouté que cet exode est dirigé vers la Sibérie plutôt que la Palestine que les Russes considèrent comme une colonie anglo-américaine. A l'issue de son congrès de trois jours le comité a voté une résolution de protestation contre "l'inquisition brutale imposée aux Juifs qui ont survécu au delà du rideau de fer." Un rapport souligne que 2,500,000 Juifs sont en butte à cet ostracisme et conclut : "Pour la plupart de ceux qui vivent sous le régime soviétique, l'appauvrissement, l'esclavage et la dégradation morale deviennent le lot commun, à cela s'ajoute pour les Juifs l'annihilation spirituelle."

Guy Roberge au Club de Réforme de Montréal

Montréal, 15. (Spéciale). Me Guy Roberge, ancien député de Lotbinière à Québec, sera le prochain conférencier au Club de Réforme de Montréal, samedi, le 18 mars. Le conférencier sera présenté par M. Yvon Dupuis, organisateur de l'Association de la Jeunesse libérale du district de Montréal, etremercié par Me Jean-Paul Noël, avocat, président du comité des relations extérieures du même groupement.

PREFET DE COMTE: M. Laureat Thibeault, maire de St-Eugène depuis dix-huit ans a été réélu préfet du comté de L'Islet pour un huitième terme.

M. J.-P. Beaulac dans le deuil

Amos, Abitibi, 15 (DNC) — M. J.-P. Beaulac, de Montréal, bien connu à Amos et dans notre région où il représente la Maple Leaf Milling, vient d'être plongé dans le deuil par la mort soudaine de son épouse, décédée dernièrement.

M. Beaulac se trouvait à Amos lorsqu'il reçut un appel téléphonique l'appelant au chevet de son épouse dont l'état avait subitement empiré à la suite d'une intervention chirurgicale.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari un fils et quatre filles.

Les funérailles ont eu lieu en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation au Cimetière de la Côte des Neiges.

FOIE MALADE?

Si votre foie mine votre santé, faites comme des milliers de gens satisfaits, employez le remède naturel NUMERO 9 de l'ABBE WARRE spécialement indiqué pour le foie. La CONSTIPATION, les EXCES DE BILE, les MAUX DE TETE FREQUENTS, les INDIGESTIONS, PERTE D'APPETIT, LOURDEURS APRES LES REPAS, LANGUE CHARGEE, sont les conséquences d'un foie paresseux.

Dès la première boîte vous vous apercevrez du changement. Commandez aujourd'hui chez votre pharmacien une boîte du REMEDE NUMERO 9 DE L'ABBE WARRE, POUR LE FOIE . . . $1.50 la boîte.

B·O·A·C

VERS LA GRANDE-BRETAGNE PAR SPEEDBIRD B·O·A·C

Les chiffres indiquent le nombre d'envolées de Londres chaque semaine.

PARIS-56
ROME-16
AMSTERDAM-14
COPENHAGUE-7
BRUXELLES-13
STOCKHOLM-7
ZURICH-14
HAMBOURG-14

et autres en coopération avec B.E.A.

141 envolées chaque semaine vers les principales villes d'Europe.

La Grande-Bretagne est maintenant en mesure de vous offrir son hospitalité traditionnelle. Si vous allez sur le continent européen, les places retenues directement comportent des privilèges d'arrêt en route ou le logement dans un hôtel de première classe en attendant la première envolée correspondante.

11 ENVOLÉES HEBDOMADAIRES VERS LA GRANDE-BRETAGNE

de MONTRÉAL mar., mer., sam., dim. de NEW-YORK Tous les jours

Votre agence de voyages est notre bureau local. Renseignements et retenus de places également aux bureaux des lignes de la BOAC.

SERVICE SPEEDBIRD . . . "Au-dessus de l'Atlantique . . . et à travers le monde"

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

Hôtel Laurentien, Montréal, LA. 4212 11 King St. W., Toronto, AD. 4323

B·O·A·C

Bébé "perce ses dents" et personne ne s'en aperçoit

Ce petit homme est heureux, mange bien, dort bien, grâce au

SIROP D'ANIS GAUVIN

Le véritable SIROP D'ANIS GAUVIN est efficace dans les cas de troubles digestifs, dentition douloureuse, insomnie. — C'est pourquoi, depuis plus de 50 ans, il est le préféré de toutes les mères.

Exigez toujours l'authentique SIROP D'ANIS GAUVIN. Vous le reconnaîtrez à l'enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

EN VENTE PARTOUT 30c

Voiture en panne, pas de garagiste? l'annuaire classifié en donne une liste.

L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ DU TÉLÉPHONE

ON s'amuse bien chez ARTHUR MURRAY

Nous... CÉLÉBRONS NOTRE 36ième ANNIVERSAIRE

N'attendez pas à demain pour vous inscrire chez Arthur Murray. Des tarifs spéciaux d'anniversaire sont en vigueur, et on organise en plus des soirées spéciales. C'est tellement plus facile et plus rapide aussi d'apprendre la danse chez Arthur Murray grâce à son miraculeux "Premier pas vers la popularité". Aussi, hâtez-vous, venez tout de suite.

GRATIS Analyse de votre danse

Nous vous invitons cordialement à venir nous faire donner une analyse de votre danse . . . Un de nos instructeurs vous montrera le secret de danser gracieusement et sans effort.

ARTHUR MURRAY

565 rue St-Jean, angle Turnbull — Tél.: 5-8193

Tous droits réservés par Arthur Murray Inc. 1950

VOUS VOUS EMPOISONNEZ

si vous n'éliminez pas complètement de votre système les résidus de la nutrition, les toxines, les poisons. Il est donc indispensable d'aider la nature si l'on veut éviter les conséquences de cette intoxication, qui sont nombreuses et qui se manifestent sous forme de *rhumatisme, lumbago, névralgie, sciatique, gravelle, goutte, etc.*

L'URODONAL élimine les poisons de l'organisme au fur et à mesure de leur production et conserve la jeunesse. L'URODONAL a sauvé des milliers d'arthritiques qui l'ont attesté.

URODONAL

En vente dans toutes les pharmacies

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

EXQUIS

LE THÉ RED ROSE EST DU BON THÉ

T-5-1F

MUTT et JEFF — On ne fait pas dresser les cheveux qui n'existent pas. — Par Bud Fisher

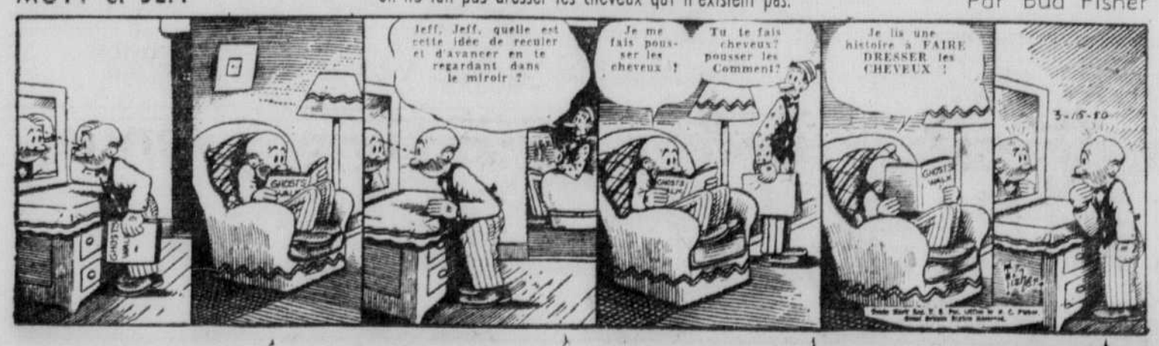

LE SAINT — Par Leslie Charteris

J.-A. GUAY CONDAMNÉ À MORT

POUR LE MEURTRE DE SA FEMME — PENDAISON LE 23 JUIN

Le jury s'est retiré à 1 h. 10 p.m. pour délibérer — Il rendait son verdict 17 minutes plus tard — Guay a répondu "non" lorsque le juge lui a demandé s'il avait quelque chose à dire avant de prononcer la sentence — Vive émotion du juge Sévigny.

(Par J.-C. de LaDurantaye)

Dans une atmosphère de tension et d'énervement comme jamais nous n'en avions été témoin en Cour des Assises criminelles, J.-Albert Guay a été déclaré coupable à 1 h. 25 hier après-midi du "crime le plus diabolique que nous ayons connu", selon l'expression de l'hon juge en chef Albert Sévigny.

Il a fallu moins de trois minutes au jury pour délibérer à l'issue d'une allocution de près de trois heures du président du tribunal Avec des sanglots d'émotion dans la voix, l'hon. juge en chef Albert Sévigny a déclaré : "Albert Guay le verdict qui vient d'être rendu contre vous veut dire que la haine que vous aviez pour votre épouse, et le vice qui vous rongeait, vous ont fait commettre le crime diabolique dont vous étiez accusé. La passion vicieuse qui vous a poussé à reconquérir une jeune fille dégoûtée de vous, vous a conduit à cette chose incroyable de ne pas hésiter à faire périr 22 autres personnes pour vous débarrasser de la mère de votre enfant. Votre châtiment sera d'être pendu par le cou, le 23 juin prochain, jusqu'à ce que mort s'ensuive."

Alors qu'une vague d'émotion roulait sur la salle d'audience bondée à craquer, l'accusé a accepté le verdict sans broncher. A peine a-t-on pu s'apercevoir qu'il blêmissait légèrement.

Plus tôt, le président du tribunal lui avait demandé : "J.-Albert Guay avez-vous quelque chose à dire avant que sentence de mort soit rendu contre vuos ?" Guay, les yeux toujours fixés au plancher, a répondu : "rien".

Ainsi a pris fin la cause la plus sensationnelle dans les annales judiciaires de Québec. Le procès allait entrer lundi dans sa quatrième semaine. J.-Albert Guay porte dorénavant la responsabilité d'avoir fait placer une bombe chronométrée à bord d'un avion des Canadian Pacific Air Lines, qui s'écrasa le 9 septembre à Sault-au-Cochon, entraînant dans la mort 23 personnes, dont sa jeune épouse de 28 ans.

LE JUGE EXTENUE

L'allocution de l'hon. juge en chef Albert Sévigny a été l'une des plus longues données à Québec. Elle couvrait cent pages de texte. Visiblement exténué par la lourde besogne des jours passés, le président du tribunal a laissé à un certain moment l'impression qu'il ne pourrait se rendre jusqu'au bout et qu'il faudrait un ajournement prolongé.

Vers la fin de son adresse, alors qu'il parlait de la conduite désordonnée de l'accusé avec Marie-Ange Robitaille, le juge n'a pu cacher des sanglots dans sa voix. Ce fut un moment particulièrement pathétique dans l'histoire de ce procès qui avait été pourtant fertile en émotions de toute sorte.

L'ALLOCUTION DU JUGE

Au cours de son allocution, le président du tribunal avait passé en revue chacun des 80 témoignages entendus pour le compte de laCouronne, et les 9 de la défense. Puis il avait soulevé certains points de droit se rattachant à la cause, notamment sur le point de la corroboration des témoins.

A la fin, il avait noté que pour faire respecter les lois, il faut que ceux qui ne les respectent pas, soient punis. "Rien n'échappe à la Justice", avait-il conclu.

A 9 h. 30 hier matin, près d'une heure avant que ne débute l'allocution de l'hon. juge en chef Albert Sévigny aux jurés choisis pour juger J.-Albert Guay, la salle d'audience était déjà bondée comme jamais on n'avait vu auparavant de spectateurs au milieu desquels on avait grand'peine à se frayer un chemin.

Le président du tribunal a commencé à 10 h. 15 la lecture d'une adresse qui couvrait 100 pages de texte. A 11 h. 30, le président du jury, M. Paul Pouliot, a demandé un ajournement d'une dizaine de minutes et l'audience a été suspendue.

Dans le "box" des prisonniers, l'accusé a dû se tenir debout pendant tout ce temps. Les bras croisés, les yeux fixés au plancher, tourné de côté, il a accueilli avec une satisfaction manifeste l'ajournement demandé par le jury.

A l'extérieur, on a dû refuser quelque 200 personnes qui étaient pourtant arrivées dès les premières heures du matin.

L'hon. juge en chef Sévigny a commencé par expliquer qu'il y a meurtre lorsque l'accusé a eu l'intention de tuer ou a commis un acte qu'il savait susceptible de donner la mort.

"M. Albert Guay, dit-il, est accusé du meurtre de son épouse". Le moyen de le prouver pouvait être trouvé dans une preuve directe ou dans une preuve circonstancielle. La preuve directe est très difficile à faire. Si la loi l'exigeait, les criminels seraient rarement punis.

La preuve circonstancielle est un autre moyen de prouver la culpabilité d'un accusé. Ici le tribunal explique, par un exemple, ce qu'est une preuve circonstancielle. A l'aide des faits prouvés, dit-il, les jurés pourront décider s'ils peuvent déduire, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé est coupable.

Il faut que les faits prouvés ne puissent s'expliquer que par la culpabilité de l'accusé. Cette preuve doit être concluante et ne laisser place à aucune autre possibilité.

CERTITUDE NECESSAIRE

Il faut être extrêmement prudent avec une preuve de circonstances. Les jurés ne peuvent agir sur un doute, sur une impression. Ils ne peuvent rendre un verdict de culpabilité sur un soupçon.

Pour cela, il faut que les faits prouvés induisent nécessairement à croire, dans la cause en instance, que c'est l'accusé qui a fait déposer une bombe à bord de l'avion où se trouvait sa femme.

LA CREDIBILITE

Le président du tribunal parle ici du serment qui lie les jurés. Vous ne devez pas, dit-il, rejeter au hasard les témoignages que vous avez entendus. Vous devez vous rappeler que ces mêmes témoins ont eux aussi prêter serment.

Puis, l'hon. juge donne une définition du doute, d'un doute raisonnable, sérieux. "Si vous avez un tel doute, vous devez en faire bénificier l'accusé. En matiere criminelle, un accusé est présumé innocent tant que la preuve n'a pas été faite de sa culpabilité. A vous de trouver si cette preuve a été faite.

LES TEMOIGNAGES

Le président du tribunal commence un examen détaillé des témoignages; citant presque chacune des réponses :

Mlle Lucille Lévesque, qui vendit une police d'assurance de $10,000 à l'accusé, sur la vie de sa femme avant le départ par avion de cette dernière ;

M. Arthur Breton, qui transporta l'accusé et sa femme au Château Frontenac, le matin du 9 septembre et qui eut connaissance que Guay refusa de partir à la place de sa femme ;

M. Patrick Simard, qui vit une fumée blanche sortir de l'avion après avoir entendu une explosion "comme un coup de dynamite" ;

M. Lucien Guérard, qui entendit également une explosion et vit tomber un morceau qui reluisait ;

M. Victor Duclos, qui sentit comme une odeur de dynamite en arrivant près de la masse des débris;

M. Oscar Tremblay, qui a également identifié l'explosion comme celle d'un coup de dynamite et ne vit pas de traces de feu;

M. Maurice Hébert, qui a produit des photographies prises sur les lieux de l'accident, dont celle de la femme de l'accusé.

(Le président du tribunal demande ici aux jurés "de jeter un coup d'oeil" sur la photographie du corps mutilé de Mme Guay. L'allocution du juge est arrêté pour un moment. Un remous se produit dans l'assistance. L'accusé baisse la tête plus profondement).

Le Dr J.-M. Roussel a témoigné sur l'état des victimes;

Le capitaine Marcel Boisvert a rendu compte de la compétence des officiers à bord de l'avion; tous étaient parfaitement qualifiés;

L'ingénieur David Connelly a procédé à l'examen de l'appareil, avant son départ en direction de Sept-Iles.

Condamné à mort

Trouvé coupable du meurtre de son épouse, J.-Albert Guay a été hier condamné à mort. Son exécution aura lieu le 23 juin prochain.

Reconnaissance pour l'avenir

Un incident amusant s'est produit hier devant le comité des bills publics de l'Assemblée Législative quand les députés ont étudié le projet de loi par lequel l'Action Sociale Catholique demandait une modification à la loi la constituant en corporation.

Le bill demandait de porter à $75,000 les revenus annuels de la corporation. M. Duplessis dit qu'il s'agit d'une oeuvre importante et que pour éviter à la corporation de revenir chaque année devant la Législature il convenait de porter à $100,000 la valeur des revenus annuels.

Me Guy Hudon a remercié le premier ministre en déclarant : "Je vous remercie, M. le premier ministre, et je sais que le premier ministre peut compter sur la reconnaissance éternelle . . .

M. Duplessis : "Vous parlez évidemment pour l'avenir et non pas pour le passé . . ."

Au déjeuner du club Rotary

Le déjeuner hebdomadaire du club Rotary de Québec, hier midi, au Château Frontenac, a été suivi d'un questionnaire public organisé et dirigé par le comité des programmes, pour instruire les membres dans les devoirs et devises du club.

Parmi les questions posées à différents Rotariens, notons la suivante, qui fut demandée en justice à M. Arthur Lagueux, proposé président international à la dernière assemblée du directorat de Rotary International : "Enumérez les devises et buts des clubs Rotary ?"

A quoi M. Lagueux répondit en citant d'abord la devise. "Service avant tout". Puis il répéta, en réponse à la question du moniteur M. Jacques DeSerres, les quatre buts du Rotary: "Service au club, Service à la communauté, service vocationel et service international."

Le comité du Rotary à la recherche de talents nouveaux annonça en présentant Mlle Norette Châteauvert, violoniste, concurrente au concours, que cette année verrait une innovation dans la tenue des concours, soit la présence d'instrumentistes outre les pianistes et les violonistes. Le premier concert public éliminatoire qui aura lieu au Palais Montcalm, le premier avril, fera entendre sept chanteurs dont trois hommes et quatre femmes, deux violonistes et instrument entendu à ces concerts pour la première année, deux clarinettistes.

Uniformes jugés trop défraîchis

Ottawa, 14. (PC) Les jeunes serveuses du café du Parlement, qui ont l'impression nette d'occuper chacune un poste stratégique au pays, du fait de leur contact journalier avec les sommités du monde politique canadien, ministres, sénateurs et députés, leurs invités et même parfois, occasionnellement, le gouverneur général, sont en train de monter une cabale qui pourrait avoir des répercussions imprévues sur la scène fédérale.

Triées sur le volet parmi les serveuses d'expérience et de bonnes manières, ces jeunes filles sont aussi très fières de leur apparence, et l'uniforme qu'elles portent présentement a cessé de leur plaire parce que de nombreux voyages à la buanderie en ont terni l'éclat original. Jusqu'ici, les économies du ministre des Finances ne leur ont pas permis de renouveler leur costume. Plusieurs d'entre elles ont déjà fait part de leurs doléances à leurs clients réguliers, vu que grand nombre de parlementaires prennent l'habitude de s'asseoir chaque jour aux mêmes tables.

Si elles n'obtiennent pas justice de M. Abbott, elles en appelleront aux femmes des députés et des sénateurs.

L'autorité du port de Londres fut formée par le gouvernement britannique en 1908 pour supplanter les compagnies compétitives de dockage de la Tamise.

La politique du parti libéral

Montréal, 14. (DNC). Le parti libéral concilie les aspirations individuelles des citoyens avec les exigences du gouvernement. Il estime que la famile est le milieu naturel dans lequel le citoyen peut le mieux se préparer à son rôle social. voilà pourquoi sa politique se fonde sur la sécurité de la famille en même temps que sur la liberté de la personne".

Ainsi s'exprimait, hier, l'hon. Henri Groulx, député d'Outremont à l'Assemblée Législative et président du Comité général qui prépare la convention libérale provinciale. M. Groulx parlait alors au Club de Reforme à une réunion du Club Wilfrid Laurier des femmes libérales.

L'hon. H. Groulx dit que le parti libéral croit fermement à certains droits inaliénables et qu'il fait tout en son possible pour les faire respecter. Il a mentionné particulièrement le droit à la propriété, le droit à l'éducation, le droit à un salaire familial et convenable, le droit à la juste liberté d'opinion et d'expression, le droit à la liberté d'association et d'entreprise et le droit à l'égalité devant la loi.

M. Groulx a ajouté: "Le parti libéral croit que la morale chrétienne et les principes démocratiques doivent être la règle des relations entre les individus et entre les peuples".

Parlant de l'autonomie, l'hon. H. Groulx dit: "Le parti libéral, défenseur traditionnel de l'autonomie provinciale, veut restaurer les droits de l'autonomie dans la province de Québec. Il veut prendre les mesures nécessaires pour que soient reconus et respectés les droits des municipalités, commissions scolaires, associations, coopératives et syndicats. Le parti libéral soutient que dans une confédération, l'autonomie des gouvernements provinciaux et des administrations locales-conseils municipaux, commissions scolaires — est essentielle à la gestion efficace des affaires publiques".

Cette merveilleuse aventure, la JEUNESSE!

NE connaissez-vous pas dans votre entourage de ces femmes —peu importe leur âge—qui semblent douées d'une jeunesse éternelle? Leur regard exprime la joie de vivre, leur sourire a cette qualité indéfinissable des choses neuves, leur moindre geste remue de l'aurore autour d'elles. Ont-elles un secret? une formule? . . . Non pas, mais elles ont recours à FEMOL pour s'affranchir des malaises particuliers à leur sexe et peuvent traverser la vie un sourire aux lèvres.

FEMOL n'est *pas* seulement un simple calmant: ce concentré végétal soulage la douleur, tonifie les organes et aide à les rendre plus aptes à remplir leurs fonctions naturelles. Ne souffrez plus inutilement tous les mois ou aux époques difficiles de votre vie. Demandez aujourd'hui même une boite de FEMOL à votre pharmacien.

FEMOL

ADOLESCENCE
MATERNITÉ
RETOUR D'ÂGE

BOIS DE CONSTRUCTION

BRUT OU PREPARE: Epinette — Pin — B.C. FIR — Cèdre — Portes — Veneer — Merisier à plancher — Moulures en bois et chromées — Laine minérale — Insul-Board — Mégantic — Beaver-Board — Kenmore — Etchwood — Weldtex — Sylva-Craft — Masonite — Arborite — Harboard — Bardeau — Lattes — Tuile d'asphalte — etc.

DROUIN & DROUIN LIMITEE
2490, 1ere Avenue Tél.: 3-6043

LA CAMPAGNE DE LA FEDERATION MARCHE RONDEMENT

9 au 21 MARS

Leur refuser

c'est retarder délibérément leur guérison; c'est se montrer indifférent devant la misère, l'infortune, la pauvreté et la maladie. Notre population, si généreuse, entend bien faire son devoir et se promet de souscrire une fois de plus l'objectif fixé et de le dépasser si possible.

30 OEUVRES de CHARITE sont affiliées à

LA FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ

OBJECTIF : $225,000.00

PARTAGEONS

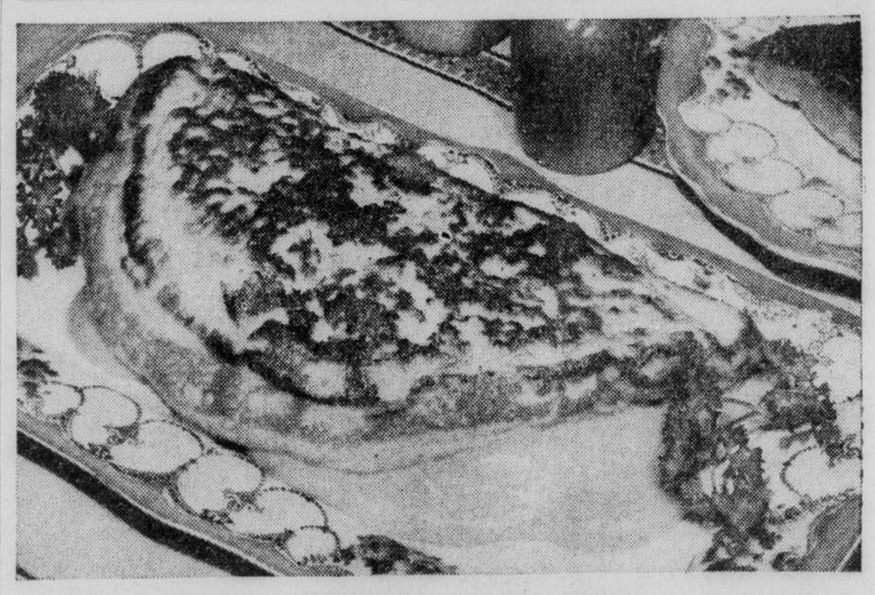

Une Omelette au Chateau — qui fond dans la bouche!

(Régalez-vous-en pendant le Carême.)

Essayez cette omelette au fromage, légère et succulente grâce au Chateau, doux et moelleux!

La saveur parfaite du Chateau n'est pas due au hasard. Elle provient de ce qu'il est fait avec le meilleur Cheddar canadien et de la crème riche et dorée qui sont mélangés par les maitres fromagers de Borden.

Casse-croûte, salades, fondues et sandwiches connaissent une vogue nouvelle, avec le Chateau si savoureux. Excellent pour les enfants . . . aussi digestible que le lait!

Procurez-vous du Chateau Borden's, le fromage qui se tranche, s'étale, fond à merveille. Ayez toujours du Chateau sous la main. Rappelez-vous que . . . "Si c'est du Borden's, il *Faut* que ce soit Bon!"

Omelette au Chateau

3 oeufs — Sel
3 cuillerées à soupe de lait — Poivre
¼ livre de Fromage Chateau — Beurre ou autre graisse

Battez bien les jaunes d'oeufs, ajoutez le lait, le sel et le poivre. Battez les blancs d'oeufs en neige et incorporez-les dans les jaunes. Versez le mélange dans une poêle graissée et faites cuire à feu doux. Saupoudrez de fromage Chateau — qui fond vite — coupé en cubes de ½ pouce. Faites cuire jusqu'à ce que l'omelette soit légère et délicatement dorée en-dessous. Mettez au four jusqu'à ce que le fromage soit fondu et le dessus de l'omelette sec. (Ne faites pas trop cuire, car l'omelette diminuerait.) Détachez les bords, pliez l'omelette en deux et servez immédiatement. 2 portions.

"Ne demandez pas du fromage — demandez du Chateau!"

Borden's Fromage Chateau

Pasteurisé pour votre protection

BEURRERIES FROMAGERIES POUR PASTEURISER ET CONSERVER "FRIGIDAIRE"

"FRIGIDAIRE" est la marque de commerce du réfrigérateur électrique "GENERAL MOTORS" C'est un frigo de qualité. Vous pouvez obtenir le réfrigérateur commercial "FRIGIDAIRE" au même prix que les marques inconnues.

Achetez de la qualité, achetez une valeur vérifiée.

FRIGIDAIRE COMMERCIAL est vendu exclusivement par VANDRY INC., QUÉBEC.

Six voitures de service à votre disposition.

L'Oncle Nic vous répond

GUS. — Ces livres sont le produit de l'imagination fertile de H. Giraud et ces événements ne sont pas arrivés. Voici les titres de la série: Sir Jerry détective; Les étranges vacances de Sir Jerry; Sir Jerry et l'affreux Léonard; La mystérieuse disparition de Sir Jerry; L'inévitable Sir Jerry; La périlleuse mission du capitaine Jerry. Ils se vendent chacun 75 cents et la série $4.50 environ.

2. — Un enfant qui passe tout son temps libre à lire ne se développera pas aussi normalement qu'un autre qui fait une part pour le jeu. Le corps a besoin de mouvement pour grandir et se fortifier, sans cela il peut devenir rachitique. Tu peux aussi souffrir plus tard de maux d'estomac, avoir la vue faible et fatiguée, l'épine dorsale pas assez forte, etc.... Je ne dis pas cela pour te faire peur, tu sais. Fais donc un petit effort de volonté et entretiens ta santé physique en courant, en sautant, en jouant, en faisant du sport et des exercices variés, même si ça ne te passionne pas autant.

SILVIE. — Je te donne 15 ans. L'écriture indique: intelligence moyenne, manque d'ordre, de soin et de méthode dans le travail, mobilité d'impressions, caractère changeant, négligence, esprit embrouillé, léger, distrait, superficiel, paresseux, tempérament affectueux, aimant la gaieté, le plaisir, mais pas très communicatif, tendance à l'égoïsme, peu de goût pour les choses de l'esprit, sens de l'économie. Il serait possible de donner une bien meilleure impression de toi-même si tu prenais la résolution désormais d'aérer davantage tes lettres, quand tu écris. Par exemple, si tu avait disposé le titre de chaque chanson désirée sur une ligne différente; si tu avais ensuite fait un espace avant de demander des correspondants, puis un autre espace avant de demander le reste en changeant de lignes au besoin et en soignant ton écriture, ta missive aurait eu une plus belle apparence. N'oublie pas cela, si tu veux avoir du succès dans la correspondance. Ta lettre indique une 5e année.

UNE NIECE FERVENTE. — Tes parents sont certainement trop sévères, et ils devraient comprendre que des jeunes filles qui travaillent et font vivre une maisonnée ont besoin de gaieté et de distraction et que s'ils veulent les garder, ils doivent rendre l'atmosphère accueillante et cordiale. Et cela à plus forte raison lorsque le village est petit et dépourvu des attractions que l'on rencontre dans les villes. Le gramophone et la radio peuvent s'ouvrir, après 11 mois de deuil d'un grand-père, même si la grand-mère demeure à la maison. Vous pouvez également parler sur le ton que vous voulez et non pas à voix basse, et sortir comme tout le monde, dans le village.

2. — Sur le chapitre des fréquentations, cependant, je crois que tes parents ont raison de te trouver trop jeune pour recevoir. A 15 ans et 5 mois, c'est vraiment prématuré, même si on gagne sa vie depuis deux ans. Quand tu auras seize ans, tu pourras faire une nouvelle tentative auprès de tes parents, pour accepter les hommages du premier jeune homme dont tu me parles. S'ils ont permis à tes soeurs de recevoir à cet âge, ils devraient faire la même chose pour toi. Le fait que vous gagnez la vie de la famille et que vous faites instruire vos deux frères vous donne le droit, à tes soeurs et toi, de demander plus de liberté (dans les choses permises, évidemment), comme un peu de cinéma, des sorties chez les amies, des promenades honnêtes, des petits voyages l'été, des soirées gaies à la maison, etc.... N'oubliez pas, cependant, le respect que vous devez à vos parents, et évitez les gros mots, les discussions, les querelles. Etablissez une entente une fois pour toutes, et voyez à ce qu'elle soit suivie. Si on ne veut rien entendre, il vous restera toujours la possibilité d'aller travailler au dehors, quand vous serez majeures. A 15 ans, ta vie ne fait que commencer, et elle te réserve sûrement des beaux jours. Sois patiente.

FUTURE INFIRMIERE. — Je me demande si tu as encore le temps de me lire! Tout ce que je puis te dire, c'est que tu n'as aucune raison de douter de ton succès dans la carrière que tu as choisie. Tu possèdes tout ce qu'il faut pour réussir, et tu réussiras certainement. Quand tu auras un moment de liberté, rien ne t'empêchera de lire quelques volumes traitant de littérature, d'histoire, ainsi que des biographies de personnages célèbres, des récits de voyages, pour enrichir ton bagage. Tu trouveras ces livres à la bibliothèque de l'Institut Canadien et à celle du Parlement.

2. — L'écriture indique: vitalité, énergie, complaisance en soi-même, goûts esthétiques, ordre et propreté, vanité, orgueil, courage et fermeté, certaine originalité, résolution, désir de plaire, de faire sa marque, application au travail, aptitude à l'action, sociabilité, goûts larges, bonne intelligence, clarté d'esprit, lucidité, ambition, caractère affectueux, sans faiblesse, absence de préjugés, imagination, bienveillance.

BERTHOLD. — La population de la ville de New-York est ainsi divisée: quartier Manhattan ou New-York proprement dit: (celui des affaires, journaux, théâtres, cabarets, etc....) 1,899,000 habitants; les banlieues: Brooklyn, 2,755,000; Bronx, 1,450,000; Queen's: 1,391,000; Richmond, 182,000.

PORT-JOLI. — Il n'y a pas de règles absolument fixes pour la ponctuation; il faut se fier à son jugement et viser d'abord à la clarté de la phrase qu'on rédige. On donne souvent comme exemple ceci: L'inspecteur dit: "le maitre est un sot". Avec une ponctuation différente, cela devient: "L'inspecteur", dit le maitre, "est un sot". Le sens est complètement changé, comme tu vois. Plusieurs grands écrivains se moquent de la ponctuation, ce qui rend leur style souvent ambigu. Continue donc d'observer les grandes règles, que tu trouveras dans une bonne grammaire du cours supérieur; celle de Pierre Larousse est excellente sous ce rapport.

2. — Les chats se sont acquis cette mauvaise réputation d'être les amis du diable parce que leurs miaulements de nuit ne sont pas toujours agréables, mais il n'en est rien. Dans les temps anciens, on vénérait les chats en Egypte et c'était un crime d'en tuer un; à Thèbes, la chatte était adorée sous le nom de "Dame du ciel". Quant au chien, il est un objet de mépris aux Indes; pourtant, autrefois, le dieu des Hindous était représenté avec un chien. Tu vois donc que les opinions sont partagées, mais la vérité, c'est que chats et chiens sont des créatures de Dieu et que ce sont de gentils animaux, chacun dans leur genre.

MERCI BIEN.—Voici les couleurs des pierres de naissance d'après les mois: grenat (rouge grenade); améthyste (violet); sanguine (rouge sang); diamant (incolore); émeraude (vert); perle (blanc laiteux); rubis (rouge vif); sardoine (brun ou rouge sang); saphir (bleu); opale (reflets changeants, blanc, jaune pâle, bleu pâle); topaze (jaune transparent); turquoise (bleu-vert).

2. — Plastique veut dire: qui concerne la reproduction des formes. La chirurgie plastique signifie donc: toutes les opérations destinées à redonner leur forme aux membres brisés ou imparfaitement constitués. Par exemple, si un nez a été écrasé, on le remodèle et on le refait; si une joue a été défoncée, une oreille brisée, une partie de bras arrachée, etc.... grâce à des moulages et à des greffes de peau, on parvient maintenant à réparer très bien ces accidents.

3. — Exercice physique quotidien, voilà qui fait allonger le corps en beauté. Un des meilleurs qui atteindra ce double but (grandir et maigrir) est celui-ci: Couchée par terre sur le dos, bras allongés de chaque côté du corps, lever les jambes en même temps, leur faire décrire un arc jusqu'à ce que les pieds aillent toucher le parquet derrière la tête. (30 fois matin et soir, vêtue chaudement pour transpirer).

RIMOUSKIEN. — Pour devenir inspecteur de beurreries, il faut d'abord connaître à fond la fabrication du beurre et passer des examens satisfaisants; ces positions ne sont pas très nombreuses non plus. Ecris donc à l'Ecole de Laiterie provinciale de St-Hyacinthe (ou fait écrire ton père ou ta mère) pour avoir tous les renseignements concernant ces deux métiers; je ne pense pas que les cours soient gratuits. L'adresse est tout simplement: St-Hyacinthe, P.Q.

2. — Le Prix du Prince de Galles, c'est de l'argent, soit la rente d'une somme de $800 donnée à l'Université par Edouard VII en 1860. Cette rente est divisée en deux et donne $40 à chacun des vainqueurs (rhétorique et philo).

3. — Sûrement, il y a beaucoup d'avenir dans l'industrie du papier qui est un produit toujours nécessaire et toujours en grande demande. En devenant un expert dans ce domaine, un jeune peut s'assurer un très bon salaire et des situations intéressantes, non seulement au Canada, mais à l'étranger. A Trois-Rivières, l'Ecole provinciale de Papeterie forme ces experts. Elle est la seule en Amérique du Nord.

DANS LA LUNE. — Les étoiles sont des soleils comme celui qui nous éclaire; elles paraissent plus petites parce qu'elles sont situées infiniment plus loin dans l'espace. Mais elles sont constituées comme notre soleil à nous, d'un noyau central recouvert d'une douzaine d'enveloppes. La 9e enveloppe à peu près, est une masse en fusion, mi-liquide, mi-solide; la 10e est une couche de gaz et de vapeurs métalliques, la 11e est une atmosphère contenant de l'hydrogène, du calcium, de l'hélium et la 12e contient un autre gaz appelé coronium. Tous ces éléments qui composent les étoiles les rendent lumineuses, autant que le soleil que nous connaissons, mais leur lumière prend de 3 à 4 ans à nous parvenir et elles sont bien trop loin pour nous réchauffer.

2. — L'hypertension artérielle, appelée communément "pression", c'est l'augmentation dans les artères de la pression normale du sang, qui est de 5½ à 6 pouces chez l'homme et de 5 à 5½ pouces chez la femme. Il y a hypertension lorsque la pression atteint 7 pouces chez l'adulte et un peu plus chez le vieillard. L'instrument servant à mesurer cette pression du sang se nomme sphygmomanomètre. Les causes: émotions, travail excessif, douleurs vives; alcool, tabac, syphilis; urémie, goitre, diabète, etc.... Ses manifestations sont: pouls tendu, maux de tête, bourdonnements, vertiges, troubles nerveux, convulsions, palpitations, albumine, etc. Traitement: repos, régime, traitements électriques parfois.

VOTRE SUZANNE. — Yeux bleu sombre, beaucoup de pureté et tendresse: bleu clair avec un regard droit et serein, indiquent un tempérament égal, bien équilibré, porté à la bonne humeur. Yeux bruns: esprit vif, intelligence; très clairs tirant sur le jaune: inconstance; bruns marron, sans reflets jaunes, caractère affectueux et doux; plus la teinte est sombre, plus tendre est la personne. Noirs: timidité, inconstance, esprit médiocre; ceux qui sont grands: volonté.

2. — D'après les anthropologues, les dinosaures ont existé avant l'homme; c'est-à-dire à l'époque secondaire, tandis que l'homme est apparu à l'époque tertiaire, d'aucuns disent quaternaire. L'homme fut donc le contemporain de l'ours des cavernes, du mammouth, du renne.

IGNORANTE. — Tout le monde n'a pas la bosse des chiffres et spécialement du calcul rapide; c'est un don inné. Evidemment, l'élève qui ne le possède pas peut, en faisant de son mieux, obtenir un résultat convenable, mais il ne pourra jamais devenir un as dans ce domaine. Les moyens les plus recommandés sont: la culture de la mémoire en général (savoir toutes les tables de multiplication sur le bout des doigts, savoir aussi par coeur toutes les soustractions et additions des chiffres jusqu'à 10); la culture de la mémoire visuelle (c'est-à-dire voir les chiffres devant tes yeux, ce qui rend l'opération arithmétique plus facile). Par exemple, si l'institutrice dit 11 plus 44 moins 20 divisé par 7, ferme les yeux pour voir tous ces chiffres devant toi comme s'ils étaient écrits sur un cahier et ça ira mieux. A part ça, tu peux devenir plus habile en résolvant des petits problèmes par coeur, très souvent pendant tes loisirs.

2. — Voici le langage des pieds: Grands et étroits: Coquetterie, orgueil et tendance aux manières affectées et ridicules. Grands pieds aux proportions moyennes: Distinction, esprit positif et équilibré. Grands pieds aux proportions larges: Matérialisme et aptitudes à tous les travaux qui demandent de la force physique. Petits pieds étroits: intelligence médiocre, caractère frivole et maniéré, déficience vitale. Petits pieds avec largeur moyenne: Equilibre mental, disposition affectueuse, féminité, noblesse de sentiment, distinction, docilité. Petits pieds très larges: Finesse d'esprit, dispositions amoureuses, imagination vive, goût artistique, peu de vitalité.

HOREB. — Personne n'a inventé directement la nage. Elle fait partie de l'instinct de conservation de l'homme, et déjà chez les peuples anciens, elle était fort en honneur. Les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs et les Carthaginois s'y montraient très habiles. Les Romains, lorsqu'ils parlaient d'un homme mal éduqué, disaient: "Il ne sait ni lire ni nager". Les Gaulois, les Allemands, les Francs, excellaient dans cet exercice. Les Péruviens, les Brésiliens, les indigènes d'Océanie ont de tout temps été des nageurs intrépides. Les pêcheurs de perles du golfe Persique, de l'île de Ceylan, les femmes de Java et les Indiens de l'Amérique du Sud sont des nageurs incomparables.

Abolition du droit d'appel au Conseil Privé

Capetown, 15 (Reuters) L'Afrique du Sud est le troisième dominion à abolir le droit d'appel au Conseil Privé.

Un bill à cet effet a été adopté au sénat et a déjà passé à la chambre de l'assemblée.

On sait que l'Inde et le Canada ont eux aussi aboli l'appel au Conseil Privé, et que le Pakistan a déjà fixé des limites à ce droit en prévision de sa future abolition.

NOELLA GIRARD, St-Félicien de Roberval, désire les paroles de: L'amour est enfant de Bohème; La plus belle des valses d'amour.

SILVIE BESNER, r.r. no 1, St-Nil Matane, désire: Angelina; Ce soir au clair de lune; Maître Pierre; Voulez-vous danser grand-mère; T'en fais pas, la Marie.

MARIETTE LECLERC, Gallichan, Abitibi, désire: Dans un songe; Près de toi; Suzanne; Quand revient le printemps; Les rêves d'avenir; La prière de Louise; Quand je valse avec toi; Viens près de moi ce soir; A celle qu'on n'oublie pas; N'oublie pas la prière; Lettre d'amour à sa fiancée; Le gondolier de Venise.

MARIETTE FORTIN, Lac au Saumon, Matapédia, désire les mots de: Le petit bateau de pêche.

JULIEN BRASSARD, St-Joseph d'Alma, r.r. no 3, désire: Dans les plaines du Far-West; Je vivrai seul; Si tu m'abandonnais; Le train qui siffle; Je suis seul ce soir; La mer; Vous qui passez sans me voir.

ROLANDE DESBIENS, St-Octave de l'Avenir, Gaspé nord, désire: Parlez-moi d'amour; Le baiser promis; Bal d'amour; La chanson des accordéons; Pourquoi m'as-tu quitté; Un homme sans argent; Vole, cavalier fidèle; Ton petit kaki; Pourquoi partir; Chanson d'un cowboy délaissé; Prendre un verre de bière; Souffrance d'un cowboy; N.-Dame d'amour.

CARMEN ANDET, St-Anselme de Dorchester, r.r. 2, désire: La plus belle valse d'amour; Loulou; La valse de la bonne humeur; Le petit porte-bonheur; Jeunes filles de bonnes familles; C'était un jour de fête; Suzon la blanchisseuse; La fleur de blé noir; Dis-moi oui, dis-moi non; Où vas-tu Basile.

ST-PIERRE

Adieu au monde

Mlle Laurette Cloutier, fille de M. et Mme Gabriel Cloutier a dit adieu au monde pour entrer chez les RR. SS. du Bon-Pasteur, à Québec.

Nos voeux de persévérance.

Aux études

Mlle Suzanne Cloutier, fille de M. et Mme Moïse Cloutier suit actuellement un cours d'infirmière, à l'hôpital St-Luc de Montréal.

Mariage

En l'église Ste-Philomène de Rosemont, a été béni récemment le mariage de Mlle Lucienne Bernier, fille de M. et Mme Charles Bernier de St-Pierre, à M. Philippe Taillon, fils de M. et Mme J.-A. Taillon, de Montréal.

Conférence

Une conférence a été donnée ces jours derniers, à la salle paroissiale, sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs, par des agronomes de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Cette réunion, présidée par M. le maire Jean Cloutier a réuni la plupart des cultivateurs de notre paroisse.

Soulagement Rapide des Douleurs ARTHRITIQUES

Etes-vous découragé parce que, jour et nuit, des douleurs cruelles vous assaillent? Alors voici de bonnes nouvelles. Des milliers de gens souffrant ainsi de douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névritiques—de Lumbago, Goutte et Névralgie—prennent des T-R-C Templeton et obtiennent le soulagement désiré. Plus de 19 millions de T-R-C Templeton ont été prises l'an dernier. Pourquoi ne pas voir si elles ne vous feront pas de bien? 60c et $1.25, tous comptoirs de pharmacie. T-83F

Réunion prochaine sur la défense à Montréal

Ottawa, 15. (PC) La Commission permanente canado-américaine sur la défense doit se réunir à Montréal le 29 mars. Il est possible qu'à cette réunion elle en vienne à une entente au sujet des recommandations finales qu'elle doit faire sur l'administration future des trois bases militaires américaines à Terre-Neuve. Ces recommandations doivent être envoyées aux deux gouvernements respectifs pour considération et décision finale.

SOUMISSIONS AQUEDUC

Ville de Montmagny,
Co. Montmagny, P. Q.

Soumissions demandées pour la construction d'un aqueduc à Montmagny, P. Q. Le projet comprend la fourniture de tous les matériaux, outillage et la main-d'oeuvre nécessaire pour la construction d'un barrage, d'une conduite d'adduction d'environ 7 milles et d'un réseau de distribution.

Ce projet doit être soumis à l'approbation de la population par referendum, dans un avenir rapproché.

Les plans et devis pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur Guillaume Piette, 13 place d'Aiguillon, Québec, moyennant un dépôt de $25.00. Le soumissionnaire devra se conformer en tout point aux instructions générales et spéciales de la demande de soumission.

Les soumissions cachetées devront parvenir au secrétaire-trésorier, M. J.-René Côté, avant samedi le 1 avril 1950, à midi. Le Conseil de la Ville de Montmagny ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 10% du montant total de la soumission.

J.-René COTE, rec.-trés.,
Hôtel de Ville,
Montmagny, P. Q.

COMPACT! PUISSANT! TONALITÉ MERVEILLEUSE!

La "PETITE MERVEILLE" de MARCONI

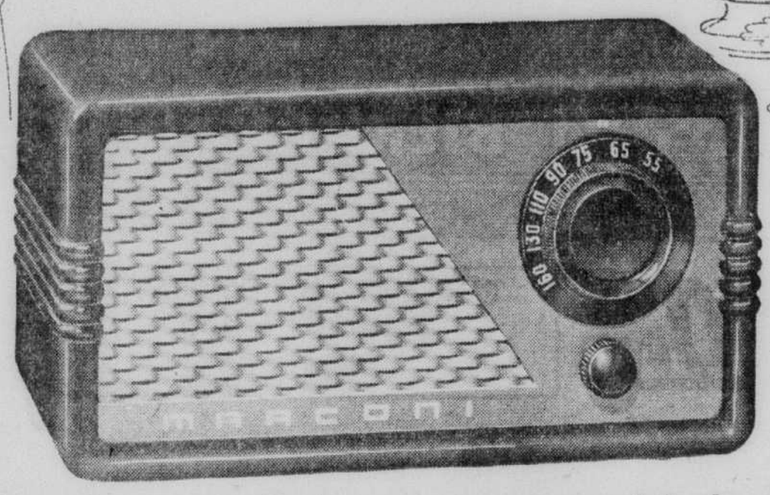

Une valeur véritable dans un nouveau modèle de table!

Joli! Attrayant! Cabinet d'un blanc éclatant avec panneau principal en deux tons de rouge, bleu ou vert afin de s'harmoniser avec la couleur de n'importe quelle cuisine (ou, encore, fini noyer avec panneau principal fini or). Aussi, fini ivoire pour la chambre à coucher, le living-room, la salle de jeu ou le fumoir. Largeur 9⅛", hauteur 4¾", la "petite merveille" est l'appareil idéal—voyez-le et écoutez-le chez votre détaillant Marconi.

Tous les avantages d'un puissant appareil

- Puissant circuit CA/CC
- Lampes miniatures dernier cri
- Haut-parleur électromagnétodynamique
- Antenne intérieure
- Contrôle de volume automatique

SEULEMENT $23.95 FINI NOYER EN COULEURS $24.95

MARCONI LE NOM LE PLUS ILLUSTRE DANS LE DOMAINE DE LA RADIO

Et voici 2 autres excellents appareils par MARCONI

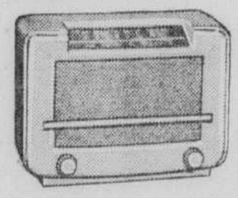

MODÈLE MARCONI 275
Attrayant modèle, 5 lampes, CA/CC. Cabinet de bakélite fini acajou ou ivoire $36.95.

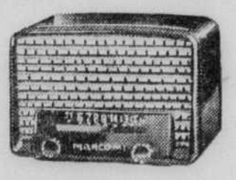

MODÈLE MARCONI 271
Moderne, CA/CC, 5 lampes. Cabinet façonné en plastique de couleur. Fini acajou $29.95. Fini ivoire, marron ou vert $31.95.

CANADIAN MARCONI COMPANY
Etablie en 1903
VANCOUVER • WINNIPEG • TORONTO • MONTRÉAL • HALIFAX • ST-JEAN, T.-N.

Marquette Electrique 28½ chemin Ste-Foy Tél.: 3-2114	J.-B. Villeneuve 279 rue St-Joseph Tél.: 2-6461	La Cie Paquet 155-173 rue St-Joseph Tél.: 4-8481
St-Cyr & Frère 70 rue St-Joseph Tél.: 4-3015	Geo.-M. Latour 1495, 3ème avenue Tél.: 3-2025	J.-O. Fiset 348 rue St-Jean Tél.: 5-5615
Aux Meubles Talon 32 rue St-Joseph Tél.: 2-4820	Bourque Electrique 4 rue St-Jean Tél.: 2-2803	J.-B. Laliberté 145 rue St-Joseph Tél.: 2-4701
Distributeur en gros VANDRY INC. 470 des Capucins. Tél.: 2-5656		L. Goulet Inc. 371 rue St-Joseph Tél.: 4-4051

SPÉCIAUX

BOTTES POUR GARÇONS 1 à 5. Spécial..... $1.99
BOTTES POUR FILLETTES 11 à 2. Spécial..... $1.69
BOTTES POUR ENFANTS 6 à 10. Spécial..... $1.49

BOTTES pour ajuster pardessus la chaussure. Economisez $1.00 en achetant immédiatement.

COULEURS: ROUGE — BRUN — NOIR
TALON BAS SEULEMENT

Enfants: 6 à 10
Fillettes: 11 à 3
Dames: 3 à 9
Spécial... $1.99

PARDESSUS "BABY DOLL"
avec fermeture-éclair, pour ajuster sur la chaussure. Brun ou noir.

Enfants: 6 à 12..... $2.99
Fillettes: 13 à 3..... $3.25
Dames: 3½ à 9..... $3.50

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

GAGNON & FRERE ENR.

QUATRE MAGASINS POUR VOUS SERVIR

300 ST-JOSEPH | 763 ST-VALLIER | 361 ST-JOSEPH | 568 3e Ave, Limoilou

MARIE CHAUX — Une seule réponse

Par Renny McEvoy et Paul Reinman

DONALD DUCK — Par Walt Disney

DES FLEURS ET UN SOURIRE POUR MADAME AURIOL : Avec la spontanéité et la chaleur dont les tout-petits ont le secret, SARAH PONSONBY, la fille âgée de 5 ans de lord Bessborough, sourit gracieusement à madame VINCENT AURIOL, épouse du président de la République française, après lui avoir présenté un bouquet de fleurs. Cette scène charmante a été surprise par le photographe lors d'une réception donnée à l'Académie royale des Arts à Londres, en l'honneur des visiteurs de France qui ont passé trois jours en Angleterre, la semaine dernière. (Photo International News)

Funérailles de M. Ths Perron

East Broughton, Beauce (DNC) — M. Thomas Perron, époux de Dame Rose-Aimée Brun, est décédé dernièrement à l'âge de 62 ans et cinq mois. Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Marguerite-Marie de Magog.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Origène Vel, curé de la paroisse. Le R. P. Paul-Henri Vachon, C. F. S., chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Edmond Parent et Desiardins, vicaires.

M. Ernest Simard, maire de Magog, conduisait le deuil. Les porteurs d'honneur étaient M. Elzéar St-Jean, Grand Chevalier du Conseil 2383 de Magog, Louis Lavoie, Wilfrid Simard, Alphonse Lavallée, Pierre Bellavance et Georges Roy.

Les porteurs des restes mortels étaient : MM. Alexandre Breton, Oscar Gauthier, Georges Bergeron, Napoléon Noël, Jean Giguère et Alfred Gaudreau.

M. Antoine Goyette, président de la Société St-Jean-Baptiste, portait le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur.

Le défunt était membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb, de la ligue du Sacré-Coeur, de la Société St-Jean-Baptiste et de l'Union de Prière.

Le défunt laisse dans le deuil : son épouse, ses filles, Blanche, Mme Henri Perron (Aimée-Rose et Marielle Perron ; ses fils : MM. Agenor, Léo, Robert de Magog ; Hervé d'Ottawa, Alban de Port-Colborne, Ont., ses belles-filles, Mmes Agenor Perron, de Magog et Hervé Perron, d'Ottawa ; un gendre, M. Henri Perron et deux petits-fils, Normand et Pierre Perron.

Etaient présent aux funérailles outre les personnes déjà mentionnées : ses demi-soeurs, Mmes Gédéon Couture (Florida Doyon), Aristide Lessard (Adrienne) et Mlle Elmire Doyon ; ses belles-soeurs, Mmes Joseph Groleau, Wellie Houle et Ovide Brun ; ses beaux-frères : MM. Gédéon Couture, Aristide Lessard, Joseph Groleau et Ovide Brun ; ses neveux et nièces, Mme Léonidas Gagnon, de Disraeli ; Mmes Alphonse Couture et Roland Groleau de Thetford-les-Mines ; M. et Mme Armand Brun, MM. et Mmes Paul Côté de Waterville, une tante, Mme Eleuthère Groleau, d'East-Broughton, un oncle, M. Thomas Groleau, de Montréal; ses cousins et cousines : M. et Mme Alcide Dodier, les RR. SS. Marthe, Achille et Anne, des Filles de la Charité du S.-Coeur, M. et Mme Irénée Perron, de Magog ; M. et Mme Delphis Labrecque, Thomas Groleau ; Mmes Gédéon et Irénée Vachon, Antonio Groleau, Achille Couture, et Charles Ménard d'East-Broughton ; Mmes Herve Turcotte, Paul Groleau, Pierre Vachon, Aimé Benoit et Thérèse Lessard de Montréal, Mmes Georges Bergeron, MM. Arsène, André, Laurent, Jacques, MM. et Mmes Armand Perron, Lucien Thivierge, Mlles Rose Perron, de Montréal, Thérèse et Jacqueline Perron de Magog ; M. Jean Labbé, Mmes Léonard Maheux de Tring-Jonction.

On remarquait aussi MM. et Mmes Léonidas Boutin, de Sherbrooke, MM. Roland Noel de Granby, Lucien Turgeon, Rouville Beaulieu, Hector Lemelin ; MM. Bernardin, Alfred Lessard, Mlles Ange-Emma et Nina Lessard, de Magog ; Mlles Bertha Potvin de Granby, Gisele Lessard, de Magog ; MM. et Mmes Rosario Gravel, Alphonse Drouin, de Sherbrooke, Emilien et Ghislaine Dodier, de Magog ;

Mme Philippe Poulin, d'East-Broughton; MM. Joseph, Jules-Marie, Marie-Reine, Isabelle Leblanc et Louis-Philippe Thibault, de Sherbrooke, M. et Mme Alexandre Simard, M. Richard Custeau, M. et Mme Joseph Faucher, Mme Roland Goyette, M. Laurent Thivierge ; Mlles Claire Gaudreau, Léda Goulet, Thérèse Fortin, MM. Philippe Gaudreau, Oscar Morin, Eugène Goulet, Paul Goyette, Roger Lompré, Gérard Charland, Placide Labrecque, Edmond Gagnon, Mmes Delphis Lessard, Paul Lavallée, Antonio Stébenne, Odilon Veilleux, Léo Paré, Hector Lebel, Gérard Bélanger, Raoul Veilleux, Paul Poulin, M. R. Venne, MM. et Mmes Roger Terrien, Alfred Lessard, Adrien Lacroix, Mme Robert Lessard, MM Napoléon Latulippe, Valère Lessard, Mme Georges Beaudoin, Wilfrid Simard, Oscar Gauthier et plusieurs autres.

Feu Mme John Dérosby

St-Octave de Magpie, Côte Nord, 15 (DNC) Madame Vve John Dérosby, née Marie-Jeanne Girard, de St-Octave de Magpie, est décédée le 1er mars, à l'âge de 85 ans et 11 mois. Elle était la fille de feu Michel Girard.

La défunte laisse dans le deuil, un demi-frère Isaac Valley, de Shelter-Bay; ses fils: John Michel, Edouard, Honoré, Alcide et Ludger; ses filles Marie Mathilde, Mme Edouard Girard, de Baie-Trinité et Annie, Mme Joseph Bisson, de Magpie. La défunt laisse encore plusieurs autres parents dont plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les Anciens de Limoilou

Sous la présidence de M. Alfred Vézina, les membres de l'Amicale St-Charles de Limoilou s'étaient réunis hier soir dans la salle de leur Alma Mater, pour assister à un souper intime.

Au cours de ce dîner, l'assemblée s'est choisie six nouveaux directeurs en les personnes de MM. Paul-Emile Bureau, Charles-Henri Tremblay, Raoul Boulet, Maurice Bernier, Marius Dufour et J.-A. Samson.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, le Révérend Père Adalbert, o.f.m., cap., aumônier de l'Amicale, a félicité les membres pour la grande collaboration qu'ils apportent aux officiers de leur Association. Il leur a demandé de doubler d'ardeur pour réaliser l'objectif de la prochaine souscription en faveur de l'établissement d'un camp d'été pour les petits zouaves de Limoilou. Et si le montant de la souscription est convenable, de dire l'aumônier, l'Amicale en fera également profiter les autres enfants du quartier Limoilou.

Le Révérend Frère Dominique, s.c., directeur du collège St-Charles de Limoilou, et M. Jean-Marie Boucher, ex-président de l'Amicale, adressèrent aussi la parole.

La présentation de films sur "Le Jardin Botanique de Montréal", "Le Jardin Zoologique de Québec", "La Romance du thé" et "Les fêtes de Limoilou en 1949", terminait cette agréable soirée.

Baisse de notre surplus commercial

Ottawa, 15. (PC) Le surplus commercial du Canada avec l'étranger — qui indique la santé de notre commerce exétrieur — est tombé à $11,800,000 en janvier. C'est le point le plus bas des années d'après-guerre. En janvier 1949, ce surplus se chiffrait par $15,200,000 et en 1945 par $104,200,000. En décembre 1949, ce surplus atteignait $74,900,000.

Les chiffres de janvier dernier sont les suivants, avec ceux de janvier 1949 entre parenthèses : exportations — $223,800,000 ($239,000,000); importations — $211,900,000 ($223,800,000).

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc. **CJNT-1340 kc**

Ecoutez aujourd'hui

MERCREDI, 15 MARS

12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
CJNT—Echos de musique
CBV—Le réveil rural
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Vive la vie avec Lucile Dumont, Louis Bédard, Jean Cantin et Jacques Normand
1.30 CHRC—Chant du monde
CBV—Causerie du Club Richelieu
1.45 CBV—A l'enseigne des fins gourmets
CJNT—Les stylistes du rythme
2.00 CHRC—Le club du coucou
CBV—Grande Soeur
CJNT—Les chansons des collines
2.15 CBV—Madame Jeanne
CJNT—Ma mère
2.30 CBV—L'ardent voyage
CKCV—Blue Skies
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme : Symphonie No 9 en do majeur, de Schubert ; Orchestre du conservatoire de Paris ; Direction : Bruno Walter.
4.00 CHRC—Moment fantaisie
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CBV—On dit ci, on dit ça
4.30 CKCV—Maestros populaires
CBV—Radio-Collège : Initiation aux instruments de l'orchestre. Conférencier : Roland Leduc
CJNT—Extraits des classiques
4.45 CHRC—Chants des îles
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
CHRC—Musique du thé
CBV—Radio-Collège. La cité des plantes. Que sera le prochain demi-siècle ? Conférencier : Jules Brunel.
5.15 CKCV—Si ça vous chante
CJNT—Les favoris
CBV—Radio-Collège: Le monde animal. L'alimentation de la truite mouchetée. Conférencier: Louis-Roch Séguin.
CHRC—Miroir à trois faces
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Tante Colette
CBV—Don Messer
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique à la carte
6.15 CHRC—Musique du dîner
CJNT—Fiesta
6.45 CBV—Musicale
CHRC—Dites-moi
7.00 CKCV—Récital conjoint
CHRC—Au p'tit Music Hall
CJNT—Jimmie Shields
CBV—Un homme et son péché
7.15 CBV—Métropole
CJNT—Mélodies populaires
7.30 CHRC—"La rue des pignons", de Louis Morisset
CKCV—Les modernistes. Direction : Fernand Couture
7.45 CHRC—Poudrier à "miaser"
CKCV—Musique variée
CBV—Felix Leclerc, chansonnier
CJNT—Spectacle d'Hollywood
8.00 CHRC—Croisière sous le soleil avec Jean Martin et ses Hawaïens
CBV—Ceux qu'on aime
CKCV—Le Lambeau au clavier, avec Jacques Normand
8.15 CJNT—Parlons de Molière
8.30 CHRC—Les trois cloches
CBV—Mosaïque canadienne. En vedette : Claire Gagnier, soprano
9.00 CKCV—Camarades aux armes
CBV—Radio Carabins. Invité : Alfredo Wang, violoniste
9.15 CKCV—Fiesta
9.30 CHRC—Les vieux favoris
CKCV—Concert
10.15 CHRC—Bonsoir Paris
CKCV—Détente
10.15 CBV—Le statut légal de la femme mariée
10.30 CBV-CJNT—Les artistes de renom. En vedette : Béatrice Bennett, pianiste. Au programme : la 1ère et dernière Sonate de Brahms
CKCV—Blue Skies
10.40 CHRC—Club Rendez-vous
11.00 CBV—Adagio
CJNT—Musique en miniature
11.30 CBV—Especially for you
CJNT—L'orchestre symphonique d'Oklahoma

Demain

JEUDI, 16 MARS

6.30 CHRC—L'heure agricole
7.00 CHRC—Debout, c'est l'heure
CJNT—Marche matinale
7.15 CJNT—Teen Agers
7.30 CJNT—Hymnes
8.15 CBV—Elévations matutinales
CHRC—Prière du matin
CJNT—Musique
8.30 CJNT—Détente d'après déjeuner
9.05 CBV—La femme d'aujourd'hui
CBV—Chansonnettes
CJNT—Musique
9.15 CJNT—Les variétés d'umatin
9.30 CBV—Le p'tit train du matin
CKCV—Si ça vous chante
10.00 CBV—Sur les ondes
10.15 CJNT—Kindergarten
10.45 CBV—Entre nous
CHRC—Pour les dames
CJNT—Musique de danse
11.00 CHRC—Courirez de tante Monique
CBV—Francine Louvain
CKCV—Avec le sourire
CJNT—Le "Scrap-book" de la femme
11.15 CBV—La métairie Rancourt
11.30 CBV—Les Joyeux Troubadours
12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart d'heure musical
CBV—Le réveil rural
CJNT—Programme de la St-Patrice
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Musique populaire
CBV—Tante Lucie
CJNT—Musique irlandaise
CHRC—Causerie du club Kiwanis
1.30 CJNT—En honneur de St-Patrice
1.45 CBV—Le quart de détente
Invité : Marcel Scott, basse
CJNT—Les stylistes du rythme
2.00 CHRC—Club du coucou
CBV—Grande Soeur
CKCV—Grande Soeur
CKCV—Chant semi-classique
CJNT—Les chansons des collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
2.30 CBV—L'ardent voyage
CKCV—Blue Skies
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre d'une Canadienne
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme : Ouverture de l'opéra "Colas Brugnon", de Kabalewsky. Orc. de la NBC. Direction : Toscanini. Les Comédiens, de Kabalewsky (suite pour orchestre). Orchestre philharmonique de N.-Y. Direction : Efrem Kurtz. La Sonate pour piano, de Copland : Interprète : Leonard Bernstein, pianiste. La Symphonie No 3, de Harris. Orc. symphonique de Boston. Direction : Serge Koussevitzsky.
4.00 CKCV—Radio Sacré-Coeur
CHRC—Moment fantaisiste
CBV—Notre pensée aux malades
4.15 CKCV—On dit ci, on dit ça
CJNT—Extraits airs classiques
4.30 CKCV—Les maestros populaires
CBV—Radio - Collège
La messe chantée. Le 4e dimanche du Carême. Le conférencier : l'abbé Clement Morin, P. S. S.
CJNT—Bernie Braden
5.00 CBV—Radio-Collège. L'esprit ed la Liturgie. Le dimanche "Laetare" : joie du Carême et joie pascale". — Conférencier : Dom Filiteaux
CKCV—La voix de Hollywood
CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—L'heure du thé
5.15 CHRC—Colette et Roland
CKCV—Si ça vous chante
CBV—Radio-Collège. Source de vie Le pain de la vie". Conférencier : R. P. Marcel-Marie Desmarais, dominicain
CKCV—Les favoris de la famille
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Vincent Lopez
CJNT—Dans l'passé
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique de danse
6.00 CHRC—Musique à la carte
6.25 CJNT—Fantaisie
6.30 CBV—La revue de l'actualité
CJNT—Les Scouts
7.40 CKCV—Récital conjoint
CHRC—Au petit Music Hall
CBV—Un homme et son péché
7.15 CBV—Métropole
CJNT—Nous trois
7.20 CKCV—Charlie Kunitz au piano
7.30 CBV—Le curé du village
CHRC—La rue des pignons
CKCV—Aux quatre coins de Paris
avec Jean Leroux et Roger Lachance
7.45 CKCV—Trio instrumental
CHRC—Faubourg à M'lasses
CJNT—Le forum des citoyens
8.00 CBV—Les talents de chez nous
Direction : André Durieux
CKCV—Brésil avec Claudette Jarry et ses chansons sud-américaines avec l'orchestre José Setano
CHRC—Causerie de Robert Rumilly
8.15 CJNT—Ceci et cela
8.30 CKCV—Variétés "52" avec Noël Moisan, Clément Latour, Denise Pelletier et Nelly M-thot
CBV—Les journalistes au micro
CJNT—Musique que nous nou rappelons
CHRC—Silence, la cour est ouverte avec Roger Lebal et Albert Brie
8.45 CJNT—Mélodie irlandaises
9.00 CKCV—Radio-Théâtre Fort. A l'affiche : "Roméo et Juliette" de Jean Anouilh. En vedette : Huguette Oligny, Janine Sutto et Jean-Pierre Masson
CKCV—Vive la gaieté avec Colette et Roland, René Mathieu, Georges Bérubé et St-Georges Côté. Textes : Jacques Gauthier
CJNT—Folklore international
9.30 CHRC—Paris-New-York
CKCV—Prix d'héroïsme avec Lise Roy, Fernand Robidoux et l'orchestre d'André Durieux
CJNT—Veuille de la Saint-Patrice
10.00 CHRC—Musique au Conservatoire. — Invité : Raymond Dessaint. Au programme : Concerto en ré mineur de Wienlawski
10.10 CKCV—Détente
10.15 CHRC—Dans l'ambiance
CBV—La politique provinciale
10.30 CKCV—Blue Skies
CJNT—Swingtime
CBV—Récital conjoint. En vedette : Rina Bilodeau-Fleury, soprano et Monique Soulard, pianiste
11.30 CBV—Appointment with music
CJNT—Légendes et chansons irlandaises

MARCHANDS

ATTENTION !

Demandez nos listes de prix, bas pour dames, hommes et enfants. Sous-vêtements de toutes sortes, serviettes, chemises, cravates, brotelles et le plus grand assortiment de smallwares possible. Satisfaction garantie ou argent remis.

LAURENTIAN JOBBING & CO. LIMITED
Casier Postal 220,
Ste-Marie-de-Beauce, P. Qué.

BOUTONS

Si des vilaines macules, boutons, eczéma, démangeaisons, squames, psoriasis, acné, têtes noires ou plaques rouges vous défigurent et embarrassent, essayez donc **Nixoderm** ce soir. Sa triple action agit vite pour aider à éclaircir, assouplir et adoucir votre peau. 1. Calme démangeaison, feu, cuisson en 7 minutes. 2. Tue nombre de germes et parasites, souvent la vraie cause des démirdres de peau. 3. Aide à régénérir la peau. Argent remboursé si **Nixoderm** ne vous satisfait pas. Demandez **Nixoderm** dès aujourd'hui à la pharmacie.

Combattez asthme — et toux bronchites

Si vous souffrez de respiration difficile, toux, sifflement, ne pouvez bien dormir à cause d'attaque d'asthme ou bronchite, vous vous devez d'essayer **MENDACO**, dont la première dose commence en 30 minutes à agir par voire sang pour aider la nature à détacher et éliminer l'épais mucus collant qui cause toux, étouffement, respiration difficile. Cette action détachante aide à dégager vos tubes bronchiaux et vous, faire respirer plus librement, vous pouvez alors mieux dormir, reprendre vitalité et commencer à jouir de la vie. Demandez **MENDACO** dès aujourd'hui à votre pharmacie. Argent remboursé, à moins que vous ne soyez rapidement et complètement satisfait.

AM 800 Kc. **CHRC** FM 98.1 Mgc.

Tous les mercredis à 8 h. p. m.
"LES TROIS CLOCHES"
à 8 h. 30 pm
"SILENCE LA COUR EST OUVERTE"

Participez à
"RADIO-CHARADES"
en vedettes
l'Ensemble des Modernistes
direction : Fernand Couture
Dès LUNDI à 9 hres pm

LA BRASSERIE BRADING Vous Présente **CE SOIR**
Radio-Carabin
AU RESEAU FRANCAIS DE RADIO-CANADA
CBV Québec
TOUS LES MERCREDIS SOIR de 9 à 10 Heures
UN HOMMAGE DES BRASSEURS DE LA
BIERE BRADING

MAMANS!

LAISSEZ-VOUS DE CÔTÉ CE BON ALIMENT POUR VOTRE FAMILLE?

La santé de votre famille est votre responsabilité la plus chère! Ne laissez pas les vôtres manquer de ce bon aliment dont nous avons besoin, disent les diététistes — le blé complet. Il contient des éléments nutritifs *essentiels*. Et le NABISCO SHREDDED WHEAT *est fait avec du blé complet 100%!* Servez du NABISCO SHREDDED WHEAT doré et nourrissant, avec du LAIT, demain. Délicieux CHAUD ou FROID!

Toujours Bon... de TOUTES Façons!

SW-140F

5 ANS DE GARANTIE
Important

KELVANOR

PIECES ET SERVICE GRATIS PENDANT 5 ANS
Important

- INTERIEUR EN PORCELAINE
- MECANISME SILENCIEUX
- PANIER DANS LA PORTE
- HUIT PLATS DIFFERENTS FOURNIS AVEC CHAQUE REFRIGERATEUR
- EXTERIEUR EN PORCELITE GARANTI CONTRE CHANGEMENT DE COULEUR
- NOUS POUVONS FOURNIR SUR DEMANDE LE MODELE AYANT LA PORTE JUSQU'AU BAS

Je crois que mon désir va se réaliser pour Pâques ! . . . tu sais que je voulais me procurer un réfrigérateur ? Et bien, après les nombreuses références que j'ai reçues de mes amies, j'ai choisi un "KELVANOR" c'est un des plus luxueux réfrigérateur sur le marché canadien et son prix est le plus bas dans la province. Tu comprends maintenant pourquoi je suis si heureuse.

7' x 8' cubes. Régulier . . $259.00
7'4 De Luxe $289.00
8'4 Spécial De Luxe $309.00

REFRIGERATEURS USAGES
en bon état, remis à neuf $154.50

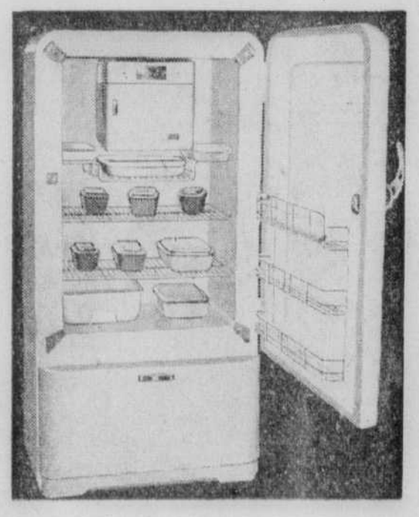

Aussi peu que
$3.00 PAR SEMAINE
- 18 VERSEMENTS
- COMPTANT
- MISE DE COTE

COMMANDES POSTALES
Un léger dépôt vous assurera la livraison et vous pouvez compter sur votre réfrigérateur à la date désirée.

Regarde le "KELVANOR" que j'ai fait réserver pour Pâques ! Plus je le regarde plus je suis assuré que je vais posséder un bon réfrigérateur et . . . n'oublie pas que j'ai la facilité de le payer en 18 versements sans trop déranger mon budget. C'est ma femme qui va être fière de son cadeau.

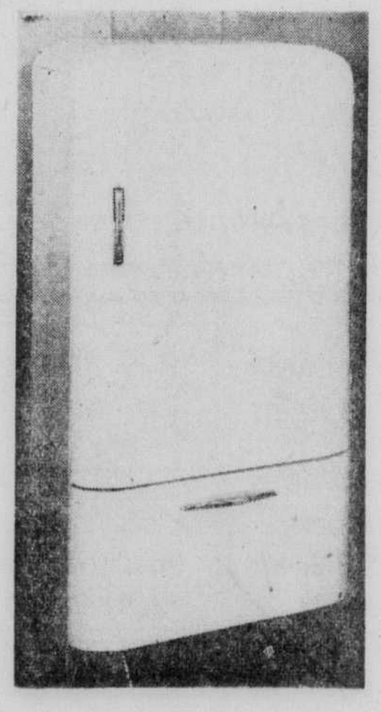

Évitez un désappointement !...

RÉSERVEZ LE VOTRE POUR PÂQUES

Service assuré chez :

KELVANOR ELECTRIC REFRIGERATION REG'D

55½ rue Saint-Joseph — Succursale : 107 rue du Pont — Tél.: 5-8383

Section de nouvelles générales finances, sport, annonces classées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

69e ANNEE — No 65 QUEBEC, MERCREDI 15 MARS 1950 PAGE DIX-SEPT

Le porteur de votre journal

L'équipe des porteurs du "Soleil" a récemment accueilli Claude, ce jeune citoyen qui ambitionne de devenir comptable licencié. Claude Brunelle, qui est âgé de douze ans et demi, accomplit sa tâche quotidienne avec sérieux et dignité. Fils de Paul-Emile Brunelle, architecte, il veut placer à son compte de banque un peu d'argent gagné par son propre travail. De plus, ces fonctions de porteur exigeront bientôt qu'il fasse sa propre comptabilité, opportunité unique qui le préparera à la carrière qu'il veut entreprendre. Car, avec le nouveau système de collection du "Soleil", Claude devra payer lui-même chaque semaine les journaux qu'il livrera à ses clients. Il compte sur eux pour lui aider à bien accomplir sa tâche.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Héribert, archevêque.

L'Agriculture

Criblage des semences

(Notes des fermes Expérimentales)

A chaque saison, les périodiques agricoles, la radio, les articles de presse répètent à nos cultivateurs une série de conseils qui ont tous leur importance. Rares sont les journaux ou revues agricoles, par exemple, qui n'incitent pas nos fermiers à faire cribler leurs semences. Pourtant nombreux sont ceux pour qui le criblage est une chose négligeable et qui confient au sol des semences contenant un fort pourcentage de mauvaises herbes et de grains légers. La négligence de se soumettre à cette pratique est un des facteurs qui fait que nos rendements sont si peu élevés. C'est l'opinion exprimée par M. Florent Coiteux, agronome à la Station Expérimentale fédérale de l'Assomption.

Dû à la rareté ou aux prix élevés, plusieurs cultivateurs vont encore semer, cette année, dans le but d'économiser, des grains de qualité inférieure. Les quelques sous inscrits dans la colonne "épargne" lors de l'achat pourront se multiplier par 100 lors de la récolte; mais il faudra aligner ce chiffre dans la colonne "déficit." La chose s'explique par elle-même. Si on obtient un rendement de 20 à 25 minots alors qu'on aurait pu en obtenir 40 avec des semences criblées et de qualité supérieure, le calcul est vite fait et il est facile de voir ce que l'on perd en agissant ainsi. Ces vérités si simples en apparence sont souvent les plus difficiles à faire admettre dans la pratique .

Qu'on prenne la résolution pour 1950 d'acheter des semences No 1 ou encore si l'on sème du grain produit à domicile, de passer par le poste de criblage. Il ne faut pas attendre à la dernière minute car alors le poste sera encombré, comme il arrive chaque année, et ne pourra vous livrer vos semences pour le jour où vous en aurez besoin. Dieu sait ce qu'une journée de retard peut avoir d'influence sur la récolte !

Personne n'est maître de la température et un délai d'une journée peut signifier un retard d'une semaine dans les semailles.

Qu'on fasse cribler ses semences au plus tôt afin d'être prêt quand le temps sera venu. Mettons en terre une semence propre et saine et la récolte sera abondante.

Mort accidentelle à Normétal, Abitibi

Normétal, Abitibi, (DNC). M. Charlemagne Carrière, 24 ans, de Dupuy a été victime d'un accident survenu à la mine de Normétal dimanche matin vers six heures et demie. La victime était au travail lorsqu'un bloc de roc se détacha et la frappa au corps lui déchirant le poumon droit et lui fracturant la jambe gauche. Le malheureux mourut alors que l'ambulance arrivait à Duparquet, pour se rendre à l'hôpital Youville. L'enquête du coroner eut lieu lundi et fut présidée par le Dr Balthazar, de Dupuy.

Les funérailles eurent lieu le 6 mars.

Portaient le cercueil MM. Patrick Trottier, Réal Mercier, Emilien Renault, Jos. Hayotte, Benoit Petitclerc et Adrien Reneault. Portait la croix, M. Edouard Filiatreault. Firent la quête au service, MM. Emilien Renault et Edouard Filiatreault.

Assistaient au service, les parents du défunt : MM. Hourpain Rossignol, de Dupuy, Jean-Charles Carrière, de Montréal, M. et Mme Charles Carrière, de Dupuy; Mlle Pâquerette Carrière, de Dupuy; M. et Mme Yvon Délisle, de Dupuy; M. et Mme Rachelle Harcan, d'Amos; Mme Ernest Turcotte d'Amos, M. et Mme Emile Rivard, de Dupuy ; M. et Mme Philippe Rivard, de Dupuy; M. et Mme Lionel Rivard, de Rouyn; MM. Roméo Rivard, de Montréal; Paul Rivard, de Dupuy; Mlle Jeannine Rivard, de Dupuy; M. Jules Rivard, de Dupuy. Le défunt laisse son épouse et deux enfants en bas âge: Pierre et Pierrette Carrière.

Malaise créé à l'hôtel de ville par un projet de reclassement

Un grave malaise se fait sentir à l'hôtel de ville. Le projet de reclassement du personnel civique, soumis à l'étude d'un comité spécial, menace de déclencher un tolle général à l'hôtel de ville, avant même d'être présenté officiellement au comité administratif. Un grand nombre d'employés de même que plusieurs échevins ont déjà exprimé en particulier leur mécontentement.

Les uns et les autres ont affirmé ne pas voir la nécessité de reclasser les emplois, les derniers arbitres et conventions collectives ayant opéré les sélections qui s'imposaient. Ils ont reconnu que s'il restait encore quelques détails à éclaircir, il n'était pas nécessaire de chambarder le classement présent, ce qui n'aurait pour résultat que de conduire à de nouveaux arbitrages.

Il est évident que les employés dont les salaires seraient réduits, advenant la réalisation du projet, ne sont pas intéressés plus qu'il ne faut à sa réussite. D'un autre côté, plusieurs informateurs ont fait remarquer que la plupart des échevins étaient peu soucieux de recommander une baisse des salaires alors que les élections municipales doivent se dérouler dans quelques mois. Tous les employés de l'hôtel de ville ne sont pas susceptibles d'être affectés par le reclassement. Bon nombre le sont cependant car les coupures de salaires projetées se chiffreraient annuellement à $100,000 environ.

Le projet actuel de reclassement a pour origine un rapport rédigé l'an dernier par des experts de Chicago. Ce rapport qui préconisait l'abaissement à des catégories inférieures de plusieurs fonctionnaires, n'a jamais été soumis au comité administratif. Toutefois, dès son arrivée à Québec, il se produisit quelques indiscrétions qui déclenchèrent immédiatement des protestations. Le rapport fut mis au rancart jusqu'à ce qu'un directeur du personnel fut nommé. On lui confia la tâche de rédiger un projet inspiré du rapport. Le projet n'est pas encore parvenu à obtenir la popularité.

La ville de Québec n'est pas la seule à s'être inspirée du rapport de Chicago. Montréal avait aussi demandé l'opinion des experts. Après avoir déboursé $30,000 pour la chose les autorités de la métropole décidaient il y a quelques mois de passer outre aux recommandations et de rédiger un projet de reclassement à la taille des exigeances montréalaises. Québec, pour sa part, a payé $3,270.60 pour ce rapport.

M. l'abbé Dion en Argentine

L'ambassadeur de l'Argentine au Canada, S. E. M. Augustin Nores Martinez vient de communiquer aux autorités de l'Université Laval la nouvelle que la Commission nationale de Culture de l'Argentine avait accordé une bourse d'études de dix mois à M. l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des Sciences sociales et sous-directeur du département des Relations industrielles.

Cette bourse couvre tous les frais de voyage aller-retour et les frais de séjour en Argentine. Elle est accordée chaque année à deux Canadiens sur la recommandation de l'Association nationale des Universités canadiennes.

M. l'abbé Dion se rendra en Amérique du Sud au début du printemps. Il passera plusieurs mois en Argentine à étudier et à observer l'enseignement des relations industrielles qui s'y donne et l'application qu'on en fait dans les différentes industries. Il sera de retour à la faculté des sciences sociales au début de l'année 1951.

Pour fausses déclarations

Deux individus de Québec et un de St-Augustin de Portneuf ont comparu ces jours derniers devant l'hon. juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir fait de fausses déclarations à la Commission d'Assurance-chômage et d'avoir retiré des prestations auxquelles ils n'avaient pas droit. Tous trois ont avoué leur culpabilité et ont été condamné à l'amende et aux frais, ainsi qu'au remboursement des sommes frauduleusement obtenues.

Mort tragique de M. F. Roussel

Rimouski, 14. (DNC) Un jeune mesureur de bois, M. Fernand Roussel, a perdu la vie de façon tragique au Lac à la Loutre, de Baie-Comeau, alors qu'il travaillait en compagnie d'une vingtaine d'hommes à la démolition du Camp X-6 des Chantiers Coopératifs. Au moment de la tragédie, tout le monde travaillait à l'intérieur du camp sous les ordres du contremaitre Alfred Côté, lorsque subitement, tout le bâtiment s'écroula d'une manière inattendue.

Au cri de sauve-qui-peut du contremaitre, la plupart des travailleurs réussirent à s'éclipser au dehors. Malheureusement trois hommes n'en eurent pas le temps.

Roland Larouche, des Grandes-Bergeronnes, sortit intact des débris.

Adrien Rioux, de Matane, s'en tira avec des contusions à l'epaule gauche.

Mais le malheureux Fernand Roussel fut écrasé par la maitresse poutre et mourut quelques heures après sans avoir repris connaissance, malgré tous les efforts du médecin et du R. P. Alfred Poulin c.j.m.

Agé de 21 ans, natif de St-Joseph de Lepage, Fernand était le fils d'Albert Roussel, camionneur. Il avait travaillé tout l'hiver pour la Quebec North Shore à titre de mesureur de bois.

M. Jos Lafontaine, chef-mesureur de la Rivière Outardes, ramena les restes de la victime, en utilisant un avion d'Air-Rimouski, jusqu'à St-Joseph de Lepage, où habite la famille du défunt. Il agissait à titre de représentant de la compagnie locale.

A la famille si cruellement éprouvée

Acta Diurna, un journal publié tous les jours à Rome, avant la venue du Christ, est le plus ancien journal qui ressemble en quelque sorte aux quotidiens modernes.

La Commission des écoles de Québec empruntera $1,500,000 et imposera une taxe d'un pour cent

Le comité des bills publics de l'Assemblée législative lui a donné ces deux pouvoirs — Trois nouvelles écoles seront construites et l'on agrandira celle de Saint-Pascal de Maizerets.

La Commission scolaire de Québec a obtenu rapidement, hier avant-midi, du comité des bills publics de l'Assemblée Législative, le droit d'emprunter $1,500,000 pour construire trois écoles et grandir celle de St-Pascal de Maizerets Baylon, et le droit d'imposer une taxe d'éducation de 1 pour cent dans le même zone que la taxe de vente de la cité de Québec. Les membres du comité ont décidé que la commission scolaire paiera désormais une taxe d'eau de $400 par école, au lieu de $300., comme le suggérait le bill.

Me Victor Trépanier représentait la Commission scolaire avec le président, l'hon. Cyrille F. Delage, et des commissaires, dont M. l'abbé Joseph Ferland, v.f., curé de St-Roch, qui s'est opposé à la démolition de l'école St-Jean-Baptiste et à l'emprunt de $1,500,000 affirmant qu'un million serait suffisant si on décidait de faire des réparations à l'école St-Jean-Baptiste.

"Je me suis toujours opposé à la démolition de l'école St-Jean-Baptiste, a dit l'abbé Ferland, parce que je considère qu'elle est encore solide. En la restaurant on économiserait $400,000 et je crois que dans cette éventualité un emprunt de $1 million serait suffisant.

pliqué que le cas de l'école St-Jean-Baptiste a été étudié par le surintendant de l'Instruction publique. C'est une vieille école qui est un nid à feu, où la vie des enfants est en danger et il est impraticable de faire des réparations de $400,000 dans un édifice qui constitue un danger pour la vie des gens.

"Toutes nos écoles devraient être à l'épreuve du feu, a dit le chef du gouvernement. Dans le cas de St-Jean-Baptiste, pour donner de la sécurité aux enfants, il vaut mieux dépenser $400,000 de plus. Le gouvernement, suivant sa bonne habitude, va aider la Commission scolaire en payant le déficit de $400,000 cette année. Quant au déficit de l'an prochain, la Commission devra signer des billets avec l'endossement de la Commission municipale, et le gouvernement tera encore sa part, si la commission scolaire veut faire la sienne".

L'hon. Cyrille Delage, président de la Commission, a ajouté que la question de l'école St-Jean-Baptiste fut étudiée avec soin. Il s'agissait de démolir et de reconstruire ou de réparer. La Commission a nommé deux experts architectes et ils ont présenté un rapport concluant à la démolition et à la reconstruction. C'est pour cela que les commissaires, en majorité, ont décidé de suivre leur conseil et de faire un emprunt couvrant ces travaux.

M. l'abbé Ferland : "M. le premier ministre, je vous ferai remarquer que nous avons 40 écoles qui sont des nids à feu. Dans ce cas il faudrait nous autoriser à emprunter $14,000,000 pour les reconstruire toutes."

M. Duplessis : "Une fois l'école St-Jean-Baptiste reconstruite, il ne vous en restera plus que 39 qui seront des nids à feu. Il faut procéder progressivement, M. le curé, je vous félicite de votre zèle à défendre vos idées."

M. l'abbé Ferland : "Malheureusement, cela se borne à des félicitations."

LA TAXE D'EDUCATION

Le comité adopta ensuite sans discussion la clause imposant une taxe d'éducation de 1% dans la zône de la taxe de vente, mais le chef de l'opposition, M. George-C. Marler, s'y oppose après avoir félicité le gouvernement de payer le déficit de la commission scolaire de Québec cette année.

"Le gouvernement va payer ce déficit avec le produit du fonds d'éducation, dit M. Marler, et je crois qu'il devrait continue, d'aider la Commission par le même moyen, au lieu de la forcer à emprunter chaque année."

M. Duplessis: "Cette déclaration m'étonne de la part de gens qui ont toujours critiqué la loi créant le fonds d'éducation et qui nous reprochent aujourd'hui de ne pas appliquer notre loi. Il faut que les commissions scolaires réalisent leurs responsabilités. Aide toi le Ciel t'aidera, dit l'Evangile, au point de vue économique cela devint : "Aide-toi et l'Union Nationale t'aidera". C'est la même chose."

Ce fut la fin de la discussion et il fallut à peine un quart d'heure pour adopter tout le bill. Notons que le nom de la Commission a été changé de "Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Québec en celui de "La Commission des écoles catholiques de Québec". M. Emilien Simard représentait la ville de Québec et il a obtenu qu'on augmente de $300 à $400 le prix de l'eau.

Visiteurs chez le maire

MM. T.-D.-L. Pope, président de l'International Fertilizer; J.-P. Waller, directeur de l'Albatros Superphosphate, d'Utretch ont rendu une visite de courtoisie hier matin à M. le maire Lucien Borne. Les visiteurs étaient accompagnés du brigadier A. Thériault, C.B.E. MM. les échevins Edgar Caron et Alphonse Boutet ont assisté à l'entrevue.

Une consolation

L'état actuel de la science rend impossible la destruction de toute vie sur notre planète

Washington, 14. (AFP). Il est impossible, dans l'état actuel de la science, quel que soit le degré de préparation militaire atomique ainsi que l'intensité d'un conflit éventuel, de détruire toute forme de vie sur la planète, bien que les pertes seraient considérables, a affirmé hier au cours d'une interview radiodiffusée par M. Lewis Straus, l'un des membres de la commission nationale de l'énergie atomique américaine. Des villes entières pourraient être détruites, mais de multiples formes de vie subsisteraient dans les agglomérations rurales, a précisé, M. Strauss, après avoir démenti catégoriquement que la bombe a hydrogène pourrait provoquer la "fin du monde".

M. Lewis Strauss a affirmé d'autre part que la guerre bactériologique et les épidémies manufacturées par l'homme pourraient être tout aussi dangereuse que les armes atomiques dans le cas d'une nouvelle conflagration mondiale.

Les Etats-Unis et l'URSS, se livreront à la course aux armements atomiques et bactériologiques tant qu'une forme de contrôle international n'interviendra pas, a dit encore M. Strauss, qui a déclaré que, à ses yeux, le plan Baruch demeure le meilleur plan conçu jusqu'à présent pour contrôler l'énergie atomique à tous les échelons.

Il se peut que l'aide fournie au Kremlin par l'espion britannique d'origine allemande Klauss Fuchs ait contribué à donner la bombe atomique aux Russes, a jouté M. Straus.

Le professeur Albert Einstein a joué un rôle déterminant dans les efforts américains pour construire la bombe atomique, car il écrivit lui-même une lettre au président Roosevelt au cours de l'automne 1939 pour recommander un effort dans ce sens de peur que les nazis ne devancent les pays démocratiques dans cette voie, a souligné M. Strauss.

Enfin, M. Lewis Strauss a dit que les savants américains coopéraient sans aucune arrière-pensée afin de renforcer les défenses des Etats-Unis dans le domaine des armes nucléaires.

Une nouvelle crise économique en Grande-Bretagne prédite aux E.-U.

Washington, 14 (PA) Une crise économique semblable à celle qui a bouleversé la Grande-Bretagne ces deux dernières années semble menacer encore ce pays en 1950. C'est du moins ce que l'on croit de plus en plus à Washington.

Quelques officiels américains sont d'opinion qu'une telle crise éclatera avant la période "août-septembre" durant laquelle les deux crises précédentes avaient atteint un point culminant.

On considéré que le vrai problème de l'économie britannique ne consiste pas en la quantité de sa production, qui pour le moment présent est à son maximum, mais plutôt en la petite quantité de sa production exportable. Or, la Grande-Bretagne doit, pour résoudre ses difficultés:

1. — Augmenter ses ventes aux Etats-Unis afin de pouvoir gagner assez de dollars américains qui lui permettront de payer la marchandise qu'elle doit importer de ce pays;

2.—exporter à ses autres créanciers, comme l'Inde et les nations du commonwealth, pour y payer les dettes très élevées qu'elle a contractées durant la guerre. Ces pays font de plus en plus pression pour que ces dettes soient réglées.

Les solutions possibles que l'Angleterre doit envisager sont d'immédiates négociations avec ses créanciers pour l'obtention de nouveaux sursis pour le paiement de ses dettes et une aide américaine encore plus substantielle.

Les officiels américains n'osent cependant pas trop insister auprès du Royaume-Uni pour qu'il entreprenne ces négociations afin de ne pas anticiper une requête britannique pour d'autres secours américains.

L'administrateur Paul-G. Hoffman, du plan Marshall, a de plus menacé l'Angleterre de lui enlever plus de $150,000,000 en fonds provenant de ce plan si elle n'agrée pas au plan de paiement multi-latéral qu'il propose. Ce plan permettrait un commerce plus libre entre les nations européennes.

Contrôle des patrouilles inauguré prochainement

Le chef intérimaire Cléophas Brulotte, de la police municipale, a annoncé que le système de contrôle de patrouille sera mis en opération d'ici quelques jours. Ce service comprend quelque 42 boites téléphoniques installées à différents endroits dans les quartiers de la ville et à l'usage exclusif de la police.

Aucune démonstration particulière ne marquera l'inauguration de ce nouveau système appelé à rendre de grands services aux policiers. Les autorités de la police estiment aussi qu'avec ce système elles seront en mesure d'assurer un service encore plus efficace de surveillance par le fait même qu'aux heures déterminées tout agent de police devra se rapporter aux quartiers généraux.

Il y a déjà près de deux ans, les autorités municipales avaient décrété l'achat et l'installation de ce système de contrôle de patrouille. C'est la compagnie du Téléphone Bell qui en a fait l'installation.

Unité Sanitaire de Shawinigan

Shawinigan, (DNC) Le rapport de l'Unité Sanitaire du Comté de St-Maurice signale, pour février 1950, neuf cas positifs nouveaux de tuberculose, et 25 cas positifs anciens. On a examiné 239 personnes et tenu sept cliniques. Il y a eu 56 visites à domicile, et deux vollmer. Le B.C.G. a été administré à 143 reprises. Dans le domaine de la vaccination et de l'immunisation, il y a eu huit vaccinations antivarioliques réussies une vaccination, antityphoidique. 72 immunisations complétées et 269 immunisations de rappel contre la diphtérie.

Dans le domaine des maladies contagieuses, 15 cas ont été déclarés, et 10 autres cas, non déclarés, ont été dépistés. 15 maisons ont été visitées. 119 maisons ont été affichées, 19 contacts et cas suspects ont été examinés, deux écoles ont été visitées, et trois enfants ont été exclus des écoles. Dans le domaine des maladies vénériennes, il y a eu 15 enquêtes et 12 wasserman.

Dans le domaine de l'hygiène maternelle, 19 démonstrations natales et 18 visites pré-natales ont eu lieu.

En hygiène de la première enfance: 15 cliniques de puériculture, examen de 508 nourrissons de moins d'un an, et de 197 enfants pré-scolaires; visite à domicile de 253 nourrissons et de 363 enfants pré-scolaires.

En hygiène de l'âge scolaire, cinq conférences, assistance de 166 personnes, des défauts physiques.

En salubrité publique: 17 inspections de restaurants, 151 de boucheries, huit de marchés publics. Confiscation de 1986 livres d'aliment impropres à la consommation. Inspection de 15 vacheries et laiteries du producteur, d'un puits, d'une école, 18 nuisances. Visites de trois abattoirs et porcheries. Approbation de trois plans. En laboratoire, 20 prélèvements de lait, trois autres pour tuberculose.

Toutes ces constatations font partie du rapport mensuel du Dr Oscar Chabot, officier médical de l'Unité Sanitaire.

COURS de PROSPECTION

DU 11 AVRIL AU 13 MAI 1950

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS : $15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er avril

Donnez des . . .

DISQUES RCA VICTOR POUR LA ST-PATRICE !

MO. 1090 $5.50 — IRISH SONGS — James Melton

P. 89 $4.15 — IRISH EYES ARE SMILING — RCA. Victor Male Chorus

10-1316 $1.15 — I'll take you home again Katheleen, BY THE OLD TURF FIRE — Christopher Lynch

21616 $0.85 — ST-PATRICK'S DAY, IRISH LILT — RCA. Victor Band

20-2810 $0.85 — CLANCEY LOWERED THE BOOM, ROMANCE OF THE ROSE. — Dennis Day

DISQUES R.C.A. VICTOR 45 R.P.M.

WP. 155 $2.60 — SQUARE DANCES — Carson Robinson

W. P. 153 $2.60 — SHAMROCK MELODIES — Dennis Day

W. P. 191 $2.60 — WILD IRISH ROSE — Dennis Day

W. P. 249 $2.60 — SQUARE DANCES — Space Cooley

49-0284 $1.25 — DANNY BOY, LORD'S PRAYER — Leonard Warren

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT DE MUSIQUE EN FEUILLES

Nous apportons une attentions toute spéciale aux commandes par la poste.

YVONNE SIMARD, artiste de la radio, préposée au département des disques.

Notre magasin est ouvert tous les jours, y compris le vendredi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

LAVIGUEUR & HUTCHISON LTEE

CHARLES LAVIGUEUR, gérant

81 rue Saint-Jean Québec Tél.: 2-2123

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Price, 65, rue Ste-Anne

QUEBEC

Courroies V & autres
Poulies V & autres
Ball Bearings
Pillow Blocks
H. ROBERGE
507, St Vallier Tel 5-6122-Que

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.

OPTOMETRISTE

SPECIALISTE POUR LA VUE

94 de la Couronne (Ch. 2) Téléphone: 2-3592

EXAMINATEUR OFFICIEL POUR LE C. N. R.

Soir : 7.30 à 9 h. Lundi : Charny; Mercredi : St-Grégoire; Vendredi : Lorettervile

MOZART 310-312 St-Joseph

ECONOMISEZ $30.

Modèles réguliers à $159.50 à liquider pour **129.50**

Un véritable bas prix pour un poêle de magnifique apparence et d'excellente fabrication. Ne requiert que 3' carrés de plancher. Beau fini lustré avec dessus en porcelaine 3 éléments "chromolux", interrupteur à 3 intensités, fourneau isolé de: 12" x 14" x 18". Contrôle à thermosthat de lecture facile. Dimensions extérieures: 39" x 23½" x 19".

$2 COMPTANT $2 PAR SEMAINE

UNE TELLE VALEUR MERITE VOTRE ATTENTION

Commandes postales remplies avec soin. Livraison gratuite. Faire remise par mandat et ajouter 2%, taxe provinciale.

MOZART

À notre nouveau local...

583 RUE ST-VALLIER

Faites-vous confectionner un **COMPLET SUR VOS MESURES**

et vous serez certain de paraitre à votre mieux

Un complet ST-LAWRENCE fait sur mesure vous garantit une apparence soignée . . . Vient justement d'arriver la plus belle et la plus importante collection de tissus importés . . . Par exemple, les fameux tissus Pick & Pick, les flanelles, les gabardines et les fins worsteds anglais dans les teintes de brun, gris bleu et bleu.

Nous pouvons vous confectionner un habit impeccable à un prix aussi bas que..... **$45**

ST. LAWRENCE CLOTHING

583 rue ST-VALLIER

CHASSE AUX CAMBRIOLEURS : Quand trois présumés cambrioleurs ont décidé de tenter leur chance, rue St-Pierre, à Montréal, récemment, ils comptaient sans W.-T. LOWE, à droite, qui les entendit faire du bruit dans un escalier de sauvetage et les poursuivit avec un marteau, et les constables OWEN TRICKEY et MARCEL DUPLESSIS, à gauche, qui se rendirent sur les lieux et chassèrent les bandits en tirant des coups de feu. Un des présumés cambrioleurs s'est fracturé la clavicule en sautant d'une fenêtre et il fut capturé.

La célèbre ville de Carthage devient un centre touristique

Carthage, Afrique, 15. (PA). Des niveleuses fouillent le terrain où Annibal a déjà marché. L'on cherche à tirer le vieux Carthage de son manteau de sable pour en faire une attraction touristique qui ne manquera pas de faire affluer des dollars en Afrique du Nord.

Une mission américaine du plan Marshall en France a mis des fonds et des outils à la disposition de la Tunisie, un protectorat français, pour dégager les ruines de la cité qui était dans l'antiquité la troisième en importance du monde.

Ces dollars et autres devises que le touristes apporteront aideront à équilibrer le budget français d'après-guerre.

Des équipes munies de piques et de pelles travaillent sous la direction d'archéologues experts à une fouille préliminaire des couches de débris et de sable que les siècles ont acumulées sur les ruines de la ville, d'une superficie de quatre milles carrés. Le premier coin qui en sera exploré, le littoral de la mer, était fort fréquenté par les Carthaginois qui allaient s'y baigner à une époque très éloignée, 880 ans avant Jésus-Christ.

Il faudra enlever des centaines de tonnes de débris, puis la phase finale du nettoyage s'accomplira à la main. Les travailleurs dégageront les escaliers de marbre, les bains de pierre et d'autres ruines de la capitale glorieuse du puissant empire antique de Carthage.

Les archéologues n'ont pas de plan de la vieille ville, mais ils ont localisé le principal centre du quartier des affaires et les villégiatures au bord de la mer. Ils espèrent que ces vieux quartiers se révèleront à leur vue en 1951.

Quand suffisamment de ruines auront été dégagées pour intéresser les touristes, l'on croit que l'endroit sera une attraction extraordinaires pour les visiteurs de l'Afrique du Nord. Le Bey de Tunis, dont le vaste palais bleu et blanc est situé sur la plage du marché central de Carthage, sera l'hôte des touristes.

Les Carthaginois, descendants des Phéniciens des pays de l'est de la Méditerranée, se sont rendus maîtres des voies maritimes au sixième siècle avant Jésus-Christ. Carthage, rivale de l'ancienne Rome, a combattu dans plusieurs douzaines de guerres et a été presque complètement détruite deux fois.

Jules César l'a reconstruite une fois.

Les armées mahométanes du fanatique Hassan Ibn Noman ont réduit la ville en ruines à la fin du septième siècle et ont mis fin à son existence de grande capitale. Il a même ordonné de combler le port après en avoir rasé les installations.

Depuis lors les scorpions et les nomades arabes ont seuls occupé le site de tant de cultures et de civilisations. Rien n'est venu déranger le linceuil de poussière de la ville décrépie avant que les niveleuses ne commencent leur besogne.

La création d'un conseil économique

Drummondville, (DNC) "Un conseil économique s'impose dans la province de Québec afin de mieux équilibrer notre économie et de permettre aux Canadiens français de développer, plus lentement sans doute, mais à leur profit, nos ressources naturelles et une industrie bien à nous" déclarait mercredi soir à Drummondville, M. H.-G. Gonthier, secrétaire de l'Association des Brasseries.

Cet économiste a développé cette thèse devant les membres de la Ch. de Commerce des Jeunes et plusieurs hommes d'affaires de cette ville des Cantons de l'Est.

M. Gonthier a exposé un plan d'organisation économique et un service technique de nature à stabiliser la petite industrie et à mieux équilibrer l'économie régionale et provinciale.

Le plan prévoit l'organisation de commssion économiques dans chacune de nos villes et de nos régions, afin de faire un inventaire des richesses naturelles, du capital humain et du capital argent, du potentiel économique de chaque région tant au point de vue industriel qu'agricole ou d'exploitation de richesses naturelles.

Ces commissions économiques seraient ensuite unies en fédérations régionales pour arriver à former un conseil économique provincial.

M. Gonthier a longuement parlé de la petite industrie et de l'artisanat".

"La petite industrie, dit-il, ne doit pas chercher à entrer en concurrence avec la grande industrie mais elle doit être complémentaire, autrement elle n'a pas sa raison d'être et n'a que peu de chance de survie".

M. Gonthier voit dans le système coopératif un moyen idéal d'unir et de conjurer les efforts de tous les petits industriels et de leur assurer, en même temps, un pouvoir d'achat important et une économie ordonnée. "Nous sommes trop individualistes, dit-il, alors que c'est un travail d'équipe qui peut conduire au succès.

Présenté par M. Gérard Brady, journaliste, M. Gonthier fut remercié par Me Marcel Marier, greffier de la cité de Drummondville. Ce souper-causerie qui réunissait une centaine de personnes était sous la présidence de M. Martin Jutras.

La Beurrerie d'Amos

Amos, (DNC) Les directeurs de la S.C.A. Beurrerie Coopérative d'Amos convoquaient récemment tous les sociétaires à assister à l'assemblée générale annuelle à la salle paroissiale d'Amos. C'était la sixième assemblée annuelle, l'organisation s'étant complétée en 1944, grâce aux démarches et à la collaboration des officiers de l'U.C.C. diocésaine et des agronomes locaux qui ont leur large part dans cette réalisation. L'assemblée était présidée par M. Josaphat Croteau, président fondateur.

La société projette dans un avenir rapproché la construction d'une nouvelle bâtisse moderne pour répondre au besoin de la production actuelle et future qui est appelée à atteindre 500,000 livres de fabrication de beurre. La société développera également d'autres services dans l'intérêt de ses sociétaires et de tous les cultivateurs des environs.

Le bureau de direction de l'année 1950 se compose comme suit: président: M. Trefflé Bolduc, Amos, vice-président, M. Albert Latendresse, St-Maurice de Dalquier, directeurs, M. Gérald Sabourin, St-Félix Dalquier, M. Josaphat Croteau, Amos, M. Gilbert Simard, St-Mathieu, M. Napoléon Dubé, Ste-Gertrude, M. Jeffrey Plourde, Trécesson. Le Secrétaire-Gérant est M. Gérard Leblanc d'Amos.

Hans Christian Anderson, reconnu comme l'un des plus grands écrivains de contes d'enfants, reçut l'aide du roi du Danemark dans sa longue carrière.

LA TELEVISION EN COULEURS : Le Dr WILLARD GEER, de Hollywood, tient dans ses mains un modèle, agrandi cent fois, de la mosaique qui change les impulsions électroniques en ondes visuelles de couleur, dans la lampe cathodique de télévision qu'il a inventée. Une compagnie de production cinématographique vient d'en acquérir les droits de fabrication et consacrera $500,000 à des recherches plus intensives. Le Dr Geer est professeur à l'Université du Sud de la Californie. Il a précisé que son invention consiste en une lampe unique qui renferme trois éléments de direction en faisceaux des impulsions électroniques qui viennent s'arrêter sur un écran de prismes phosphorescents de formation speciale. (Central Press)

Vingt bourses aux cadets de l'Air

Seigniory Club, Que., 15. (PC) La Ligue des Cadets de l'Air du Canada distribuera vingt bourses aux cadets qui auront gradué cette année. Les fonds de ces bourses évaluées à $600 chacune, ont été mis de côté lors d'une assemblée du comité exécutif de la Ligue, tenue hier. Les boursiers pourront s'inscrire à l'un ou l'autre des deux collèges militaires du pays, soit le Collège militaire de Kingston, soit le Collège "Royal Road" près de Victoria.

Les membres du comité exécutif ont également décidé de continuer la politique d'échange international de cadets, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que de patronner l'équipe canadienne qui prendra part au concours international de manoeuvres militaires tenu cet été aux Etats-Unis.

La J.O.C.F. à St-Georges

Cours

Cette année encore la J. O. C. F. de St-Georges a le plaisir d'offrir des cours de préparation à l'avenir, lesquels débuteront le 13 mars au local de la J. O. C. Ces cours sont donnés pour toutes les jeunes filles, âgées de 15 ans et plus.

La série comprend 15 cours qui traitent des sujets suivants:

1. Jeunesse d'hier et la jeune fille moderne.
2. Aimer de tout son coeur.
3. La vocation.
4. La psychologie.
5. Les fréquentations.
6. Hygiène et anatomie.
7. Jeunesse pure, avenir heureux.
8. Femme de maison dépareillée.
9. Métiers féminins.

10 et 11. Du berceau à la tombe, l'homme a besoin du dévouement de la femme.

Euchre-Bridge

Jeudi prochain le 16 mars, aura lieu, à l'occasion de la mi-carême, un euchre-bridge organisé par la J. O. C. et la J. A. C. de St-Georges. Les prix sont en montre au Salon du Meuble de notre ville. Il y aura aussi quelques numéros spéciaux. Le tirage du prix de présence se fera à huit heures précises.

Assemblée Lacordaire

Une assemblée Lacordaire avait lieu récemment à la résidence de M. Paul-Emile Morin organisateur. Celui-ci présenta les orateurs de cette soirée qui groupait de nombreux Lacordaire. M. R. Rodrigue exposa les méfaits de l'alcool; il appuya sur les moyens de prévenir la population des abus de boisson. Mlle Irma Lessard adressa aussi la parole.

M. Maurice Poulin invita les personnes présentes à payer leur contribution.

Plusieurs cartes d'engagement furent signées; mentionnons entre autres signataires. Mme Ernest Brochu et Mlle Marie-Paule Brochu.

M. Morin remercia les personnes qui assistaient à cette soirée ainsi que les personnes qui adressèrent la parole.

M. l'abbé Patry, vicaire à St-Georges, prononça une courte allocution; il félicita les membres de notre cercle pour leurs activités nombreuses.

La soirée fut agrémentée d'un programme artistique.

MM. Roméo Lessard, Jean-Paul Brochu firent les frais de la musique.

Dans l'assistance, on remarquait: M. l'abbé Patry, M. Roméo Rodrigue, Mlle Alice Veilleux, Mlle Lucienne Veilleux, Irma Lessard, Mme Ernest Cliche, Mmes Edouard Poulin, Gérard Fortin, Josaphat Gilbert, Charles Veilleux, Mme Benoit Lessard, MM. et Mmes Florian Rancourt, Appolinaire Bernard, Borromé Gilbert, Mlles Monique Morin, Paul-Hélène Bernard, Marie Paule Brochu, Aline Houle, Marguerite Gilbert, Madeleine Morin, Lise et Louisette Fortin, MM. Roméo Lessard, Jean-Paul Brochu, Cléophas Drouin, M. Armand Gilbert et M. Napoléon Morin.

ST-GILBERT

Naissances

M. et Mme Sévère Perron (Elisabeth Paquin), un fils, Joseph-Pierre-Léonard. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Laframboise, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme J.-Baptiste Picard, (Blanche Giset) une fille née et décédée le même jour.

Triduum

Nous avons eu un triduum prêché par le R. P. Sylvère Franciscain, 14 personnes ont été admises dans le Tiers-Ordre.

Lotbinière

Naissance

Marie-Francine-Pierrette, enfant de M. et Mme Arthur Lemay, née Ethel Plaisance.

Mariage

Récemment, M. Florian Laliberté épousait Mme M.-F. Lemay, Charland de Deschaillons.

Décès

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Ernest Beaudet, époux de feu dame Ernestine Vidal, décédé à l'âge de 88 ans et neuf mois.

Mlle Marie-Louise Cinq-Mars, est décédée à l'âge de 61 ans.

Réunion

Lors de leur dernière réunion, les fermières avaient comme invité d'honneur, M. le vicaire, qui interessa vivement son auditoire. Il y eut un forum puis projet de commémoration du 10e anniversaire de fondation du Cercle.

Soisée-bazar

Dernièrement eut lieu au couvent du Bon-Pasteur une soirée-bazar organisée par les amicalistes, ce fut un succès.

Le lendemain, à l'occasion du mardi-gras, les mêmes amusements nombreux et variés furent offerts aux écoliers de la paroisse, lesquels s'en donneront à coeur-joie.

Nos félicitations aux organisatrices.

ST-FERDINAND

Concours pascal

Le concours de Pâques eut lieu au début de la semaine. M. l'abbé Procule Corriveau, curé de St-Pierre Baptiste, M. l'abbé Lionel Bernard, curé de St-Adrien, M. l'abbé Alex. Lacroix, curé de St-Jean-Baptiste Vianney, M. l'abbé Rosaire Proulx, curé de Ste-Sophie, sont venus prêter leur aide pour la circonstance.

—Le 5 mars fut baptisé à St-Noël de Thetford : Joseph-Donald-Paul, fils de Bernardin Daigle et de Alice Vaillancourt, de St-Ferdinand. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Henri Corriveau, de Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Denis Dion et Mme Noël Dion, de Thetford-Mines. Porteuse, Mlle Marie-Aimée Paradis, de Thetford-Mines.

CAP DES ROSIERS

Baptêmes

Joseph-Roger, fils de Wilfrid Reeves et de Rose-Anne Dorion. Parrain et marraine, Roland Fortin et Mlle Thérèse Fortin.

Jean-Louis, fils de Ernest Ferguson et de Glorianna Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Ferguson, oncle et tante.

Marie-Nicole, fille de Eulogе Perry et de Fleur-Ange Blanchet. Parrain et marraine M. et Mme Philias Blanchet, grands-parents.

Nominations

M. Lionel Gleeton est nommé gérant du magasin Wm. Hyman & Sons à Gaspé.

M. Owen Gleeton est nommé entrepreneur des travaux de réparation à l'église du Cap-des-Rosiers.

M. Gerley O'Connor est nommé président du Magasin Coopératif.

Nos meilleurs voeux à ces nouveaux titulaires.

Au conseil de Thetford

Thetford-Mines, (DNC) Lors de la dernière assemblée du conseil municipal de la cité de Thetford, la résolution suivante fut adoptée:

—Attendu qu'il est maintenant officiel que le gouvernement fédéral du Canada projette avec le concours des gouvernements provinciaux de réaliser prochainement la route Trans-Canada qui s'étendra de Halifax à Vancouver ;

—Considérant qu'il est dans l'intérêt du pays et des provinces que le tracé de cette route soit le moins coûteux possible, et qu'à cette fin, cette route devait passer sur la rive sud du fleuve St-Laurent, en suivant le tracé déjà existant de la route Sir Wilfrid Laurier ;

—Considérant qu'en faisant passer la route Trans-Canada sur la voie Sir Wilfrid Laurier, nos gouvernements réaliseraient une économie considérable de temps et d'argent, étant donné qu'une partie des travaux est déjà exécutée, comme le défrichage, les clôtures et plus de la moitié du pavage ;

—Considérant que l'entretien de la route Sir Wilfrid Laurier pourra se faire en hiver, dans des conditions très économiques parce qu'elle passe en dehors des villes et villages et que sa largeur de 160 pds rend ce travail plus facile et moins coûteux ;

—Considérant que la dite route serait de beaucoup la plus courte entre Montréal et Québec, et qu'une fois complètement parachevée, d'après les plans déjà préparés, la voie Sir Wilfrid Laurier réduirait d'une heure au moins le trajet entre Montréal et Québec ;

—Considérant, en outre, que la route Sir Wilfrid Laurier est d'une solidité à toute épreuve, étant faite de béton armé dans la partie actuellement pavée ;

—Considérant que l'entrée de cette route, près de Montréal, est plus près des routes américaines;

—Considérant que la dite voie Sir Wilfrid Laurier élimine les obstacles ordinaires, tels que la traverse des agglomérations à quelques villes près la croisée des chemins de ferme et des chemins de fer ;

—Considérant qu'il y aurait tout avantage, pour les raisons ci-dessus mentionnées et bien d'autres, que le tracé de cette nouvelle route Trans-Canada passe sur la rive sud du fleuve St-Laurent ;

Il est résolu que demande soit faite au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial de s'entendre pour que le tracé de la nouvelle route Trans-Canada suive le parcours de la voie Sir Wilfrid Laurier, située sur la rive sud du fleuve St-Laurent.

—Une autre résolution est également adoptée.

Le lot portant le No 24 A 84 (partie de la rue Carette) ne sera pas prolongé sur le lot No 23 A (terrain de golf).

Une lisière de terrain de 120 pds de profondeur, s'étendant du chemin de fer Québec Central jusqu'à la ligne séparative des rangs V et VI (limite sud-est de la cité de Thetford-Mines) et laquelle comprend cette partie du lot 24 A 84 doit être vendue par Drakestone Corporation à Thetford Country Club Incorporated ;

La partie du lot 24 A 84 comprise dans la lisière de terrain ci-haut mentionnée n'aura plus sa raison d'être utilisée comme rue ;

Le conseil accepte cette subdivision. Cette partie de la rue Carette sera désaffectée.

—Les lots 24 A 84 fait partie de la rue Carette ; 24 A 55 et 24 A 110 font partie de la rue Dubé ; 24 A 26 et 24 A 135 font partie de la rue O'Meara ; 24 A 3 et 24 A 158 font partie de la rue Bennett ; 24 A 8 fait partie de la rue St-Jacques ; 24 A 85 fait partie de la rue Lapierre.

Considérant que le lot 24 A 172 sera nécessaire à l'ouverture d'une rue parallèle à la rue Lapierre, au nord-est de celle-ci ;

Considérant que tous ces lots sont situés dans la cité de Thetford ; que Mme J.-S. O'Meara, née Gertrude Mary Thomas, est propriétaire de tous ces lots et qu'elle est disposée à donner tous ses lots à la cité de Thetford-Mines pour fins d'utilité publique, pourvu que cette dernière lui cède tous ses droits et prétentions sur la partie du lot 24 A 84, laquelle sera désaffectée pour le prolongement de la rue Carette;

S. H. le maire, l'hon. Tancrède Labbé et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat de donation consenti par Mme J.-S. O'Meara.

Représentation de Gala au Manège de la Grande-Allée samedi le 18 Mars.

Onze des plus grandes vedettes de la radio canadienne française viendront à Québec samedi-soir pour donner au manège de la Grande Allée une représentation gala au bénéfice de la Fédération des oeuvres de charité de Québec.

Cette revue, qui permettra à la population québécoise de voir et d'entendre en personne les plus populaires étoiles des ondes, constitue un événement artistique extraordinaire.

Séraphin et Donalda (Hector Charland et Nicole Germain), Juliette Béliveau et Clément LaTour, Juliette Huot, Marcel Gamache, Madeleine Lachance, Emilia Heyman, Denis Drouin, Emile Genest et Allan MacIver et son orchestre — voilà la pléiade qui offrira aux gens de Québec une soirée de revues et de musique d'une variété et d'une qualité rarement réalisables sur la scène.

Les officiers, sous-officiers et soldats du Secteur de l'Est du Québec sont responsables de l'organisation de la fête, qu'ils offrent aux oeuvres de charité comme partie de leur contribution à la campagne de la Plume Rouge.

Ces onze artistes à la demande du brigadier Jean-V. Allard, OBE, DSO, ED., commandant du Secteur et du major Jacques Grenier, MBE, son sous-adjudant et quartier-maître adjoint, ont gracieusement offert leur concours aux militaires de Québec pour appuyer de cette façon fort originale la campagne si essentielle des oeuvres de charité.

Le programme, qui durera environ 2 heures, est en préparation depuis déjà trois semaines. Les onze grandes vedettes y mettent un effort réel afin de garantir l'efficacité du concours qu'ils apportent aux oeuvres de la Fédération, et de fournir à l'auditoire un régal artistique bien au delà de la mesure de la très modeste contribution que demandent les organisateurs.

Les billets sont en vente à tous les bureaux de l'Armée. Le comité chargé de la vente des billets est dirigé par le major L.-A. Bourbonnais et le capitaine G. Surprenant. Les arrangements au manege ont été confiés aux majors R.-A. King et J.-E.-E. Serre et au capitaine F.-G. Larose.

PRINCESSE
Deux grands films d'action interprétés par de bons artistes.
"SAHARA"
avec
Humphrey Bogart, Bruce Bennett
"WESTERN UNION"
avec
Randolph Scott, Robert Young
Représentation continuelle.

IMPERIAL
EN FRANCAIS—DEUX GRANDS FILMS
En couleurs :
Une idylle étrange et attachante, née dans la fumée de la bataille !
"DU SANG DANS LA SIERRA"
avec
Robert Young, Marguerite Chapman
Willard Parker
"LES CONSPIRATEURS"
avec
PAUL HENREID, HEDY LAMARR
Représentation continuelle

EMPIRE
Aujourd'hui à jeudi
2 bonnes attractions
JANE WYMAN & DENNIS MORGAN
in Warner Bros The Lady Takes A Sailor
Idylle derrière les barreaux :
Warner Baxter
PRISON WARDEN
COLUMBIA PICTURE
"Lady Takes A Sailor" commence à 1.00, 3.50, 6.40 et 9h.30. "Prison Warden" à : 2.35, 5.30 et 8.20.

VICTORIA
Aujourd'hui
1 hre. Continue
Robert MITCHUM
Jane GREER
William BENDIX in
THE BIG STEAL
with
AUTRE ATTRACTION
Robert PAIGE, Marguerite CHAPMAN, Walter BRENNAN
"THE GREEN PROMISE"

VERSION FRANÇAISE
MERLE OBERON · GEORGE BRENT · CHARLES KORVIN · PAUL LUKAS
"TENTATION"
EN PREMIEUR
Aujourd'hui 2 heures continue
CAMBRAI

VENTE DES BILLETS DEMAIN au CAPITOL pour
JOSE TORRES
le danseur qui a connu un si grand succès l'an dernier, dans les danses flamboyantes de l'Espagne.
Prix: de $1.50 à $3.00
taxe incluse.

PIGALLE
A L'AFFICHE
1ère FOIS A QUEBEC
LE PLUS JEUNE CHEF-D'ORCHESTRE AU MONDE
PIERINO GAMBA
avec RENÉE FAURE
LA GRANDE AURORE
En programme double avec
JEAN DAVY
MICHELE ALFA
JIMMY GAILLARD
dans
ERREUR JUDICIAIRE
DALIO

AUX DAMES. SERVICE de TABLE Souci LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE
Aujourd'hui Version FRANÇAISE
FANTOME DE L'OPERA
avec
NELSON EDDY
SUSANNA FOSTER
CLAUDE RAINS
TECHNICOLOR
CLASSIC

Laurel JUSQU'A VENDREDI SOIR
ROGER PIGAUT
SOPHIE DESMARETS
dans
le Vire-Vent
Réal. LOUIS SEIGNER
— Deux films français —
★ Roger PIGAUT
"ANTOINE ET ANTOINETTE"
avec Claire MAFFEI

CARTIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN
L'histoire intime de la vie privée d'un docteur !
GLENN FORD
CHAS. COBURN
GLORIA DE HAVEN
JANET LEIGH
with
BRUCE BENNETT
"THE DOCTOR AND THE GIRL"
A METRO-GOLDWYN MAYER PICTURE
— Deux films intéressants —
★ Robert TAYLOR
"THE BRIBE"
with GARDNER — Chs LAUGHTON

Réalto JUSQU'A VENDREDI SOIR!
★ Margaret O'BRIEN
"TENDRE SYMPHONIE"
("Music For Millions")
June ALLYSON — Jose ITURBI
2 bons films
★ FERNANDEL
"NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS"

Dans nos théâtres

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.15 à 11.10 hrs. Samson and Delilah (128 min. à 1.15, 3.50, 6.25, 9.00hrs Sujets courts à 3.20, 6.00, 8.35hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités : 12.30 hrs. Fandango : 2.50, 3.54, 6.34, 9.38 hrs. L'enfant du meurtre : 2.10, 5.14, 8.18 hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Nouvelles : 1.00, 4.25, 7.50 hrs: The Bribe : 1.15, 4.40, 8.05 hrs. The Doctor and the Girl : 2.50, 6.15, 9.40 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Tentation : 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 hrs. Skinnay Ennis et son orchestre : 2.00, 4.10, 6.20, 8.30 hrs. Breaking the Tape : 2.15, 4.25, 6.35, 8.45, 10.55 hrs. Haunting We will Go : 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Le fantôme de l'opéra : 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.35hrs. Pour Bears Before the Mast: 2.30, 4.40, 6.45, 9.17 hrs. Progress Island: 2.50, 5.00, 7.05, 9.00hrs. Cartoon: 2.55, 5.05, 7.10, 9.05 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10hrs.

EMPIRE : — Prison Warden: 2.35, 5.30, 8.20hrs. Nouvelles: 3.40, 6.30, 9.20hrs. The Lady Takes a Sailor: 1.00, 3.50, 6.40, 9.30hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15hrs.

IMPERIAL : — Les conspirateurs: 1.00, 4.32, 8.04 hrs. Sujets courts : 2.30, 6.12 hrs. Du sang dans la Sierra: 2.56, 6.29, 9.43 hrs. Continuel tous les jours.

LAIRET : — Nouvelles : 1.10, 4.29, 7.48 hrs. Vire-Vent : 1.25, 4.44, 8.03 hrs. Antoine et Antoinette : 2.59, 6.18, 9.37 hrs. Fin : 11.07 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.30 3.37, 8.08hrs. La grande aurore: 12.40 3.47, 6.30, 9.37hrs. Erreur judiciaire : 2.04, 5.11, 8.18hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE :— Sujets courts : 1.00, 4.27, 7.54 hrs. Western Union : 1.15, 4.42, 8.02 hrs. Sahara : 2.50, 6.17, 9.37 hrs. Continuel tous les jours.

RIALTO : — Ne le criez pas sur les toits: 1.00, 4.20, 7.45hrs. Sujets courts: 2.20, 5.45, 9.05hrs. Tendre symphonie: 2.25 5.50, 9.10hrs. Fin: 11.10hrs. Continue tous les jours.

VICTORIA : — The Big Steal: 1.10, 4.10 7.05, 10.05hrs. The Green Promise : 2.25, 5.25, 8.25hrs. Nouvelles: 2.25 5.25, 8.25hrs. Continuel tous les jours de 1.10 à 11.15hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Danger de mort: 6.45, 9.25 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Mon Loufoque de Mari : 8.15 hrs.

BIENVILLE : — Le Chant de mon Coeur : 8.15 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Strike it Rich : 6.40, 9.40 hrs.

CANADA : — Night Has a 1000 Eyes : 6.50, 9.50 hrs. Sujets courts : 8.10 hrs. Coeur de coq : 8.25 hrs.

ETCHEMIN : — Les liens du passé : 7.15 hrs. Le crime de Mme Lexton : 9.00 hrs.

A L'AFFICHE JUSQU'A JEUDI SOIR INCLUSIVEMENT
Continu de 1h.15 à 11h.10. "Samson and Delilah" : 1.15, 3.50, 6.25, 9h.
CECIL B DeMILLE'S Samson AND Delilah
A Paramount Picture starring HEDY LAMARR · VICTOR MATURE · GEORGE SANDERS · ANGELA LANSBURY · HENRY WILCOXON
Color by TECHNICOLOR
Prix d'admission : Mat.: .75 — Soirs : $1.00; écoliers 16 et 17 ans, mat. et soirées : .34 (txs incl.). Aucun billet de faveur.
CAPITOL
S.V.P. ASSISTEZ AUX MATINEES

ARTISTES TRÈS POPULAIRES ! . . .
ROCHE et AZNAVOUR
les fameux duettistes français qui après une longue absence nous reviennent pleins d'entrain nous interpréter leurs nouvelles chansons.
chez GÉRARD
L'endroit où l'on mange bien dans une atmosphère de gaieté.
ROBERT MARCOUX et son ensemble.
MARCEL GUINDON baryton et populaire M.C.
Rés.: 4-0549

AU PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
FRANCE-FILM PRÉSENTE UN FILM DES PRODUCTIONS RENAISSANCE INC.
Commençant samedi
UN FILM QUI SURPREND PAR SA FRANCHISE ! Fustigeant les préjugés et l'ignorance, il nous apporte le vrai visage de l'amour tel que le conçoit le christianisme.
AU MEME PROGRAMME
"DERNIERES VACANCES"
Madeleine ROBINSON dans DOCTEUR Louise avec JEAN DAVY SUZANNE AVON HENRI POITRAS
PRESENTEMENT A L'AFFICHE
Luis Mariano dans "FANDANGO"
Aussi "L'ENFANT DU MEURTRE"

CE SOIR jusqu'à DIMANCHE SOIR
après un nouveau succès remporté hier au PALAIS MONTCALM
le retour de 3 artistes qui ont conquis tout Québec l'an dernier.
EN PERSONNE ANDREX
sensationnel chanteur-fantaisiste
avec ★ ANDRE MYR ★
spirituel chansonnier et animateur parisien
et ★ MYROSKA ★
l'etonnante voyante qui répond à toutes les questions
de plus : LES SEBASTOS, danseurs apaches; LES RENATIS, comédiens burlesques; JIM GUNY, jongleur sur bicyclette.
et YVETTE GIRAUD
interprète de la chanson sentimentale
UN SPECTACLE de PLUS de 2 HEURES ET DEMIE
orchestre dirigé par le pianiste parisien WALTER EIGER
Prix : de $1.00 à $2.75, tax. incl., au Palais Montcalm

DEMAIN SOIR À LA TOUR...
DIRECTEMENT DU CAFE ST-MICHEL
★ GRANDE REVUE DE COULEUR ★
★ HARLEM ON PARADE ★
avec
LOUIS METCALF
ET SON ORCHESTRE
en plus :
• TERRY KLINE chant — danse
• JIMMY MOORE pantomime
• JUNE KNIGHT chant — danse
• ROGER et ROGER acrobates
• DON BEXLEY comédie
• FRANCHY et MARY boogie-woogie
et autres
Le spectacle qu'il ne faut pas manquer ... vous verrez ce qui se passe dans le 'Harlem'.
FRENCHY ET MARY les as du boogie-woogie
Adm. : .50 — $1.00 — $1.25 (tax. inc.) Rés. : 2-4818

Les mesureurs de bois du Québec pourront former une corporation

Les mesureurs de bois de la province de Québec ont obtenu hier midi, du comité des bills publics de l'Assemblée législative, siégeant sous la présidence de l'hon. Maurice Duplessis, l'adoption d'une loi créant une corporation des mesureurs de bois qui auront leur certificat de compétence du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

Me Victor Trépanier représentait l'association professionnelle des mesureurs de bois licenciés de la province de Québec, et il a déclaré que le but de la loi est de protéger le public en formant des mesureurs de bois compétents et indépendants.

L'hon. Maurice Duplessis a déclaré qu'il n'y a pas de doute qu'en se formant en association de cette nature les mesureurs de bois pourront, tout en suivant les lois de la province, se développer et progresser.

Il y eut des objections de la part de deux députés ruraux, MM. G.-O. Poulin, de Beauce, et Joseph-Alfred Plourde, de Kamouraska, qui craignaient que par cette loi on empêche les petits marchands de bois et les colons de faire mesurer leur bois par une personne compétente qui n'aurait pas le titre de mesureur licencié. M. Duplessis et Me Trépanier ont répondu qu'il n'y a aucun danger dans cette direction parce que la loi ne vise qu'à maintenir et élever le niveau social et la dignité de la profession, pour augmenter la compétence, l'efficacité et le savoir des membres de l'association.

M. Maurice Bellemarre, député de Champlain, a approuvé le projet de loi et l'hon. Maurice Duplessis a proclamé que l'union, dans quelque domaine que ce soit, est une bonne chose, si on observe les lois de la province. M. Adrien Bilodeau, président de l'Association, représentait cette dernière devant le comité.

La Folle de Chaillot obtient un beau succès dans la Métropole

Montréal, 14. (Spéciale). La métropole a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme "La Folle de Chaillot" de Jean Giraudoux, présentée hier soir au "His Majesty's. Ce n'est pas que l'on ait fermé les yeux sur des défaux évidents d'interprétation et quelques manques ici et là. Mais on a surtout tenu compte de l'effort artistique de Mario Duliani, ce metteur en scène qui ne doute de rien, et de la tâche formidable qu'il s'est mise sur les épaules ; et l'on e nest arrivé à la conclusion qu'il a splendidement gagné sa gageure de présenter, avec un certain succès, cette pièce qui, tant par le nombre des acteurs ou des figurants que par la magnificscence en même temps que la cocasserie des costumes, demandait pour l'entreprendre une audace formidable et un désir de réussite poussé à l'extrême. Duliani a vu, hier soir, sa persévérance en même temps que sa ténacité récompensées au delà de ses espoirs.

"La folle de Chaillot" c'est cette féérie de Giraudoux qui nous transporte dans un monde de rêve où les fous font figure de sages et où les êtres que notre société nous fait considérer comme normaux semblent agités par une frénésie incurable.

Le monde à l'envers quoi! Mais un monde où l'on se dit qu'il ne ferait peut-être pas si mauvais que cela d'y vivre: monde rempli d'une poésie indéfinissable, d'une poésie dont la vie contemporaine ne veut plus entendre parler: les interprètes de Duliani ont su en rendre l'atmosphère avec beaucoup de bonheur et aussi avec beaucoup de vérité et de sincérité. Denise Pelletier, Jeannine Sutto, Ginette Letondal, René Coutley, Jean-Louis Roux, René Garceau, et j'en oublie, forment une équipe qui a su afficher beaucoup de cohésion et d'ensemble. Les décors étaient à la hauteur de la pièce.

En un mot "La Folle de Chaillot", qui fut le grand succès d'avant la guerre à Paris et qui tient l'affiche mériterait de faire le tour du Canada français. Les frais formidables depuis plus d'un an à New-York, qu'une telle pièce exigent ont poussé Duliani à y aller avec prudence. Il a eu raison. Mais maintenant que les interprètes sont dans le rôle, que la machine est en branle, il devrait montrer sa pièce ailleurs qu'à Montréal. Il n'y a aucun doute que Québec accueillerait avec plaisir, sinon enthousiasme, cette fantaisie pétillante du plus bel esprit français. On veut espérer qu'on la verra bientôt dans la vieille capitale.

D. O'L.

Sur le fil

Washington, 14. (PA) La Grande-Bretagne recevra des bombardiers B-29 en vertu du programme d'aide militaire américain, a annoncé aujourd'hui le département de la défense des Etats-Unis. Quatre appareils partiront lundi à destination de l'Angleterre avec des équipages américains. Le nombre total des superforteresses destinées à l'Angleterre est gardé secret.

Londres, 14. (AFP) Les équipages de certains remorqueurs du port de Londres ont déclenché aujourd'hui une grève-éclair pour protester contre les journées de travail trop longues. Cette grève, dont il est difficile encore d'estimer l'étendue, pourrait immobiliser une grande partie du port et faire cesser tout déchargement par allèges.

Sydney, N.-E., 14. (PC) Le rapport d'un chimiste a révélé aujourd'hui que l'alcool contenu dans l'estomac de M. Joseph MacKinnon était un indice de l'état "d'ébriété avancé" du greffier d'élection de la ville de Sydney, le jour de sa mort violente. L'ex-maire Jack MacLean subit son procès pour meurtre ; il aurait écrasé la victime en jetant son automobile sur elle dans une ruelle peu éclairée.

Hong-Kong, 14. (Reuters) Environ 2,000 soldats britanniques actuellement à Hong-Kong sont transférés en Malaisie pour aider à la campagne contre les bandits, annonçaient aujourd'hui les quartiers généraux de l'armée. Cette décision indique que la situation s'améliore à la frontière de Hong-Kong et la détermination anglaise d'éliminer la résistance malaise.

Washington, 14. (PA) M. Harold Christofell, ancien chef ouvrier de Milwaukee, a été condamné aujourd'hui à une sentence de deux à six ans de prison pour parjure devant un comité du Congrès. Il a été trouvé coupable le mois dernier pour la seconde fois sous une accusation de parjure. Christofell avait nié sous serment qu'il avait déjà été communiste. La sentence a été la même que celle qui lui était imposée en 1948.

Venise, Italie, 14. (PA) Deux ouvriers ont été atteints de coups de feu aujourd'hui, quand des grévistes des usines Breda en sont venus aux prises avec la police. Les grévistes qui ont cessé le travail hier, avaient bloqué un pont et interrompu la circulation avec la ville de Mestre.

Rome, 14. (PA) Les activités ont été interrompues sur les deux plus importants marchés financiers d'Italie, aujourd'hui, alors que les courtiers protestaient contre la décision du gouvernement d'exiger que les valeurs portent le nom de leurs propriétaires. A Rome, les courtiers se sont rendus à la Bourse pour tenir une assemblée de protestation.

Melbourne, Australie, 14 (PA) Melbourne, la seconde en importance des villes d'Australie, a subi aujourd'hui le pire embouteillage de son histoire; des milliers de personnes ont dû marcher par suite de la grève des tramways et autobus. Le chaos règne dans cette ville de 1,200,000 habitants alors que tout le système de transport en commun est paralysé. Le personnel des trains de banlieue s'est mis en grève hier et l'affluence de voitures qui arrivaient en ville a été paralysante. La grève des tramways et autobus dure depuis 20 jours.

Auckland, N.-Z. 14 (Reuters) Les troupes et la police armée de fusils recherchent aujourd'hui un léopard qui s'est échappé du jardin zoologique d'Auckland. Les visiteurs ont été rapidement évacués et les portes du jardin ont été closes. Les recherches n'ont fourni aucune trace de l'animal dont la croissance n'est pas encore adulte. L'on croit qu'il a pu s'aventurer déjà assez loin. Il était l'un des deux léopards qui sont arrivés de Singapour ces jours derniers.

Little Current, Ontario, 14 (PC) L'hon. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré hier soir que le projet de canalisation du St-Laurent pourrait être entrepris dans "un an ou deux." L'opposition est maintenant moins forte et sa cause de la canalisation a "rallié des adhérants". Le minstre a adressé la parole à la Chambre de Commerce de Little Current.

Ottawa, 14 (PC) M. Robert Swartman, 23 ans, réparateur de clochers, a été conduit à l'hôpital aujourd'hui. Il souffre de graves blessures à la suite d'une chute de 160 pieds du haut de l'une des tours des édifices ouest du Parlement. M. Swartman était à enlever de la glace de la tour MacKenzie quand il a glissé; la corde de sûreté qui le retenait s'est rompue.

Sur le fil

Un garçon de 15 ans, fils de M. Gaudias Gagné, 48 Sous le Cap, est tombé du quai Chouinard dans le St-Laurent lundi après-midi et il a eu la vie sauve grâce au dévouement de M. Léon Madore, employé de la cité, domicilié à 34 rue Couillard. Assisté de M. Raoul Emond et de M. Roland Turgeon, M. Madore est descendu et a agrippé le jeune homme que l'on retenait à la surface des eaux avec une gaffe.

Cet accident s'est produit vers 4 heures hier après-midi alors que le jeune Gagné circulait sur le quai et qu'il fut projeté à l'eau par un camion qui reculait.

Enquête à Donnacona

La Sûreté provinciale enquête actuellement sur un incident qui s'est produit en fin de semaine dans un grill à Donnacona. Un jeune homme de 20 ans, Lauréat Paquet, de Donnacona, a alors été blessé d'une balle de revolver alors qu'il se trouvait avec un compagnon. Ce dernier a été mis en état d'arrestation et conduit aux quartiers généraux de la Sureté.

Prison et amende

S. H. le recorder Morin a condamné à six mois de prison sans option d'amende et à $50 d'amende et aux frais, ou six mois additionnels, chacun des deux hommes qui ont été arrêtés il y a quelques semaines, dans la rue St-Vallier, pour actions indécentes.

L'industrie de la pêche à la morue est la plus vieille au Canada, car des barques françaises et anglaises pêchaient sur les Grands Bancs avant la fondation des colonies.

Jeune Homme, GAGNEZ DE L'ARGENT EN VOUS INSTRUISANT dans L'ARMÉE de RÉSERVE

sans nuire à vos activités quotidiennes

L'engagement est de trois ans. L'instruction a lieu deux soirs par semaine au cours de l'hiver et est suivie d'un séjour d'une ou deux semaines au camp d'été.

Le réserviste touche le même taux de solde et les mêmes suppléments de spécialité que le militaire de l'Active.

La Réserve offre de plus l'occasion de pratiquer divers sports d'équipe tout en offrant un nouveau champ d'activités sociales.

Enrôlez-vous dans la Réserve et perpétuez l'une des belles traditions canadiennes.

Recrues de l'Ecole de Réserve à Valcartier apprenant la construction et le fonctionnement de la mitrailleuse légère Bren.

La région militaire de Québec a établi cette année à Valcartier une école permanente pour l'entraînement de l'armée de réserve. Le but de l'école est de compléter l'instruction donnée dans les unités et aux camps d'été annuels. On y donne des cours de recrues, de spécialistes, de sous-officiers et même d'officiers. On assure ainsi l'entraînement des membres de la Réserve qui, pour des raisons personnelles, ne peuvent pas toujours se prévaloir de l'instruction donnée normalement dans les unités.

Réservistes pratiquant la transmission par sans-fil.

Un cours de transmissions se donne tous les lundis et mercredis, de 8 à 10 heures, au 3e escadron des transmissions de la 4e division, à 17 rue St-Louis, Québec. Le cours qualifie les candidats comme signaleurs régimentaires dans l'Armée de Réserve et leur donne le droit à la solde des spécialistes en transmissions.

Soldats au repos à l'Ecole d'hiver de Valcartier dans un abri construit par eux-mêmes.

L'Ecole d'Entrainement d'hiver de Valcartier, établie surtout pour former des instructeurs de l'armée active, admet aussi des candidats choisis dans les cadres de l'armée de réserve. Le but de ces cours est d'enseigner aux soldats la vie en plein air sous les conditions d'hiver. On appuie surtout sur la construction des bivouacs et des abris, la vie des bois, le transport et les manoeuvres sur neige en raquettes et en skis.

Elèves-officiers apprenant à saluer au cours d'une période d'instruction mutuelle.

Des cours d'officiers sont donnés tous les lundis et jeudis, de 8 à 11 heures, au manège de la Grande-Allée, Québec, et dans les unités situées en dehors de Québec. Ces cours comportent des stages dans les camps durant les vacances et qualifient les candidats comme lieutenants.

Renseignez-vous auprès de l'UNITÉ de RÉSERVE la plus rapprochée :

AMQUI
Les Fusiliers du St-Laurent

ARVIDA
188e Batterie antiaérienne (RCA)

BEAUPORT
Le Régiment de Québec
121e Equipe du Service Technique de l'Electricité et de la Mécanique (RCEME)

CABANO
Les Fusiliers du St-Laurent

CHICOUTIMI
Le Régiment du Saguenay

GASPE
145e Batterie d'artillerie antichars (RCA)

JONQUIERE
187e Batterie d'artillerie antiaérienne (RCA)
Le Régiment du Saguenay

KENOGAMI
Le Régiment du Saguenay

LAUZON
144e Batterie d'artillerie antichars (RCA)

LEVIS
6e Régiment d'artillerie de campagne (RCA)
Le Régiment de Lévis
118e Equipe du Service Technique de l'Electricité et de la Mécanique (RCEME)

MATANE
Les Fusiliers du St-Laurent

MEGANTIC
Le Régiment de la Chaudière

MONT-JOLI
Les Fusiliers du St-Laurent

MONTMAGNY
Le Régiment de Montmagny

NEW CARLISLE
82e Batterie d'artillerie de campagne (RCA)
Les Fusiliers du St-Laurent

NEW RICHMOND
Les Fusiliers du St-Laurent

PLESSISVILLE
Le Régiment de la Chaudière

PORT ALFRED
Le Régiment du Saguenay

QUEBEC
13e Régiment d'artillerie de campagne (RCA)
29e Escadron de Génie (RCE)
3e Escadron de Transmission (RCCS)
The Royal Rifles of Canada
Les Voltigeurs de Québec
Service d'Intendance de la 4e division (RCASC)
18e Ambulance (RCAMC)
19e Ambulance (RCAMC)
33e Poste de Secours (RCAMC)
43e Section d'hygiène (RCAMC)
4e Compagnie Dentaire (RCDC)
Service des Magasins Militaires de la 4e Division (RCOC)
Service Technique de l'Electricité et de la Mécanique de la 4e Division (RCEME)
4e Compagnie de Prévôté (C Pro C)

RIMOUSKI
Les Fusiliers du St-Laurent

RIVIERE-DU-LOUP
Les Fusiliers du St-Laurent

ST-GEORGES DE BEAUCE
Le Régiment de la Chaudière

STE-MARIE DE BEAUCE
Le Régiment de la Chaudière

ST-ROMUALD
Le Régiment de la Chaudière

THETFORD MINES
4e Régiment de Génie (RCE)
15e Escadron de Génie (RCE)

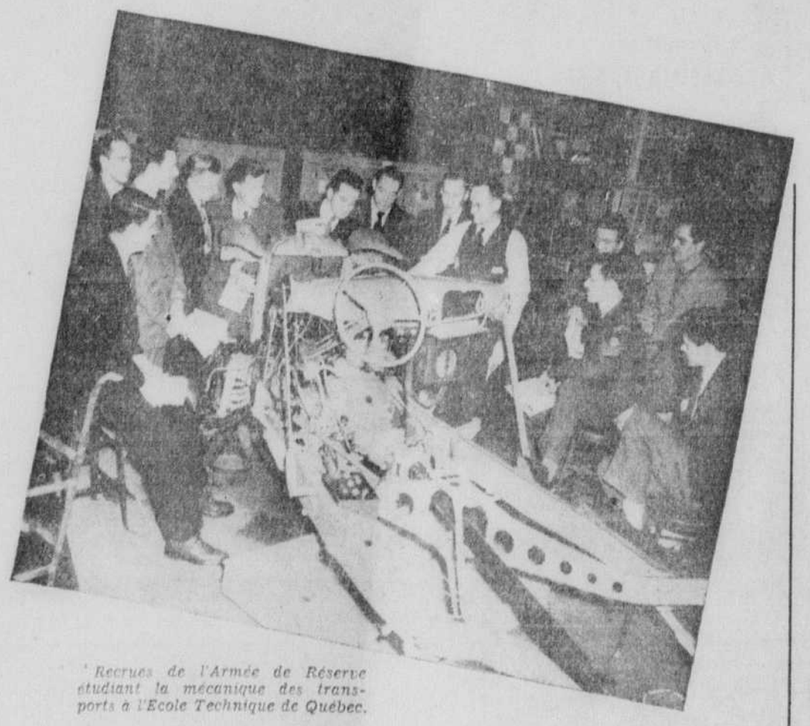

Recrues de l'Armée de Réserve étudiant la mécanique des transports à l'Ecole Technique de Québec.

Un cours de chauffeurs-mécaniciens pour les soldats de Réserve est donné tous les lundis et mercredis, de 7 à 10 heures, à l'Ecole Technique de Québec, 185 boulevard Langelier. Ce cours dure de 20 à 24 semaines et qualifie les candidats comme spécialistes, leur donnant le droit à la solde des techniciens.

Communistes notoires en Australie

Canberra, Australie, 15, (Reuter) Le premier ministre Robert-G. Menzies a déclaré, hier soir, que 30 ou 40 hommes "mal intentionnés", tl communiste, détenant tous des postes importants dans l'industrie australienne, sont des communistes notoires. Les observateurs politiques interprètent la déclaration de Menzies comme signifiant que le gouvernement est déterminé à donner suite à ses promesses électorales de bannir le parti communiste.

IL LE FIT... VOUS LE POUVEZ AUSSI

"Je fus surpris, écrit E.M. Ayant eu une attaque d'asthme bronchial, je pris un comprimé, mais sans trop d'espoir, car j'avais essayé maintes choses. Au bout de quelques minutes, je respirais plus facilement!"

EN 10 RAPIDES MINUTES DE L'OPPRESSION À L'AISE DANS LE CAS DE . . .
BRONCHITE CHRONIQUE
ASTHMATIQUE

Voici la preuve que d'autres personnes souffrantes ont été délivrées, à l'aide d'EPHAZONE, de cette difficulté de respiration, de ces spasmes asthmatiques. Il est également efficace contre cette toux incessante de la bronchite chronique. Vous pouvez donc obtenir un prompt soulagement avec EPHAZONE — en 10 minutes! EPHAZONE a donné la preuve de son efficacité même sous le climat humide de l'Angleterre. Chez votre pharmacien — EPHAZONE — $1.65, $2.75 et $7.50.

ÉCHANTILLON ET LIVRET GRATUITS

Pour recevoir un généreux échantillon d'essai et un livret GRATUITS, écrivez à Harold F. Ritchie & Co. Limited, Dépt. No 157, 10 McCaul St., Toronto, en incluant 10c pour frais de poste et d'emballage.

7RF-47

EPHAZONE "IL AGIT PROMPTEMENT" FABRIQUE EN ANGLETERRE

Le bridge

par : Arsène Desrochers

Après le contre d'appel de son partenaire, Sud annonça ses coeurs et quand Nord en mit librement le deuxième, il n'hésita pas à pousser à la manche.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	♠ R D 8 6 5 ♥ A 8 6 5 ♦ A V 7 ♣ 6	
♠ V 9 2 ♥ 4 ♦ R 3 ♣ A R V 9 7 5 3	N. O. E. S.	♠ A 10 7 4 ♥ V 10 9 3 ♦ 9 8 6 4 ♣ 2
	♠ 3 ♥ R D 7 2 ♦ D 10 5 2 ♣ D 10 8 4	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	1-trèfle	contre	passe
1-coeur	2-trèfles	2-coeurs	passe
4-coeurs	passe	passe	passe

Après avoir remporté la première levée du roi de trèfle, Ouest renvoya son quatre d'atout. Sud prit cette levée de la dame et joua son trois de pique, mit le roi du mort et Est s'empara de la levée de son as. Est joua un autre pique et Sud utilisa alors son deux de coeur pour couper. Il joua ensuite le dix de carreau, qui fut couvert par le roi d'Ouest et l'as de la table fit la levée. Sud reprit la main chez lui en coupant un petit pique, encaissa son roi de coeur, et joua un petit carreau vers le valet du mort. Il fit ensuite l'as de coeur et passa ensuite deux piques maîtres. Il importait peu qu'Est coupe ou non le deuxième pique maître, car il ne fera pas d'autre levée. Sud réussit son contrat, car il ne coupa pas du mort les trèfles de sa main. Il n'avait perdu qu'un pique, un coeur et un trèfle.

ET LA MORT S'EST ENVOLEE... Depuis des mois, la petite NANCY CARROLL, âgée de 3 ans, vivait dans l'ombre de la Grande Faucheuse. Dans son coeur battait une artère ouverte. Ces jours derniers, un éminent spécialiste de New-York, au cours d'une opération qui dura deux heures, "reprisa" l'artère avec de la soie. Et la Mort, n'ayant plus rien à faire de ce côté-là, s'en alla continuer son travail ailleurs. Aujourd'hui, la petite Nancy se rétablit de l'opération extrêmement rare, entre ses deux poupées jolies qui lui sourient bénignement... (Photo International News)

Réforme agraire dans le sud de l'Italie puis dans tout le pays

Rome, 15, (AFP). Le président du conseil italien, M. Alcide de Gasperi, a tenu une conférence de presse hier à Rome au sujet du problème de la réforme agraire dont le caractère critique s'accentue chaque jour davantage avec de nouvelles occupations arbitraires par les paysans de terres appartenant à de gros propriétaires terriens italiens.

Le président du conseil a tout d'abord annoncé que des négociations sont en cours avec les Etats-Unis en vue d'obtenir un crédit qui devrait permettre de réaliser une réforme agraire pour l'ensemble du pays.

Cependant, a poursuivi le président du conseil, une réforme agraire sera appliquée immédiatement dans le midi de l'Italie, sans attendre que soient mis au point les projets de loi pour étendre la réforme à l'ensemble du pays.

M. de Gasperi a en effet souligné que le chômage rural était particulièrement sensible dans le sud du pays et que c'était en quelque sorte pour parer au plus pressé que le gouvernement avait décidé d'appliquer dès à présent une série de mesures tendant à la réforme agraire dans cette partie de l'Italie, particulièrement affectée.

Le président du conseil a cité notamment :

1. La création d'une "caisse spéciale pour le midi" qui disposera de 1,000 milliards de lires pour le financement sur dix années des travaux qu'entrainera l'application de la réforme.

2. Une loi autorisant 200 milliards de dépenses pour des travaux dans le centre et le nord de la Péninsule.

Enfin M. de Gasperi a indiqué que ne seront touchées pratiquement par l'expropriation que les grands domaines imparfaitement cultivés.

Arrestation possible de S. E. Mgr G.-P. O'Hara

New-York, 15. (PA) Le correspondant d'une compagnie américaine de radiodiffusion disait hier soir que Son Excellence Mgr Gerald-P. O'Hara, d'Atlanta, Georgie, sera prochainement arrêté par la Roumanie, sous des accusations d'espionnage. Mgr O'Hara est nonce apostolique en Roumanie. Le correspondant prétend tenir son information des "sources les plus fiables" du Vatican. Il ajoute que Son Excellence Mgr Martin Aren, primat de la Roumanie, est déjà en prison sous des accusations d'espionnage. Il rapporte également que le gouvernement roumain prétend que trois religieuses catholiques ont avoué avoir fait de l'espionnage pour le Vatican et les Etats-Unis. Des membres de la légation américaine à Bucarest seraient également impliqués dans cette présumée affaire d'espionnage.

Funérailles de M. E. Labrie

Vallée-Jonction (DNC) Les funérailles de M. Edouard Labrie, autrefois de St-Romuald, décédé à l'âge de 84 ans et quatre mois, ont eu lieu récemment en l'église de Vallée-Jonction.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil: son frère, M. Joseph Labrie, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Thomas Faucher, ed Gardner, Mass., Alphonse Faucher et Alphonse Poulin, de Vallée-Jonction; ses belles-filles, Mmes Philomène Faucher et Alphonse Poulin, de Vallée, Mme Jean Labrie, de Montréal; ses neveux, MM. Robert Poulin, Jean-Paul Poulin, Fernand Poulin, Adrien Poulin, Alphée Morin, Roland Faucher, d'Ottawa, Gilbert Déchêne, de St-Georges, Paul, Thomas, Armand, Arthur, Ben Faucher, Dave Craig, Roland, Marcel, Georges, Roger, Jean-Paul, Emile Labrie, Dominique Sauvageau, ses nièces, Mme E. Rouleau, de St-Sylvestre, Mlles Juliette Faucher, Jeannette Faucher, Dora Faucher, Mmes Roméo, Arthur, Thomas et Armand Faucher, de Gardner, Mass., Mmes R. Poulin, J.-P. Poulin, E. Poulin, A. Poulin, R. Faucher, G. Deschênes, Dominique Sauvageau, Anita Labrie, Pauline Labrie, de Montréal; ses cousins, MM. Adolphe Hains, de Ste-Marie, Geo. Hains, J.-M. Lalibert, de St-Romuald; sa cousine, Mlle Lucille Hains, de St-Romuald ; son filleul, M. Ph. Lagacé, de Sherbrooke.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jules Turcotte, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Odilon Beaudoin, vicaire, et F.-H. Leclair, curé de Ste-Anges.

La croix était portée par M. Ant. Labbé, maire du village. Les porteurs étaient MM. Jean-Thomas Poulin, Oréna Héberi, Roland Faucher, Gutidas Labbé, Philippe Nadeau, André Labbé. La quête fut faite par MM. Jean-Thomas Poulin et Roland Faucher.

Le choeur de chant se composait comme suit: M. Valérien Cloutier, directeur; MM. Georges Turcotte, Richard Poulin, Clément Labbé, Blaise Lessard, Emilien Héberi, Marius Lessard, Eugène Cliche, Paul Cliche, Touchait l'orgue, Mme P.-Emile Targit.

Funérailles de M. A. Métivier

Les funérailles de M. Alfred Métivier, employé de la Laurentide Automobile Inc., décédé à l'âge de 32 ans 1 mois, ont eu lieu le 11 mars à St-Malo. De nombreux citoyens et amis de la famille ont assisté à la cérémonie religieuse et ont fait escorte à la dépouille mortelle du défunt.

M. l'abbé Paul Boullé, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Desrochers, assisté de MM. les abbés Chouinard et Rainville, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par le frère du défunt : M. Albert Métivier; son oncle, M. Joseph Métivier; ses demi-frères, MM. J.-B. et Emile Sanfaçon; ses beaux-frères, MM. Irené Blouin et Albert Daigle; ses neveux, MM. Guy Métivier, Jean-Claude Blouin, Jean-Marie Daigle, Paul-Emile Fortier, Joseph Blouin, Paul-Eugène Daigle et Alfred Lemoine; ses cousins, MM. John Bigaouette, Lucien, René et Henri Dynes.

On voyait aussi MM. l'échevin Damase Blais, Paul et Jean Champoux, Edouard Lavérdiere, E. Denis, J.B. Goulet, Jos. Chamard, B. Côté, L.-P. Mattie, J. Marois, E. Genois, P.-E. Fortier, J. Blouin, Robert Auger, R. Sauvigt, Roland Auclair, A. Paré, Art. Doiron, Marcel Lionel, Gaston, Fernand et Magella Lavérdiere, J.-P. Allaire, J. Hardy.

M. Fra Poulion, de la maison Sylvio Marceau dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Au conseil de Victoriaville

Victoriaville, (DNC) Une séance d'ajournement du conseil de ville de Victoriaville a été tenue, ces jours derniers.

Sur proposition de l'échevin Jutras, appuyée par l'échevin Roy, il est résolu que la Ville consente un bail pour la salle du théâtre Victoria et ses dépendances, à M. U.-S. Allaire, pour une période de cinq ans, à compter du 1er mai 1950, pour le montant global de $13,500, payable par versements mensuels de $225., toutes les taxes étant à la charge du locataire, en plus du loyer. Les autres clauses du bail sont identiques à celles de l'autre bail passé entre la Ville et M. U.-S. Allaire, le 13 mars 1947. Il est également résolu que le Maire et le greffier soient autorisés à signer le dit bail, au nom de la Ville.

Lecture est donnée d'une lettre du club de ski Victoria, demandant un octroi. Sur proposition de l'échevin Béliveau, appuyée par l'échevin Demers, il est résolu qu'un octroi de $100. soit accordé.

Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération des Guides Catholiques, demandant un octroi. Sur proposition de l'échevin Roy, appuyée par l'échevin Boutet, il est résolu qu'un octroi de $25. soit accordé.

On a ensuit procédé à la deuxième lecture du règlement No 315 décrétant l'annexion d'un certain territoire de la municipalité de Ste-Victoire, tel qu'inscrit aux pages 38 et 39.

On a aussi procédé à la deuxième lecture du règlement No 316 concernant l'usage des sifflets à vapeur des locomotives, tel qu'inscrit à la page 58 du présent livre. Ces deux règlements sont adoptés en deuxième et dernière lecture.

Le greffier a été invité à remercier, au nom du conseil la Chambre de Commerce des jeunes pour sa coopération à l'administration des affaires publiques.

La Croix qui ne faillit jamais à son devoir!

Appuyez l'Appel National de 1950 de la

CROIX ROUGE CANADIENNE

et ses oeuvres de charité ininterrompues . . pour l'amélioration de la santé publique, pour la lutte contre les maladies et l'adoucissement de la souffrance . . d'un bout du Canada à l'autre . . sans tenir compte de la nationalité, de la race ou de la religion . . aux fins de

- répandre et d'activer dans toute la nation le service des transfusions de sang gratuites, les services des soeurs visiteuses, les cours de soins à domicile, l'installation des postes de premiers secours, le service des cliniques mobiles médico-dentaires et des hôpitaux d'avant-poste . .
- contribuer au bien-être des anciens combattants hospitalisés ou en détresse . .
- venir en aide aux enfants estropiés et désavantagés et enseigner aux jeunes une meilleure hygiène, former leur caractère et développer leur confiance en soi . . et venir promptement au secours et fournir des approvisionnements en cas d'incendies, d'inondations et d'autres désastres redoutables de la nature.

L'objectif national du Canada, $5,000,000

La campagne du Grand Québec . . du 1 Mars au 31 Mars

Donnez de tout coeur . . Donnez généreusement . .
Donnez sans tarder!
"Qui donne tôt donne deux fois".

HOLT RENFREW & COMPANY, LIMITED

BALAYEUSES ELECTRIQUES

La Nouvelle CLASSIC 1950

COMPLETE AVEC 7 ACCESSOIRES

VALEUR SENSATIONNELLE $24.95

PLEINE GARANTIE

TÉLÉPHONE: 4-4644

Téléphone jour et nuit

OU ECRIVEZ A L'ADRESSE CI-DESSOUS

POUR DEMONSTRATION GRATUITE CHEZ VOUS, DE L'UN OU L'AUTRE DE CES ASPIRATEURS . . .

ELECTROLUX

parfaitement remis à neuf

GARANTIE d'un an

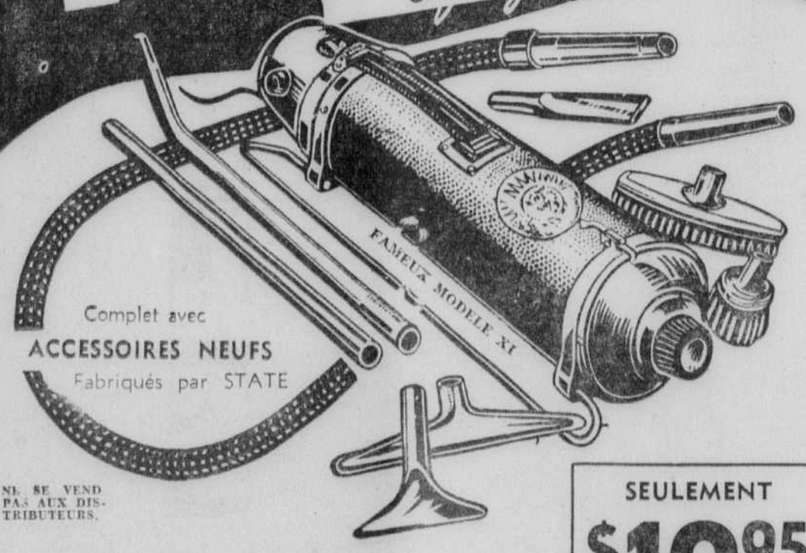

Complet avec ACCESSOIRES NEUFS Fabriqués par STATE

NE SE VEND PAS AUX DISTRIBUTEURS.

SEULEMENT $19.95

STATE

VACUUM STORES LIMITED

32-34, rue de la Chapelle, Québec.

• Trois-Rivières 1234M • Shawinigan 2360 • Chicoutimi 4124

5-20

DEMONSTRATIONS GRATUITES A DOMICILE

DONNEES DANS UN RAYON DE 150 MILLES

MAGASINS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA, D'ANGLETERRE ET DES E.-U. — PAS DE RELATIONS AVEC AUCUNE AUTRE MAISON AU CANADA.

De l'avis général... un Trio Sans Rival

Virginie-Burley-Turc

Chacun de ces tabacs est supérieur et contribue son arome et son goût particuliers au mélange savant de la Winchester. Leurs qualités *réunies* résultent en une cigarette qui *satisfait* le fumeur le plus difficile. Fumez la Winchester pendant une semaine— il est plus que probable que vous la préférerez à toutes les autres, et que vous l'adopterez pour toujours.

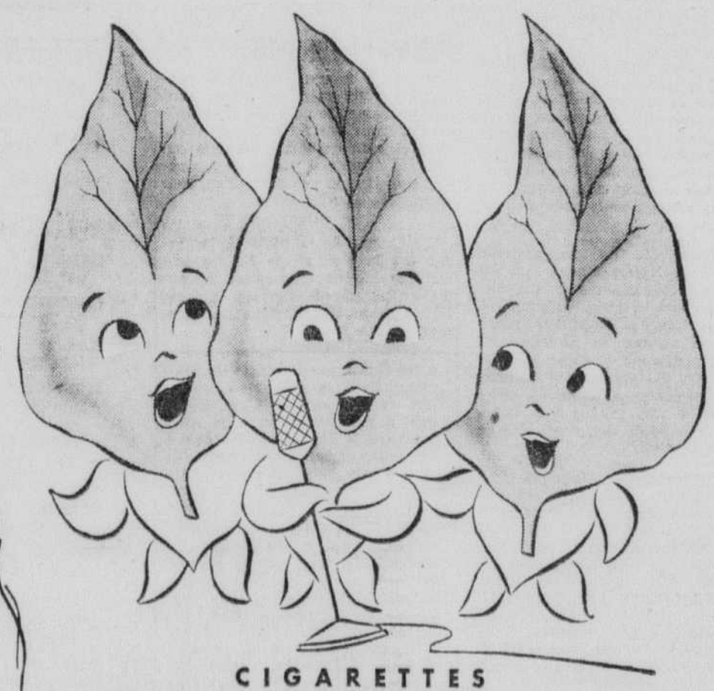

CIGARETTES Winchester

d'un mélange parfait!

3 TABACS FINS SAVAMMENT MÉLANGÉS POUR LES FERVENTS DE LA CIGARETTE

LES AVENTURES DE PAULINE

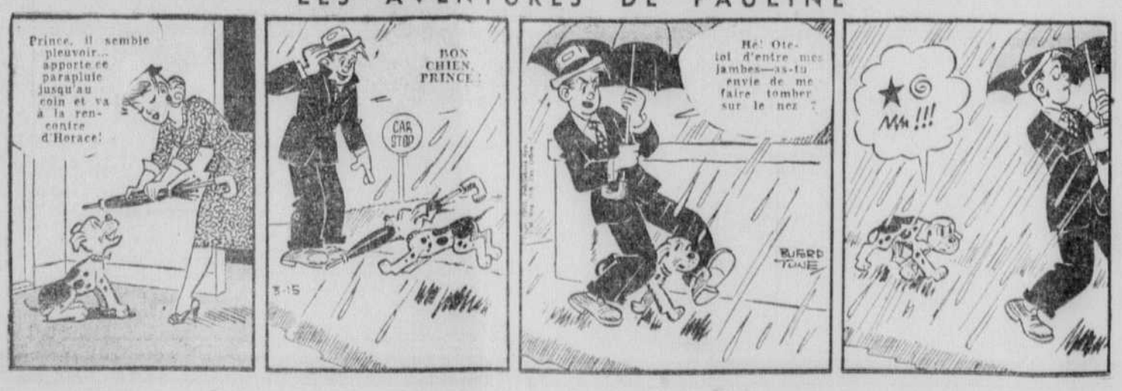

Les Braves battent les As 6 à 3 et égalisent la série

Les joueurs de Toe Blake réussissent à éviter l'élimination et viendront disputer une cinquième joute ce soir au Colisée — Jean-Paul Bisaillon y va de trois buts pour les vainqueurs — Le deuxième but des Braves fait l'objet d'une longue discussion.

Valleyfield, 15 (De notre envoyé spécial)

A la suite de la victoire de 6-3 remportée hier soir à Valleyfield, par les Braves de l'endroit contre les As de Québec, une cinquième et dernière partie est nécessaire dans cette série quart-de-finale de 3 dans 5 et elle aura lieu dès ce soir, au Colisée, à 9 heures. Les chances sont maintenant 2-2 dans la série, les Braves ayant gagné 3-2 et 6-3 sur leur glace pendant que les joueurs de Punch Imlach se vengeaient 5-0 et 6-2 sur la patinoire locale. Est-ce que les locaux maintiendront leur bonne habitude ce soir pour ainsi se mériter le droit d'avancer en semi-finale contre les Sénateurs d'Ottawa qui ont éliminé les Saguenéens de Chicoutimi hier soir, dans la capitale fédérale.

Les amateurs de hockey qui préfèrent tout particulièrement une mise en échec très serrée et du jeu rapide sans oublier tous less différents incidents que peuvent procurer les hasards d'une joute et les décisions des officiels furent servis à souhait. Privés des services de Ludger Tremblay et de Julian Smith; affaiblis par de nouvelles blessures affectant le rendement de Roger Gagné, Martial Pruneau et d'Herbie Carnegie, les portes-couleurs de la vieille capitale luttèrent brillamment jusqu'à la toute dernière seconde de jeu pour tenter de reprendre le dessus sur l'équipe de Toe Blake qui s'acheminait vers une victoire certaine.

Point tournant de la joute

Nous ne tenterons pas d'amoindrir le mérite des équipiers du Valleyfield dans cette victoire qui fut leur hier soir et encore moins d'excuser la défaite des As. Mais nous devons signaler que le deuxième but des Braves, enregistré par Bisaillon, sembla constituer le point tournant de cette joute endiablée et couper les ailes à tout espoir des visiteurs de l'emporter contre leurs rivaux. Ce point fut ardemment discuté par le pilote et les joueurs des As.

Dès les premières minutes de jeu de la deuxième période Bisaillon était à effectuer une montée rapide et dépassa la ligne bleue de la zone défensive des As au moment ou Joannette s'y trouvait déjà. L'officiel Ernie Mundey de même que l'arbitre Bob Barrete levèrent chacun un bras laissant voir par là qu'il y avait justification d'un "delayed whisstle" (coup de sifflet retardé) et ce jusqu'à ce qu'un joueur des As ait touché à la rondelle. Il n'en fut rien et Joannette revint immédiatment en dedans de la zone neutre pour traverser à nouveau dans la zone défensive des As et aider Bisaillon à compléter son jeu et lui permettre d'aller compter contre Millar demeuré sans défense. Durant tout ce temps l'équipe des visiteurs demeura immobile, s'atendant bien que la série de mouvements entre Bisaillon et Joannette étaient inutiles et non réglementaire. Mais le point fut accordé, malgré les protestations de tous les joueurs des As.

Première période

La joute débute à une allure endiablée et la ligne Mundrick-Scholes-Riopelle du Québec soumet Bessette à un très dur barrage. Millar sauve à son tour sur des lancers très durs de Joannette et Bisaillon et est sensationnel durant l'absence de Gaudreault qui est puni pour un geste que l'arbitre qualifie d'interférence.

La mise en échec est très dure Irvine et Schmidt passent successivement au cachot et Bessette doit sauver quatre fois consécutives contre Mundrick, Renaud et Riopelle. Finalement alors que Carnegie terminait une punition mineure le jeu reprend et Blake intercepte la rondelle pour relayer à Cyr qui compte alors que Millar n'a aucune chance. Sur la fin de la période Carnegie est bloqué durement par Irvine et doit se retirer. Une mare de sang recouvre l'endroit où il est tombé.

Deuxième période

Dès le début de cette phase de la lutte Joannette prend le chemin du pénitencier pour interférence. Bessette doit subir un bombardement de la part de la ligne Gagné-Gaudreault-Rossignol. Renaud s'empare alors de la rondelle sortie du groupe compact qui assiège Bessette puis passe à Rossignol qui aperçoit Roberge à l'entrée des filets. Roberge ne commet aucune erreur pour enregistrer le premier but du Québec et égaler le compte 1-1.

C'est alors que se produit le point de Bisaillon tel que relaté plus haut et qui devait donner lieu à une discussion concernant l'interprétation à donner à un réglements du hockey.

Pruneau, Gamble et Wylie se lancent courageusement à l'attaque tandis que Roberge et Renaud sont solides à la défense. Gagné, Carnegie et Gaudreault passent ensuite à l'attaque pour les As et Zeidel vient remplacer Renaud à la défense. Orlando et Franklin couvrent bien leur territoire. Pour les Braves et Cyr, Blake et Mayer chargent constamment mais Millar est solide, sans être trop rude. Au bout de 16.6 Toe Blake change d'alignement juste à temps pour voir Irvine et Kwong s'échapper et relayer à Schmidt qui compte le troisième point des Braves. Toohy et Scholes se frottent dangereusement et une poussée trop brusque du robuste joueur des Braves envers Scholes lui vaut une punition. La période se termine alors que Carnegie et Gagné tentent de percer la défense ennemie.

Troisième période

Toohy est puni pour avoir chargé Carnegie sur la rampe, Joannette effectue une montée solo et est magnifique de la façon avec laquelle il réussit à zigzaguer pour passer à Corriveau qui compte le quatrième point des Braves.

Scholes et Dutchak se frottent les oreilles et vont au pénitencier. C'est alors que Mundrick et Riopelle s'échappent et Mundrick va compter un très beau but pour les As. A peine deux minutes après Riopelle est sensationnel sur des passes de Zeidel et Mundrick pour venir compter le troisième but des As et inquiéter considérablement les Braves.

Le jeu est rapide au possible. Les As sont sensationnels et attaquent furieusement. Bessette doit se surpasser. Alors qu'il reste une minute le pilote Imlach enlève son gardien des buts et Bisaillon s'empare d'une rondelle qui vient de sortir de l'encerclement dans lequel se trouvent les Braves et lance dans un filet ouvert. Millar revient dans ses filets et Bisaillon compte à nouveau sur une attaque massive.

QUEBEC — Millar; Défenses, Renaud, Roberge; Centre, Scholes; Ailes, Mundrick, Riopelle; Substituts, McBride, Zeidel, Gamble, Carnegie, Wylie, Gagné, Rossignol, Gaudreault, Pruneau, Pelletier.

VALLEYFIELD — Buts, Bessette; Défenses, Orlando, Franklin; Centre, Kwong; Ailes, Irvine, Schmidt; Substituts, Dutchak Ernst, Toohey, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Cyr, Mayer, Blake.

Arbitres : Bob Barrette et Ernie Mundey.

Première période

1—Valleyfield, Cyr (Blake) 13:25

Punitions : Gaudreault, Irvine, Zeidel, Carnegie, Franklin.

Deuxième période

2—Québec, Roberge (Renaud, Rossignol) 1:07

3—Valleyfield, Bisaillon (Ernst, Joannette) 8:20

4—Valleyfield, Schmidt (Kwong, Irvine) 16:16

Punitions : Joannette, Scholes, McBride, Toohey.

Troisième période

5—Valleyfield, Corriveau (Joannette) 4:39

6—Québec, Mundrick (Riopelle) 5:38

7—Québec, Riopelle (Zeidel, Mundrick) 7:06

8—Valleyfield, Bisaillon (Orlando) 19:18

9—Valleyfield, Bisaillon (Joannette, Corriveau) 19:59

Punitions : Toohey, Scholes, Dutchak (2), Renaud.

CHAMPIONNATS DE BADMINTON A LIMOILOU : Parmi les officiels et les personnages qui ont assisté aux joutes décisives pour les championnats de la ligue de badminton du district de Quebec, hier soir, à la salle paroissiale de Limoilou, nous avons remarqué, de gauche à droite, le R. P. ADALBERT, O.F.M., aumônier de la ligue; le Dr JULES HAMEL, 2ème vice-président; Mlle LILIANE GAGNON, secrétaire; M. YVON VEZINA, 1er vice-président, et M. PAUL MECTEAU, instigateur de la ligue. Le président, M. G. VERREAULT, et l'aviseur technique, M. MARC TURCOT, ont contribué également au succès de cette ligue de badminton qui en était à ses premières activités, cette année. (Photo du "Soleil")

Edmond Piché dit:

UNE SERIE FINALE QUI PROMET

Les amateurs de hockey qui assistaient à la joute d'hier soir au Colisée comprendront aisément ce que nous voulons dire en affirmant que la série actuellement en cours réserve plus d'une surprise bien que nous favorisions les Citadelles pour l'emporter. La punition survenue à la fin de la joute peut avoir eu l'importance que l'on sait sur le pointage final mais entre deux fortes équipes comme celles qui luttent en ce moment il faudra s'attendre à des hasards de la sorte et les "breaks" semblent vouloir jouer un rôle considérable. Les vainqueurs d'hier soir doivent être continuellement jugés comme une équipe très puissante et si le fait d'avoir pu disposer du National en quatre joutes peut amener un surcroit de confiance n'oublions pas que les joueurs de Sam Pollock éliminaient les Reds. Les Citadelles se reprendront et se surveilleront de très près.

LA CAUSE DES AS N'EST PAS DESESPEREE

La situation n'est pas rose pour les As ce matin mais elle n'est pas désespérée. Jack Latter et Punh Imlach reviennent furieux de leur voyage à Valleyfield hier soir et envisagent la perspective d'une autre très dure lutte à livrer aux joueurs de Toe Blake ce soir au Colisée. Acculés au mur, faisant face à une élimination que menacent de leur faire subir une équipe déterminée à poursuivre âprement la lutte pour les plus hauts honneurs du circuit Slater; comptant de multiples blessés sur leur alignement, les As ont besoin plus que jamais de l'encouragement et du support de leurs milliers de partisans pour triompher de cette dure période qu'ils traversent actuellement. Nos porte-couleurs firent preuve d'un grand courage hier soir en poursuivant attaque sur attaques vers la forteresse de Bessette, et ce malgré les dures mises en échec d'un Irvine, Toohy, et même Kwong qui devient de plus en plus costaud dans la présente série Braves-As. Gagné est blessé ce matin, Pruneau soigne un pouce endolori, Roberge reçoit des traitements à un pied, Carnegie rapporte une coupure à la figure en guise desouvenir d'une mise en échec d'Irvine, mais tous veulent être de la joute ce soir et tous veulent lutter jusqu'à la dernière minute pour éliminer le Valleyfield qui est à effectuer une poussée formidable et qui compte de dangereux jouteurs.

EN DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS

James Couttet l'a emporté par 2-10 de seconde sur son plus proche concurrent l'Italien Monti lors de l'épreuve de descente "Kandahar" disputé en fin de semaine à Murren. Il s'agissait d'un parcours d'environ deux milles avec dénivellation de 2,690 pieds . . . En incluant les joutes de la dernière fin de semaine dans la N. H. L. le circuit du président Campbell en était rendu au total de 38 joutes nulles au cours de la saison qui s'achève et les Canadiens en ont 17 à leur crédit . . . Pour participer aux prochaines séries éliminatoires il faudrait aux Bruins de Boston six victoires en autant de joutes qu'il leur reste à disputer dans leur cédule et il faudrait aux Rangers six défaites correspondantes. Comme on le voit les Bruins ne sont peut-être pas éliminés complètement, mathématiquement parlant, mais il n'ont aucune chance apparente . . . Les joueurs de hockey canadiens gagnèrent une compétition internationale samedi au pointage de 6 à 4 mais le pointage n'eut qu'une importance secondaire à comparer à la magnifique exhibition de gentilhommerie déployée sur la glace au cours de cette joute entre les cadets du Collège militaire Royal et celle de West Point. Aucune punition marqua cette joute disputée à vive allure et laissant voir du jeu propre, ouvert et très intéressant pour les 1700 spectateurs.... Cette joute se disputa à Kingston, Ont . . . McNeil fait très bien comme remplacant de Bill Durnan dans les filets des Canadiens et à date il a maintenu sa moyenne à un point par partie .

PICHENETTES

Le télégraphiste rongé son frein.

Punch ne compte plus ses blessés.

Ces bouts de carton sont rarissimes.

Le grincheux ne l'a pas digérée celle-là.

Le populo dut se contenter du lait au Colisée.

Les adeptes du badminton pullulent à Limoilou.

Il a suffi d'une punition pour renverser le verdict.

Le voyage du confrère fut excellent et profitable.

Nos campagnards n'aiment que les grandes joutes.

La dernière planche de salut leur sera tendue ce soir.

Le festival du Collège des Jésuites présenté au Colisée vendredi soir

"Tel qu'annoncé antérieurement, c'est vendredi soir qu'aura lieu au nouveau colisée de Québec, le festival annuel du Collège des Jésuites. Ce festival, dédié aux Anciens a l'occasion du 15ème anniversaire du nouveau collège situé sur la rue St-Cyrille et du 315ème anniversaire de la fondation du Collège des Jésuites à Québec, sera sous la présidence d'honneur de M. Paul Lachance, président actuel des Anciens.

La principale attraction au programme, sera une partie de hockey qui opposera l'Externat Classique St-Jean Eudes au Collège des Jésuites. Cette partie suscite un vif intérêt chez les étudiants et les amateurs de hockey en général, puisqu'elle sera la cinquième et décisive partie de la série finale 3 dans 5 pour l'obtention du trophée "Déziel Samson", emblème du championnat intercollégial classique de la ville et du district.

Comme attraction préliminaire, l'équipe des Citadelles midgets affronteront l'équipe midget du Collège. Marcel Marcelli, surnommé "l'as du fil de fer" et Jack Britton, deux anciennes vedettes des Garden Bros, et des Flying Wards, exécuteront des tours d'équilibrisme les plus audacieux.

Pour intéresser les jeunes et les moins jeunes, il y aura un vingt minutes de hockey entre une équipe composée de médecins de notaires, d'avocats et d'ingénieurs recrutés parmi les Anciens du Collège et une équipe de "puces" composés des plus jeunes et des plus petits élèves du Collège.

Enfin, il y aura la traditionnelle course intercollégiale, disputée entre les institutions qui auront bien voulu envoyer des représentants.

C'est donc une agréable et divertissante soirée qui est réservée à tous ceux qui se rendront au grand festival du Collège des Jésuites, présenté au Colisée vendredi soir à 8 heures."

Les joutes des Braves de Québec

Depuis quelques semaines, la direction du club de baseball des Braves de Québec a reçu de nombreux appels téléphoniques de la part d'amateurs de baseball, relativement à la vente des billets de saison. En effet, l'an dernier à cette date, les billets étaient déjà en vente, et les enthousiastes du baseball s'étaient déjà procuré leur carte.

La Direction du Club, à ce sujet, tient à informer les intéressés que la vente des billets de saison débutera dès que le club aura renouvelé son contrat avec la ville pour la location du stade, au cours de la prochaine saison.

De plus, c'est l'intention des directeurs du club de diminuer le prix d'admission de plus de huit cents sièges (800), si la demande qui est faite à la Commission du Stade est acceptée à l'effet de construire de nouvelles loges en avant de celles qui existent déjà.

Ce n'est un secret pour personne que le stade actuel ne contient pas assez de loges pour satisfaire aux exigences des amateurs de baseball, de plus en plus nombreux. C'est pourquoi, si cette suggestion est agréée, le grand public peut être assuré d'assister aux spectacles du baseball à un prix inférieur à celui de l'an dernier. (Comm.)

Les activités du club Frontenac

Jeudi soir les membres du club se rendront nombreux à Ste-Foy pour contribuer au succès du festival de cet endroit. Les membres doivent se rendre au chalet à 7 hrs 45; le retour se fera à 11 hrs. Les membres de la fanfare doivent être présents avec leurs instruments car il y aura une courte parade aux flambeaux.

Samedi prochain aura lieu la soirée de MM. Paul Chartier et Lauréat Lachance. M. Paul Chartier fait partie du Frontenac depuis 15 ans il en est le trésorier depuis 10 ans. M. Lauréat Lachance est membre depuis 22 ans, il est le pourvoyeur depuis 14 ans.

Un nouveal aréna

Halifax, (PC) L'Université Dalhousie vient d'annoncer qu'elle se prépare à se faire construire un aréna de 2,000 places, au coût de $170,000. On s'attend à ce qu'il soit terminé à l'automne ; il aura une surface de 200 pieds par 85 et sera un des plus importants des provinces maritimes.

Les Mercurys d'Edmonton débutent brillamment au tournoi mondial

Londres, 15. (PC) Harry Allen, Léo Lucchini et Billie Dawe ont scoré chacun trois buts hier pour conduire les Mercurys d'Edmonton à une victoire facile de 13-2 sur l'équipe de Suisse, dans leur première partie pour le championnat mondial du hockey amateur.

Dans une partie rapide, au cours de laquelle les Mercurys eurent tout l'avantage du jeu, les joueurs canadiens n'eurent aucune difficulté à percer la défense des joueurs suisses. Une foule de 6,500 amateurs fut témoin de cette rencontre disputée à l'arena Harringay.

Pete Wright fut très solide à la ligne bleue des Mercurys et il conduisit plusieurs attaques dangereuses dans la zone des adversaires. Harry Allen fut également sensationnel à l'attaque.

Ab Newsome a scoré deux buts pour les Mercurys, tandis que Jim Kilburn et Marsh Darling scoraient chacun un but.

Par suite de cette victoire, les Canadiens sont presqu'assurés de se rendre en finale. Les équipes sont divisées en trois groupes préliminaires et les deux meilleures équipes de chaque groupe se rendront en finale.

Aujourd'hui le Canada sera opposé à la Belgique. Hier soir, dans les autres rencontres la Suede a blanchi la Hollande au compte de 10-0, pour s'assurer également une place dans le groupe final. La France a subi un revers de 11-0 contre la Norvège.

C'était la deuxième victoire consécutive des Suédois, qui avaient disposé des Etats-Unis, par 8-3, lundi.

Concours de descente à Valcartier

Les membres du Club de Ski Chute Montmorency de St-Grégoire se rendront à une excursion à Valcartier Lodge dimanche prochain.

Tous les membres sont priés de bien vouloir prendre note qu'à l'occasion de cette excursion, il y aura un concours de descente organisé pour tous les membres du Club de Ski, après le concours de slalom organisé par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent.

Tous ceux qui voudront prendre part à cette excursion devront communiquer avec l'organisateur du Club Montmorency M. Louis Mathieu ou avec le 2ème vice-président M. Marcel Marquis.

Officiels neutres

Sydney, N.-E. 15. (PC) La branche Maritime de la Canadian Amateur Hockey Association a été informée hier que les parties finales de la ligue senior des Maritimes seront arbitrées Andy Bellemer de Toronto et Jack Mehlenbacher.

Les deux premières parties de cette série seront jouées sur la glace des champions de la ligue senior des Maritimes, les 20 et 21 mars.

COLISÉE
Tel.: 5-5129 — ATT. 24
LIGUE SENIOR
• QUART-de-FINALE •
Si les 'BRAVES' gagnent à VALLEYFIELD MARDI SOIR il y aura rencontre avec les "AS" à QUEBEC
★ CE SOIR – à 9 H. ★
BILLETS dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. AUJOURD'HUI. Si la JOUTE n'a pas lieu, les BILLETS seront BONS pour la 1ère SEMI-FINALE dont la date sera annoncée dès que connue.
• SIEGES Loges $1.50
• RESERVES Mezzanine $1.25
• NON RESERVES — Balcon : Adultes, $1.00 — Enfants, 25c

Repos commandé pour Ed. Sandford

Boston, 15 (PA) Les Bruins de Boston, qui sont présentement éliminés des éliminatoires de la coupe Stanley, ont ordonné, hier, à leur fameux joueur de centre Eddie Sandford, qui est âgé de seulement 21 ans, d'abandonner le hockey pour le reste de la cédule.

Sandford a été blessé à un tendon de la jambe, le 13 novembre dernier, dans la treizième partie de la saison. Et il retourna à l'action, le 25 février, bien que non complètement guéri. Avec le départ de Sandford, Buck Boucher, coach des Bruins, fera probablement jouer Sam Bettio, sur une ligne avec Dave Creighton et Phil Maloney.

Ed Harrison jouera avec Bud Poile et Woody Dumart, tandis que l'autre ligne sera formée de Paul Ronty, Ken Smith et Johnny Peirson.

Milt Schmidt jouera à la défense avec Fern Flaman, position qu'il occupera probablement durant toute la prochaine saison de hockey.

Lach rejoindra les Canadiens

Montréal, 15 — (D.N.C.) — Elmer Lach rejoindra les Canadiens pour la joute contre les Red Wings, ce soir, à Détroit. Lach, blessé au bras jeudi dernier contre les Leafs, a agravé la blessure contre les Bruins, samedi, et n'a pas fait le voyage à New-York, dimanche. Les Canadiens et les Reds Wings en viendront aux prises au Forum, jeudi soir.

Bill Durnan n'a pas accompagné Lach à Détroit mais tout indique qu'il sera à son poste au Forum, demain.

Les Canadiens se sont assurés une place dans les prochaines éliminatoires en fin de semaine et visent maintenant la deuxième position. Ils sont trois points en arrière des Leafs, mais ont une partie de plus à jouer. Les Leafs jouent à Chicago, ce soir tandis que les Bruins visitent les Rangers à New-York.

Gerry McNeil, Calum Mackay, Normand Dussault et Doug Harvey ont très bien fait récemment. Maurice Richard demeure évidemment la grande force du club à l'offensive.

Journée sportive réussie à Amos

Amos, (DNC) Une grande fête sportive organisée par les Chevaliers de Colomb a eu lieu dimanche dernier par une temperature froide mais très ensoleillée.

Il y eut de tout : courses en raquettes, en skis, de chiens, en patins dans l'aréna et courses à pied dans la rue. Plusieurs prix de valeur ont contribué à donner un regain d'enthousiasme chez les concurrents.

Hockey à Cap St-Ignace

Cap St-Ignace (spécial) Samedi soir dernier à la patinoire du faubourg à Cap St-Ignace, les Etoiles de Montmagny ont perdu leur série 2 dans 3 au score de 5-4 après 70 minutes de jeu rapide. Les Etoiles brillèrent dans la première période mais le Cap se rallia pour remporter les honneurs de la série.

Dimanche, le Cap St-Ignace-Faubourg remportait une victoire facile sur le St-Pacôme au score de 12-2 en présence d'une assistance-record.

Tournoi "industriel" au Winter Club

Le tournoi de curling pour le trophée "Industriel" a débuté hier soir, au Winter Club, alors que six parties furent jouées.

Les résultats ont été les suivants: Guy des Rivières 10, Paul Chaput 5; Gaston Amyot 14; Raymond Benoit 2; Adjutor Dussault 10, Les Dolan 6; F.-R. Noël 12, Gavin McWilliams 8; O. Carter 13, W. Bradley 6; Stan Brock 13, D.-E. Gravel 3.

Mme Grenon a conduit son équipe au championnat féminin de curling du Winter Club en disposant de l'équipe de Mlle Grogan 11-5, et remporte ainsi le trophée "Dugas".

Ce soir, au même endroit, on continuera les matches dans la compétition pour le trophée "Johnson", emblème du championnat mixte du club.

Ligues de quilles Soleil-L'Evénement

Voici les résultats des parties jouées samedi, le 11 mars, dans la ligue mixte de petites quilles du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal".

LIGUE MIXTE

Denis 3, Poitras 0
Tremblay 3, Labrecque 0
Barbeau 3, Paquet 0
Bérubé 2, Lepire 1

POSITION DES EQUIPES

	G	P
Tremblay	44	25
Lepire	39	30
Poitras	38	31
Bérubé	35	34
Labrecque	33	36
Paquet	31	38
Barbeau	29	40
Denis	27	42

LIGUE DES HOMMES

Rochette 3, Côté 0
Tremblay 3, Bonnelly 0

POSITION DES EQUIPES

	G	P
Tremblay	53	16
Côté	34	35
Rochette	32	37
Bonnelly	19	50

Delmonico passe au premier rang

Dans la ligue de sacs de sable de Québec, le Delmonico est passé seul en première position lundi soir, lorsqu'il a défait le Thibault, par 450 points. Dans cette rencontre, trois records furent enregistrés. Paul Larose tira la plus grosse partie avec 7,620 et joua la plus grosse manche avec 1,650; et en plus l'équipe Delmonico brisa les précédents records de la ligue avec 39,180.

Ce soir, à 8½ rue Père Grenier, une autre partie oppose le Sylvio Marceau au Delmonico.

Voici le classement des équipes:

	Pts	G	P	Pts
Delmonico	8	6	2	12
Coulomb	7	5	2	10
Gérard Bédard	8	4	4	8
Sylvio Marceau	6	4	2	8
Yvan Thibault	8	3	5	4
F. du Brûleur	7	1	6	2

Le ski à Amos

Amos, (DNC) Une quarantaine de skieurs et skieuses de notre ville se sont rendus en autobus, dimanche dernier, à la côte de ski de l'auberge Bonvilla, à 8 milles au sud de Val-d'Or.

L'excursion avait été organisée par M. Côme Lafrenière et Mlle Georgette Bouchard, sous les auspices du Club sportif d'Amos. Le départ d'Amos eut lieu vers 1.30 heure de l'après-midi, et le retour s'est effectue vers la fin de la soirée.

Le lutteur indien Mohawk gagne dans la finale de lutte à Lauzon

Un autre excellent programme de lutte a été présenté lundi soir, aux amateurs de Lauzon, et le promoteur Turgeon peut être fier à juste titre des succès remportés lors des rencontres présentées à la salle des sports. Les amateurs prouvent en effet leur joie, en assistant plus nombreux que jamais à ces séances.

Lundi soir, dans la grande finale, le sauvage Mohawk, dont le physique romain a fait l'admiration de tous, a agréablement surpris les amateurs, lorsqu'il a réussi à prendre deux chutes sur trois, contre son puissant rival, Paul Néron. Mohawk a une grande variété de prises, et une vitesse remarquable, ce qui en font sa force.

Mohawk a pris la 1ère chute en faisant subir à son adversaire une douleur intense, avec un coup rapide, la main ouverte, sur le gosier de Néron, qui s'écroula au plancher. Cependant, à la reprise, Néron y alla plus prudemment et après plusieurs échanges et scientifiques et brutaux, Néron appliqua son "neck-lock", qui s'avéra fatal à Mohawk. Dans la troisième chute, Néron fut disqualifié après avoir envoyé Mohawk et l'arbitre au bas de l'arène.

L'autre finale fut réellement goûtée des amateurs, et cette fois, les vilains LaBrec et Tony Rasky ont remporté la palme contre Maurice Fortin et Phil Delarosbil, en trois chutes.

Dans la première, Rasky, après plusieurs prises défendues, coucha Delarosbil, tandis qu'à la reprise, Fortin vengea son copain en étendant LaBrec très habilement. Mais dans l'autre chute, Fortin, après avoir appliqué une couple de savates à LaBrec, croyait ce dernier étourdi, et l'envoya dans les câbles. Ce dernier profita de son élan, pour rebondir en plein visage de Fortin, et le coucher rapidement pour le compte.

Cette bataille fut à notre avis, la meilleure de la soirée, et LaBrec et Rasky ont prouvé de quel calibre ils étaient. Par leur finesse et leur rudesse, ces deux jeunes sont en train de devenir de grandes étoiles nationales, et déjà, on les demande dans plusieurs villes, entre autres, New-York, Détroit et Toronto. Mais ils désirent d'abord demeurer parmi les amateurs qui les ont vu grandir. Ils iront certainement loin.

Dans le spécial de ce fameux programme, Young Cagney a gagné en 13 minutes contre Pat Lawrence, un autre jeune qui promet. En préliminaire, Ray Dubois a perdu contre Bob Morin.

Les Colonels de Rome auront comme gérant et joueur William-C. Gates

Pour une troisième fois les Colonels de Rome auront un lanceur comme pilote. En effet, la nouvelle direction a annoncé l'engagement de William-C. "Bill" Gates, et l'ancien artilleur des Chiefs de Syracuse, aujourd'hui âgé de 30 ans, a laissé entendre qu'il 'ra au monticule régulièrement, au cours de la prochaine saison.

Les Colonels ont déjà eu des lanceurs comme gérants, soit Woody Wheaton, en 1946 et Clyde Smoll en 1948 et 1949. Le premier a surtout joué comme voltigeur et Smoll n'a participé qu'à quelques parties au cours des deux saisons qu'il a passés à Rome.

Gates est un produit de Syracuse, où il a excellé au football, au hockey et au baseball pendant qu'il fréquentait le high school Nottingham. Il devint par la suite le coéquipier de Hal Erickson, le meilleur lanceur de la Canado, l'an dernier. En 1948, alors qu'il s'alignait avec le Watertown, de la ligue Border, Gates se classa en tête pour les retraits au bâton avec un total de 232 en 226 manches ; il remporta 14 victoires et subit 17 défaites, pour les Grays.

L'an dernier Gates joua chez les indépendants. Il porta l'uniforme des Braves de Homer et agit comme assistant du gérant Carl Davis. Son record fut de 14 victoires et 3 défaites seulement. Sur la même équipe s'alignaient Johnny Gee, Charlie Fitzgerald, Silvers Slovenski et Jack Tuttle.

Durant le dernier conflit, il a été reconnue comme le roi des strikeouts dans les camps militaires et il lança deux parties sans coup sûr pour le Fort Bragg. Dans une joute sous la livrée de l'Oncle Sam, il retira 24 hommes au bâton et dans une autre partie 19 frappers s'éventèrent. Gates s'illustra aussi sur le champ de bataille et il mérita une commission au cours d'une rencontre; il quitta l'armée avec le grade de lieutenant en 1945.

Il revint au baseball professionnel en 1946, avec Syracuse, qui l'optionnèrent au Columbia, de la ligue South Atlantic (A). A cet endroit il gagna 11 joutes et en perdit 6. Il passa la saison complète avec Syracuse, en 1947, comme lanceur de relève et participa à 19 joutes. Il fut crédité d'une victoire et d'une défaite, tandis que Hal Eriskson obtint un record de 2 gains et une défaite, en 22 parties, dans le même rôle de "releveur".

Le Syracuse vendit Gates au Tulsa, en 1948, mais il obtint sa libération de ce dernier club, pour s'aligner avec le Watertown, dont il devint "L'homme de fer". Il remporta même un programme double pour les Grays, au cours de la saison.

Avant de passer au Syracuse, Gates eût un essai à Cincinnati, puis il joua tour à tour pour Rogers, ligue Arkansas-Missouri, Batavia de la ligue Pony, Allentown et Reading, de l'Interstate, pour enfin s'enrôler en 1941.

Gates est marié à Mlle Alice McCutcheon, d'Enfield, Caroline du Nord; ils ont deux enfants, Billy Jr, 3 ans et Ann, 2 ans. Il est à l'emploi d'une maison de commerce d'Enfield, comme vendeur.

BOLS
V.O. GENEVER GIN
10 on. - 25 on. - 40 on.
LUCAS BOLS Ao 1575
SILVER TOP
SPECIAL LONDON
DRY GIN
"La Base du Meilleur Cocktail"
25 on. - 40 on.
DISTILLÉS AU CANADA

C'est un fait prouvé...
Vous obtiendrez de meilleures barbes et plus de rasages par lame avec CORUX la seule lame fabriquée selon un procédé au Duridium

• Premier étui réellement mécanique!
• Ne fournit qu'une lame à la fois!
• Les lames ne peuvent pas bloquer ni rouiller!
• CORUX vous donne de meilleures barbes et plus de rasages par lame!
aussi en paquet de 5 pour plus une lame d'essai gratuite 25c
LAME D'ESSAI GRATUITE
Une lame d'extra est attachée à chaque étui de 10 lames CORUX. Essayez cette lame—si vous ne convenez pas que c'est la meilleure—retournez l'étui non-ouvert et votre argent vous sera remboursé.
Fabriquée au Canada par American Safety Razor of Canada, Ltd. 2055 avenue Desjardins, Montreal.
VENDUE SOUS LE NOM DE SILVER STAR AUX E.U.

Les Canadiens triomphent des Citadelles au compte de 4 à 3

CONCOURS FEMININ AU CLUB JACQUES-CARTIER : Un jitney féminin s'est déroulé hier après-midi, au club de curling Jacques-Cartier, en présence du président ALPHEDOR GAGNON, que l'on aperçoit dans le groupe dont voici la photo; de MM. DOMINIQUE LABBE et PAUL DUPUIS, ainsi que de quelques officiels du club. Des prix fort appropriés ont été attribués à la gagnante de ce jitney et à toutes les autres concurrentes. (Photo du "Soleil")

Les vainqueurs prennent ainsi l'avance en série finale junior "A" — Une punitions à Mudie qui s'avère très coûteuse pour l'équipe de Frank Byrne — Béliveau, Pichette et Tremblay comptent pour les perdants — Goold, Moore, English et Nadon enregistrent les buts des vainqueurs.

par Léonce JACQUES

Les Canadiens juniors de Montréal ont pris l'avance d'une partie dans la série finale 4 de 7 pour le championnat de la ligue junior A provinciale, hier soir, quand ils l'ont emporté de justesse au compte de 4-3 sur les Citadelles de Québec, devant plus de 11,000 spectateurs.

Les Canadiens ont profité d'une punition imposée à Bob Mudie, au milieu de la dernière période, pour égaliser le compte à 3-3, et finalement prendre l'avance de 4-3, avance qu'ils réussirent à conserver jusqu'à la fin, malgré les efforts répétés des Citadelles, pour égaliser le compte. Mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que Mudie se vit décerner une punition, tout à fait inutile, pour avoir frappé de son bâton, Bill Sinnett, alors que tous deux se relevaient, après être venus en échec.

Les Citadelles menaient alors au compte de 3-2, quand Mudie fut envoyé au pénitencier, et ils semblaient bien s'acheminer vers une autre victoire. Les visiteurs se ressentaient énormément de leur série contre les Reds de Trois-Rivières, et avaient peine à patiner, au cours de la dernière période.

En dépit de cette défaite, les Citadelles eurent quand même l'avantage du jeu, ayant réussi 31 lancers contre Roger Morissette, tandis que les Canadiens n'en réussissaient que vingt contre Paillé.

Principales vedettes

Les principales vedettes de cette rencontre furent Dickie Moore, Billy Goold, Art Rose et Ernie Roche, des Canadiens, sans oublier leur gardien de buts, Roger Morissette. Chez les Citadelles, Marcel Paille, Jean Béliveau, Gordie Hudson et Jean-Marc Pichette se signalèrent de nouveau.

La ligne formée de Moore-Goold et Rose se montra des plus dangereuses au cours des trois périodes. Dickie Moore récolta des assists sur les trois derniers buts des vainqueurs, tandis que Goold et Rose étaient responsables des deux derniers buts de leur équipe. Les deux autres furent comptés par Jacques Nadon et Herb English.

Béliveau, Pichette et Jules Tremblay scorèrent les trois buts des Citadelles. De plus Pichette récolta un assist sur le premier but des siens, enregistré par Beliveau.

Canadiens en avant

Les Canadiens prirent une première avance de 1-0, après deux minutes de jeu, quand English lança du coin de la patinoire. Paillé réussit à bloquer le coup avec son patin, mais la rondelle glissa derrière lui.

Béliveau égalisa cependant le compte, environ une minute plus tard, assisté de Pichette et Makila. Pichette fit une belle passe à Béliveau, sur ce jeu, et ce dernier ne fit aucune erreur. Cependant les Canadiens devaient reprendre l'avantage, une fois de plus, après douze minutes de jeu. Alors que Roland Dubeau purgeait une punition mineure, Jacques Nadon prit Paillé en défaut, avec un lancer de vingt pieds des filets.

Ce fut Pichette qui égalisa le score à 2-2, en poussant la rondelle sous Morissette, au cours d'une mêlée. Le juge des buts refusa d'allumer la lumière rouge, mais les arbitres, qui avaient vu la rondelle pénétrer dans les filets, accordèrent le but.

Citadelles à l'attaque

Les Citadelles se lancèrent résolument à l'attaque, au début de la deuxième période, dans le but de prendre l'avance. Et ce fut Tremblay qui porta le compte à 3-2, pour le club local, vers la fin de cette période, quand il compta, après un dangereux lancer de Gaston Gervais. Morissette bloqua ce premier lancer et le disque tomba entre ses patins. C'est alors que Tremblay glissa le disque dans les filets, pour donner l'avance aux siens.

Dans la dernière période, les Citadelles attaquèrent sans répit dans le but de conserver cette avance et gardèrent la rondelle presque continuellement dans la zone des Canadiens. Mais l'arbitre Mel Snowden, qui avait vu Mudie porter son coup sur Sinnett, envoya Bob au cachot pour deux minutes, et on connait le reste.

Les gardiens de buts

Marcel Paillé et Roger Morissette se révélèrent à la hauteur de la situation, hier soir, dans leurs filets respectifs. Paillé bloqua deux dangereux lancers de Roche, au cours de la première période. Il répéta son exploit, au cours de la deuxième période, contre Dave McCready et spécialement contre Art Rose, vers la fin de la période.

Morissette vola des buts assurés à Beliveau, Pichette et Hudson.

Marcel Paillé fut enlevé de ses filets, 29 secondes avant la fin de la partie en faveur d'un sixième joueur d'attaque, mais cette tactique s'avéra infructueuse.

Potins de la rencontre

Il y eut commencement de batailles entre Rose et Hayfield et Beliveau et Moore, dans la deuxième période, et tous quatre furent punis presqu'en même tempe. Ernie Roche alla les rejoindre quelques instants plus tard. Pichette manqua une belle chance de scorer, dans cette deuxième session quand son lancer ricocha sur le poteau des buts Roche reçut un lancer de Hudson dans la figure, toujours dans la deuxième période, mais s'en tira sans graves blessures. Il est impossible à une équipe de toujours gagner, et nous favorisons les Citadelles pour remporter la série et le championnat de la ligue. Sans cette erreur ou oubli de Mudie, la partie était dans le sac. Douze punitions furent imposées par les arbitres Snowden et Dorion, dont six à chacune des deux équipes.

MONTREAL — Buts, Morissette; Défenses, Roche, Dawson; Centre, Goold; Ailes, Moore, Rose; Substituts, Binning, Hollingworth, McCready, Nadon, MacKay, English, Marshall, Sinnett.

QUEBEC — Buts, Paillé; Défenses, Hudson, Plante; Centre, Béliveau; Ailes, Gervais, Hayfield; Substituts, Mudie, Lemonde, Lalliberte, Pichette, Dubeau, Béliveau, Divinery, Pridham, Makila.

Arbitres : Maurice Dorion, Québec et Mel Snowden, de Montréal.

Première période

1—Montréal, English (Sinnett) 2:23
2—Québec, Béliveau (Pichette, Makila) 3:53
3—Montréal, Nadon (Moore) 12:25
4—Québec, Pichette 15:36
Punitions : Makila, Dubeau, Hollingworth, Hayfield, Roche.

Deuxième période

5—Québec, Tremblay (Gervais, Hudson) 7:53
Punitions : Rose Hayfield, Moore, Beliveau, Roche.

Troisième période

6—Montréal, Goold (Moore) 12:56
7—Montréal, Rose (Moore, Goold) 12:57
Punitions : Mudie, Hollingworth.

PREMIERE JOUTE DE LA FINALE DES JUNIORS : Voici trois phases de l'excitante joute dont furent témoins des milliers de spectateurs hier soir au Colisée, où les Canadiens de Montréal inaugurèrent la série finale pour le championnat junior du Québec en l'emportant par 4-3 sur les Citadelles de Québec. La photo du haut fait voir DAWSON (5), ROSE, BELIVEAU et le cerbère MORISSETTE, des Canadiens, alors que Béliveau vient de se voir frustré d'un but certain. A gauche, PICHETTE se prépare à lancer par-dessus MORISSETTE pour l'un des buts des Citadelles. Puis la photo du bas à droite fait voir ROSE (12), MAKILA (14), GOOLD et NADON (16) alors que BELIVEAU vient de compter. (Photos du "Soleil")

Les bijoutiers en lice au début du dixième tournoi provincial

Tout comme l'an dernier, l'association des bijoutiers de Québec va déléguer ses quilleurs et quilleuses pour ouvrir officiellement les activités des 10es Tournois Provinciaux de Petite quilles, Enr'g., et de l'Est du Canada. C'est la nouvelle que nous avons apprise hier soir, du secrétaire, Paul-Emile Bélanger. M. Lucien Paquet, président de la ligue de quilles des bijoutiers de Québec, va diriger la délégation.

Ce groupe populaire de quilleurs et de quilleuses de notre ville compte d'habiles quilleurs et on se souvient qu'une année, alors que H. Bédard s'alignait avec eux, il réussit une moyenne de 156 dès la journée de l'ouverture, en établissant même le record pour la meilleure partie simple avec un chiffre de 278.

L'an dernier, F. Sheiber l'emportait chez les hommes tandis que dans la section féminine, Mme R. Lapointe se classait en tête, toujours chez les bijoutiers.

Présentement on compte de 50 groupes parmi les enregistrements masculins ou féminins et ces groupes renferment plus de 1200 quilleurs et quilleuses. Ceci démontre bien que les classiques de petites quilles de 1950 remporteront encore cette année des succès encore sans précédents.

De l'extérieur on compte les enregistrements des quilleurs et quilleuses des villes de Montréal, Valleyfield, Lachine, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Raymond, Donnacona, St-Louis de Courville St-Grégoire, Château-Richer, Beaupré, La Malbaie, Rimouski, Rivière-du-Loup, Moncton, Montmagny, Lévis, St-Romuald, Charny, Thetford-les-Mines, Plessisville, Sorel, etc.

Les nombreux groupes habitués de Québec sont priés de faire diligence pour leur enregistrement en communiquant avec le secrétaire des classiques, Paul-Emile Bélanger, 19, rue Maufils, tél.: 4-2875.

Val Delory est premier compteur

New-York, 15 (PA) Val Delory, brillant allier gauche des Rovers de New-York, a remporté le championnat individuel des compteurs de la ligue de hockey amateur de l'Est des Etats-Unis selon les statistiques publiées hier par la ligue.

Delory a compté 36 buts et 37 assists pour un total de 73 points, dix de plus que son plus proche rival, Johnny Horvath de Grand Rapids qui a terminé la saison avec 63 points.

En plus, Delory a été le meilleur franc-tireur du circuit avec 36 buts. Horvath et Johnny Flynn des Rovers sont égaux dans le département des assists avec 38 chacun.

Ivan Walmsley, cerbère du Toledo, a été le meilleur gardien de buts du circuit avec une moyenne de 2.78. Le cerbère Lorne Worsley des Rovers a enregistré le plus de blanchissage, sept. Len Wharton de Toledo fut le joueur le plus puni avec 148 minutes dans le frigidaire.

Série éliminatoire au polo aquatique

La deuxième joute de la semi-finale de la ligue de polo aquatique de Québec, entre les équipes Winter Club et Palais Montcalm, sera présentée ce soir, à la piscine du Winter Club.

Le Palais Montcalm mène présentement 1-0 dans la série à la suite de sa victoire de 7-1 dans la première rencontre.

Le vainqueur rencontrera ensuite le gagnant de la série entre Laval et Carabins.

Dernière acquisition de la C. A. H. A.

Grand Falls, Terre-Neuve, 15 (PC) L'Association de hockey de Terre-Neuve a décidé, lundi soir d'accepter l'invitation de se joindre à la Canadian Amateur Hockey Association.

On croit, qu'à la suite de cette décision, il y aura des éliminatoires l'an prochain entre des clubs de Terre-Neuve et ceux des autres provinces.

Activités chez nos raquetteurs

La saison tire à sa fin; cependant nos raquetteurs fêteront la mi-carême à leur manière. Tel qu'entendu à la dernière assemblée, et sur l'invitation du club "Le Bûcheron" de Montmagny, tous les raquetteurs qui le désireront pourront se rendre au chalet de l'Avenue des Chênes, dimanche prochain. Ils n'auront qu'à avertir leur président dès aujourd'hui, afin que le nombre d'autobus à réserver soit décidé dès demain et que Le Bûcheron puisse s'organiser pour donner à manger aux visiteurs. Le départ s'effectuera après le bateau de 1 h. 30 p.m. A Montmagny, fanfare du Bûcheron en tête, il y aura parade jusqu'au chalet, avec concours divers puis souper aux fèves gratuit et soirée de la mi-carême jusqu'au départ des autobus.

La clôture officielle de la saison par les directeurs de l'Union locale se fera samedi soir le 15 avril prochain, à Montmagny, où se trouve le président M. Ernest Paré, qui est aussi président du club Le Bûcheron de cette ville et 2e vice-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Trois clubs de notre district ont certainement honoré notre région pendant l'hiver qui s'achève, ce sont: L'Union Commerciale qui a décroché définitivement le trophée international pour la course en raquettes sur longue distance (dix milles), après l'avoir remporté trois années consécutives; ce trophée a été en compétition pendant une quinzaine d'années. Le Bûcheron a décroché un autre trophée, à Lewiston aussi, pour le club qui venait de l'endroit le plus éloigné avec fanfare et plus de 25 membres. Le Frontenac, à Berthierville, à la fin de février dernier, a remporté le premier prix pour le nombre et la meilleure tenue et a reçu un joli trophée en souvenir, grâce au Comité International de la Raquette.

Ligue de quilles Gagnon & Frère

Le Lucien Bonneau de la ligue de quilles mixtes de la maison Gagnon & Frère Enr. a défait le Léo Harvey 5 à 4 dans la semi-finale 5 dans 9.

C'est avec le courage qu'on leur connait que les vainqueurs ont réussi à remporter les deux premières parties qui leur a permis de se qualifier pour la finale.

Mais la tâche ne leur sera pas facile car les co-équipiers de Marcel Tailleur ont l'intention de se porter acquéreur du fameux trophée offert par la maison "Gagnon & Frère.

Cette finale qui est de 5 dans 9 débutera ce soir, à la salle St-Jean-Baptiste, à 10 hres.

Tournoi Penn-Mass au Jacques-Cartier

Le tournoi "Penn-Mass" s'est continué avec entrain hier soir, au club de curling Jacques-Cartier, alors que quatre parties ont été disputées. Maintenant seulement six des 14 équipes inscrites sont encore en lice et deux parties seront jouées ce soir.

Hier soir, les résultats furent les suivants: C.-H. Côté, 7; Sarto Egan, 9; Paul Chaput, 8; R. Talbot, 7; Gaston Amyot, 12; Jean-Paul Fortin, 6; Emile Morency, 11; C.-A. Emond, 6.

Ce soir, à 8 heures, Paul Chaput jouera contre Morency, tandis que C.-H. Côté s'en prendra à l'équipe Aimé Déry à 9 heures.

Hockey de salon

Dans la ligue de gouret de salon du Patro Notre-Dame de la Recouvrance ce soir, les Anciens du Patro joueront contre le Marcotte, à 8 h 30. La mise au jeu sera faite par le R.P. Mathieu.

Les gagnants au tournoi provincial

On sait que les 10es Tournois Provinciaux de Petites Quilles et de l'Est du Canada Enr'g., débuteront le 2 avril prochain, à la salle paroissiale de St-Malo. Pour la circonstance, pour l'information des nombreux intéressés, nous publions, ci-dessous, les résultats des tournois précédents pour ce qui concerne les différents champions et championnes.

Voici ci-dessous:

SECTION MASCULINE

1941—M. Henri Corriveau, Québec 154.1
1942—Pierre Pichette, Québec 160.8
1943—Raymond Joncas, Québec, 169.0
1944—John Grégory, Québec, 159.4
1945—Willie Ross, Montréal, 168.4
1946—L.-A. Jaquen, Montréal, 163.4
1947—René Dupuis, Québec 170.4
1948—J.-Louis Lemieux, Québec 170.3
1949—Raymond Tanguay, Québec, 165.1

SECTION FEMININE

1943—Mlle Marguerite Racine, St-Louis Courville, 118.2
1944—Mme R. Despardins, Rivière-du-Loup, 121.2
1945—Mlle Marcelle Martineau, Québec, 132.0
1946—Mlle Margot Dufresne, Montréal 145.2
1947—Mlle Myrtle Ryan, Montréal 146.1
1948—Mlle Yolande Giroux, Montréal 141.1
1949—Mlle Yvonne Leclerc, Québec 137.2

Les Warren gagne par décision

Londres, 15 (PA) Les Warren, de Wilmington, Del, qui s'est déjà battu à Paris sous le nom de Baby Day, a remporté la décision sur Dick Turpin, champion anglais des poids-moyens, dans un combat de dix rondes, non pour le titre présenté au Albert Hall.

BOXE

(Par la P. A.)

Londres, — Les Marren, 158 3-4, Wilmington, Del., decision contre Dick Turpin, 156 3-4, Londres (10).

Pittsburgh — Bob Baker, 197, Pittsburgh, knockoute Johnny Flynn, 206, Rochester, N. Y. (6).

Los Angeles — Reuben Smith, 122, Los Angeles, décision contre Jackie McCoy, 125 1-2, Los Angeles (10).

Portland, Orem. — Joe Kahut, 182, Woodburn, Ore., knockoute Big Bill Petersen, 217, Chicago (4).

New Bedford, Mass. — Dave Shade, 133, Fall-River, décision contre Al Pennino, 129 1-2, Brooklyn (10).

Portland, Me. — Al Couture, 159, Lewiston, décision contre Bob Stecher, 156 1-4, Portland, Me. (10).

Houston, Tex. — Joe Louis, Détroit, knockoute Nino Valdez, Havana, à la deuxième ronde d'une exhibition.

Honolulu. — Philip Kim, 142, Honolulu, décision contre Bennys Walker, 144, Oakland, Calif. (10).

Manuel Cortez se décide à venir défendre son titre vendredi soir

Il a fallu avoir recours aux grands moyens pour forcer Manuel Cortez à défendre son titre contre Paul Baillargeon, à la Tour. Le promoteur Roland Ste-Marie ne savait au juste comment agir, en vue de son programme de vendredi, car il se trouvait en face d'une promesse faite la semaine dernière, et il avait aussi à envisager la possibilité de pouvoir présenter le fameux Yukon Erik aux amateurs locaux. Mais Paul Baillargeon, vainqueur d'un combat éliminatoire, réclama sans merci qu'on lui donne la chance de rencontrer Cortez, lequel refusait carrément de remplir son engagement. Plutôt que de mécontenter les milliers de supporteurs de Baillargeon, le promoteur a donc décidé de présenter la bataille titulaire vendredi, remettant à une autre semaine la visite du sensationnel gladiateur qui détient le titre chez les poids-lourds.

Mais pour faire plaisir à Baillargeon et à ses amis, M. Ste-Marie dut mécontenter Cortez. Le Mexicain rappelait qu'il ne peut plus compter sur le support des Québécois quand il vient à Québec faire face à l'homme fort de Bellechasse, les amateurs donnant leur encouragement à Baillargeon. La dernière rencontre entre les deux hommes s'était terminée par des coups et des blessures, prétend Cortez, et Baillargeon devient un aspirant de plus en plus dangereux. Paul est devenu une vedette que l'on présente au Forum et dans tous les grands milieux, et ses adversaires le craignent plus que jamais parce qu'il a pris en peu de temps une expérience surprenante. Ce sont toutes les raisoss qu'invoqua Cortez pour refuser le combat. Mais le promoteur, après avoir consulté les autorités, obtint la certitude qu'il pourrait obtenir la suspension du champion, s'il refusait de remplir son engagement, et il menaça Cortez de le poursuivre en justice, si nécessaire. Se voyant acculé au mur, le champion accepta donc la bataille et il viendra faire face à Baillargeon dans le numéro principal.

M. St-Marie a également une autre bonne nouvelle pour les amateurs. Le fameux lutteur hindou Nanjo Singh a accepté de venir se battre en semi-finale. Qui sera son rival? M. Ste-Marie continue les pourparlers, et s'il n'obtient pas de réponse durant la journée aux offres nombreuses qu'il a faites, il se rendra à Montréal dès ce soir afin de faire signer un solide gladiateur pour faire face à l'athlète des Indes.

Joute d'exhibition

Le club de hockey des As d'Ernest Blais, de la ligue de hockey Intermédiaire Indépendante, jouera en exhibition à Ste-Thérèse de Beauport, ce soir, à 8 h. 30. Les joueurs qui font partie des As sont priés de se rendre à l'endroit habituel pour 7 h. 30.

COLISÉE
• Championnat INTER. "B" •
2e d'une série de 2 joutes au total des points
St-Marc-des Carrières
— vs —
LES SAULES
CE SOIR — à 9 H.
St-Marc mène 8-3. — Cette joute aura lieu SEULEMENT si les AS ne jouent pas. — Si les As jouent, la rencontre sera remise.
JEUDI SOIR — 9 h.
• Championnat Prov. jr "B" •
AS de JONQUIERE
— vs —
CITADELLES
(de Beauport)
Série de 2 rencontres au total des points. Beauport mène par 4-3.
ADMISSION pour CHAQUE JOUTE
Adultes, 50c — Enfants, 15c
(aucune réservation)

Les Sénateurs éliminent l'équipe de Chicoutimi en la battant par 5 à 1

Les vainqueurs obtiennent ainsi les honneurs de cette série quart de finale par 3 à 1 — Gree y va de deux buts tandis que Tremblay, Smith et Leclair complètent le pointage — Richard est le seul à pouvoir compter pour les perdants — Les Sénateurs maintenant en semi-finale.

Ottawa, 15. (PC) Les Sénateurs d'Ottawa sont passés à la semi-finale de la ligue de hockey Québec Senior hier soir en battant les Saguenéens de Chicoutimi 5-1 dans la cinquième partie d'une série quart-de-finale.

Les Sénateurs remportent la série de trois dans cinq par 3-1 en partie avec une autre joute égale. Ils rencontreront maintenant le vainqueur de l'autre série quart-de-finale entre les Braves de Valleyfield et les As de Québec. Les dates pour la semi-finale seront annoncées plus tard.

Ottawa a démontré trop de puissance pour les Saguenéens, qui terminèrent en sixième place dans le classement de la ligue, spécialement dans les deux dernières périodes. Le club de la capitale fédérale compta deux buts dans chacune des première et troisième périodes et un dans la seconde, pendant qu'il tenait le Chicoutimi à aucun point jusqu'au début de la dernière période.

George Greene dirigea l'attaque des vainqueurs avec deux buts, dont un sans aide. Les autres compteurs de l'équipe outaouaise furent Nils Tremblay, Stu Smith et Jackie Leclair. Le seul but des perdants fut enregistré par Jacques Richard.

Greene scora ses deux buts dans la première période pour donner à Ottawa une avance de 2-0. Son premier, après neuf minutes de jeu, fut réussi sur un haut lancer de revers après avoir pris la rondelle sur le bâton de Jerry Glaude à la ligne bleue.

Les Sénateurs continuèrent à maintenir leur avantage dans le jeu et Greene répéta à 13:53 sur un long lancer que le cerbère des visiteurs ne put voir.

Tremblay porta cette avance à 3-0 au début de la dzuxième période en faisant dévier le lancer de Dagenais dans la cage.

Richard brisa les chances du blanchissage de Fraser en comptant après deux minutes dans le troisième vingt.

Smith donna la réplique avec un but pour Ottawa puis Leclair clôtura le pointage dans la dernière minute de jeu avec l'aide de Connie Tudin.

Les joueurs de Chicoutimi ont purgé six des 11 punitions mineures distribuées par les arbitres. Murphy reçut 32 lancers en comparaison à 21 pour Fraser.

CHICOUTIMI — Buts, Murphy; Défenses, Glaude, Roy; Centre, Muretich; Ailes, Crawford, Richard; Substituts, Cabana, Frezell, Robert, L. Smrke, Bourgeois, Miller.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, Hodgson; Centre, Leclair; Ailes, Dartnell, Robinson; Substituts, Copp, Trainor, Greene, Tudin, Smith, Tremblay, Dagenais, Emberg.

Première période

1—Ottawa, Greene 8.43
2—Ottawa, Greene (Tremblay) 13.53
Punitions : Stahan, L. Smrke, Crawford, Tudin.

Deuxième période

3—Ottawa, Tremblay (Dagenais) 1:24
Punitions : Richard (2), Leclair, Robinson, Fraser.

Troisième période

4—Chicoutimi, Richard 2:08
5—Ottawa, Smith 12:00
6—Ottawa, Leclair (Tudin) 19:28
Punitions : Glaude, Roy.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior A Provinciale
(Série finale 4 de 7)
Canadiens 4, Citadelles 3
(Canadiens en avant 1-0)

Ligue Senior
(Semi-finale 4 de 7)
Royal 2, Sherbrooke 3
(Sherbrooke en avant 2-1)
(Quarts-de-finales 3 de 5)
Québec 3, Valleyfield 6
(Chances égales 2-2)
Chicoutimi 1, Ottawa 5
(Ottawa gagne la série 3-1)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Détroit
Toronto à Chicago
Boston à Rangers

Ligue Américaine
Providence à Buffalo
Pittsburgh à Cleveland
New-Haven à Cincinnati
Hershey à St-Louis

Ligue Senior
(Quart de finale 3 de 5)
Valleyfield à Québec
(Série égale 2-2)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	64	34	18	12	205	148	80
Toronto	64	29	23	12	162	156	70
Montréal	63	26	21	17	150	135	67
New-York	64	27	26	11	149	159	65
Boston	64	20	30	14	181	205	54
Chicago	63	18	35	10	177	222	46

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Buffalo	67	32	26	9	216	184	73
Providence	67	31	33	3	246	257	65
Springfield	69	28	33	8	241	252	64
New-Haven	67	24	33	10	191	223	58
Hershey	68	20	38	10	218	302	50

Division Ouest

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Cleveland	68	43	14	11	348	222	97
Indianapolis	67	34	22	11	246	218	79
Pittsburgh	67	28	24	15	206	177	11
St-Louis	67	31	28	8	238	240	70
Cincinnati	67	17	36	14	174	249	48

Concours de ski pour les jeunes

Le club de ski de l'Union Commerciale présentera samedi prochain, des courses de fond, pour les classes "Pee-Wee", juvéniles, juniors, et une course pour les dames. Tous les jeunes skieurs qui n'ont jamais pris part à une course de fond officielle de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent sont éligibles pour ces différentes épreuves. Le club de l'Union Commerciale a décidé de ne pas admettre les coureurs de la Zone afin de donner plus de chances aux débutants et de leur permettre de remporter une victoire. Ces courses sont organisées dans le but de trouver de nouveaux coureurs de fond qui viendront par la suite grossir les rangs des concurrents pour les épreuves officielles de la Zone.

La classe "Pee-Wee" comprendra les jeunes skieurs de 7 à 12 ans, les juvéniles, de 12 à 15 ans, et enfin les juniors, de 15 à 19 ans. Pour la classe féminine il n'y aura qu'un parcours et toutes les skieuses qui s'inscriront seront classées d'après leur performance.

Afin que tous puissent suivre aisément le travail des jeunes coureurs, le départ se fera du chalet de l'Union Commerciale, en face des côtes du St-Castin, et l'arrivée aura lieu au même endroit. Roger Denie, un expert dans la course de fond, tracera lui-même les différents parcours.

Après les épreuves, il y aura réception au chalet du club au lac Beauport, en l'honneur de tous les participants.

Tous les jeunes qui désirent s'inscrire sont priés de communiquer par téléphone avec M. Gaby Gauvreau, téléphone: 4-3741, ou encore de faire parvenir leur entrée par écrit à l'adresse suivante: Club de ski de l'Union Commerciale, 142, rue de la Couronne, Québec.

Le tirage au sort aura lieu à une heure précise au chalet du lac Beauport et le premier départ est fixé à 2.30 heures.

St-Lazare — (D.N.C.) — Dimanche, le 5 mars, fut jouée à la patinoire de St-Lazare, la première partie d'une série 3 dans 5 entre les Lions de St-Lazare et les Braves de St-Gervais. Le compte fut 3 à 1 pour les Lions.

Le gérant des Braves George McQuinn

La visite à Québec du nouveau gérant des Braves de Québec, il y a quelques semaines, a réjoui les amateurs qui ont bien accueilli George McQuinn. Les amateurs aimeront sans doute connaître un peu plus du pilote des champions de la Canado. Ils trouveront des renseignements intéressants dans le supplément du SOLEIL, dimanche prochain, où notre chroniqueur J.-Emile Dion fournit à nos lecteurs une foule de détails et des photos inédites.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE
Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain
Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.
Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. 35c.

Amateurs de Hockey
LA BRASSERIE BOSWELL
radiodiffusera la joute de hockey disputée à Québec entre
"AS" DE QUEBEC
et les "BRAVES"
de Valleyfield
mercredi 15 mars
à 9 hres p.m.
POSTE CHRC
800 à votre cadran
LA BRASSERIE BOSWELL

LIMOILOU ET ST-SACREMENT CHAMPIONS AU BADMINTON

Le Centre Récréatif de Limoilou a remporté le championnat de la ligue de badminton Québec-District, classe "A" hier soir, à la salle paroissiale de Limoilou, lorsqu'il a défait l'équipe du Winter Club par 5-3, dans une finale des plus excitantes devant une forte assistance.

Dans la classe "B", le St-Sacrement a décroché le titre en disposant assez facilement de l'équipe de l'Association Sportive et Récréative de Giffard, au score de 7-1.

Plusieurs personnages rehaussaient la soirée de leur présence, entre autres le R. P. Adalbert, o.f.m., aumônier de la ligue; Mlle Lilianne Gagnon, secrétaire de la ligue; Dr Jules Hamel, deuxième vice-président de la ligue; Paul Mecteau, du Centre Paroissial et plusieurs autres.

La ligue clôture ainsi sa première année d'activités qui a été couronnée d'un vif succès. Huit équipes étaient inscrites et en plus de celles qui étaient à l'oeuvre hier soir on comptait l'Université Laval, Régiment de Québec, Employés Civils et Chevaliers de Colomb. D'autres équipes se joindraient à la ligue l'an prochain.

HOTELLIERS RESTAURATEURS
Pour votre CUISINE OU BAR
"FRIGIDAIRE"
— Garantie de cinq ans —
Le réfrigérateur "FRIGIDAIRE" ne coûte pas plus aujourd'hui que toutes ces marques inconnues.
Avec l'équipement portant le nom "FRIGIDAIRE" vous avez la certitude d'être servis dans l'avenir.
Pour votre protection, achetez "FRIGIDAIRE"
FRIGIDAIRE COMMERCIAL par VANDRY INC., QUEBEC.
Six voitures de service à votre disposition.

ENDURANCE PEU ORDINAIRE : Malgré ses 20 ans, VOTIVE conserve son championnat. Votive, cheval appartenant au docteur Gustave Beaudet, de Charlesbourg, a défait hier Josedale Richard, cheval du docteur J.-Emile Fortier, rue de la Couronne, Québec, dans une très belle épreuve au Terrain de l'Exposition, à Québec.

Le Sherbrooke triomphe du Royal par 3-2 dans une joute très contestée

McAtee compte le but victorieux dans la troisième période supplémentaire — Pépin compte les deux buts du Royal — Côté et Heindl complètent le pointage pour les vainqueurs — Jacques Plante est très brillant dans ses filets.

Montréal, 15 (P.C.) Norm McAtee a scoré pour le St-François de Sherbrooke, hier, dans la troisième période supplémentaire, pour donner au Sherbrooke une victoire de 3-2 sur le Royal de Montréal, dans la troisième partie de la série semi-finale 4 de 7, pour le championnat de la ligue Senior. Sherbrooke mène 2-1.

Une maigre assistance de 6,000 spectateurs avait assisté à deux périodes supplémentaires de dix minutes déjà, quand McAtee scora le but victorieux, après dix secondes de jeu, au début de la troisième.

La partie fut très excitante. Le Royal avait une avance de 2-1, au cours de la troisième période, et il ne restait que une minute et 21 secondes à jouer, quand Billy Heindl réussit à déjouer Jacques Plante pour le but égalisateur, avec un puissant lancer de la ligne bleue. Adjutor Côté avait compté l'autre but des vainqueurs, dans la deuxième période, tandis que Bobby Pépin avait compté les deux buts du Royal.

Sherbrooke eut un fort avantage du jeu, dans la première période, mais Jacques Plante fut sensationnel dans les buts du Royal et repoussa toutes les attaques des visiteurs. Le but égalisateur du Sherbrooke fut compté quand Heindl accepta une passe de Guy Labrie, alors que les joueurs du Royal étaient tous groupés dans leur zône. Heindl laissa partir son lancer à travers les jambes d'une dizaine de joueurs et la rondelle pénétra dans les filets.

SHERBROOKE — Buts, Leclerc; Défenses, Goupille, Labrie; Centre, Côté; Ailes, Gladu, Vinet; Substituts, Heindl, Barry, Planche, McAtee, Carnegie, Sinclair, Préfontaine, Fillion, Metcalfe, Ducheene (gardien de buts substitut).

MONTREAL ROYAL — Buts, Plante; Défenses, McNeil, Cox; Centre, Desaulniers; Ailes, Malone, Dolbec; Substituts, Fryday, Thomson, Rousseau, Pépin, Morin, Laforce, Denis, Burchell, Knutson, McNiven (gardien de buts substitut).

Arbitres : Ernie Mundel et Red Storey.

Première période

Aucun point

Punitions : Fryday, Carnegie, Côté, Cox.

Deuxième période

1—Sherbrooke, Côté (Goupille) 9:03

2—Montréal, Pépin (McNeil) 11:16

3—Montréal, Pépin (Morin, Knutson) 12:37

Punitions : Goupille, Barry, Pépin, Cox, Sinclair, Metcalfe, Thomson, Côté.

Troisième période

4—Sherbrooke, Heindl (Labrie) 18:42

Punition : Heindl.

TEMPS SUPPLEMENTAIRE

Première période

Aucun point

Punition : Goupille.

Deuxième période

Aucu point

Punition : Aucune.

Troisième période

5—Sherbrooke, McAtee (Sinclair) 0:10

Punition : Aucune.

SOMMAIRE

Première période:

1—St-Michel, Santerre (Corriveau-Ménard) 3.47

2—St-Michel, Jérome (Dufresne et Dubé) 7.18

3—St-Michel, Corriveau (Santerre, Ménard) 9.21

4—St-Michel, Santerre (Corriveau, Ménard) 14.29

5—Roy & Fils, Simard, Hamel 17.40

Punition: Gagnon.

Deuxième période:

6—St-Michel, Jérome, Dubé, Dufresne 4.07

7—St-Michel, Dubé, Dufresne, Jérome 11.34

8—St-Michel, Dufresne, Dubé, Jérome 16.21

Punitions: Mercier, Simard.

Troisième période:

9—St-Michel, Corriveau, Mercier, Ménard 7.48

10—Roy & Fils, Bélanger, Hamel 9.17

11—St-Michel, Jérome, Lacroix, Dufresne 14.29

12—St-Michel, Santerre, Santerre, Ménard, Corriveau 18.54

Aucune punition.

Résultats au tournoi de snooker

Voici les résultats d'hier dans le snooker Québec-District, à l'Académie de Billard de Limoilou, ainsi que les rencontres à l'affiche pour ce soir:

CLASSE "A"

G. Tremblay 1, C. Chouinard 3
Adj. Cloutier 3, B. Boivin 2
Pit Mathieu 3, G. Lajoie 0

CLASSE "B"

G. Marcotte 2, A. Ernst 0
E. Delisle 2, G. Marcotte 0
R. Prenière 2, J. Cimon 0 (défaut)
C.-H. Poulin 1, A. Chamberland 2
C.-E. Drolet 2, J. Giguère 1
G. Cayer 2, G. Dallaire 1

CLASSE "A"

7 heures 30, André Cloutier vs Roméo Carrier.

8 heures 30, Pit Mathieu vs André Cloutier.

CLASSE "B"

7 heures, R. Vezina vs E. Delisle; R. Normand vs C.-H. Poulin.

8 heures, G. Rhéaume vs G. Dallaire; R. Prenière vs H. Dumais.

9 heures, C.-E. Drolet vs P. Marcotte; J. Cimon vs J. Giguère.

Joute enlevante Patro Ste-Marie

Dimanche, le 12 mars, le Patro avait organisé une partie de gouret entre les clubs "Enfants du Patro" et "Parents des Enfants du Patro". Les jeunes, par leur agilité, ont eu raison des "Parents" au pointage de 12 à 8, ce qui n'est pas surprenant.

Cette rencontrer a permis à l'assistance de constater que nos jeunes feront d'excellents joueurs et que les vétérans devront accrocher leurs patins pendant un an pour se reposer! Le jeune gardien de buts Blanchet a fait un excellent travail et il promet beaucoup, mais le cerbère des Parents, C. Renaud, a été à la hauteur de sa position car sans son magnifique travail le pointage aurait été plus élevé.

Les étoiles de la joute ont été pour les vainqueurs: J. LeFrançois, R. Guimont, R. Brochu, F. Bédard, P. Brochu, G. Carmichael et pour les perdants : H. Poitras, G. Brodeur, G. Lacroix, M. D'Anjou, P. Rousseau et F. Gagnon. Les instructeurs étaient C. Baronet et D. Roy.

Après la joute, on assista à la partie récréative destinée aux enfants et à laquelle il ne manqua pas d'entrain. Les Révérends Frères méritent des remerciements pour leur magnifique travail auprès de nos jeunes et l'on se promet bien de retourner les voir afin de nous retremper dans cette atmosphère de jeunesse.

Revanche des Etoiles de St-Michel par 10-2

St-Michel (Spéciale). — Dimanche dernier, à la patinoire du Collège de St-Michel de Bellechasse, le club des Etoiles de l'endroit recevait la visite du Roy Fils de Québec. Après une joute très mouvementée et fertile en incidents de toutes sortes les équipiers de Saint-Michel, prenaient une consolante revanche en déclassant le club visiteur au même pointage que celui-ci leur avait servi quelques semaines auparavant, soit par 10 à 2.

Ce triomphe est d'autant plus méritoire qu'il mettait fin à une série de victoires du Roy Fils, club de réelle valeur invaincu jusqu'à cette date, mais non point invincible.

Malgré les quelques escarmouches sans conséquences apparentes, qui se déroulèrent à certaines occasions au cours de l'engagement, incidents d'ailleurs, coutumiers dans les joutes où la rudesse du jeu veut l'emporter sur la qualité, la direction du club de St-Michel ainsi que toutes les joueurs et supporteurs remercient très cordialement les joueurs du Roy Fils pour l'esprit sportif démontré durant la partie ; ainsi que pour la leçon d'exactitude qu'ils ont bien voulu nous fournir.

PARTICIPANT A UN DERBY : M. EMILIEN PARE, de Montmorency, champion de la Côte de Beaupré, prendra part au grand derby de Courville, dimanche, le 19 mars prochain. (DNC, Courville)

Famechon contre Pep vendredi

New-York, 15 (PA) Ray Famechon est un français confiant et déterminé qui est venu aux Etats-Unis avec un seul but : gagner le championnat mondial des boxeurs poids-plumes contre Willie Pep.

"Donnez-moi Pep ou je vais retourner chez-moi", a dit le champion européon des poids-plumes. "C'est Pep ou rien".

Ce qu'il a eu s'est Pep et rien. Le contrat qu'il a signé lui accorde 10 pour cent de la recette nette pour son combat titulaire de 15 rondes contre Pep au Madison Square Garden, vendredi soir. Le champion de Hartford recevra 40 pour cent.

La part de Ray sera d'environ $7,000. Quand les impôts et les dépenses de voyages auront été enlevées, l'athlète de France n'aura probablement même pas un franc à sa disposition.

Mais cela n'inquiète pas l'ancien mieur de charbon autant que certaines remarques faites hier par Pep à Hartford, Conn.

Derby de chiens

Il y aura une grande course de chiens de 5 milles dimanche, à Val St-Michel. Une invitation spéciale est faite aux mushers de St-Emile et Lac St-Charles. Pour informations on peut s'adresser au Restaurant Bacon, à Val St-Michel, tél. 805 s 13.

York, Angleterre (PC) Deux hommes et une jeune fille patinèrent de Leeds à York, soit 28 milles en 4 hres 30.

COGNAC SALIGNAC
★
LOUIS DE SALIGNAC & Cie
COGNAC
France

Les quilleurs de St-Jean-Baptiste brillent dans la Québec-District

Le St-Jean-Baptiste, par sa partie simple de 865 et son triple de 2364 a pris deux des 4 records de la semaine dans la Québec-District. Les deux autres records, soit le plus haut triple individuel et le plus haut simple sont détenus par Luc Simon de la Pharmacie Morin qui roula 542 et Frs. Buteau des C. de C. 2721 qui roula 232. A noter que les 4 records de la semaine sont tous détenus par des équipes et des joueurs de la section 1.

Le 2ième rapport des moyennes individuelles a été mallé mardi et les capitaines peuvent les réclamer à la salle où se trouve le terrain de leur club.

Voici maintenant les statistiques habituelles:

RESULTATS DES RENCONTRES

Section I

E. Chalifour 1, Salle Cartier 3
Simard & Frere 3, C. de C. 2721, 1
J.-R. Thomassin 4, Les Copains 0
Rest. Marcotte 0, St-Sacrement 4
Pharm. Morin 0, Monte-Carlo 4
C. de C. 446 0, St-Jean-Baptiste 4
John Collins 1, Garage Genest 3
Epic. Miville 1, Modern Valet S. 3

Section II

J.-A. Michaud 1, Alph. Ruel 3
Edouard Boutin 1, Rest. Childs 3
Boivin & Fils 4, A. Pichette 0
Courville 3, Conseil Québec 1
Centre Récréatif 0, St-Malo 4
Rest. Coronet 1, Epic. J.-P. Dion 3
Conseil Laval 0, Acad. Quilles 4
Salle Groslouis x, A. Blondeau x
x-résultat non encore entré.

Simple d'équipe de 800 et plus, (4) : St-Jean-Baptiste (865), Alph. Ruel (824) J.-R. Thomassin (805), Courville (800).

Triples individuels de 500 et plus, (13) : Luc Cimon (542), M. Jacques (530), Ed. Delisle (521), R. Poisy (520), H. Després (518), R. St-Michel (513), G. Laroche (511), G. Turgeon (509), R. Robert (500), G. Larochelle (508), J. Fillion (504), R. Drouin (504), R. Plourde (500).

Simples individuels de 200 et plus, (9) : Frs Buteau (232), R. Plante (221), Ed. Delisle (220), P. Métivier (212), H. Després (208), R. Poisy (207), G. Larochelle (207), M. Magnan (200), G. Laroche (200).

RECORDS DE LA SAISON

Triple d'équipe : Monte-Carlo, 2471.
Simple d'équipe : Monte-Carlo, 945.
Triple individuel : Ovila Voyzelle Conseil Laval, 632.
Simple individuel : René Dupuis (C. de C. 446), 262.

POSITIONS DES CLUBS

Section I

	PJ	G	P	Pts	Total
Monte-Carlo	75	66	9	90	56,689
T. Modern Valet S.	75	46	29	66	52,062
St-Sacrement	75	45	30	63	52,536
John Collins	75	46	29	61	52,310
St-Jean-Baptiste	75	44	31	59	52,798
Garage Genest	75	42	33	58	53,038
Epicerie Miville	75	37	38	48	51,502
Simard & Frères	75	34	41	46	50,456
Edg. Chalifour	75	35	40	45	50,584
C. de C. 2721	75	32	43	43	49,248
C. de C. 446	75	31	44	42	50,611
J.-R. Thomassin	75	31	44	39	50,746
Pharm. Morin	75	30	45	39	50,548
Salle Cartier	75	29	46	38	48,864
Rest. Marcotte	75	26	47	34	48,369
Les Copains	75	24	51	29	47,903

Section II

	PJ	G	P	Pts	Total
Boivin & Fils	75	56	19	75	54,700
Alph. Ruel	75	53	22	74	56,202
Rest. Childs	75	47	28	64	53,571
St-Malo	75	47	28	63	53,422
Rest. Coronet	75	46	29	62	53,537
Conseil Laval	75	43	32	61	53,881
Salle Groslouis	72	41	31	55	50,934
Académie de Quilles	75	41	34	52	51,876
Epic. J.-P. Dion	75	38	37	52	50,599
Centre Récréatif	75	38	37	44	53,108
Courville	75	37	38	49	51,831
J.-A. Michaud	75	27	48	36	48,856
Conseil Québec	75	28	47	35	49,798
Edouard Boutin	72	24	48	33	47,645
A. Blondeau & Fils	72	17	55	20	47,330
A. Pichette	72	11	61	12	44,094

CEDULE POUR CE SOIR

Section I

8 h. 30 St-Sacrement vs C. de C. 446 (Ste-Foy)
8 h. 30 Garage Genest vs Pharm. Morin (St-Jean-Baptiste)
7 h. 30 St-Jean-Baptiste vs Simard & Freres (St-Malo)
7 h. 30 C. de C. 2721 vs Edg. Chalifour (La Tour)
8 h. 30 Les Copains vs Epic. Miville (Jobidon)
8 h. 30 John Collins vs Monte-Carlo (Jobidon)
8 h. 15 J.-R. Thomassin vs Modern Valet Service (Pakerham)
8 h. 15 Salle Cartier vs Rest. Marcotte (Pakenham)

Section II

7 h. 30 Edouard Boutin vs Conseil Laval (Conseil Laval)
8 h. 00 Rest. Coronet vs Courville (Courville)
10 h. 00 Salle Groslouis vs Centre Récréatif (Limoilou)
8 h. 00 A. Blondeau & Fils vs Rest. Childs (St-Grégoire)
8 h. 30 Boivin & Fils vs Alph. Reul (Limoilou)
8 h. 00 Conseil Québec vs Epic. J.-P. Dion (Beauport)
8 h. 30 J.-A. Michaud vs A. Pichette (Limoilou)
8 h. 00 St-Malo vs Acad. Quilles (Loretteville)

Aux quilles

Un important match de quilles sera joué au Centre Paroissial de Loretteville, vendredi soir, alors que l'équipe Aux Aubains rencontrera le Rioux-Pettigrew de Québec.

Vitale congédié par Roland Hébert

Montréal, 15. (PC) Le coach Roland Hébert, des Saguenéens de Chicoutimi, a annoncé hier soir qu'il avait congédié le gros joueur de défense Phil Vitale parce que celui-ci n'était pas utile à l'équipe de la ligue de hockey Québec Senior.

Le joueur de San Francisco avait été acheté au milieu de la saison du club San Francisco, de la ligue de hockey de la Côte du Pacifique. L'an dernier, Vitale fut le joueur le plus puni de la ligue Américaine de hockey avec les Lions de Washington.

Hébert a déclaré que Vitale a commencé à ralentir après avoir bien débuté avec les Saguenéens et est maintenant d'aucune utilité à l'équipe. Après avoir été un joueur rude dans la ligue Américaine, a ajouté Hébert, Vitale est devenu un "mouton" avec Chicoutimi.

Concours jocistes de Shawinigan-Sud

Shawinigan, (DNC) — Un vif succès marqua dimanche dernier le tournoi de ski de la J. O. C. de Shawinigan-Sud. Dans l'épreuve senior, pour les hommes, Yvan Ayotte a remporté le trophée du combiné. Ce trophée était donné par M. Lucien Laurendeau. Réal Petit a gagné la course et le trophée du Restaurant Clément, lors du tournoi de ski organisé à l'OTJ de Shawinigan-Sud. Dans les épreuves juniors, pour hommes, Jacques Fleischmann a remporté le combiné, ainsi qu'un trophée donné par M. Georges Trudel. M. Fleischmann a aussi remporté la course et un trophée donné par M. Rosaire Lemay. Dans les épreuves masculines, catégorie juvénile, Jean Larochelle a remporté le trophée Georges Lavergne pour le combiné.

Dans les épreuves féminines, catégorie senior, Mlle Françoise Cloutier a remporté le combiné, ainsi que le trophée Joe Hanna.

Dans la catégorie junior, Mlle Louise Larochelle a remporté les honneurs du combiné, ainsi que le trophée décerné par M. Fernand Trudel.

Concours de tir au Casting Club

Dans les concours qui eurent lieu mercredi dernier, dans la section de tir du Casting Club, Lavigueur l'emporta sur l'équipe Martineau par le score de 448 à 431 tandis que Lajoie battait Bérubé 425 à 404.

L'équipe Lavigueur termine donc la saison en tête de la ligue dans la cédule régulière.

Les matches d'élimination commenceront ce soir et se termineront mercredi de la semaine prochaine.

Les membres voudront bien prendre note qu'il y aura possibilité de gagner d'ici la fin de la saison les boutons Bronze, Argent et Or des Dominion Marksmen ainsi que Shield Expert.

Les conditions sont les mêmes que l'an dernier et le tir se fera sur les grandes cibles comme autrefois.

JEUNES ADEPTES DU PUGILAT : Voici quatre des membres de la Jeunesse Sportive de Québec-Ouest qui s'adonnent à leur sport préféré, la boxe. Assis, CLAUDE RICHARD; debout, de gauche à droite, PHIL FITZBACK, LAURENT GRENIER et BOBBY BROUSSEAU. (Photo Warren)

MISE AU POINT ESSENTIELLE à la MI-HIVER

Consultez un DÉPOSITAIRE FORD-MONARCH ou MERCURY-LINCOLN METEOR

Février fut un des mois les plus funestes aux automobiles et aux camions. Voici donc le moment opportun pour cette vérification de mi-hiver qu'offre Ford-Canada et qui inclut les bougies, la bobine, le carburateur, l'allumage et le système de refroidissement. Prudence est mère de sûreté!... gagnez du temps, économisez et évitez mille ennuis tout à la fois. Demandez aujourd'hui même cette complète mise au point "de mi-hiver" à un dépositaire Ford-Monarch ou Mercury-Lincoln-Meteor. Personne ne comprend nos voitures et nos camions aussi bien que nos vendeurs autorisés... c'est pourquoi ils vous offrent, *à meilleur compte*, des services plus *compréhensifs* et plus *sûrs*.

1 Mécaniciens experts
2 Outillage approuvé par notre usine
3 Méthodes agréées par notre usine
4 Pièces d'origine Ford

Départs plus prompts
Etonnante durabilité
Elle est GARANTIE!
BATTERIE FORD

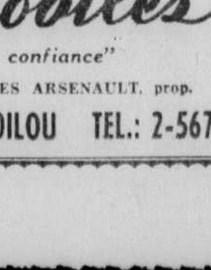

Le froid est l'ennemi des batteries d'accumulateurs. Achetez une batterie Ford authentique et soyez certain de démarrages prompts et faciles en toutes circonstances! Elle convient à *tous* les camions et automobiles de Ford-Canada.

Ford MONARCH — PLUS DE 1100 DÉPOSITAIRES - D'UN LITTORAL À L'AUTRE — MERCURY LINCOLN Meteor

LAURENTIDE AUTOMOBILES
Distributeur pour la ville et le district de
FORD et MONARCH
25 rue Dorchester Tél. : 5-8181

DISTRIBUTEURS
MERCURY — LINCOLN — METEOR
MERCURY LINCOLN Meteor
Montcalm Automobiles inc.
"Votre garage de confiance"
JULES PRECOURT et JACQUES ARSENAULT, prop.
901, 1ère Avenue LIMOILOU TEL.: 2-5676

"LE SOLEIL"

oublié et imprimé par "Le Soleil" Ltée angle de l'Couronne et Saint-Vallier, ers. Henri Gagnon, président et directeur-général.

ANNONCES CLASEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

ligne comptée à mots 0.16
1 insertion, minimum 0.50
Titre individuel (en plus) 0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5
24 annonces de suite, même prix que 18
Contrat annuel, escompte de 10 p. c.

Annonces de l'extérieur

strictement payables d'avance. Pour cas, frais de réexpédition en plus 0.05

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariage, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.00
Mots additionnels 0.03
Annonces de faveurs obtenues ... $0.50
Avis dans carnet mondain ... $2.00

Facture non payée dans les 3 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès ou note de non responsabilité n'est accepté par téléphone.

Abonnement au "Soleil"

Québec, Lévis, Sillery Ste-Foy Etats-Unis: 1 an, $8.00; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.15; 1 mois, 0.80. Trois-Rivières, Cap de la Madeleine: 1 an, $7.00; 6 mois, $3.50; 3 mois $1.80; 1 mois 0.80; campagne: 1 an, $6.50; 6 mois, $3.25; 3 mois, $1.75; 1 mois 0.80.

1 ACCORDAGE et REPARATIONS

P.-H. PROVENCHER, pianos techniciens 20 ans d'expérience, travail garanti dans l'accordage. Réparation, achat, vente et échange de pianos. 153, 10e RUE. Tél. 3-8894.

2 AGENCES

LAVOIE AGENCE, Détective privé, licencié Spécialité: sécurité de magasin, industrie enquête sur feu: accidents automobiles CASIER 223, Haute-Ville, Québec.

6 AGENTS

AGENTS DEMANDES par tout le Canada, ventes bas à carreaux tout laine. Prix manufacturier, renseignements sur demande de CASIER 95, haute ville, QUEBEC, Que.

AGENTS DEMANDES dans tout le Canada, pour vendre bas à carreaux, tout laine. Gros profit. Ecrire pour renseignements, CASE POSTALE 1791, Québec (rue Henderson).

8 ANIMAUX A VENDRE

FOIN à vendre, acheterais veau naissant, moutons. Soir, TEL.: 2361, Notre-Dame des Laurentides.

PETITE CHIENNE à vendre, très bon marché. S'adresser: 29 STE-HELENE, Mme CHAREST.

10 APPARTEMENTS A LOUER

34 STE-URSULE, grand boudoir, chambre à coucher, cuisine, chambre bain, poêle, glacière électrique, eau chaude à l'année. Tél.: 2-5128.

PLAT meublé, éclairé, chauffé. S'adr.: 91, CH. STE-FOY.

APPARTEMENTS avec cuisinette, chambre à coucher, cuisine, chambre bain, meublé, chauffé, éclairé. S'adresser 216 St-François, appt 5. TEL.: 2-0348.

RUE ST-JEAN — 2 pièces modernes, semi-meublés. S'adr. TEL.: 2-1975 le matin seulement.

2 APPARTEMENTS meublés, lavabo, armoire, garde-robes, permis cuisine, bain, téléphone: 5-7696. 22 ST-EUGENE, St-Pascal.

2 FLATS à louer. S'adresser à 28, St-JACQUES. TEL.: 5-9420.

GRANDE CHAMBRE avec cuisinette, meublées, aussi flat eau chaude à l'année. 4 STE-FAMILLE. Mme Poirier.

FLAT MEUBLE, éclairé, chauffé, entrée seule, rue Latourelle. S'ad.: TEL.: 2-8566.

2 APPTS avec eau courante, chauffés, éclairés, usage téléphone, bain, permis cuisine. 14, GENERAL VANIER.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

PETIT APPARTEMENT propre, vivoir, cuisinette, salle bain; avec poêle et frigidaire, pour personne seule, dist. Préf. St-Roch, St-Jean-Baptiste, Basilique. TEL.: jour 5-7131, loc. 27; soir: 5-5918.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp., Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.

ARGENT PRETER 5 p.c. sur 1ère hypothèque. S'adresser PAUL GRENIER, notaire, 251 Boulevard Charest, TEL.: 3-1531.

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p. c. L.-E. Fortier, N.P., 72 DE L'EGLISE. Tél.: 8-9450.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS meubles, lingerie à vendre, set chambre, laveuse, moulin. A. PRUNEAU, 162 DU PONT. TEL.: 4-0267.

PUPITRES noyer, et chêne, laveuse, set de cuisine, chesterfield, etc. L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE. Tél.: 2-2685.

16 ASSOCIES

ASSOCIE demandé avec capital de $1,000. Pour manufacture de robes, costumes, manteaux. Bien établie. Ecrire Case Postale, 28, St-Roch, Québec.

24a BICYCLES

BICYCLE Whizzer de luxe, avec équipement complet à vendre un prix d'occasion pour acheteur sérieux, millage 1500 milles, état neuf. M. RENE LACROIX, TEL.: 3-9231.

29 BRULEURS A L'HUILE

INSTALLATION gratuite avec brûleur Victor, Lynn, ABC 7 pouces. Aussi brûleur $22.00 pose. 4-4990 - 3-7049. 22 CARILLON.

BRULEURS A L'HUILE "Lynn" aussi brûleurs de toutes marques. Garantie d'huile. Vente service. Eugène DESROCHES, Fils Enrg., 1039 ST-VALLIER. TEL.: 3-8014.

BRULEURS A L'HUILE Champion, vente service, gros et détail, garantie du manufacturier par écrit pour 5 ans QUEBEC METAL PRESSING, INC., 340, 5e RUE Tél.: 3-5639.

NOUVEAU BRULEUR VICTOR, 7 pouces shell, accessoires. Réparations faites par PAUL LEFRANÇOIS, 162 DU PONT, tél.: 2-4940.

BRULEUR à l'huile avec tous les accessoires à vendre. 44 rue ST-GABRIEL. TEL.: 3-4958.

BRULEURS A L'HUILE

NOUS AVONS les brûleurs : Silent Glow ABC, Victor, Hi-Heat, Lynn, Leader, Blue-Flame, Kresky, Breese, Zenith, Economist Garantie de 5 ans. Installations, réparations et nettoyages faits sans aucune poussière au moyen d'aspirateurs électriques C.-H. LEPAGE, 72-74 Avenue Jacques-Cartier. TEL.: 2-2207 — 3-7621.

30 BUREAUX A LOUER

2 BUREAUX A LOUER, chauffés, éclairés, construction neuve. 738 ST-VALLIER, Téléphone: 4-2939.

1, RUE ST-JEAN. Bureaux à louer. Possession immédiate. Conviendraient pour professionnels ou salles d'échantillons. S'adresser ROGER GOSSELIN, avocat, 3-1460.

SILLERY, bureau chauffé, éclairé avec ou sans antichambre. S'adresser P.-A. SAVARD, Limitée, 1298 LAIGHT. TEL.: 7-2929.

BUREAU moderne avec accès à salle d'attente. S'adresser à 1281½ COTE D'ABRAHAM entre 10 a.m. et 2 p.m.

PLACE D'AIGUILLON, entrée St-Eustache, 2 planchers, premier et deuxième, au delà de 2,000 pieds de plancher, très bien éclairé, chauffé. Conviendrait pour cie d'assurances, bureaux de médecins. S'adresser: GEO. PAQUET, 57 COTE D'ABRAHAM, TEL.: 4-4221.

BUREAU A LOUER avec service d'ascenseur. S'adresser, 132 rue ST-JEAN, Louis CASSULO.

35 CHALETS A LOUER

LAC BEAUPORT, Chalet à louer. S'adresser Mme Zourre, a-s: Chalet du Lac, Lac Beauport, ou Roger Gosselin, avocat, TEL.: 3-1460.

LAC ST-JOSEPH, 2 chalets situés sur la 4ième Avenue, quelques pieds du lac, 4 appartements meublés. LUCIEN JOBIN, TEL.: 7-1586.

36 CHALETS A VENDRE

LAC ST-JOSEPH: petit chalet meublé, grand terrain boisé 100', plage 500', profondeur, chemin privé, garage, canots. TEL.: jour: 2-7870; soir: 7-2205.

LAC SERGENT. — Bord du lac, côté sud; 1 1-2 étage, six pièces, 172, 4e AVENUE.

AVIS AUX AMATEURS
CHASSE ET PECHE

SEUL SUR L'ILE au Cheval, face à l'île aux Grues, un chalet neuf 16 x 20 on dédie, en parfaite condition, aménagement complet pour 6 personnes, intérieur très propre, idéal pour chasse aux canards et pêche aux bars, photo en mains, sacrifierait à $1200.00 pour le tout, cause mortalité. J. W. MALOUIN, 184, VICTORIA.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur distingué, utilité bain, téléphone, famille sans enfant. 19 RUE SCOTT.

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

36 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE, pour monsieur ou demoiselle, pension si désirée. 304, 3e RUE, entrée par ruelle.

CHAMBRE-BOUDOIR à louer avec ou sans pension. S'adresser: 180 ARTILLERIE. TEL.: 2-2897

CHAMBRE et pension pour monsieur, dans maison privée, près école Technique. S'adresser: 1183, ST-ANSELME.

40 CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES meublées, eau chaude année bain douche, téléphone, centre des affaires. Manoir Jacques-Cartier, 327 ST-JOSEPH.

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes, lit double ou simple. S'adresser 783 SALABERRY. TEL.: 2-2458.

CHAMBRE à la semaine pour l'hiver. Hôtel au Jardin du Gouverneur, 16 Montcarmel. TEL.: 2-6907.

GRANDE CHAMBRE, meublée neuf, tranquille, eau chaude, bain, téléphone, couple préférence. 128 DOLBEAU, après 7.30 soir.

GRANDE CHAMBRE chauffée, coin 4e Avenue, 3e Rue, 491, 4e Avenue. TEL.: 4-2104.

BELLE et grande chambre, très confortable, avec lavabo, eau chaude toute l'année, gaz, paiement, conviendrait pour un ou 2 personnes sérieuses et distinguées. Téléphone: 4-7610.

CHAMBRE à louer, meublée, éclairée, chauffée. S'ad.: 191 DES ORLATS.

1 CHAMBRE avec lavabo chauffée, eau chaude, entrée seule. S'adresser: 12 LA SARRE, app 1.

GRANDE CHAMBRE meublée, cuisinette, poêle électrique, ustensiles fournies, eau chaude, entrée seule. 65 DES FRANCISCAINS.

MONSIEUR distingué, jolie chambre, propre, garde-robes, lavabo, chauffée à l'huile, avec radiateurs. 29 ST-AUGUSTIN.

GRANDE CHAMBRE bien éclairée, pour 1 ou 2 personnes, usage bain, téléphone, 234 ST-CYRILLE.

GRAND BOUDOIR. Conviendrait pour 2 personnes, eau chaude, téléphone, sur avenue des Erables. TEL.: 2-5477.

CHAMBRE A LOUER avec eau courante, pour messieurs ou couple. TEL.: 2-5961 ou 5-8027.

GRANDE CHAMBRE à louer pour 2 filles ou monsieur. Nouveau propriétaire. S'adresser 10 STE-HELENE. 3-9318.

GRANDE CHAMBRE meublée, moderne, entrée seule, bien ensoleillée. 2126, Boul. Benoit XV. TEL.: 3-9476.

PAROISSE St-Dominique, dans maison appartement, famille privée, bonne chambre, chambre bain avec douche, eau chaude, gaz, téléphone et petit déjeuner si désiré. TELEPHONE: 3-5357.

CHAMBRE pour jeune homme, eau chaude. S'ad.: 9 à 2 p.m. soir 5 à 7. 3-9031. 214, ST-CYRILLE.

TRES BELLE chambre, eau chaude à l'année, usage bain, téléphone, 117, de l'EGLISE Appt. 2.

CHAMBRE avec chambre bain, paroisse St-Charles Garnier, Sillery, pour monsieur ou couple distingué. TEL.: 7-1706.

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, permis cuisine, usage bain, téléphone, pour couple sans enfant. 27 1-2 Berthelot.

PETITE CHAMBRE boudoir — convient-drait pour jeune fille distinguée. S'adresser 116 CARTIER.

DAME DISTINGUEE, trouverait chambre chauffée, fenêtre sur rue, étage bain. Téléphone: 4-4872. 519 ST-JEAN. 7-2091.

CHAMBRE à louer, dans famille privée. Monsieur seulement. 6 ARTILLERIE, appt 3. TEL.: 2-6016.

BELLE grande chambre réparée à neuf, studio eau chaude l'année, chauffée. 182 D'AIGUILLON. TEL.: 2-8653.

CHAMBRE eau chaude à l'année, bain, téléphone, permis de cuisine. 86 rue ST-LOUIS.

CHAMBRES avec lavabo, $5.00, aussi 2 pièces cuisine et chambre. 128 ST-CYRILLE.

JOLIE CHAMBRE-BOUDOIR, garde-robes, eau chaude. 88 ABERDEEN, TEL.: 2-7321 soir samedi p.m.

MAGNIFIQUE chambre très bien meublée, lavabo, toilette douche privée, au-dessus de la porte, près Pen-Muss. 6½, BELVEDERE. TEL.: 7-7655.

CHAMBRE-BOUDOIR et cuisinette, pour couple, $7.50 par semaine. 21, LATOURELLE. TEL.: 4-1078.

CHAMBRE à louer, avec eau courante, permis cuisine, le plancher sur Gde Allée. 4-0205.

BELLE GRANDE CHAMBRE, pour monsieur ou demoiselle distinguée, usage bain, téléphone. S'adresser: 122 RICHELIEU.

2 MAGNIFIQUES chambres avec eau chaude, usage téléphone, conviendrait couple sans enfant. 87, DES ORMES, St-Albert le Grand. 4-7720.

GRANDE chambre confortable conviendrait pour 2 personnes. S'ad.: 96 AVE. CARTIER. TEL.: 3-2294.

CHAMBRE BOUDOIR simple, à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS. 4-0428.

GRANDE CHAMBRE à louer. S'adresser 73 St-Augustin. TEL.: 2-9660.

CHAMBRES meublées, chauffées, lavabo, permis de cuisine pour personne tranquille. 595 RUE ST-JEAN. Tél.: 3-4350.

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON recommandée — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. Au Bon Gite, 110, rue DU PONT, près rue St-Joseph.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, bois chauffage toutes sortes. Huile à brûleur prix modérés. 945 ST-VALLIER. TEL.: 5-9481.

JOS LEFRANCOIS, Enrg., TEL.: 4-2821. bois franc débité 5.00—6.00 corde, slabs 2.75 à 4.00. 401 PREMIERE AVENUE.

45 CHEVAUX, VOITURES

SELLES mexicaines neuves et usagées à vendre, aussi selles anglaises, brides, mors et bottes d'équitation. Tres bas prix. Entre 6 h. p. m. et 8 h. p.m. 3-9213.

48 CLAVIGRAPHES

E. LACOULINE, 146 D'ABRAHAM, 4-1869. Clavigraphe louer $4.00 par mois 3 mois $10.00. Réparations, vente Underwood. Fournitures.

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer $4.00 par mois ou 3 mois $10.00 GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 5-5158.

McCASKEY SALES and SERVICE. Distributeur. Bureaux et accessoires modernes. Enrg., Caisses enregistreuses. 347 ST-VALLIER. 3-6669.

CLEMENT & CLEMENT Limitée agents exclusifs d'Underwood. 311 Blvd CHAREST, téléphone: 2-1422 location clavigraphes $4.00 mensuellement. $10.00 trois mois. Réparations, vente clavigraphes. Fournitures de bureau.

49 HUILE POUR BRULEURS

A.-B. FORTIN, Marchand de bois. Vous offrira de l'huile à brûleur. Tél.: 5-9481. 945 ST-VALLIER.

J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE, huile à brûleur, huile à chauffage Service Impérial. TEL.: 4-4508.

53 COMMERCE A LOUER

POSTE pour coiffeuse à louer. Construction neuve. TEL. 3-4217.

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque, ou voulez-vous vous-même obtenir une situation? Confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera apporté dans des milliers de foyers chaque jour.

54 COMMERCES A VENDRE

GRANDE-ALLEE. Maison de chambres, 13 pièces, bon revenu. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST. TEL.: 2-8115.

HAUTE-VILLE. Epicerie licenciée avec logement, 3 pièces, occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST 2-8115.

COMMERCE DE BOULANGERIE dans l'Abitibi. Vraie aubaine. S'adresser R. TROTTIER, 270, CARDINAL-BEGIN-EST, ROUYN.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, épicerie coin de rue avec propriété, logement libre. L.-N. LABRECQUE, 631, 19e Rue, Limoilou. Tél.: 4-3380.

Spécial

Il faut vendre d'ici 10 jours — Autre commerce en vue.

4ème Avenue Limoilou

Restaurant, Pâtissier. Pouvant faire comptoir-lunch en plus, en opération. Gros chiffre d'affaires. A sacrifier $3,900, avec loyer du commerce gratuit pour 13 mois. En plus local pour barbier et 4 logements de 4 pièces si désiré. Possession immédiate.

O. Leroux

525, 3e Ave, tél.: 4-3836

54 COMMERCES A VENDRE

HAUTE-VILLE. Commerce de fourrures établi depuis nombre d'années réparation et vente avec propriété de rapport. Voute à fourrures, ameublement et machinerie etc, marchandises d'après inventaire. Prix raisonnable. S'adresser GEORGES PAQUET, 57 COTE d'Abraham, TEL.: 4-4221.

RUE ST-JEAN, comptoir-lunch, 7 bancs, stock, ameublement, occupation immédiate à sacrifier, cause maladie. TEL.: 2-6368.

SALLE DE QUILLE, air climatisé, 8 allées, à sacrifier. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST, 2-8115.

RESTAURANT, bon chiffre d'affaires, machinerie neuve, bon stock, cuisine, chambre, coin de rues, 192 KIROUAC

EPICERIE, restaurant, St-Pascal, coin rue, bon revenu. C.-R. CANTIN, 175, DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT, comptoir Lunch, près théâtre. C.-R. CANTIN, 175, DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT. Profit net semaine, $100.00 plus appartements pour salon barbier. Prix avantageux. Cause santé. G. BOUCHARD, 221 NAPOLEON. tél.: 4-0043

RESTAURANT haute-ville, stock et ameublement $7,000. Conditions faciles. Coin rue. C.-R. CANTIN, 175 de la Salle. Tel. 3-6910.

PLAN DE NETTOYAGE établi dans ville prospère, moderne chance exceptionnelle. Ecrire: CASE 237, LE SOLEIL.

GARAGE avec station de gazoline en différents endroits de la ville et la banlieue. Bonnes conditions. O. LEROUX, 525, 3ème AVENUE. TEL.: 4-3836.

ST-JEAN, I.O., en face du fleuve. Hôtel 17 chambres pour meublées. A sacrifier $12,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue, tél.: 4-3836.

1ère AVENUE. Poste d'affaires avec propriété. Magasin 21 x 20. Convviendrait pour tout genre de commerce. Acompte $7,000. Libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

ST-PASCAL. Restaurant équipement moderne à vendre, cause santé. Occasion $2,700. TEL.: 3-9996.

MAISON DE CHAMBRES. Grande-Allée, Rues St-Louis, Laporte, Ste-Geneviève, St-Amable. RAYMOND DE ROSA, 109 ST-JEAN. 4-7606.

POSTE GAZOLINE avec logement chauffé et comptoir restaurant Termes faciles. V. AUGER. TEL.: 4-2800.

MAISON DE CHAMBRES. Ave Ste-Geneviève, Grande-Allée, St-Patrice. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, 2-8115.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Restaurant, tabagie. A vendre avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $65,000. Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

1ère AVENUE, CHARLESBOURG, propriété 2 loyers et poste épicerie. Garage et boutique Acompte $6,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

VILLAGE CHARLESBOURG. Restaurant comptoir lunch. Talsage avec propriété et 5 pièces libre, $6,000, comptant, balance conditions. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

2ème AVENUE. Epicerie licenciée avec stock, ameublement, loyer de 4 appts possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue. TEL.: 4-3836.

RUE DORCHESTER épicerie licenciée avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $600 par semaine. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. Tél.: 4-3836.

RUE ST-JOSEPH. Grosse épicerie fruits & légumes. Licence de bière. Magasin 100 x 30. Grand entrepôt. Prix $12,500. Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

VALET SERVICE, situe dans Limoilou, à vendre cause maladie. TEL.: 3-3840.

SILLERY. Ave Maguire, commerce à vendre, cause de santé. S'adresser après 5 heures. Téléphone: 7-4477.

HAUTE-VILLE. Commerce de fourrures établi depuis nombre d'années réparation et vente avec propriété de rapport. Voute à fourrures, ameublement et machinerie, etc., marchandises d'après inventaire. Prix raisonnable. S'adresser GEORGES PAQUET, 57 COTE d'Abraham. TEL.: 4-4221.

EPICERIE licenciée coin rue Notre-Dame de Grâce, avec magnifique propriété, 6 revenus acompte $8,000. Prix de vente $18,000. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. 7-6910.

A VENDRE LAURENTIDES Restaurant light-lunch sur la route Montréal—Montlaurier. Equipement très moderne. Ouvert à l'année. Logement 5 pièces. Inventaire $9,400.00 vendrais $8,500.00. JEAN-PAUL LEONARD, 320 ST-GEORGES, St-Jérôme, Que.

MAISON de chambres à vendre, 13 appartements, l'été pour touriste, rue St-Louis. Téléphone: 3-6739.

A VENDRE commerce épicerie-restaurant avec ou sans propriété, logement libre. L. GERMAIN, 326 Canardière.

COMMERCE d'entreprise funéraire, comprenant 3 magnifiques propriétés, 29 pièces, chauffage central et tout l'équipement $35,000. Conditions avantageuses. Banlieue de Québec. Possibilité facile de $10,000 par année. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

MAISON de 22 chambres, près Université. Prix très avantageux pour argent comptant seulement revenu $7,600. TEL.: 2-0565.

VALET DE SERVICE, situé sur la Canardière, très beau local. TEL.: 3-2349.

55 COMMERCE DEMANDE

POUR VENDRE votre commerce, c'est votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

VOTRE COMMERCE sera vendu rapidement si vous le confiez à O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

56 CORRESPONDANCES

POURQUOI RESTER SEUL DANS LA VIE? Le Cercle Cupidon Enrg vous trouvera amis de tous âges et dans tous endroits. Renseignements pour 1 timbre. CASIER postal 101, Station Delorimier, Montréal.

61 DEMENAGEMENTS

ENTREPOT CENTRAL TRANSPORT Enrg., Entreposage, Transport longue distance et local. Camion moderne. Assurance Service régulier Québec à Sherbrooke et environ. 201, 2e Avenue, Limoilou. 5-7111

Déménagement, tél.: 2-7526

Local, Longue Distance toutes les semaines au Canada et Etats-Unis. 20 ans d'expérience. Vans équipements modernes. Assurances, Entreposage, emballage. G. GAGNE TRANSPORTS Enrg., 851-865, DE BEAUJEU, Québec. TEL.: rés.: 2-3416.

64 DIVERS A VENDRE

3 GENERATEURS "ONAN" neufs avec moteur gazoline 1 kilowatt. 3-0590 ou 3-5492. 417 BOULEVARD CHAREST.

MACHINE A COUDRE singer, moteurs électriques. Achetons vieilles machines Réparation. UBALDO FRENET, 71 ST-LOUIS. TEL.: 2-0074.

PAIN première qualité, 2 lbs 0.13, tranche 0.15. TEL.: 3-2576. 176 des Commissaires.

PIERRE DENIS, Achetons, vendons, échangeons, Bureaux, outils, fusils, poêles, lits, etc. 184, DU PONT, tél. 3-0932.

SHOW-CASE, toutes dimensions à vendre TEL.: 3-4217

LAVEUSE, poêle, chesterfield studio, fournaise, ameublement de chambres, repassseuse, set salle à diner neuf. 128 DOLBEAU.

MACHINE A LAVER neuve, cuve en porcelaine. Poêle neuf, avec rechaud, tout émaillé, à sacrifier, 327 ST-JOSEPH.

TUYAUX et radiateurs usagés à vendre, JULES DION, 97 rue MORIN. TEL.: 3-4184.

GLACIERE Monarch à vendre,en parfaite condition paletot et casquette, 6 ans. Téléphone: 3-5740.

LISIERE A TAPIS

40 LIVRES $2.00 dans les couleurs et 1.50 dans le blanc seulement, aussi Jersey à catalogne, "Looping". Liste gratuite. Boite 174 DRUMMONDVILLE, Qué

OLINOL

NETTOYEUR liquide rapide, enlève taches nettoie les mains, polit le métal. Pharmacie SAMSON, Lauzon, Qué.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques à 0.05 cents, table à boules, machines d'amusements de toutes sortes et vendeuses à peanut à 0.01 cent et .05 cents. Location de phonographe pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 1114 ST-VALLIER, Québec.

VENTE FINALE

MARDI, MERCREDI, et jeudi de 2 heures p.m. à 9 heures p.m. 24 Aberdeen, tapis, ameublement de vivoir, ver taille peintures, poêle électrique, bonne condition, accessoires de foyer, radio, livres.

MOTEUR "DELCO" $19.50 POUR MOULIN A COUDRE

PLUS TAXE — Demandez prix gros. H. ROBERGE. Réparations, vente de moteurs électriques. 507 ST-VALLIER, Québec, Tél.: 5-6122.

DEVENEZ POPULAIRE

en apprenant à JOUER de la GUITARE

Vous serez toujours la "vedette"... et, il est si facile d'apprendre la GUITARE HAWAIENNE par correspondance ! Cours complet, méthode très facile. Examens, diplômes, etc. Superbe guitare hawaienne fournie GRATIS avec la première leçon. Termes de paiements faciles. 21 années d'expérience. Des milliers d'élèves diplômés recommandent notre cours. Nombre limité d'élèves. Ecrivez aujourd'hui pour circulaires.

Conservatoire de MUSIQUE HAWAIENNE ENRG.
116-M, Blvd Charest, Québec.

64 DIVERS A VENDRE

RIDEAU TENTURES, couvre-lit pour lit double radio, foyer, illumine, ivoire, set de chambre à coucher. Tél.: 69-3621.

MONTRES "15 pierres "waterproof" or jaune, hommes, femmes, $15.00. Ecrire: J.-B. THERRIEN, 5046, 4e AVENUE, Rosemont Montréal, téléphone Hochelaga 4684.

MOBILIER cuirette, chrome 3 morceaux, mobiliers, chambre, articles divers. Prix spéciaux. TEL.: 7-3094, soir 7-4140.

COUVERTURES moulin pulpe, pure laine 100%, 40 x 80 1.50 pièce. P.S.L. accepte plus 2% taxe vente. SMITH SURPLUS STORE, 272 WELLINGTON SUD, Sherbrooke. TEL.: 838.

GENERATEUR. Unité 350 W amperes, machine à écrire Underwood, Remington, modèle récent. Poêle électrique, hot-dog, fournaise $10, $15, $20, — en fonte, bois, charbon, glacière électrique Coca-Cola, frigidaire Gibson 7 pds cubes $200, comme neuf, machine à additionner électrique neuve, tondeuse à gazon neuve, pelle fournaise à l'huile passage, 218, 4e RUE.

MACHINE A LAVER en bon ordre, $25.00, et cinq chaises cuisine, $10.00; table à café avec vitre: $8.00. S'adresser 221 Blvd Charest, 2ième étage.

ACHETONS, VENDONS. Echangeons meubles, poêle, radio, divan, outils, machine à coudre. L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

SET SALLE A MANGER, 9 morceaux. Poêle combiné "Legare Windsor" complet, avec système à l'huile. Vente cause départ. TEL.: 3-1041.

MACHINE A COUDRE, valise, poêles, radios, laveuses neuves, usagées, tour à bois, V. DRAPEAU, 629 STE-THERESE. TEL.: 5-7901.

VENTE PRIVEE, madame Lucien Cannon, Claridge, Appt. 96, mardi, mercredi et jeudi, 14-15-16 mars, l'après-midi 2 - 5 1-2 pour 8-10 heures.

POELE bois et charbon, autre poêle avec brûleur à l'huile. ROLAND BLOUIN. TEL.: 4-1979.

GROSSE glacière, sacrifier à moitié prix, carrosse rouge marron, sleigh, costume drab 16 ans, dernière mode. 2955, 1e AVENUE. 3-5471.

MACHINE à coudre "Singer", usagée, bonnes conditions, belle aubaine. SINGER SEWING MACHINE, 258 St-Joseph.

AMEUBLEMENT salle à manger comprenant : table, 9 chaises, fauteuil, buffet, table à desservir. TEL.: 7-3116.

MEUBLES-SECRETAIRE, lingerie satin, manteaux, neufs, visible 10 a.m. 10 p.m. CHAMBRE 13, 25 CHARLEVOIX.

MOULIN à coudre très basculante, Singer, prix $45. S'adresser: 195, ST-OLIVIER.

REFRIGERATEUR "Kelvinator" usagé, 6 pieds cubes, en parfaite condition. S'adresser: 378, ST-JEAN. TEL.: 4-4257.

BAIN en fonte émaillé, comme neuf $35, aussi 2 portes d'intérieur $2.50 chacune. TEL.: 7-9142 ou 7-6532.

MACHINE à coudre "Singer" à vendre, 258 DE LA SALLE. TEL.: 4-0445.

AMEUBLEMENT à vendre avec magasin à louer. HENRI JULIEN, 395, St-Joseph. TEL.: 2-6763.

PALETOT et habit, gr. 38, robes et costumes 14 ans, état neuf. TEL.: 7-7332.

MANTEAU bleu-marine d'été, 14 ans pour fille, paletot bleu, garçon 6 ans. TEL.: 3-5657.

SET CHAMBRE, état neuf, divans, chaises etc, cause départ. 180, ST-OLIVIER, 3e étage. TEL.: 3-8304.

BICYCLE de livraison C.C.M., aussi sofalit. S'adresser: 330 CHAMPFLEURY.

MACHINE à coudre "Singer" électrique, 58 DE LA SALLE.

DIVANEITE en chêne, matelas, balayeuse électrique, balai à rouleau, radio, 2 rugs bipis 9 x 10 1-2 4 1-2 x 7, bicycle enfants 2 roues Sunshine, robes, manteaux dames et fillettes, trench, pardessus 36. TEL.: 3-4930.

GARDE-ROBES, chêne 2 portes, set chesterfield, set chambre, lit marshall, set de studio, 2 divan, rug-prélart. S'ad.: 136, ABERDEEN.

TENTE 14 x 12, 8 hauteur, avec moustiquaires et lavabo, poêle gazoline "Coleman", 6½, BELVEDERE. TEL.: 7-7655.

MANTEAU de fourrure en lapin, teint, très propre, 12-14 ans. Prix $10.00. 6½, BELVEDERE. TEL.: 7-7655.

SET BOUDOIR, erable rouge, style paysan, 3 morceaux, aussi: glacière, Ace bon ordre. Téléphone: 4-3886.

POELE "GENERAL ELECTRIC", en parfaite condition, fourneau automatique, adapté sur 220 v. 23 ST-GABRIEL, jour seulement.

67 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOSAGE de meubles au mois, à l'année. Prix raisonnable. CROTEAU, Ltée, 329 ST-JOSEPH, tél.: 5-9426.

70 ELEVES DEMANDES

BART SCHOOL, jour-soir, Spécialité Conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue. Tél. 2-5885. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS COMMERCIAL bilingue, Cours commercial anglais et bilingue, anglais, français, sténographie, clavigraphie, arithmétique Préparation pour Ecole Technique. INSTITUT THOMAS INSTITUTE, 96, ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

INSTITUT DENYS — Jour et soir, cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité, Cours classique. Cour spécial de 9e et 8e. Préparation à l'école Technique. 22 COTE STE-GENEVIEVE. TEL.: 2-8382.

NOUVELLE METHODE anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois, dictionnaire gratuit. Pour détails, adressez: S. F. FORTIER, St-Ubald, 3, Portneuf, Québec.

COURS PRIVES DE LANGUES: russe, allemand, italien, français, anglais: spécialités: conversation service de traduction. Bureau Moderne Enrg. TEL.: 66-3744.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

GARDIENNES d'enfants à domicile entre 30-50 ans, journée complète ou après-midi. Bonne éducation, bilingue demeurant haute-ville. BABY SITTERS SERVICE : 7-1711, 1122 FORGET.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

GARDE MALADE pratiquante, désire travailler dans bureau de médecin ou dentiste à Québec. Possède experience comme secrétaire. S'adresser Mlle G. B. CASE postale 188 Charlesbourg, P.Q.

A VOTRE SERVICE. Sténo-dactylo, bilingue, publique, travail rapide, efficace, adresse enveloppes. Prix raisonnable. 3-4491.

77 FILLES DEMANDEES

OPERATRICES en fourrure, 1ère et 2e classe, demandées. La Compagnie E. PREMONT LTEE, 351 St-Joseph.

UNE OPPORTUNITE exceptionnelle, offerte à la personne qualifiée, devra avoir, belle éducation, personnalité, pour prendre gérance dans la ville de Québec, et environs. ECRIRE 439, LE SOLEIL, en donnant no tél.

GARDE-MALADE graduée, service de nuit, chambre disponible. Bon chez soi. 47 ST-CYRILLE. Tél.: 3-2467.

COMMIS d'experience seulement demandée, parlant l'anglais. S'adresser: MAGASIN RIPKA, 51 ST-JEAN.

80 FOURRURES

PHILIPPE BRETON

MANTEAUX stock ou faits sur mesure, Mouton Perse, seal brun, noir, lapin teint, rat musqué, chinchilla, colleis. Transformation, entreposage. 281 ST-JOSEPH, 3-6658.

W. & M. BESHRO
REDUCTION 35%

MANTEAU Cremer rat musqué seal, chat, bon mouton Coney Japonais, lapin teint, Robes et manteaux 50 p.c. 37 ST-JOSEPH, 4-0755.

ENTREPOSAGE
Pierre Leclerc
Enr.
117 St-Joachim
Tél.: 5-9700

Réparations et confection de manteaux à prix réduits durant l'été.

82 GARAGES A VENDRE

GARAGE à vendre, situé dans un endroit excellent à St-Sauveur, 42 x 50. Prix $4800.00. Occasion exceptionnelle. S'adresser: J.-G. McLaughlin, 52 Boulevard Charest. TEL.: 5-7371.

GARAGE A VENDRE

2,500 pieds carrés, bâtisse sur beams d'acier, peut recevo

Pièces de rechange

Chars Usagés

Accessoires de tous genres

DODGE 1941, 7 passagers, en parfait ordre, aubaine, $650.00. 76 ST-DOMINIQUE, Appt. 2.

FORD 1940 sedan en très bon ordre, chauffe-rette. 210 1-2 BROWN. TEL.: 7-7553.

GRAHAM 1940, $300, vendre ou echanger pour petit char. Tél.: 5-9703.

AUTOMOBILE à vendre, genre Packard 1947, avec coach Fargo pick-up, 1949, toute en bonne condition. TEL.: 3-6129.

CHEVROLET 1934, sedan pneus neufs. Sacrifier $150.00, 1664, 3e AVENUE. TEL. : 3-9153.

PLYMOUTH 1941, coupé opéra, radio, chauffe-rette, bien équipé, $650.00. Hudson 1939, convertible, très bon ordre, à vendre ou échanger, $200.00. S. DROLET, 1648 CHEMIN ST-LOUIS.

Pour resoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction, consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

UNIVERSAL AUTO LTD.

DISTRIBUTEUR de pièces et accessoires authentiques et tous les produits Chrysler. Spécialité moteurs, batteries, pneus etc. Aussi station de service. 777, 1ère AVENUE, Limoilou. 5-5112.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS

POUR ARGENT COMPTANT

PAUL MAHEUX

397 Blvd Charest. Tél.: 3-4167

(suite de la page 24)

121 MAISONS A VENDRE

LIMOILOU, maison neuve en brique, 2 logements. Aubaine directement du propriétaire. TEL.: 3-9166.

MAISON A VENDRE à 134 Ave Ste-Thérèse, St-Michel, Beauport. TEL.: 66-4367.

RUE McMAHON : Propriété de 20 logements. Bon placement. TEL. : 7-2489.

RUE STE-ANGELE, maison 7 logements. TEL. : 7-2489.

ST-SACREMENT, cottage 8 pièces moderne, 2 chambres bain, chauffage huile, aussi terrain 48 x 100. TEL. : 7-2489.

LORETTEVILLE, maison moderne seule, grand terrain, joli parterre, $5,500. ALFRED DAIGLE, 38 ST-JOSEPH, Lorettville.

JOLI COTTAGE, brique américaine 7 pièces, (un étage), salle bain tuile, foyer, chauffage huile et garage chauffé. 2115 DICKSON, Sillery.

ST-FIDELE. Maison à deux logements, 4 pièces plus chambre de bain, fini bois moderne, un étage chauffé, logement libre pour acheteur, conditions facile. D. CASTONGUAY, 5½, ST-JOSEPH. TEL.: 4-8766.

ST ROCH. Rue St-Dominique, maison 3 étages, 2 logements chauffé et entrepôt, garages pour 6 autos, prix raisonnable, conditions facile. D. CASTONGUAY, 5½, ST-JOSEPH. 3ième étage. TEL.: 4-8766.

ST-SACREMENT. Maison neuve, chauffée, 3 logements, un 3 pièces libre 1er mai. Prix $17,500.00 — $9,000.00 comptant, balance $71.00 par mois. Situé 86 Joffre. TEL.: 3-4894.

BEAUPORT, propriété brique 3 logements 6 pièces $13,000, à vendre ou échanger pour terre ou commerce. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

RUE DE LA RONDE, Propriété 2 loyers de 5 pièces. Grand terrain. Garage. Acompte $3,000. Logement libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

DE LA CAPRICIEUSE. Propriété 2 loyers de 5 pièces. Acompte $3,500. Balance $28. par mois. Bas libre. O. LEROUX, 525, 3ème AVENUE. TEL.: 4-3836.

PRES BOUL. ST-CYRILLE. Propriete 5 loyers. Revenus $2,696. Acompte $5,000. Un de 6 pièces libre O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

SILLERY. Cottages 6, 7 et 8 pièces neufs, brique et plâtre, chauffage à l'huile. Acompte $4,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

STE-MONIQUE DES SAULES. Maison neuve 7 pièces plus chambre de bain. Acompte $3,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

8e AVENUE. Maison 2 logements, 5 pièces un libre. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST. TEL.: 2-8115.

MAISON DE RAPPORT, construite 1946-47, 5 logements, 63,240 pds cubes. Fini moderne. Chauffage à l'huile. Revenu net $2,811., logement 7 pièces, libre 1er mai. Ecrire CASE 443 LE SOLEIL.

GROS PIN, propriété neuve 2 loyers de 5 pièces. Un libre. Acompte $2,000. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

ST-PASCAL, maison neuve, 6 pièces, libre. 2 de 3 pièces et bain, revenu $1680 par an. Prix $11,500. S'adresser: 54, MAUFILS. TEL.: 4-1856.

MAISON neuve 8 pièces, 2 chambres bain, pouvant faire 2 logements $8500. 518, MAUFILS. 4-1656.

RUE ST-VALLIER. Maison 3 logements, un logement libre. Conditions faciles. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

AQUEDUC, coin Napoleon. Maison 4 revenus, chauffage central, garage terrain 75 x 75 à sacrifier $9,300 acompte $3,500. Balance conditions faciles. Logement 6 pièces libres. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

DE LA REINE, 3 logements 4-6 pièces plus bain, cour, garage, $9,000. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

CANARDIERE, centre Commercial, maison 4 logements 3 de 7 pièces, bain. Le bas 6 pièces, libre 30 jours d'avis. $19,000. Conditions faciles. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

3ième AVENUE. Magasin de meubles 4 étages, brique solide. Magasin et 2 logements libres. Chauffage à l'huile. Cave en ciment. 8 1-2 hauteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

CHEVROLET 1941, tout équipé, $700. Motocyclette "Indian" 74 $350. A vendre ou échanger. TEL.: 4-9857.

PONTIAC SEDAN 1948, pick up 1949-42-37, Dodge sedan 1942. PAUL MAHEUX, 397 BLVD CHAREST, tél.: 3-4167.

DEUX BUICK 1938, motocyclette B.S.A., 12 modèles. RODRIGUE OSTIGUY, 181 DU PONT. 2-6577.

CHEVROLET sedan 1948. Chevrolet sedanette 1947, Studebaker sedan 1947. Mercury sedan 1941. 335, 1ère AVE. TEL.: 2-6339.

HUPMOBILE 37, très propre, à vendre $50.00 comptant, balance à termes faciles. 276 S-PAUL. 5-9666.

CHEVROLET-COACH 1948, completement equipé, excepté radio. Très propre, bien entretenue. Char d'un particulier. Bas millage. Tél.: 4-8055, soir — 7-3579.

PLYMOUTH 7 passagers 1939, tout equipé, $325.00. 12 ST-NICOLAS ou 8 St-STANISLAS.

FORD COACH 1949, 6,000 milles, état de neuf, pas sorti de l'hiver, radio, chauffe-rette air conditionné, pneus blancs à basse pression, prix raisonnable. S'adresser 117 ST-GEORGES, Levis, téléphone 230.

OLDSMOBILE 40, coupé, très propre, bonne condition. TEL.: 3-8614.

PLYMOUTH sedan 1949, de luxe, spécial, radio, air conditionné. TEL.: 2-2977.

PLYMOUTH 1948, spécial de luxe, 2 portes, avec accessoires. TEL.: 2-9112.

BUICK 32, sedan, moteur en ordre, bons pneus, belle peinture, à sacrifier $250.00. TEL.: Z 7-177.

AVEZ-VOUS UN CHAR

A VENDRE, confiez-le-moi. Il sera vendu à votre prix. 276 ST-PAUL. Tél.: 5-9666.

CHARS NEUFS A VENDRE

GRATTE A NEIGE hydraulique 1948, moitié prix. Dodge, Plymouth, Chevrolet, DeSoto, Ford sedan et coach, au prix liste avec garantie. Aussi 30 chars usagés très bon ordre. SIMARD AUTOMOBILES ENRG., 225, 3e Avenue, Limoilou. 4-4873.

PRIX D'OCCASION

DODGE Pick up ½ tonne 2000 milles $1450. Jeep Pick up 1 tonne et Station Wagon neufs avec pouvoir sur 4 roues. AUTO MODERNE. 25 DE LA COURONNE, tél. : 5-8138.

AVEZ-VOUS UN CHAR

A VENDRE, confiez-le-moi. Il sera vendu à votre prix. 276 ST-PAUL. Tél.: 5-9666.

WILLYS 1937, bonne condition, à sacrifier. S'adresser: M. R. RICHER, 14, DE LA TRINITE.

CAMION Chevrolet 1946 3 tonnes, avec dompeuse hydraulique, parfaite condition, $500. Austin Panel 1939 comme neuf, motocyclette "Jawa", 125 C. C. neufs $275. 218 4e RUE. TEL.: 2-1557.

NASH, 1940 SEDAN quatre portes, très propre et en très bonne condition; Radio, chaufferette. Air conditionné. Tél.: 3-4323.

STUDEBAKER 1939, moteur reconditionné, radio, chaufferette, 3 pneus neufs. 47A RUE ST-JEAN. TEL. : 2-4529.

SPECIAL

Dodge custom sedan 47	$1150.
Chevrolet sedan 46	$ 950
Chevrolet coach 42	$ 650
Pontiac coach 41	$ 600.

et 25 autres différents modèles.

Blais Automobile

464 St-Joseph, Lauzon Tél. Zone: 5375
Qué., 448 Blvd Charest Tél.: 8-8600

ATTENTION

PRIX REDUIT

PLYMOUTH sed. 4 portes spécial de Luxe	1946-47
DODGE 7 passagers	1948
PLYMOUTH 7 passagers	1941
PLYMOUTH club coupé	1947-48
FARGO 3T avec van	1948
MERCURY 3 T. et hoist	1947
CAMION de l'Armée 3 T.	
PLYMOUTH coupé	1942
COMPRESSEUR "Worthington 210 neuf	
HOISTS hydrauliques neufs Brantford et usagés	
SNOW MOBILE 12 pass	1949
ASSORTIMENT de pièces et pneus pour camions de l'armée	
FARGO ST spécial	1950
FARGO Express ½T.	1947

GIROUX MOTOR SALES LIMITED

1100, avenue Royale,
Beauport-Est, Québec
Tél.: 66-3504

21715—21-1 (mar. j. s. au 21-3) C.V.

IL NE FAUT PAS ?

Juger de la valeur d'une auto usagée seulement par son Prix.
AVANT D'ACHETER
Comparez la valeur que nous vous offrons.

CHEVROLET SEDAN 1946	$350.	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
METEOR SEDAN 1949	$600.	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
PLYMOUTH COACH 1947	$400.	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
MERCURY SEDAN 1948	$450.	Comptant
114 chaufferette. Balance 18 mois.		

Choix de plusieurs autres.
Aussi camions usagés.
Ouvert tous les soirs.

Montcalm Automobiles Inc.

Votre garage de confiance

901, 1ère Avenue Tél.: 2-5676

AUTOBUS A VENDRE

PRIX D'OCCASION

En bon état. S'adresser à : Autobus Fournier Ltée, 10 ave. St-Sacrement, Québec.

121 MAISONS A VENDRE

BIENHEUREUX MARTYRS, rue Belvédère, maison 5 logements, 1 7 pièces, 4 4 pièces, actuellement converti en maison de Tourist, clientèle établie, 5 logements meublés, prix raisonnable, condition facile. D. CASTONGUAY, 5½, ST-JOSEPH. 4-8766.

ST-SACREMENT. Maison appartements des plus modernes. 16 logements de 6 pièces, 6 garages. Revenu brut $15,684. Hypothèque $80,000. Comptant requis environ $30,000. Placement vous assurant un revenu net de $6,284 annuellement, soit 17½% sur capital investi. RAYMOND DE ROSA INC., 4-7606; soir 7-1938.

QUEBEC, Route Nationale, propriété seule, 4 appartements. Garage. Prix $4,800. Libre à l'acheteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

8ème AVENUE, maison 4 logements, chauffage huile. Un 12 pièces libre à l'acheteur, $10,000 comptant. O. LEROUX, 525 3ème AVENUE. TEL.: 4-3836.

SILLERY. Maison 7 pièces fini très moderne, construite sous la surveillance d'un architecte, brique américaine tout le tour de la maison, solage de 12", ciment avec drain agricole pour égoutement, vente cause de départ. D. CASTONGUAY, 5½, ST-JOSEPH. TEL.: 4-8766.

MAISON de 3 logements chauffee, A vendre dont un logement de 7 pièces libre le 1er mai à l'acheteur, S'adresser: 982, 1e AVENUE. TEL.: 3-8984.

MAISON DANS Jacques-Cartier 4 revenus, 81 à 89 Caron. S'adresser: ADRIEN JOBIN, Chute Panet, Co. Portneuf.

ST-PASCAL, maison 3 logements 2-2-5 pièces, logement libre $9000. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

1e AVE. Maison 3 logements, 5 pièces, bain, bas libre, 2 garages. C.-R. CANTIN, 175, DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

RUE ANNA, maison 3 logements, 2 logements libre, 20 jours, $9500. comptant $3300.. C.-R. CANTIN, 175 de la SALLE. TEL.: 3-6910.

VOUS QUI CHERCHEZ propriété, n'oubliez pas que nous l'avons. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST. 2-8115.

$3,800. Entrepôt 50 x 80, 30 pieds hauteur avec logement. Libre à l'acheteur, avec terrain 12,000 pieds. PAUL MAHEUX, 597 BLVD CHAREST. TEL.: 3-4167.

AVE MURRAY belle propriété, 2 plain-pieds, 9 chambres, plus 2 chambres de bain chacun, dépense, 2 garages chauffés. S'adresser: 110 MURRAY. Téléphone: 7-8423.

122 MAISONS DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement? Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. Tél.: 4-2542.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Avons acheteurs sérieux. Marcel PROULX, 266 NAPOLEON. 5-8963.

POUR LA VENTE de votre propriété il y va de votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. 3-6910.

PROPRIETE et commerce demandés à acheter. Argent comptant. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce, confiez-les. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. 4-3836.

VOTRE PROPRIETE ou commerce vendu 30 jours, sinon rien à payer. L. HUNT, TEL.: 5-7688 — 7-2091.

SERAIS ACHETEUR pour clients : Maisons d'un ou plusieurs logements. EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean. Tél. : 2-5768.

123 MAISONS à louer demandées

LOUIS ENRG, 28 St-Joseph, achetons argenterie, bijouterie, diamants, bagues, montres. Payons plus haut prix. TEL.: 4-1431.

128 MATERNITE

HOPITAL MATERNITE LAROCHE, très moderne, privé, discrétion absolue, 194 Blvd PIERRE-BERTRAND, Québec. TEL.: 4-3975.

HOPITAL ST-JOSEPH Dr Raymond Laberge, prop. 1206 ST-VALLIER. Maternité privée, confortable, moderne, gardes-malades graduées. Discrétion. Médecin à votre choix. Avantages religieux. Tél.: 3-4055.

HOPITAL St-Albert, maternité moderne, gardes-malade graduées, repas dans chambre, discrétion, médecin au choix, prix modique, servante demandée, avantages religieux, 2955, 1ère Avenue. TEL.: 3-5471.

MATERNITE licenciée, depuis 21 ans, à votre service, repas dans chambre, avantages religieux. Prix réduits. Pour place réserver d'avance. Servante demandée. 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.

HOPITAL LA MISERICORDE épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682 CHEMIN STE-FOY. TEL.: 7-4411.

132 OBJETS PERDUS

BAGUE en or jaune avec pierre de naissance bleue perdue dimanche après-midi au Cinéma Paris. Récompense promise. Mlle A. VERREAULT. Tél.: 5-6231.

MONTRE BRACELET pour dame, marque Birks, boitier en or blanc, aiguilles et chiffres en or jaune, perdue lundi soir à l'église St-Jean-Baptiste, ou sur les rues d'Aiguillon, Racine et Latourelle. Récompense promise. TEL.: 3-8290.

MONTRE en or "Westex" perdu au Colisée dimanche après-midi. 241, 3e RUE. TEL.: 2-1624.

PERDU, partir 127 Couronne à Gare Union Autobus, boulevard Charest, somme argent dans bourse avec clef attachée. Retourner au bureau du "Soleil" ou téléphoner 602 s. 15, Sainte-Catherine. Récompense.

COLLIER en pierre du Rhin, perdu le 14 mars côte du Palais, St-Jean, carré d'Youville. TEL.: 7-2295.

133 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS, romans usages policiers, d'aventures, amour, français seulement. PAUL VILLENEUVE, 196 D'ARGENSON. TEL. 4-0068.

138 PENSION POUR ENFANTS

GARDERIE POUR BEBES, service jour et nuit, médecin attitré, gardes-malades, graduées. Pouponnière ST-FRANCOIS D'ASSISE ENR. 1079 1e AVENUE 4-0742

153 RADIO A LOUER

RADIO à vendre, conditions faciles, ou louer $1.25 par semaine. Pick-up $1.50. TEL.: 7-3102.

156 REMEDES

ROSEPETAL. Onguent recommandé contre boutons, eczema, démangeaison. Vendu aux pharmacies, $0.75. CALOFF ENR., Lévis.

Pour resoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction, consulter chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

156 REMEDES

Cet excellent remède fabriqué par le Dr Jos. Comtois est tout indiqué pour le traitement efficace des maladies des reins, mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail.

PRIX :

75 la boîte (traitement de 13 jours) ou 3 boîtes pour $2.00 sur mandat-poste à

DOCTEUR JOSEPH COMTOIS

Saint-Barthelemy, Co. de Berthier, P.Q.

A Québec aux Pharmacies BRUNET, tél.: 5-8141 ou LIVERNOIS, tél.: 2-5214.

En vente dans toutes les pharmacies.

159 SERVANTES DEMANDEES

PERSONNE SERIEUSE, aimant les enfants, bon chez soi. Préférence de la campagne. TEL.: 7-2091.

SERVANTE demandée, bon salaire, position à l'année, très bien traitée. TEL.: 4-6329.

ST-SACREMENT. Bonne pour ouvrage général, pas de gros lavage, référence exigée. TEL.: 7-1826.

PERSONNE sérieuse et honnête, aimant les enfants, chambre seule, gros lavage en dehors, bon salaire. Mme PAUL ROGER, 90 Père Marquette. TEL.: 2-8322.

PERSONNE sérieuse, capable de s'occuper soin de la maison, faire cuisine pour famille 3 grandes personnes. Référence exigée. TEL.: 7-7442.

SERVANTE générale demandée, petite famille canadienne chambre personnelle, très peu cuisine, salaire $65. par mois. S'adresser: Mme PATRICK BAILLARGEON, 370 rue Logan, St-Lambert, Cté Chambly. TEL.: Zone 7471, charge renversée.

FILLE sachant faire cuisine, demandée famille 4 grandes personnes. Références exigées. 382 ST-CYRILLE. TEL.: 5-6981.

BONNE demandée, pour ouvrage général dans petite famille. S'adresser : 723, ST-CYRILLE. TEL.: 7-1652.

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre, 50 x 100. Situés Ste-Monique Des Saules. TEL.: 7-5832.

MAGNIFIQUES lots, quartier Belvédère, 52 x 132 pi. adossés parc des Braves, nouvelle Avenue Chouinard Baillargeon et Baillargeon, notaires, 38 des Jardins. TEL. : 2-1390 — 3-0690, soir 3-3490.

SILLERY, Wolfsfield Terrace Avenue Chaumont, côté Spencer Wood. 15,000 pieds carrés. TEL. jour: 2-7870, soir 7-3205.

SILLERY rue VILLARS, beau terrain de 90 x 95, prix raisonnable, téléphone: 7-7026

RUE DE LA REINE. — Terrain 40 x 60 pour garage, avec poutres d'acier installées. TEL.: 7-6525 soir.

AUBAINE. Terrain 60 x 80 St-Pascal, loi Provinciale, prix raisonnable pour acheteur sérieux. TEL.: 2-2780.

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN 100 x 165 de front. ST-SACREMENT. 449, ST-JEAN.

163 TERRAINS DEMANDES

TERRAIN demandé, 2 arpents ou plus, avec ou sans maison à l'ouest de Sillery, ou de l'autre côté du fleuve. TEL.: 5-7825 le soir.

168 VOLAILLES

A VENDRE: Poussins et coquets d'un jour pouleittes âgées, races: P.R. Barrées et Hybrides (N.H. X P.R.B.). Aucun réacteur depuis 1935 — capacité 100,000. Prix sur demandes. COUVOIR COOPERATIF ST-MICHEL, Jean-Charles Gagnon, gérant, St-Michel, Co. Bellechasse, P.Q.

BRAY a variété considérable races, comprenant New-Hampshire croisées. Poulettes, cochets. En croissance aussi. Vous aurez besoin ces poussins plus tard, spécialement poulettes. Conseillons commander maintenant. Livraison immédiate ou plus tard. Agents : La Maison Langevin, 140 DE LA COURONNE, téléphone: 3-0619.

La Croix-Rouge à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, (DNC) La section locale de la Croix-Rouge qui depuis de nombreuses annees s'est montrée très active dans notre région tenait la semaine dernière son assemblée générale annuelle. Après un rapport très détaillé du président et du secrétaire sur le travail accompli dans le cours de l'année 1949 on procédait à l'élection d'un nouvel exécutif pour 1950.

M. Georges Trottier, gérant de la Metropolitan Life Ass. Co. de Rivière-du-Loup a été élu président tandis que Mme L.-P. Lizotte était choisie secrétaire, Mme Dr Henri Provencher et J.-N. Dubé, trésoriers-conjoints.

Comme partout ailleurs dans le Canada il fut décidé que la campagne de souscription pour notre région se fera dans le courant du présent mois.

La natalité à la hausse en Abitibi

Amos, (DNC) L'Abitibi est en progrès dans la sphère démographique. Les naissances et les mariages augmentent, cependant que les décès baissent. En 1949, il y eut 3,307 naissances dans la region d'Abitibi, à comparer aux 3,035 de l'année précédente. Les mariages ont grimpé de 547 à 598, soit une hausse de 51.

Le taux de la natalité par 1,000 de population a passé de 41.1 à 43.6 l'an dernier, soit un des meilleurs taux de la province de Québec.

Val d'Or maintient sa renommée d'être la ville de la région la plus féconde en naissances. L'année dernière, à Val d'Or, il y eut: 462 naissances, à Malartic 190, à Amos 173, à La Sarre 123.

Un fait intéressant à noter, c'est que le taux de la mortalité a baissé de 5.5 par 1000 de population à 3.47. Par contre, la mortalité infantile a augmenté d'une manière alarmante. En 1949, il était de 48.7, aujourd'hui il est de 68.4 p.c.

En 1948, il y eut moins de mortalités par maladies infectueuses. La tuberculose, la coqueluche, la scarlatine ont fait moins de victimes.

Votre patron,
Madame
par
Anne Adams

No 4781

L'extrême simplicité de cette toilette vous permettra de l'endosser en de multiples occasions lorsque les beaux jours seront là. Elle pourra tout aussi bien convenir pour vos sorties à la ville ou, fleurie d'une botte de violettes, pour les heures de réception.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 11, 13, 15 et 17 ans. Grandeur 13 ans requiert 3 5-8 verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions serties avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr ALPHONSE DION

Chirurgien-dentiste

24 Côte du Palais, tel.: 2-2153

MASSAGES

MASSAGES données par garde-malade graduée pour dames et messieurs, prix spécial. TEL.: 2-0597 3-2870.

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 8½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4 Soirs, lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE FRANCAISE Inc Pressage, nettoyage, teinture. Département pour commandes compagne. 430 CANARDIERE. Dépôt 179, ST-JEAN. TEL.: 4-4688.

P. FERLAND INC.

TEINTURIERS, NETTOYEURS EXPERTS Auteur du nettoyage d'un ton plus clair Spécialité en teinture. Département spécial pour commandes par malle. P. FERLAND Inc., nettoyeurs licenciés, "SANITONE" 153-157 DU PONT. TEL.: 4-3531.

REPARATION

BOUTONS et boucles recouverts, service 24 heures. Attention spéciale aux commandes postales. Mlle BEDARD, 1256, 1ère AVENUE, Québec. TEL.: 4-3859.

LINGERIE GENERALE

CATALOGUE GRATIS

MARCHANDISES neuves et usagées, gros, détail. QUEBEC JOBBERS REGD. 7 rue SAINT-JOSEPH, Québec. P. Q.

Magasin de lingerie usagée
Catalogue Gratis

DEMANDEZ nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Stock considérable prix sans pareil. Gros, détail. 310 STE-THERESE

VENDEUR EXPERIMENTE

DEMANDEZ liste de prix pour lingerie neuve et usagée. Aussi lingerie militaire. Notre assortiment est vaste. La COMPAGNIE ASSH. Enrg., 28 1-2 — 30 rue ST-JOSEPH, Québec.

REPARATION DE LAVEUSES

LAVEUSES électriques neuves et usagées, vendre ou à louer. Reparons toutes marques. Achetons laveuse usagée. G. COULOMBE, 22 1-2 CARILLON. 3-7049.

REPARATIONS & PIECES
APEX BEATTY CONNOR EASY THOR
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE ENR.
393, BLVD CHAREST. TEL 2-2724

Augmentez vos chances de succes en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide". C'est un moyen peu couteux et qui rapporte du 100%.

LINGERIE GENERALE

MONTREAL JOBBING LTEE

21-23 RUE ST-JOSEPH, Québec, marchandises seches en gros. Tout marchand devrait faire affaire avec notre maison et être un client chanceux de plus qui profite de nos bas prix afin de se gagner un revenu très substantiel. Demandez notre catalogue 1950, pour marchands seulement.

SURPLUS DE GUERRE

STOCK le plus considérable en ville, soldat, aviateur marine. Facile à vendre. Profit intéressant. Demandez catalogue MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enrg. 1105 rue ST-VALLIER, Québec.

COUPONS A LA LIVRE

CREPE, peau d'ange, satin, jersey, broadcloth, coton circulaire, etc., etc. Lingerie hommes, dames et enfants. SPECIAL: coupons No 2, broadcloth uni, imprimé, flanellette, etc., de 1 à 5 verges. $15.00 le ballot de 20 livres, gros seulement. LUCIEN LAMONTAGNE & FRERE Inc., 3505, rue St-Paul. Tél.: 3-8063, Québec, en face de la gare du Palais.

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU meubles matelas neufs, reparations de sommiers et matelas. 1336 3e AVENUE. TEL.: 4-1480.

J.-E. LAROCHELLE. — Reparation meubles, rembourrage, polissage. Ouvrage fait avec promptitude. 1191½, RICHELIEU. TEL.: 2-1498.

REMBOURRAGE
MEUBLES, MATELAS

ATELIER pour rembourrage meubles et matelas de tous genres. Ouvrage garanti. QUEBEC UPHOLSTERING REG'D. 19 ST-DOMINIQUE. Tél.: 3-3647. H. Bussières, prop.

SACS VIDES

ACHETONS POCHES VIDES

DE TOUTES SORTES. Payons comptant. QUEBEC SACKS SUPPLY. 100 RUE MGR GAUVREAU. Tél.: 2-4559.

SALON DE COIFFURES

SALON VANITE

COIFFURE de tous genres. Mlle Annette CHAINE propriétaire. 94 DE LA COURONNE, coin du Roi. TEL.: 2-4100.

MANSEAU

Soirée réussie

Les Chevaliers de Colomb, de Manseau qui obtiendront leur charte pour la fondation d'un conseil ont organisé récemment une soirée-bazar, au profit des sports d'hiver.

Au cours de la soirée, il y eut plusieurs parties de cart. . La roue de fortune, les courses de chevaux et le restaurant furent aussi très achalandés. Les maisons d'affaires ainsi que plusieurs citoyens avaient fourni gratuitement les nombreux prix distribués aux heureux gagnants. Les recettes ont été très élevées.

Un panier de provisions, don de M. René Jacques a été gagné par M. J. A. Maurice Savoie. M. Philippe Gerwais a remporté le prix de présence.

STE-AGNES

Malades

Mme Arthur Tremblay de Ste-Agnès est présentement à l'hôpital de St-Joseph de Malbaie où elle a subi une grave opération. Elle est en bonne voix de guérison.

Mme veuve Nah. Bouchard de Ste-Agnès est revenue de l'hôpital de La Malbaie. Elle est en bonne voie de guérison.

Mots croisés du "Soleil"

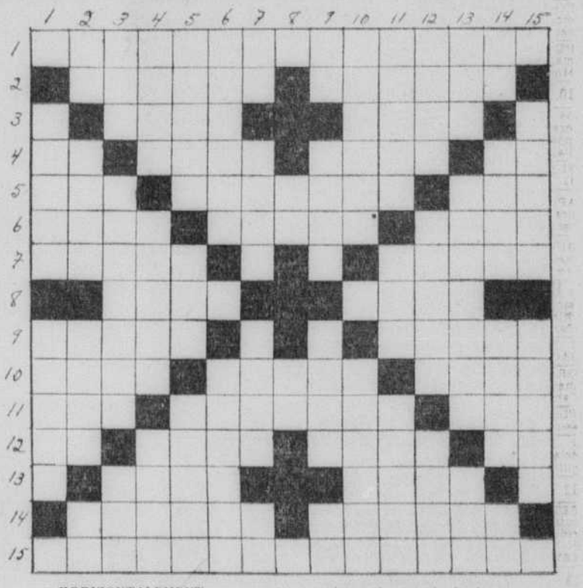

HORIZONTALEMENT

1—Soumis à une constitution.
2—Trait de plume passé sur ce que l'on a écrit — Epreuve, première expérience (plur.).
3—Mot sémitique signifiant fils, habitants, et qui entre dans la composition des noms de tribus de l'Afrique septentrionale — Petite brosse à l'usage des orfèvres.
4—Article espagnol — Située — Outil coudé en crochet pour soulever les fardeaux — Note de musique.
5—Perçus par les yeux — Promesse solennelle — Courant de mer très violent.
6—Sorte de passereau de l'Amérique tropicale — Agréable à la vue — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique.
7—Publie — Genre d'oiseaux échassiers, voisins des hérons, à voix forte et retentissante.
8—Monnaie italienne — Dompté.
9—Boule de billard — Compartiment de l'avant et de l'arrière des barques.
10—Mari de Bethsabée — Célèbre poète et musicien grec du VIIe siècle avant J.-C. — Peintre hollandais (1603-1677).
11—Divinités qui présidaient à la gaieté — Petite tarière en forme de vrille — Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.
12—Ossature — Absolument rien — Emotion — souci — Sans vêtements.
13—Mis au grand air — Un des points cardinaux.
14—Mit en colère — Genre de résédacées à fleurs très odorantes.
15—Etourdiment.

VERTICALEMENT

1—Inspection, examen détaillé — Huile de berger.
2—Métal précieux — Ville de la Suède méridionale — Poétiquement, arc-en-ciel — Préfixe privatif.
3—Rivière de Bavière, affluent du Danube — Jaillis, sortis avec force — Instrument pour lancer des flèches.
4—Saintes (abrév.) — Qui rend service — Absolument rien.
5—Ville d'Afrique, port sur la Méditerranée — Epoque — Machine servant à soulever de grands fardeaux.
6—Colorer aux couleurs de l'arc-en-ciel — Jugements, décisions d'une cour souveraine.
7—Pronom personnel — Un des Grands Lacs — Chaleur, entrain, vivacité — Possède.
8—Possessif — Pronom personnel.
9—Règle double — Conduit — Liste, catalogue — Note de musique.
10—Se dit de figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu, ou qui sortent d'un édifice et qu'on ne voit qu'à demi (bas.).. — Donner un nom.
11—Tentant avec hardiesse — Selle grossière — Disque.
12—Dont la taille est de beaucoup inférieure à la moyenne — Eveillé, espiègle — Le même, en latin.
13—Dit ne pas être vrai — Hamasser avec le rateau — 15e jour des mois de mars, mai, juillet et octobre (sing.).
14—En les — Bière qu'on fait à Bruxelles — Ancien royaume d'Espagne — Douze mois.
15—Figurativement, adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours — Terre légère, maigre, et qui réclame de fréquentes additions d'engrais.

Solution du dernier problème

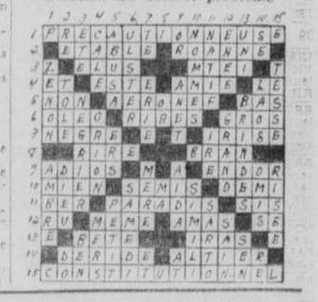

Mercredi, 15 mars

MARISE DUCLAU et sa famille — Audience peu appréciée — Par McEvoy et Striebel

RIP LE DETECTIVE

Il n'y a pas d'émeraudes ici !
Je les ai peut-être échappées par-delà cet arbre là-bas ...
Ma sœur, vous cherchez à gagner du temps! Je vais vous faire avou

Tendance à la hausse des oeufs

Montréal, (PC) Les oeufs étaient plus fermes hier sur les marchés de gros "libres". La demande était bonne • les arrivages peu considérables.

Les oeufs en cartons vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient inchangés.

Les pommes de terre étaient stables à plus fermes et les arrivages par voie ferrée hier se sont élevés à 50 wagons. Trois chars ont été consignés sur l'extérieur et il restait 64 wagons du marché de la veille.

Il n'y eut aucune vente aujourd'hui à la Bourse Canadienne des denrées.

Montréal, (PC). A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées hier, le beurre, 92 points, du Québec (comptant) était coté à 60 1-2 - 61 cents la livre.

Les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection préalable étaient cotés comme suit : A-gros, 41 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 39 1-2 ; A-poulettes, 37 ; catégorie E-B., 36 ; catégorie E-C., 25.

x x x

Montréal, (PC). Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS : — en caisses gratuites : A-gros, 42 - 42 1-2 cents la douzaine : A-moyens, 40 40 1-2 ; A-poulettes, 38 ; catégorie B., 37 ; catégorie C., 25. Arrivages2: 1,121 caisses.

BEURRE : — Arrivage courant: Québec. No 1 pasteurisé, 60 1-4 cents la livre ; No 2, 59 1-4. Prix de gros : Québec, No 1 pasteurisé, frais et entreposé, 60 3-4 - 61 cents; No 2, 59 3-4 - 60, pour le beurre 38 points. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 62 - 62 1-2. Aucun arrivage.

FROMAGE : — Arrivage courant: blanc de l'Ontario, 27 7-8 - 29 5-8 cents la livre ; blanc du Québec, 28 1-4. Prix de gros : blanc du Québec, 29. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE :— Québec, No 1, en sac de 75 lbs, $1.10 - 1.15 ; Nouveau-Brunswick, No 1, $1.20 - 1.30 ; en sac de 10 lbs, $0.10 - 0.21. Ile du Prince-Edouard, $1.35 - 1.40; No 1, en sac de 10 lbs, $0.25.

Le marché des oeufs au début de la semaine à Québec se raffermit. Les prix ont une tendance vers la hausse, déclare le service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : A-gros, 45-46 cents la douzaine ; A-moyens, 42-43 ; A-poulettes, 41-42 ; catégorie B., 41-42 ; catégorie C., 26-28.

Le marché des volailles est inchangé et les prix sont fermes.

LE MARCHE MINIER

Londres, (Reuters) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.2 point a 120.6

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La fabrique de St-Pascal de Kamouraska demande des soumissions pour couvrir l'église et la peinturer à l'intérieur et à l'extérieur. On pourra se procurer les devis et les conditions au presbytère de St-Pascal.

Les soumissions pour la couverture en tôle devront être entrées pour le 25 mars et celles de la peinture pour le 15 avril de cette année.

Les contracteurs devront être membres de l'Association des entrepreneurs.

La Fabrique ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. Un chèque accepté de 10% devra accompagner la soumission.

La Fabrique de St-Pascal de Kamouraska
mars 1950.

VENTE A L'ENCAN

Vendredi le 17 à 1.30 p.m.

à 110, rue St-Paul,

(voisin de Renaud & Cie, vaisselles)

Nous avons instructions de vendre à l'enchère publique quantité de meubles de ménage, tels que set de dinette, meubles de chambre, chesterfields, lit et literie, vaisselles, et verreries, divannettes, poêles, radio, lampes, rideaux, ustensiles ,etc . . .

LES ENCHERES MARCEAU INC.
Encanteur.

Le change étranger

Montréal. — On trouvera ci-apres les taux du change étranger tels que ournis ici hier par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux exprimés en cents:

Belgique (franc)	2.215
Tchécoslovaquie (koruna)	2.225
Danemark (krone)	16.13
France (franc) toutes les transactions	0.318
Hollande (florin)	29.18
Norvege (krone)	15.56
Suède (krone)	21.45
Suisse (franc)	25.83

Les marchés aux bestiaux

Montréal, 14 (PC) — Les arrivages étaient légers sur les marchés aux bestiaux de Montréal hier et les prix étaient stables en général.

Les arrivages ont consisté hier, en 831 bêtes à cornes, 12 moutons et agneaux, 1,878 porcs et 1,365 veaux.

Hier, les offres comprenaient 24 bêtes à cornes, 105 porcs et 122 veaux.

Les arrivages de bêtes à cornes comprenaient surtout des vaches, qui rapportaient des prix allant de stables à fermes. Les génisses de qualité commune se vendaient $13-$18. Les bonnes vaches payaient $17.50-$18.50, les moyennes $15-$17 et les communes $14-$15. Pour la mise en conserve et la charcuterie, elles trouvaient preneur à $11 et plus. Les taureaux de qualité commune étaient payés $17.50 ou moins.

Les veaux de lait rencontraient des prix stables. La bonne qualité payait $23-$24 et les qualités commune et moyenne $20-$22 avec quelques sujets à $15-$18.

Les porcs de la catégorie "A" s'enlevaient à $27.50 et les truies à $18 habillées (abatues).

FINANCE REUSSIE

On apprend que l'émission de $1,450,000 d'obligations de la Compagnie France Film a reçu un accueil très favorable dans les milieux financiers et elle a été sursouscrite peu de temps après l'offre officielle au public. On sait que cette émission avait été offerte par la maison Clément, Guimont Inc., courtiers en obligations de notre ville.

Valeurs étrangères

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse de Montréal, 29-au, rue Saint-Pierre, Québec.

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	94½	95
Bolivie 7 pc 1958	13½	13½
Brésil 3¾ pc (series 1 à 5) 1979	68	
Brésil 3¾ pc (series 6 à 30) 1979	66	
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	56½	57
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	56¼	58
Brésil 3¼ pc 1979	62½	63
Chili 4 pc 1961	30¾	31½
Colombie 3 pc 1970	45½	46
Cundinamarca 6½ pc 1959	52¼	
Italie 1 à 3 pc 1977	40½	41
Italie 7 pc 1951	63½	67
Medellin 6½ pc 1954	52¼	
Milan 6½ pc 1952		64
Norvege 4½ pc 1965	97¾	99
Pérou 6 pc 1960	26	26½
Pérou ½ a 3½ pc 1997	22¼	22½
Rio-de-Janeiro 6½ pc 1953	45¾	
Rome 6½ pc 1952		64

Etats financiers

General Motors

New-York. — (PA) — La General Motors Corporation a annoncé hier un bénéfice net record de $656,434,232 en 1949, soit l'équivalent de plus de $14.00 l'action en comparaison de $440,447,728 ou $9.72 par action pour l'année 1948, alors que le record précédent avait été établi.

Dans le bilan annuel adressé aux 434,000 actionnaires de la compagnie, M. C.-E. Wilson, président de la compagnie et M. Alfred-P. Sloan, jr., président du conseil d'administration, font remarquer que les ventes totales avaient atteint aussi un sommet de tous temps, à $5,700,835,141. Cela se compare à $4,701,720,340 en 1948.

Les gages versés au personnel ont atteint le chiffre sans précédent de $1,440,690,450.

Les ventes de voitures et de camions fabriqués par la compagnie aux E.-U. et au Canada ont atteint le record de 2,764,397 unités sur un total de 6,534,000 unités pour l'ensemble de l'industrie.

B.C. Pulp and Paper

Vancouver. — (PC) — British Columbia Pulp and Paper Co. Ltd rapporte un profit net de $1,029,988 dans son bilan annuel pour l'année 1949, soit une diminution de $2,195,934 sur le chiffre de 1948. Au dire de M. Lawrence Killan, président de la compagnie, deux de ses usines ont été fermées pendant trois mois et le marché américain pour les matériaux employés dans la manufacture de la rayonne s'est fort rétréci. Et la réduction dans la demande de textiles et la baisse générale des inventaires ont forcé la compagnie à suspendre ses opérations. M. Killam a ajouté que la production estimative de 1950 était presque complètement vendue sur ce continent.

Canadian Celanese

Montréal. — (PC) — Un profit net de $6,178,343 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949 a été déclaré par la Canadian Celanese Limited. C'est là une augmentation appreciable sur le chiffre de $5,283,810 pour l'année précédente. Les profits nets sont l'équivalent de $1.61 par action ordinaire et $12.16 par action privilégiée, en regard de $3.61 et $10.87 respectivement pour 1948.

Le fonds de roulement a augmenté de $13,217,175 à $14,346,157.

Selberling Rubber

Toronto. — (PC) — Seiberling Rubber Company of Canada, dont le siège social et l'usine sont situés à Toronto, a déclaré un profit net de $22,149 en 1949, soit l'équivalent de 44 cents par action, en comparaison de $80,514 ou $1.81 par action pour l'année précédente. Le bilan de cette compagnie indique un fonds de roulement de $1,360,368 au lieu de $1,285,519 à la fin de l'année précédente.

Electrolux Corporation

Montréal. — En 1949, les profits nets d'Electrolux Corporation ont atteint $3,372,539, soit l'équivalent de $2.74 par action, en regard de $4,173,937 ou $3.39 l'action pour l'année précédente.

Bilan progressif de Montreal Life

Montréal. — La Montreal Life Insurance Company a atteint de nouveaux sommets en 1949. C'est ce que montre son rapport annuel, publié aujourd'hui. L'assurance en vigueur s'est élevée à $111,779,222 et l'actif a touché le chiffre record de $20,082,424.69. Dans son discours à la réunion annuelle des assurés et des actionnaires, le président de la compagnie, M. Arthur P. Earle, a déclaré que celle-ci avait mis trente-neuf ans et demi à accumuler ses premiers vingt millions d'actif, mais que selon toute vraisemblance elle en recueillerait vingt autres en dix ans.

A l'exclusion des primes uniques, le revenu net provenant des primes a augmenté, en 1949, de $158,262.01, pour former un total de $2,615,413.40 Le revenu net tiré des placements accuse une augmentation record de $103,678.91 et atteint le total de $850,356.40. Le grand total des revenus des primes et des intérêts reçus s'exprime par $3,475,217.54.

Le rapport fait valoir que la fonction principale d'une compagnie d'assurance-vie consiste à verser de l'argent aux bénéficiaires, détenteurs de polices et rentiers; il précise qu'en 1949 la Montreal Life a payé ainsi $1,021,864.21, dont près de 60 pour cent à des détenteurs de polices encore vivants.

"Depuis sa fondation", continue le rapport, "la compagnie a versé en tout aux détenteurs de polices rentiers et bénéficiaires, une somme de $17,694,740.72. Ce chiffre ne comprend pas les prêts aux assurés."

La Montreal Life bénéficie depuis plusieurs années d'un taux de mortalité très favorable, et cela montre la justesse de ses méthodes d'assurance. En 1949, le taux réel de mortalité n'a été que de 36.8 pour cent du nombre de décès escompté selon la table Om (5) de mortalité.

L'actif total a augmenté en 1949 de $1,665,949.80 et, dans le but de favoriser la construction d'habitations, la compagnie a prêté sur immeubles 90 pour cent de cette augmentation de son actif. Les prêts immobiliers de la Montreal Life représentent maintenant 41.22 pour cent de tout son actif placé.

Expansion de Shawinigan Power

Montréal — Les taux très avantageux auxquels la Shawinigan Water and Power Company a négocié ses derniers emprunts — soit $15 millions d'obligations rapportant 2¾ pour cent vendues sur le marché américain et $5 millions d'actions privilégiées rapportant 4.35 pour cent vendues sur le marché canadien — sont "une preuve que notre compagnie jouit d'une bonne réputation auprès des épargnants tant aux Etats-Unis qu'au Canada", a dit aujourd'hui monsieur J. A. Fuller, vice-président responsable de l'administration, aux actionnaires réunis pour la 52ième assemblée annuelle.

Le produit de ces émissions, ajouta-t-il, devrait suffire à couvrir les dépenses d'ordre capital de 1950 et de 1951.

Après avoir affecté en 1949 une somme record de $26 millions aux constructions nouvelles, continua monsieur Fuller, la compagnie dépensera à peu près autant cette année et environ $12 millions en 1951 pour terminer un programme d'expansion qui aura absorbé $96 millions en six ans. Le plus grand aménagement de ce programme est la centrale de La Trenche présentement en construction sur le haut Saint-Maurice, à 130 milles en amont des Trois-Rivières. L'an prochain, cette centrale produira 325,000 horsepower, plusieurs mois avant la date prévue.

FINANCE DU N.-B.

Une émission d'obligations du gouvernement du Nouveau-Brunswick au montant de $7,500,000 a été adjugée à un syndicat dirigé par Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. Il s'agit d'obligations, remboursables dans 17 ans à un taux de 3 1-2 p.c. vendues à 98.319. Le but de cette finance est de rembourser deux émissions antérieures remboursables le 15 mai et 15 juin prochains.

AUGMENTATION DES STOCKS DE BEURRE

Ottawa, (PC) Les stocks de beurre de crémerie dans les neuf principales villes canadiennes s'élevaient au 10 mars à 22,863,000 livres, en comparaison de 9,118,000 livres à la date correspondante de l'an dernier, selon le Bureau federal de la statistique.

On note des augmentations pour chacune des principales villes à l'exception de Québec et de Vancouver. Dans la ville de Québec, les stocks s'élevaient à 233,000 livres au 10 mars cette annee contre 1,078,000 livres un an auparavant.

L'ANNEE FINANCIERE AU PACIFIQUE CANADIEN

Montréal, (PC) — Le Pacifique Canadien a annoncé hier que ses recettes nettes avaient été de $20,631,969 pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1949 en regard de $18,419,166 pour l'année précédente.

Les recettes nettes sont l'équivalent de $1.93 par action en regard de $1.70 l'année précédente.

Les dépenses d'exploitation se sont montées à $342,620,125 au lieu de $336,830,536 l'année précédente.

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G BEAUBIEN & CIE LIMITEE 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1321 Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montreal.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
170	Atlas Steel Ltd	8¼	8	8
500	Bickle Seagrave	1.90	1.80	1.90
2300	Brand & Mill "A"	.40	.35	.40
1180	Brown C	3.60	3.60	3.60
50	Butterfly Hosiery	13	13	13
295	Can & Dom S	22¼	22	22
70	Can Fairb-M	47	46	47
50	Can Gen Inv	18¼	18¼	18¼
75	Can Ind	22	22	22
170	Do 7 p.c. p	176	176	176
125	Can Ingersoll R	70	70	70
50	Can Int Inv T	7	7	7
500	Can Western L	3.60	3.60	3.60
110	Cassidy's 7 p.c. p	115	115	115
1000	Claude Neon G B	55	55	55
1985	Cons Paper	19¼	19	19¼
60	Cons. Tex 5 p.c. p	18½	18½	18½
50	Dom Engineer W	54	54	54
285	Dom Oilcloth	40	39½	39½
450	Fairchild Aire	1.80	1.80	1.80
200	Fleet Man L	1.25	1.20	1.20
430	Ford "A"	28¼	27⅝	28¼
420	Great Lakes P C	16¾	16½	16⅝
325	Hayes Steel Pr	31½	31	31
145	Hydro-Elect S	3.75	3.75	3.75
380	Int Paints 8 p.c. Pr	8½	8	8
50	Yowney C Ltd	15¼	15¼	15¼
85	MacLaren P & P	40	40	40
110	Massey-H 6¼ p	27¾	27¼	27¼
75	Maxwell	6½	6½	6½
15	McColl Fr 4 p.c. p	100	100	100
500	Mico C of C L	1.00	1.00	1.00
350	Minnesota & O P	19¼	19	19⅛
50	Moore Russel R M	11	11	11
150	Orange Crush Ltd	7⅞	7⅞	7⅞
125	Reitman's	20	19¾	20
25	Russell Ind	19¾	19¼	19¾
1467	Southmount Inv	.49	.49	.49
1000	Trans Telv	.20	.20	.20
425	Union Gas of C	17¾	17¾	17¾
25	United Corp	28	28	28
50	United Sec Ltd	24¼	24¼	24¼
50	Wilson Lil J. C.	11¾	11½	11½
	TITRES MINIERS (en cents)			
4500	Anacon	64	62	63½
7580	Ascot	54	52	52
500	Bobs Lake G M	4½	4½	4½
1000	Condego M L	7½	7½	7½
500	Chartier-M M	3	3	3
500	Cons. Cent Cad	4	4	4
500	Dulama G M	21½	21½	21½
5000	Duvay G M	6¼	6¼	6¼
100	East Sull M L	510	510	510
1500	Eldona G M L	31	31	31
1000	Formaque G M L	5	5	5
555	Holling C G M L	$10¼	10¼	10¼
3500	Hudson-R G M L	15¾	15	15
1500	Jaculet	25	25	25
200	Kerr-Add G M	$17¾	17¾	17¾
100	Labrad M & E C	400	400	400
2500	Lake Fortune G M	7¼	7¼	7¼
1000	Lingside G M L	4	4	4
22000	Louvicourt G L	19	17	18¼
100	McIntyre-P M L	$62¾	62¼	62¼
200	Mining C of C L	$12¾	12¼	12¼
1500	Norseman M L	7¼	7¼	7¼
125	Quemont M C L	$20¾	20¾	20¾
100	Sherriti-G M L	216	216	216
3000	Silver-M M L	84	84	84
3000	Siscoe G M L	34	32	32
1709	Sladen-M M L	79¾	79	79
100	Sullivan C M L	255	255	255
200	Torbritt	119	119	119
2000	Trebor	7¼	7¼	7¼
	HUILES			
100	Anglo-C O C L	400	400	400
2500	Cons Homestd O C	5¼	5	5¼
500	Gaspe Oil V	163	158	163
3000	Gen Pete A	105	105	105
2500	Omnitrans Expl	4	4	4
200	Pacific Pete	450	450	450
500	Superior	41	41	41

Volume : 117,200 actions comprenant 41,000 industrielles et 76,200 minières.

REGLEMENT DE SUCCESSION

Vente d'une propriété située à Neuville, comprenant 9 chambres, plus chambre de bain, hangar et garage, chauffage à l'huile, grand terrain; payable comptant, livraison immédiate. S'adresser à: **Delâge, Delâge & Delâge**, Notaires, **54, rue du Pont**, tél.: 2-5688.

Bourse de Toronto

(Cour fournis par la PRESSE CANADIENNE)

Seance du 14 mars 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Perm
395	Abitibi	24½	24¾	24½
569	Do P	23¼	23	23
100	Acadia P	102	103	103
1000	Ajax Con	.24¾	.24¾	.24¾
315	Algoma	14½	14½	14½
140	Aluminium	57	56½	56¾
50	Am Ykhlfe	.08	.08	.08
12000	Anacon	.63	.61	.62½
125	Anglo Cdn	3.90	3.95	3.95
150	Ang Huronian	11	11	11
2000	Ang Rouyn	23½	23	23
1000	Area	15¾	15	15
5500	Arjon	27	25½	26¾
7250	Ascot	54	51	52
600	Atlantic Oil	1.42	1.40	1.40
1000	Atlas Ykhlfe	.13	.13	.13
200	Aunor	3.35	3.30	3.35
13000	Bagamac	.11	.11	.11
1000	Bankfield	.08	.08	.08
115	Bk of Mont	214	214	214
558	Bank of N S	47½	47½	47½
20	Bank of Tor	39½	39½	39½
1800	Barnat	1.42	1.42	1.42
1000	Base Metals	23	23	23
20	Bathurst A	25¾	26	26
695	Bell Tel	48¼	48	48¼
7000	Biogood	.08	.07½	.08
2500	Boymar	.12	.12	.12
100	Brant Cordage	18½	18½	18½
3292	Brazilian	21¾	21¾	21¾
1170	BA Oil	26¾	26¼	26¾
600	BC Forest	2.90	2.85	2.90
136	BC Power A	28¾	28¾	28¾
200	Do B	3.00	3.00	3.00
6500	Brit Dominion	.22½	.22	.22
2000	Brouilan	.60	.59	.59
3000	Buffadison	.12½	.12	.12
15000	Buffalo Cdn	.15	.13	.13
50	Bldg Pro	32	32½	32½
159	Bur Steel	15¾	15¾	15¾
100	Cal & Edm	6.80	6.80	6.80
1000	Calmortin	.10	.10	.10
270	Campbell	2.70	2.65	2.65
100	Can Cement	34¾	34¾	34¾
100	Can Malting	50½	50½	50½
325	C Pacers A	35	35	35
5	C Perm Mtge	212	212	212
118	Can SS	19	19	19
130	Bk of Com	25¾	25½	25½
298	Cdn Breweries	22	21¾	22
345	Canners A	23.10	23.10	23.10
150	Do B	20¼	20	20
425	Cdn Cel	33¾	33¼	33¾
115	Cdn Food	4.75	4.75	4.75
1500	Cdn Mal	29	29	29
1135	C P R	16¾	16¾	16¾
200	Caribou	1.35	1.30	1.30
200	Castle Treth	2.50	2.50	2.50
2600	Cent Leduc	1.08	1.07	1.07
1100	Cent Pat	.84	.83	.83
3000	Cent Por	.17	.17	.17
3000	Centremaque	.07	.07	.07
13700	Chem Research	.90	.83	.89
3500	Chesterville	1.41	1.31	1.41
1000	Chimo	16½	16½	16½
2000	Chizalam	.02½	.02½	.02½
500	Cochenour	2.11	2.10	2.11
100	Cockshutt	.16	.16	.16
200	Com. Pete	1.23	1.23	1.23
25200	Con Ansley	23¾	24½	23¾
10040	Con Astoria	.10	.09½	.09¾
3000	Con Duquesne	.62	.62	.62
645	Con Smelters	97¾	93¼	93¼
20	Con Gas	161½	161	161
1000	Conwest	1.08	1.08	1.08
2000	Davies Pete	.29	.29	.29
100	Delnite	1.65	1.65	1.65
1000	Delta	.07	.07	.07
12150	Discovery	.35½	.35	.35
1270	Dist Seag	21¾	21¾	21¾
30	Dome	173¾	173¾	173¾
20	Dom Bank	27	27	27
100	Dom Elec	4.25	4.25	4.25
525	Dom Foundry	29½	29½	29½
100	Dom Malt P	102½	102½	102½
100	Dom Steel B	20¾	20¾	20¾
75	Dom Stores	34½	34	34½
100	Dom Tar Vi	27⅝	27⅝	27⅝
185	Dom Wool	10¼	10¼	10¼
4800	Donalda	.59¼	.57	.58
7060	Dulama	.22	.21	.22
12500	Duvay	.07	.06¼	.06¼
6000	East Amphi	11½	11½	11½
1100	E Malartic	2.35	2.35	2.35
1100	E Sullivan	5.20	5.10	5.10
1200	Elder	.43	.43	.43
6100	Eldona	.32	.31	.31
5166	El Pen Rey	10½	.10	.10
573	Falconbridge	4.20	4.15	4.15
165	Famous Play	14¾	14¾	14¾
400	Fed Grain	9¾	9¾	9¾
1490	Fed Pete	2.25	2.24	2.25
405	Ford A	28	27½	28
5000	Francoeur	.12	.12	.12
1100	Frobisher	2.37	2.35	2.35
5	Gatineau Pow P	108	108	108
200	Gen Bakeries	2.85	2.85	2.85
2300	Gen Pete A	1.05	1.04	1.04
189	Giant	6.10	6.10	6.10
1000	Gods Lake	.34	.34	.34
6000	Goldale	.17½	.17	.17½
1000	Golden Arrow	.07	.07	.07
3800	Gold Manitou	2.56	2.54	2.56
2000	Goldera	.04	.04	.04
675	Gt Paper	16¾	16¾	16¾
1000	Gulf Lead	.09	.09	.09
3000	Hallwell	.02	.02	.02
10400	Hard Rock	.07	.05	.07
3000	Headway	.04¾	.04¾	.04¾
2500	Highridge	.07	.07	.07
275	Hollinger	10¼	10¼	10¼
9300	Hosco	.08	.04½	.04½
250	Hud Bay	43¼	42¾	43¼
3000	Hugh Mal	.02¾	.02¾	.02¾
10	Imp Bank	31	31	31
1042	Imp Oil	27¾	27¼	27¼
100	Imp Tob P	7¼	7¼	7¼
200	Do 4 pc P	26	26	26
20	Int Metals P	102	102	102
57	Int Milling P	102½	102½	102½
740	Int Nickel	30¾	30¾	30¾
153	Do P	145½	145½	145½
165	Int Pete	87¾	87¾	87¾
500	Jacobus M	26½	25	25
3800	Jellicoe	.11	.11	.11
12955	Joliet	.64	.61	.62
1000	Kentville	.04¾	.04¾	.04¾
680	Kerr Addison	17¾	17¾	17¾
2250	Kirk Lake	1.32	1.30	1.30
200	Labatt	19¼	19	19
923	Labrador	4.05	3.95	4.05
42500	Laguerre	.11	.08	.10
1100	L Dufault	1.06	1.04	1.06
4500	L Fortune	.07	.07	.07
7800	L Lingman	.31	.30	.30
110	Lake Shore	127¾	127¾	127¾
5000	L Wasa	.51	.50	.50
3300	Lapaska	.04¾	.04	.04
2000	Lardec U	.04¾	.04	.04
2000	Leitch	1.28	1.25	1.25
1700	Little LL	.52	.50	.50
28000	Louvicourt	.19½	.17½	.19
1000	Lynx	.17	.17	.17
12258	Macassa	2.95	2.84	2.90
1300	Macdonald	.54	.54	.54
3700	MacLeod	3.00	2.95	3.00
325	Macmillan B	8½	8¾	8¾
900	Madsen	3.60	3.00	3.00
6900	Magnet	.49	.47	.48
300	Mal Gif	3.25	3.25	3.25
1000	Man & East	.02	.02	.02
10	Man Sug P	102	102	102
5500	Marcus	.18	.17	.18
145	Massey	24¼	24¼	24¼
400	McColl	14¾	14½	14½
7000	McLellan	.08¼	.08	.08½
315	Mercury	.57½	.53¼	.57½
1000	Mid Cont	.03	.03	.03
1100	Milton	1.25	1.15	1.15
165	Mining Corp	12½	12½	12½
1000	Moneta	.35	.35	.35
220	Mtl Loco	20¾	20¾	20¾
113	Moore	76½	76½	76½
30100	Mosher	37½	.35	.37
30	Nat Drug	11¼	11	11¼
3000	Nat Pete	.30	.28	.30
440	Nat Steel Car	22¾	22½	22⅝
800	Negus	1.50	1.48	1.49
3300	New Calumet	.98	.96	.97
3200	New Dickenson	.73	.72	.72
3500	New Goldvue	.41	.40½	.40½
1000	Newlund	.76½	.73	.73
1500	New Marlon	.06	.05¾	.05¾
1000	Newnorth	.04	.04	.04
11450	New Norzone	.04	.02½	.04
3300	New Pacalta	.07¾	.07¾	.07¾
5000	New Thurbois	.09¾	.09½	.09½
11200	Nicholson	.50	.47	.48
300	Noranda	68¾	68½	68½
2200	Norlartic	.63	.60	.60
300	Normetal	2.54	2.53	2.54
3000	Norseman	.07½	.07½	.07½
6000	North Inca	.07½	.07½	.07½
130	North Star	10¼	10¼	10¼
5000	Northland	.07½	.07½	.07½
200	O'brien	1.82	1.82	1.82
1500	Ogama	.22	.20½	.22
1000	O'Leary	.18¼	.18¼	.18¼
141	Oakville Wood	6½	6¼	6¼
1000	Omega	.03	.03	.03
22500	Omnitrans	.04¼	.03¾	.04
150	Orange Crush	7¼	7¼	7¼
12750	Osisko	1.07	1.05	1.05
15700	Osulake	.18	.16½	.17
3000	Pac Gold	.04½	.04½	.04½
300	Pac Pete	4.50	4.45	4.45
200	Pamour	1.40	1.40	1.40
1000	Parbec	.04	.04	.04
5000	Partanen	.03	.03	.03
1000	Paymaster	.31	.31	.31
8300	Piccadilly	.12	11¼	11¼
100	Pioneer	3.30	3.30	3.30
1000	Parc Pen	.03½	.03½	.03½
1000	Pore Reef	.71	.71	.71
490	Powell River	44¼	44	44¼
100	Power Corp	16¾	16¾	16¾
625	Press Metal	15⅝	15⅝	15⅝
2500	Preston	1.87	1.85	1.85
3800	Queenston	1.04	1.02	1.02
400	Quemont	20¾	20⅝	20⅝
4600	Quesabe	.52	.49	.52
300	Reeves	3.03	3.03	3.03
300	Renable	2.50	2.50	2.50
3000	Reno	.05	.04½	.04⅝
2400	Roof Petrol	.42	.41	.41
2000	Roxana	.27	.25	.25
105	Royal Bank	27½	27½	27½
790	Royalite	9.20	9.20	9.20
5700	Roybar	.11	.10¼	.10¾
4000	Rupununi	.04	.04	.04
365	Russell	19¾	19½	19¾
1000	Sannorm	.05	.05	.05
2000	Senator	.27	.26	.26
600	Sheep Creek	1.10	1.10	1.10
4526	Sherriti	2.15	2.14	2.15
58800	Silver Miller	.91	.80	.86
123	Silv Dal A	97¾	93¾	93¾
211	Do "B"	6¼	6¼	6¼
55	Simpsons A	26¾	26¾	26¾
300	Do B	24½	24	24¾
70	Do P	98¾	98¾	98¾
2500	Siscoe	33	33	33
3000	Sladen	.79	.77	.77
140	Stylecrete	36⅝	36½

—Ce qui se passe à

(Suite de la dernière page)

Elzéar Tremblay, le comité administratif a accepté hier de nommer M. Wilfrid Samson membre de tous les comités dont feu M. l'échevin Frank Dinan faisait partie. M. Samson fera entre autres partie du comité pour le reclassement du personnel.

BARRIERE PROPOSEE

Un échevin du quartier St-Sauveur, M. Damase Blais, a suggéré hier qu'une barrière soit installée au passage à niveau de la rue Marie de l'Incarnation, là où deux tragédies ont été enregistrées depuis un mois. Le nouveau membre du comité administratif, M. Wilfrid Samson a appuyé la requête de M. Blais.

PLAINTES

MM. les échevins Joseph Matte et Alphonse Boutet ont fait part hier au comité administratif des plaintes des propriétaires de la rue Dorchester dont les immeubles doivent être expropriés pour permettre l'élargissement de cette artère. Les propriétaires ont protesté, au cours d'une réunion récente, contre la lenteur apportée aux négociations. L'homologation de leurs édifices leur serait une source de nombreux ennuis.

M. VIAU EN VOYAGE

Le commissaire industriel de la ville, M. Armand Viau, doit quitter Québec aujourd'hui pour se rendre sur la côte du Pacifique. M. Viau sera absent durant trois semaines. Le commissaire a précisé que c'était en voyage de repos. "Toutefois", dit-il, "si l'occasion se présente d'engager des négociations avec des industriels, je crois bien que je ne la laisserai pas aller."

NOUVEAU BAIL

Un nouveau bail sera signé sous peu entre les autorités municipales et les représentants du ministère de la Défense nationale. Le bail qui sera en vigueur pour un an concerne la location à l'armée du manège situé à l'arrière de l'hôpital des anciens combattants. Le loyer annuel est de $1.

DEMANDE

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux a demandé hier au comité administratif de lui soumettre le projet de reclassement des emplois. Le comité a décidé que le syndicat sera mis au courant du projet lorsqu'il aura été étudié par le comité formé à cet effet.

RUES SANS ISSUE

M. l'échevin Damase Blais a demandé hier que la ville se hâte de pratiquer des débouchés à cinq rues du quartier St-Sauveur, actuellement sans issue. M. Blais a souligné le danger que la chose présenterait si jamais un incendie éclatait dans l'une de ces rues.

NOMINATION

A la suggestion de M. l'échevin J.-L.-A. Michaud, le comité administratif a nommé hier M. Ludger Bouchard comme assistant-surintendant de l'aqueduc du quartier St-Roch. M. Bouchard remplace à ce poste M. Lacombe, promu récemment surintendant.

L'ASSURANCE-GROUPE

Le comité de l'assurance-groupe siégera lundi après-midi prochain pour étudier un projet d'assurance soumis par le Syndicat des fonctionnaires municipaux.

—Appui demandé

(Suite de la dernière page)

logis se fait sentir au sein de notre population.

"La classe de citoyens qui souffre le plus de cette pénurie de logements, c'est la classe ouvrière.

"L'on constate que les nouveaux logis ne répondent pas au besoin des familles nombreuses obligées de s'entasser dans de petits logis de deux, trois ou quatre chambres, et cela au mépris de toute morale et de toute hygiène.

"Les effets en sont désastreux; les jeunes gens hésitent à se marier; les jeunes ménages sont fortement tentés d'éviter d'avoir des enfants.

"Il faut construire des logis suffisamment grands pour loger les familles nombreuses.

"Surtout il faut permettre à l'ouvrier de devenir propriétaire pour le plus grand bien de la communauté.

"La cité de Québec devrait prendre l'initiative de promouvoir le projet de construction d'habitations ouvrières avec l'aide des lois provinciales et fédérales.

"La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Sacré-Coeur de Jésus, secondée par les Mouvements d'action sociale et catholique des paroisses du quartier Saint-Sauveur, prie instamment l'autorité municipale de prendre les moyens nécessaires à la réalisation du dit projet.

"De plus, les différents organismes recommandent pour la réalisation du projet que la cité de Québec acquiert les terres appartenant aux Dames Religieuses de l'Hôpital Général à un prix qu'elle croit raisonnable et les revende au prix coûtant, aux futurs propriétaires de logis ouvriers.

"Il est recommandé également que des maisons à deux logis et non à logis unique, soient érigées afin de permettre à l'ouvrier de réussir en toute certitude, à devenir propriétaire.

"Pour réaliser ce projet d'habitations ouvrières, la construction d'un pont sur l'Avenue Renaud s'impose. Ce pont servira à relier le quartier Saint-Sauveur au centre des terres des Dames Religieuses de l'Hôpital Général et par là, facilitera l'accès de l'école et de la nouvelle église de Sacré-Coeur, qui sera érigée sur l'Avenue Renaud au cours de l'année 1950".

Mort de monsieur Théodore Rousseau

St-Jean-de-Brébeuf, Még., 15. (DNC). Monsieur Théodore Rousseau, époux de feu Olive Couture, est décédé à St-Jean-de-Brébeuf, le 4 mars, à l'âge de 89 ans et quatre mois, à la résidence de son fils Elzéar avec lequel il a toujours demeuré.

M. Théodule Rousseau, né à Ste-Julie Village, le 16 octobre 1860, était un ancien forgeron et un ancien huissier. Il est l'un des pionniers de notre paroisse.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants : Elzéar, maître de poste de St-Jean d'Irlande ; Joseph, de Nashua, N.-H. ; Mme Joseph Nadeau (Clarisse), de St-Ferdinand ; Albert, de Montréal ; Mme Alphonse Guay (Alice) de St-Désiré du Lac-Noir ; ses gendres : MM. Joseph Nadeau, Alphonse Guay; ses brues: Mme Elzéar Rousseau, née Célina Carrier; Mme Joseph (Dose Gendron); Mme Albert (Sadie Hasiese). Lui survivent aussi 36 petits-enfants, et 30 arrière-petits-enfants.

Nos condoléances à la famille en deuil.

VILLEROY

Baptêmes

Joseph-Delphis-Rénald, enfant de M. et Mme Maurice Labbé (Yvette Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Labbé, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Yolande, enfant de M. et Mme Luc René. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Bédard.

—Joseph-Luc, enfant de M. et Mme Albert Bédard. Parrain et marraine : M. et Mme Edmond Bédard, de Notre-Dame de Lourdes.

LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
136 Blvd LANGELIER
Téléphone : 2-2388

Abattu, déprimé, j'essayai le TONIQUE LAXATIF D'HERBES

Pas d'appétit? Maux de tête, bile, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance; essayez les Herbes indigènes de Bliss, un TONIQUE LAXATIF. Soulagement plus rapide avec ces ingrédients naturels, qui accélèrent l'élimination, et ainsi donnent de l'appétit, activent le flux biliaire, favorisent la digestion et aidant à soulager les gaz. Economique, 200 tablettes pour $1.00. Aussi à 50c et 25c.

HERBES INDIGÈNES DE BLISS

L'impôt aux Etats-Unis

Les dénonciateurs des fraudeurs du fisc peuvent se faire de l'argent... et aussi payer pour!

Washington, 15. (PA) Le gouvernement fédéral américain porte son attention vers ceux qui se sont rendus coupables d'évasion du fisc dans le passé ou qui le feront à l'avenir. A minuit ce soir se termine la date ultime du rapport d'impôt sur le revenu pour l'année 1949.

Les personnes qui aideront cette année le gouvernement à déceler les cas de fraude se partageront $500,000 en récompense. Le gouvernement a ordonné aux Cours de Justice de hâter la mise en accusation des personnes qui n'ont pas déclaré tous leurs profits de 1943; une prospère année de guerre. La loi américaine prévoit la prescription au bout de sept ans.

Les délateurs auront l'occasion cette année encore, comme au cours des deux précédentes, de profiter des largesses du gouvernement. Il y a plus de 40,000,000 de personnes assujetties à l'impôt sur le revenu aux Etats-Unis. Le gouvernement a payé l'an dernier $449,984 aux informateurs. Les récompenses ont varié entre $25.86 et 47,072. Mais le gouvernement a pu ainsi recouvrer $8,187,914 en taxes de ceux qui avaient négligé de tout déclarer au fisc.

L'on avait parlé d'un record en 1948, alors que les délateurs ont reçu en récompense $99,975 et que le gouvernement recouvrait $2,351,000; la cueillette a été de part et d'autre beaucoup plus abondante l'an dernier.

Ce désir intense d'aider le gouvernement est généralement motivé par d'autres motifs que le patriotisme, on cite : le ressentiment d'employés envers leur patron; des querelles de famille et la jalousie.

A date, la plus forte récompense, $80,000, a été partagée entre trois personnes qui ont permis au gouvernement de toucher $2,600,000 qui lui étaient dus en taxes depuis le milieu de la décade 1930-40.

L'un des cas les plus typiques rapportés par les informateurs a été celui où une future épousée s'est présentée à l'église pour y constater l'absence de son conjoint. Prise de dépit, elle a dénoncé non seulement le fiancé récalcitrant, mais aussi son futur beau-père et d'autres parents.

Mais les agents du fisc ont éprouvé le plus de plaisir à soutirer d'un informateur un supplément de taxes sur une récompense qu'il n'avait pas déclarée.

Service interurbain automatique projeté par la compagnie Bell

Ottawa, 15. (PC). Dans un avenir prochain un service d'appels interurbains semi-automatique et moderne sera en opération sur tout le continent. C'est ce qu'a prédit devant la Commission fédérale des Transports, M. Arnold Groleau de Montréal, surintendant général des services téléphoniques de la Bell Telephone, lors de son témoignage en rapport avec la demande d'augmentation des taux faite par la compagnie.

Le témoin, qui a été interrogé toute la journée par M. J.-W. Pickup, de Toronto, procureur de la requérante, a précisé que l'exécution de ce programme qui comporte une meilleure efficacité et une économie de main-d'oeuvre, commencera l'an prochain. Il a également exposé le programme de construction projeté par la Bell pour un montant de $252,000,000 réparti sur une période de trois ans.

M. Groleau expliqua que présentement les appels interurbains nécessitent au moins deux opérateurs; un dans la ville d'où origine l'appel, et un autre dans la ville qui le reçoit. Le nouveau système éliminera l'opérateur de la ville qui recevra l'appel, en permettant à l'opérateur de la première ville de signaler directement le numéro dans la ville recevant l'appel.

Pour l'an prochain, la compagnie projette de mettre cette nouvelle méthode en opération dans les circuits Montréal-Québec; Montréal-Ottawa; Montréal - Toronto; Ottawa-Toronto et Toronto-Windsor. Le témoin a affirmé que la Bell a besoin de taux plus élevés pour maintenir une solide position financière et compléter un programme de construction visant à satisfaire aux nombreuses demandes de services non encore remplies.

Cette année, la compagnie complétera la construction de 23 édifices et de 14 extensions. En tout 52 projets de construction seront en voie d'exécution au cours de l'année, et la dépense prévue est de $83,200,000. Un centre d'appels interurbains doit être construit à Québec.

Ce programme de trois ans vise à convertir 31 bureaux de la compagnie et environ 163,000 téléphones. Le nombre des anciens téléphones manuels sera diminué de 433,000 à 347,000 d'ici la fin de 1952. Durant la même période le nombre des téléphones automatiques sera augmenté d'environ 399,000.

M. Groleau a souligné que le coût de l'installation d'un téléphone s'est accru considérablement et continue de s'élever; à la fin de cette année, un téléphone, coût et installation compris, entraînera une dépense de $307, comparativement aux estimés prévus de $324 pour 1951 et de $340 pour 1952.

Les procureurs de Guay étudient l'opportunité d'aller en appel

Les procureurs de J.-Albert Guay étudient présentement l'opportunité d'inscrire en appel la cause de leur client. Me Bertrand Marcote a déclaré qu'une décision sera prise au cours de la semaine prochaine.

Si un appel est décidé, une requête demandant la permission de porter la cause devant le plus haut tribunal de la province, sera d'abord présentée au début d'avril, et lorsque la permission aura été accordée, elle sera inscrite au rôle de mai.

Comme la Cour d'Appel ne siège pas en juin et jusqu'au mois d'octobre, le prévenu bénéficiera d'un sursis et la date de la pendaison, fixée au 23 juin, sera retardée.

Le jury au procès de Guay a définitivement établi un record dans une cause de meurtre, en annonçant, après trois minutes seulement de délibérations, qu'il était prêt à rendre son verdict. Il est déjà arrivé, nous signalent des informateurs qualifiés, qu'un jury ait rendu son verdict sans même sortir de la salle d'audience pour délibérer, mais non dans une cause de meurtre.

(Le verdict n'a été rendu que 17 minutes après la fin de l'allocution du juge aux jurés, parce qu'il s'est écoulé un délai entre l'annonce par les jurés qu'ils étaient d'accord et le retour du président du tribunal dans la salle d'audience).

AJOURNEMENT AU 24

Le présent terme des Assises criminelles a été ajourné au 24 mars. On se rappelle que lors de l'ouverture de ce terme, les quelques 20 causes qui figuraient sur le rôle en plus de celle de Guay, avaient été remises au 11 avril prochain, sauf celle de Jules Sioui, cet Indien de la Réserve huronne de Lorette, sur qui pèsent deux accusations : conspiration pour obtenir des argents par faux prétextes et conspiration pour troubler la paix publique. Aucune date n'a été fixée pour ce procès. Il est possible qu'il s'instruise à la date du 24 mars.

CURIEUX ANNIVERSAIRE

Lorsque l'hon. juge en chef Albert Sévigny a annoncé à J.-Albert Guay qu'il serait pendu le 23 juin prochain, ceux qui ont suivi le procès du bijoutier québecois se sont rappelés qu'à cette date, il y aura un an jour pour jour que Guay montrait un revolver à Marie-Ange Robitaille et se disant découragé parce qu'elle ne voulait pas entendre parler de lui, menaçait de se tirer une balle. "Tu n'es pas assez lâche pour faire cela", lui aurait alors dit la jeune fille. "Je suis capable d'être lâche pour deux", lui aurait répondu l'accusé.

C'est à la suite de cet incident que Guay fut appréhendé pour port d'armes illégal et comparut en Cour des Sessions de la Paix, où il écopa d'une amende de $25.

Deux incendies à Victoriaville

Victoriaville, (DNC) Les pompiers de Victoriaville, ont été appelés à lutter contre un incendie dimanche après-midi, et, cette fois, à la maison de M. Louis Payeur, domicilié rue Octave et occupé par M. Roland Gosselin et le Meuble Talon.

L'incendie fut aperçu par les voisins, alors qu'il n'y avait personne dans la maison, aussitôt l'alarme donnée, les pompiers arrivèrent sur les lieux pour constater que beaucoup de fumée se dégageait du logis de M. Gosselin. Le chef Sénévé Labbé lança trois jets d'eau pour combattre l'incendie, et au bout d'une heure et demie, le feu était maîtrisé.

Les dommages sont évalués environ à $6,000. L'entrepôt du rez-de-chaussée occupé par le Meuble Talon ne subit des dommages que par l'eau.

—Un autre incendie, celui-là de moindre importance, a nécessité une alarme, à Victoriaville, samedi soir vers 8 h. 30. La brigade s'est rendue chez M. Raymond Camiré où une cheminée obstruée était cause d'un commencement d'incendie dans le gyproc qui entourait la cheminée de trop près et enfumait la maison. Ce début d'incendie a été vite maîtrisé par deux hommes de la brigade qui se sont servis d'un extincteur chimique. Les dommages sont évalués à une centaine de dollars.

ST-GEORGES

Gagnante

L'heureuse gagnante du panier de provisions d'une valeur de $35.00 qui a été raflé à une partie de cartes des filles d'Isabelle, est Mme David Fortin, de Ville St-Georges.

Les RR. SS. du Bon-Pasteur et les membres du conseil de l'Amicale remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur euchre-bridge.

Un merci tout spécial est adressé à ceux qui ont généreusement donné des prix.

N'oublions pas, non plus, tous ceux qui se sont rendus à la salle paroissiale pour jouer aux cartes, assurant ainsi le succès de cette soirée.

Visite d'inspection

M. Armand Grégoire, ingénieur en charge de la Commission des Eaux Courantes; était à St-Georges en visite d'inspection de la rivière Chaudière, vendredi le 3 mars.

Il rencontrait le maire Josaphat Poulin, quelques riverains de la 1ère avenue, quelques contribuables de St-Georges.

M. Grégoire fera rapport de son inspection aux autorités provinciales.

Dans la Mauricie

Cinéma cambriolé à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 15. (DNC) La police du Cap-de-la-Madeleine poursuit actuellement son enquête afin de découvrir le ou les auteurs d'un vol avec effraction d'une somme de $222 commis au cours de la dernière fin de semaine au théâtre Madelon. M. Claude Charbonneau, gérant du théâtre nous faisait part, hier, que c'était le deuxième vol commis dans cet établissement en l'espace de cinq mois. Le premier eut lieu au mois de septembre 1949. On n'avait cependant dérobé qu'un montant minime.

Le vol de la fin de semaine a été commis au premières heures de dimanche. On a pénétré dans le théâtre en enfonçant une porte à l'arrière de l'établissement. L'effraction a été découverte par M. Elphège Maillette, concierge, à son arrivée au théâtre dimanche matin. Il a aussitôt avisé M. Charbonneau qui alarma la police municipale.

L'enquête est conduite par le limier S. Lemay.

Feu M. J. Normandin

Shawinigan, 15. (DNC) Monsieur Josaphat Normandin, fils de feu Joseph Normandin et de Marie Houle, est décédé à l'âge de 55 ans, après une longue maladie.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-Bernard de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil, ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Amédé Normandin de Montréal, M. et Mme Charles Normandin de Shawinigan, M. et Mme Rosaire Normandin de Mont-Carmel; ses soeurs, Mme Arthur St-Arnaud, née Marie-Ange de Shawinigan-Sud, Mme Vve Philippe Normandin, de Shawinigan-Sud, Mme Vve Thomas Normandin de Champlain; ses neveux et nièces, M. et Mme Noël Normandin de Shawinigan-Sud, M. et Mme Auréus Normandin, aussi de Shawinigan-Sud.

Notre journal offre ses condoléances à la famille en deuil.

Une réception de nouveaux jocistes

Shawinigan, (DNC) Une cinquantaine de militants seront admis, au cours de la prochaine fin de semaine, dans les rangs de la Jeunesse Ouvrière Catholique, au cours de manifestations qui se dérouleront dans les paroisses Ste-Jeanne-d'Arc et Notre-Dame-de-la-Présentation de Shawinigan-Sud.

Les premières épreuves de l'admission auront lieu à sept heures et demie, samedi soir, à Ste-Jeanne-d'Arc. Dimanche matin, à huit heures et demie, à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, une messe spéciale sera célébrée par M. l'abbé Joachim Gagnon, aumônier diocésain de la J.O.C. et le sermon sera prononcé par M. le curé Arthur Jacob, de Notre-Dame-de-la-Présentation. Le chant sera fait par la chorale de la J.O.C. de Sainte-Jeanne d'Arc.

A 11 heures de l'avant-midi, à la même église, aura lieu la réception officielle des nouveaux membres. Le midi, à la salle du collège Notre-Dame, un banquet sera servi, sous la présidence de M. Jacques Thomassin, président régional, de Shawinigan. Les autorités religieuses et civiles seront représentées. Comme invité spécial, on remarque M. J.-B. Fortin, de Montréal, secrétaire national de la Jeunesse Ouvrière Catholique.

Visiteurs lors d'un concert à Québec

Shawinigan, (DNC) Un groupe nombreux de Shawinigan Falls, Grand'Mère, Trois-Rivières s'est rendu mercredi soir, à Québec, pour applaudir le jeune et talentueux ténor de Shawinigan, Dosithée Boisvert, qui a fait son début à l'opéra, dans le rôle de Mario Cavaradossi, de La Tosca de Puccini, à l'Opéra Français de Québec. M. Boisvert a eu un début magnifique, et il a eu la plus longue ovation de la soirée au 3e acte, dans "Le Ciel luisait d'étoiles".

Le groupe comprenait Madame Dosithée Boisvert, de Shawinigan, épouse de M. Boisvert, sa mère, Mme Thomas Boisvert, des Trois-Rivières, sa soeur, Madame Armand Lacourcière, de Drummondville, ses frères, MM. Charles-Edouard Boisvert, M. et Mme Jules-Pierre Boisvert, M. Eugène Boisvert, des Trois-Rivières, M. Bruno Gosselin, Mlle Irène Parent, des Trois-Rivières, M. et Mme Roméo Williams, M. et Mme Roland Héroux, Mlle Fernande Pinard, de Shawinigan-Sud, Mlle Françoise Beauséjour, de Grand'Mère, Mlle Suzanne Dubé, de Shawinigan, M. Lucien Matteau, de Shawinigan-Sud, Mlles Fernande Pellerin, Pierrette Blais, Fernande Gélinas, Madeleine Lamarre, Marcelle Toupin, Garde Marcotte, Garde Désilets, Mlles Victoire Thibodeau, Jacqueline Marchand, Ursule Lambert, Madame Charles Rhéault, MM. Fernand, Dominique Grenier, Louis-Paul Pérusse, Georges Champagne, Constant Lemire, René Plamondon, André Blais, Paul Hould, Robert Courteau, tous de Shawinigan, Edouard Beaubien, des Trois-Rivières, M. et Mme Roger Lemay, M. et Mme Hector Lemay, de Shawinigan, M. et Mme Maurice Guillemette.

KEDGWICK, N.-B.

Décès

De nombreux parents et amis ont assisté, dernièrement en l'église de Notre-Dame des Prodiges de Kedgwick, aux funérailles de Mme Désiré Gagné, décédée subitement à l'âge de 78 ans.

Naissance

Marie-Carole, enfant de M. et Mme Léo Savoie née à l'hôpital de St-Quentin et baptisée à Kedgwick. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Raymond. Porteuse, Mme John Savoie.

Voyage en Europe

Dernièrement, le R. P. C.-V. Leclerc, curé de Kedgwick, quittait ses paroissiens pour un voyage en Europe.

Soirée réussie

Récemment, eut lieu une soirée, sous la direction des dames de Ste-Anne. L'assistance était nombreuse. Cette soirée remporta la jolie somme de $633.

Au Cascade Inn de Shawinigan

Shawinigan, (DNC) L'entreprise privée contribue puissamment à la prospérité du pays, et le Pacifique Canadien en est un exemple frappant. Le Pacifique Canadien n'a rien coûté au gouvernement, mais il a grandement contribué au développement du Canada. C'est l'une des plus importantes entreprises du pays, disait récemment devant le club Rotary, de Shawinigan, M. Frank-A. Pouliot, surintendant du Pacifique Canadien, pour le district de Québec.

M. Pouliot, qui parlait au déjeûner hebdomadaire du Rotary, au Cascade Inn, a aussi dit quelques mots de la transaction qui doit faire bientôt de la Shawinigan Terminal Railway, de Shawinigan, la propriété conjointe du Pacifique Canadien et du Canadien National. Le marché est des plus satisfaisants, dit M. Pouliot, ajoutant qu'un bill est actuellement devant le parlement, à Ottawa, relativement à cette transaction. Le personnel demeurera pratiquement le même. Nous nous proposons de remplacer les locomotives actuelles par des Diesel.

M. Jack Walsh, président du club présidait le repas. M. D.-R. Wilson fit la présentation du conférencier, M. Herb Cook, surintendant de Shawinigan Terminal Railway, le remercia. M. Raymond Cyr a fait les souhaits de bienvenue aux visiteurs.

Le développement d'un centre minier

Shawinigan, 15. (DNC) Il fut annoncé, dans la première moitié de décembre 1949, que la région de Shawinigan était sur le point de devenir le centre d'un développement minier important, grâce à l'exploitation de dépôts, que l'on disait riches, de fer, de titane et de venadium, à St-Boniface de Shawinigan. Une compagnie à capital exclusivement canadien, Chavigny Gold Mines, avait commencé, en octobre 1949, des travaux préliminaires au rang No 7, à St-Boniface. Le président de la compagnie, M. J.-A. Demers, nous amenait sur place et nous déclarait qu'une usine de transformation serait construite à l'été et mise en opération immédiatement. Or, hier, M. Demers, dans une nouvelle entrevue nous a déclaré que les résultats à date étaient des plus satisfaisants et justifiaient la construction d'une usine dès le printemps de cette année, c'est-à-dire d'ici quelques semaines.

"Les travaux de forage de la Chavigny Gold Mines au rang 7, à St-Boniface, ont été faits. Le programme que nous nous étions proposé a été réalisé. Les résultats nous donnent entière satisfaction. Nous avons fait une série de trous de cent pieds de profondeur, et, à cette profondeur, le minérai tant recherché existe encore. Les résultats sont tels qu'ils justifient la construction, ce printemps, d'une fonderie. Dès ce printemps, nous allons entreprendre la construction d'un chemin qui nous mènera jusqu'au gisement que nous avons commencé à exploiter. Nous entreprendrons les travaux de construction requis pour avoir l'usine où nous fondrons et séparerons les divers éléments, fer, titane, venadium, qui constituent le riche minerai que nous exploitons. En même temps, se feront des travaux de minage pour continuer à fournir le minerai nécessaire à l'approvisionnement de l'usine", de nous dire M. Demers.

M. Demers est venu à notre bureau, accompagné de M. Borromée Gélinas, de St-Boniface-de-Shawinigan.

Celui-ci nous apprenait, à son tour, que sur sa propre terre, située au rang no 4, la foreuse à diamant de la Chavigny Gold Mines venait de compléter des travaux de forage, et que ces travaux seraient repris dès que la saison y serait propice. A date, les résultats semblent prometteurs, même si l'on ne possède pas encore le rapport des analystes. Dès que les rapports des analyses que sont à faire les laboratoires du ministère provincial des Mines seront connus, ils seront transmis à la connaissance du public. Mais même si on n'a pas encore les résultats des analyses, il appert que, sur cette terre de M. Gélinas, il y aurait de l'or, de l'argent et du nickel.

M. Demers nous a encore annoncé que la Chavigny Gold Mines avait fait récemment l'acquisition d'une nouvelle propriété, de 800 acres, sur le bord de la rivière Saguenay, au Lac St-Jean, à peu de distance de Chicoutimi. Sur cette propriété, il y aurait aussi de riches gisements de fer, de titane et de venadium.

Funérailles demain de M. Alexandre Ouellet

Contrairement à ce qui a été annoncé; les funérailles de M. Alexandre Ouellet, de la rue Alleyn, auront lieu jeudi matin à St-Sauveur. M. Ouellet était un ancien employé de la firme J.-E. Samson Inc.

Maintenant 1950

MOTORS LIMITED
DISTRIBUTEURS - STUDEBAKER
19 de la Couronne. Tél.: 5-6185

Services spécialisés

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste — Heures de bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 hres. 201, de Avenue, Limoilou TEL. bureau 4-1212 Rés. 7-2201

J.-WILFRID DUBOIS, INC.
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H BUREAU gérant, 2 DUROCHER, rés. 7-3781

LA CIE HUBERT MOISAN
TEL. : 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance. 297 ST-JOSEPH Québec

GEORGES HAMEL
FOURRURE

Manteaux tout faits ou sur mesure, sous contrôle d'un dessinateur diplômé.
REPARATION — ENTREPOSAGE
235, St-Joseph, 1er étage, en face de l'Hôtel St-Roch.
Tél.: 4-1787

A CEUX QUI VEULENT OUVRIR MAGASIN
5c, 10c, 15c à $1.00
Voyez-nous pour lingerie, smallwares, jouets, cadeaux, vaisselle, etc.
AUX PRIX DU GROS SEULEMENT
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OUVERTURE DE MAGASINS
VENEZ VISITER
NOS SALLES D'ECHANTILLONS
OU ECRIVEZ-NOUS
POUR PLUS DE DETAILS
15 VOYAGEURS POUR VOUS SERVIR
ALLARD & ROBITAILLE LTEE
BUREAU CHEF, 72 ST-PAUL, QUEBEC
(Succ. à Chicoutimi, Edifice Côté & Boivin)

REPARATION de LESSIVEUSES
de toutes marques — Demandez notre estimateur, sans obligation de votre part — Travail d'expert; satisfaction garantie — Facilités de paiement sur reparations importantes

HENRI TURCOTTE LTEE
80 St-Joseph, Tél.: 5-5125
QUEBEC

BEAUCE JONCTION

Parmi les personnes qui assistaient récemment à une exposition des modes à St-Joseph de Beauce, on remarquait MM. et Mmes Paul-Emile Tardif, Antonio Labbé, Orèna Hébert, Valérien Cliche, Lorenzo Cloutier, Wilfrid Demers, Edouard Labbé, Léonard Pomerleau, Raymond Cloutier; Mme Poulin, Mmes Amédée Chabot, Léonard Labbé, Mlles Ginette Jacob, Bella Jacob, Mlle Poulin, Mlle Carmen Jacob.

Les dames du cercle Lacordaire canadien ont organisé en décembre dernier le tirage de deux magnifiques paires de draperies. Le produit du tirage sera affecté au développement de l'artisanat à Vallée-Jonction. L'heureuse gagnante est Mme Amédée Chabot, de Vallée-Jonction.

In Memoriam

BUSQUE — A Beauceville, le 13 mars 1950, à l'âge de 63 ans 5 mois, est décédée dame Zenaide Mercier, épouse de Hormidas Busque, la mère de M. Dominique Busque de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église Beauceville, et de là au cimetière paroissial.

14mars-2fs—E70082

FORTIER — A l'hôpital de Charny, le 14 mars 1950 à l'âge de 25 ans 9 mois, est décédée dame Mariette Croteau, épouse de M. Josaphat Fortier.

Elle est présentement exposée chez son père M. Séraphin Croteau, hôtelier de St-Henri.

Un libera sera chanté samedi à St-Henri. Les funérailles auront lieu à St-Romuald.

L'heure sera annoncée plus tard.

—E70207

HAMEL — A Québec, le 12 mars 1950, à l'âge de 72 ans 5 mois, est décédée dame Démerise Desmeules, épouse en premières noces de feu Wilfrid Carpentier et en deuxièmes noces de M. Philédem Hamel, demeurant à 127 St-Bernard.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Wilfrid Laberge, Enrg., No 185, avenue des Oblats à 8 heures 45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

13mars-2fs—D99894

NOEL — A Québec, le 14 mars 1950, à l'âge de 64 ans 6 mois, est décédé Dorilas Noel de Tilly, mécanicien au C.P.R., époux de dame Jeanne Gauvin, demeurant au numéro 781½ rue Lavigueur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ du salon mortuaire Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

15mars-2fs—E70205

OUELLET — A Québec, le 12 mars 1950, à l'âge de 76 ans, est décédé subitement M. Alexandre Ouellet, époux de Dame Esther Côté, demeurant à 19 rue Allen.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-Wilfrid Dubois, Inc., No 2, rue Durocher, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.

Il était Congréganiste. —E70203

POULIN — A Québec, le 14 mars 1950, à l'âge de 52 ans 8 mois, est décédée Mademoiselle Marie-Louise Poulin, fille de feu Edouard Poulin et de feu dame Amanda Dussault, demeurant au No 43 rue Brière.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 280 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

15mars-2fs—E70208

TREMBLAY — A St-Romuald, le 14 mars 1950, à l'âge de 30 ans 4 mois, est décédé M. Zoël Tremblay, époux de feu dame Amanda Desharnais.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Georges Marceux, No 15 rue de l'église, à 8 heures 45, pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.

15mars-2fs—E70204

VIEN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mars 1950, à l'âge de 26 ans, est décédée dame Joséphine Gingras, épouse de M. Paul Vien.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 17 mars, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 62 rue Commerciale, à Lévis, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. —E70201

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

SAMSON — Vendredi matin, à 8 heures 30, le 17 mars, à l'église de St-David, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Lauréat Samson, époux de dame Elzianna Carrier, ancien employé du Qué.-Central. —D99948

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

D'AUTEUIL — M. et madame A. D'Auteuil et leur famille, de St-Flavien (Lotb.), remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert des témoignages de sympathies, lors du décès de Mabel. A tous, cordial merci. —E70127

KEDGWICK, N.-B.

A l'hôpital

M. Lionel Normand, de Kedwick s'est rendu d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Québec pour se faire enlever un os logé dans l'estomac. L'état de M. Normand est satisfaisant.

Nos voeux de prompt rétablissement.

VENDEURS D'AUTOMOBILES DEMANDÉS

Deux vendeurs avec bonne expérience, bilingues, pour la vente des automobiles

Chevrolet et Oldsmobile

et aussi un vendeur d'expérience, ayant de bonnes connections, voulant se spécialiser dans la vente des camions

— Chevrolet —

ligne complète de ½ tonne à 7 tonnes.

Inutile de faire application si vous n'avez pas de très bonnes références.

Position d'avenir aux hommes compétents.

— Strictement confidentiel —

Toutes applications devront être faites par écrit à: Vendeurs C. P. 249, St-Roch, Québec.

Ernest Lapointe
100 de la Couronne

BISCUITS soda Weston, 2 livres	.49	PAPIER TOILETTE Cashemire 3 pour	29.
BISCUITS Saltine, minces et croustillants 2 livres	.29	POIS VERTS DE CHOIX St-Castin 2 boites pour	.25
BISCUITS, pag. cello ass., Weston	.19	JELLE JELLO ass., 3 pour	.25
BISCUITS ass. Weston, bte 1 lb	.49	CONFITURE FRAISES Marquette 24 onces	.43
BISCUITS THE Hethrington, pag.	.19	FEVES RAYMOND, 20 oz. avec tomates 3 pour	.25
CONFITURE PRUNES, Marquette 24 onces	.32	PATATES No 1 75 livres	1.29
CAROTTES fraiches, Texas, la lb	.05	PATATES No 1, 10 livres	.21
TOMATES fermes et mûres 2 lbs	.25	OIGNONS rouges sac 10 livres	.49
ORANGES Mexicaines 288, douz.	.32	BLE

Ce qui se passe à *l'hôtel de ville*

RENSEIGNEMENTS DEMANDES

A la suite d'une lettre du Syndicat des fonctionnaires municipaux demandant des renseignements sur les nominations qui ont pu se faire récemment sans passer par le comité de compétence, le comité administratif a décidé hier que le Syndicat recevrait les explications nécessaires de M. Paul Simard, le directeur du personnel.

Voici le texte de la lettre du syndicat:

MM. les membres du
comité administratif.

"Le secrétaire du Comité de compétence dans une lettre qu'il adressait à notre syndicat, le 27 février dernier, nous informe que le Comité administratif n'a pas requis les services dudit Comité de compétence pour le choix des candidats appelés à remplir les fonctions à l'hôtel de ville, et ce depuis quelque temps déjà.

"Notre syndicat désirerait savoir s'il y a eu des nominations à des fonctions assujetties ou non à la présente sentence arbitrale des employés de l'intérieur, et, dans l'affirmative, serait anxieux de connaître les raisons pour lesquelles le Comité de compétence n'a pas été consulté ?

"Espérant vous relire sous peu et vous remerciant à l'avance pour la prompte attention que vous apporterez à la présente, nous nous souscrivons",

Bien à vous
Le Syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux de Québec,
ROGER ROUSSEAU
secrétaire.

TROISIEME CANDIDAT

Il y a maintenant un troisième candidat éventuel au siège No 1 du quartier Champlain. Il s'agit de M. Gérard Zanetin, marchand-importateur, domicilié à 78, côte de la Montagne. M. Zanettin s'est procuré hier une liste des électeurs du quartier ainsi qu'un bulletin de présentation. Les deux autres candidats à date sont MM. David Burns et Albert Dion.

PREMIER ESSAI

Bien qu'il représente le quartier Champlain à l'hôtel de ville depuis près de 30 ans, c'est la première fois hier que M. l'échevin Wilfrid Samson a pu participer officiellement à la discussion au comité administratif. M. Samson a été élu membre du comité administratif la semaine dernière, en remplacement de feu M. l'échevin Frank Dinan.

EXPLOITATION DENONCEE

M. l'échevin J.-L.-A. Michaud a porté hier à l'attention de ses collègues le fait que les camionneurs qui transportent du sable pour la ville chargeaient $0.07 la tonne (après le premier mille) alors que ces mêmes gens n'exigeaient que $0.05 aux particuliers. "C'est une chose qui doit cesser", a dit M. Michaud. "La ville ne peut se prêter à cette exploitation."

M. SAMSON

A la suggestion de M. l'échevin
(Suite à la page 27, 1ère col.)

AVANT ET APRES LE PLUS GRAND DRAME DE L'AIR : Les 78 passagers et les cinq hommes d'équipage du Avro Tudor V qui s'écrasa près de Cardiff, Galles, en fin de semaine, avaient posé le sourire aux lèvres, pour le photographe, quelques minutes avant le départ pour l'envolée qui devait se terminer fatalement pour 80 d'entre eux. Les passagers étaient des amateurs de football qui revenaient d'un match disputé à Belfast samedi. L'avion, aujourd'hui, n'est plus qu'une masse de débris informes dont seul l'empennage est resté intact. C'est d'ailleurs dans cette partie de l'avion que l'on a trouvé les trois survivants. (Photos International News)

Mort de la mère de Thérèse Neuman

Munich. (CIP) Mme Anna Neumann, mère de la stigmatisée bavaroise Thérèse Neumann, vient de mourir à Konnersreuth. Mme Neumann, qui était âgée de 77 ans, était alitée depuis le printemps 1949.

Le mérite du défricheur

L'Assemblée Législative a créé hier après-midi l'Ordre du mérite du défricheur, sur proposition de l'honorable J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation. Il n'y eut pas de discussion parce que le chef de l'opposition, M. George C. Marler, a approuvé le projet de loi.

L'hon. J.-D. Bégin a expliqué sa loi. Il a rappelé que la province de Québec possède déjà l'ordre du mérite agricole depuis 1890, grâce à l'honorable Honoré Mercier qui en avait conçu l'idée. En 1935, le gouvernement établissait une section du colon dans l'ordre du mérite agricole.

"Cette année, a dit le ministre, il convient de reconnaître pleinement le mérite du colon en établissant un ordre qui lui soit propre. Ce sera notre façon de célébrer les noces de diamant du mérite agricole."

M. Bégin a expliqué ensuite que sa loi règlemente la distribution des récompenses et des ordres, dans le but d'amener les défricheurs à faire toujours de mieux en mieux. M. Bégin a dit que le concours du mérite agricole du colon aura lieu dans des zones déterminées chaque année par le ministre.

Des mesures plus sévères adoptées pour la protection de notre gibier

Le bill No 49, une refonte de la loi de la chasse, a été adopté en troisième lecture, hier soir, à l'Assemblée législative, à la suite d'un débat d'une couple d'heures au cours duquel le parrain de ce projet de loi, l'hon. Dr Poulliot, le ministre de la Chasse et des Pêcheries, a donné des explications sur ce bill.

Ainsi, la chasse à l'orignal sera "prohibée dans toute la province sauf aux endroits, aux périodes et aux conditions qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer".

L'article 9 stipule qu'il est défendu à toute personne, sous peine d'une amende d'au moins dix dollars et d'au plus vingt-cinq dollars, de transporter un fusil, une carabine ou toute autre arme à feu, dans un avion, une automobile ou un autre véhicule, ou de tirer de l'un de ces véhicules". A la suggestion de M. M. Marler, M. Duplessis a amendé l'article en y ajoutant : "Sauf quant aux agents de la paix, policiers ou constables en devoir et quant à toute autre personne autorisée par le ministre ou par un officier nommé par lui à cet effet".

M. Marler a voulu que l'on inclue les personnes possédant des permis de port de revolver, pour leur protection personnelle; M. Duplessis a refusé, disant que "ça allait trop loin".

Le Dr Poulliot a revelé, durant la discussion, que la location des terrains de chasse rapporte annuellement $200,000 à la province.

L'article 16 du bill, stipule que "quiconque tue un orignal, caribou ou chevreuil, avec un véhicule, est tenu de le remettre sans retard à un garde-chasse ou à un autre officier du département et de produire dans les quinze jours une déclaration relatant les circonstances de l'accident"; ceci, a expliqué le Dr Poulliot, pour mettre fin à un braconnage nouveau genre qui consiste à attendre le gibier sur les routes, la nuit, et à allumer soudain les phares d'une auto pour foncer sur les bêtes affolées.

Seniors de l'Ontario

Sault Ste-Marie, 15 (PC) Les Greyhounds de Sault Ste-Marie et les Porkies de Porcupine commencent, ce soir, leur série finale de 3 dans 5 pour le championnat senior du nord de l'Ontario.

HOTEL LICENCIE
A VENDRE
à Lévis, très bien situé, bon quota et chiffre d'affaires intéressant. Aussi plusieurs maisons, commerces, garages, terrains à Lévis, Bienville, Lauzon, St-David et St-Romuald.
PAUL BEGIN
Tél. : 429M Bienville
COURTIER EN IMMEUBLE

Saveur exquise!
CAFÉ "SALADA"
SCELLÉ À VIDE

Un règlement sur le port des "shorts" et des "robes-soleil"

Le soleil prenant de la force, la Commission de moralité de la Ligue catholique féminine de Québec a présenté hier aux autorités municipales une requête voulant qu'un règlement soit adopté qui interdise à la population féminine le port des "robe-soleil" et des "shorts" dans les limites de la ville.

La demande n'a eu aucune opposition. Nos édiles ont peu parlé sur le sujet : les uns se sont contentés de rire silencieusement, les autres, de froncer de terribles sourcils. A l'issue de ce débat plutôt silencieux, il a été décidé à l'unanimité de faire préparer par le Contentieux un règlement bannissant le port de jambes trop longues et d'épaules trop décolletées. Le règlement sera connu sous peu.

Voici le texte d'une lettre adressée à M. le maire Lucien Borne par Mlle Noëlla-L. Vallée, présidente de la commission de la Ligue Catholique Féminine:

M. le maire,

"Un certain nombre de conseils municipaux s'est déjà ému à la vue du dévergondage des moeurs, et des mesures ont été prises pour enrayer le flot montant du vice et de l'immoralité dans plusieurs villes de notre province.

"Nous savons, M. le maire, les efforts que votre administration a faits dans ce sens et nous tenons à vous en féliciter. Vous avez fait preuve de grand jugement en tenant compte des principes de la morale pour l'assainissement des moeurs à Québec, mais vous comprenez comme nous que la perfection n'est pas encore atteinte; l'été nous ramène, chaque année, ses problèmes de morale, particuliers à la saison.

"Nous nous permettons donc de vous suggérer dès maintenant—(pour qu'il soit en vigueur l'été prochain) —la rédaction et l'adoption d'un règlement municipal recommandant à la population tant résidente que de passage, une tenue vestimentaire digne d'une population saine. Pour être plus précis, ce règlement que nous suggérons par la présente interdirait à la population féminine le port des "robes-soleil" et des "shorts" dans les limites de la ville.

"Nous ne voulons pas faire démonstration de pruderie excessive ni passer pour des gens d'un autre siècle. Nous voulons simplement que notre ville se respecte et se fasse respecter par nos visiteurs de l'étranger. Du reste, d'autres villes de notre province ont déjà adopté des règlements analogues à celui que nous proposons.

"Nous vous prions, M. le maire, de considérer nos demandes à la lumière de vos convictions les plus profondes et de croire à notre entier dévouement".

LA COMMISSION DE MORALITE
Noëlla-L. Vallée,
présidente.

Sentence jugée trop légère

Munich, 15 — (Reuters) — Un tribunal bavarois de dénazification vient d'ordonner la confiscation de tous les biens du juge décédé, George Neithardt, qui avait imposé une sentence d'un an de prison à Hitler après le putsch de Munich en 1923. Il a été décidé qu'il aida ainsi aux Nazis en ne bannissant pas Hitler du pays.

La protection de la jeunesse

Au moment où l'on s'apprêtait hier à l'Assemblée Législatinve, à voter en troisième lecture le bill No 35, une refonte de la loi relative aux écoles de protection de la jeunesse, M. Marler se leva et déclara que la loi contient des précisions trop vagues quant à la juridiction des magistrats et que les parents ont un trop court espace de temps pour demander la revision de la cause de leurs enfants, s'ils désirent le faire.

Or, ce ne sont pas uniquement les jeunes délinquants qui sont concernés par cette loi, mais aussi tous les enfants qui ont besoin de protection, dit-il.

Immédiatement après M. Marler, M. Kirkland, député de Montréal-Jacques-Cartier se lève pour proposer un amendement au bill, suggérant que "celui-ci soit renvoyé au comité plénier de la Chambre, de façon à ce qu'il puisse y être amendé de façon à protéger les droits sacrés des parents."

M. Duplessis réclame aussitôt le vote et la motion est battue par 70-7; le bill subit sa troisième lecture par un vote de 71-7.

Le Conseil Fédéré s'intéresse aux vieillards privés de leur pension

D'après plusieurs délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, il y a quelque chose qui ne va pas dans l'administration de la loi des pensions de vieillesse dans la province de Québec et, hier soir, ils ont autorisé le secrétaire de cet organisme à écrire aux autorités provinciales pour leur signaler des cas où des vieillards auraient, semble-t-il, droit de toucher une pension en vertu de la loi fédérale des pensions de vieillesse alors qu'on la leur refuse. On sait que le gouvernement fédéral paie 75 pour cent des pensions de vieillesse mais que cette loi est administrée par les provinces qui ont adopté des règlements et des lois pour en assurer son application.

Le président, M. Gaudiose Desbiens, a signalé en même temps les difficultés que rencontrent souvent les mères nécessiteuses et les accidentés du travail dans les démarches qu'ils font pour obtenir les secours que leur garantit la loi. Il y a quelque chose qui ne va pas, dit-il, dans l'administration de ces lois d'assistance publique.

Le Conseil demandera l'autorisation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada pour réclamer la nomination d'un ouvrier au sénat canadien, pour combler une des nombreuses vacances qui se sont produites dans ce corps législatif. On a fait remarquer que la CMT exige, de par sa constitution, l'abolition des corps législatifs non électifs.

M. Armand Tremblay, de Montréal, représentant du CMT au Bureau des Unions Fédérales de la province, a pris la parole au cours de cette assemblée. Il était accompagné de M. Georges Morrisson, de Vancouver, représentant international de l'Union internationale des chauffeurs d'autobus. M. Tremblay a aussi présidé à l'installation du nouveau bureau de direction élu à la séance du 14 février dernier.

M. Desbiens a annoncé qu'il devait entrer à l'hôpital, lundi prochain, pour y subir une intervention chirurgicale, la sixième en l'espace de huit ans. Il ne croit pas pouvoir revenir aux séances du Conseil avant au moins six semaines.

ACHETERAIS
QUOTA "D"
N'IMPORTE QUEL MONTANT
Ecrire à Case 2577, Le Soleil

AU RAYON DES BONBONS REZ-DE-CHAUSSÉE

NOIX DU BRESIL recouverts d'un "butter-scotch" délicieux, la boite de 16 ozs 1.10

TIRE DE PAQUES aux pistaches, à la vanille et aux fruits. La livre .35

BONBONS AUX FRUITS assortis. La livre .49

AUSSI :

NOIX DU BRÉSIL
AMANDES "BORDEAUX"
AMANDES PIQUÉES
la livre 1.15

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE 125 ANS

Logement demandé
4 ou 5 chambres, chauffé ou non. Couple sans enfant. Références.
Ecrire casier 2578 LE SOLEIL

Pour vos travaux de
—PLOMBERIE, CHAUFFAGE
—ELECTRICITE ET
—COUVERTURE
consultez
J.-P. LAJEUNESSE ENR.
ENTREPRENEUR
18 RENAUD. Tél. : 5-7547 7-1330

CHENOR
PRESENTE UN NOUVEAU SPÉCIAL CHAQUE Semaine
Surveillez les annonces du Vendredi.

Appui demandé à la ville pour un projet d'habitations ouvrières

L'appui de la municipalité à un projet de construction d'habitations ouvrières a été sollicité hier après-midi par un groupe de citoyens de la paroisse de Sacré-Coeur de Jésus. La délégation a rencontré M. le maire Lucien Borne, avant la séance du comité administratif. MM. les échevins Damase Blais et Joseph Conseiller assistaient à l'entrevue. Ils ont secondé la requête de leurs électeurs.

Le groupe de citoyens, représentant le comité des habitations ouvrières de la paroisse de Sacré-Coeur, a demandé que la ville acquiert certains terrains appartenant à l'hôpital-Général et les revende ensuite au prix coûtant aux futurs propriétaires des habitations. La délégation a aussi préconisé la construction d'un pont, avenue Renaud, pour relier le quartier St-Sauveur aux terrains concernés.

Dans sa réponse, M. Borne a déclaré que les autorités municipales étaient 100 p. cent intéressées à la construction de maisons ouvrières, que plusieurs projets avaient été étudiés, enfin qu'elles promettaient leur appui au comité. M. Borne a annoncé de plus qu'il remettait à MM. Blais et Conseiller les plans actuels des terrains convoités par le comité, afin de faciliter la tâche de ce dernier.

Le porte-parole de la délégation a été M. Léo Beaulieu, le président du comité. Les autres personnes présentes étaient M. l'abbé Lomer Gagné, aumônier du comité; M. le marguillier Odilon Labrecque; M. Victor Perron, président de la Ligue du Sacré-Coeur; MM. Gérard Gaulin; Charles-Eugène Labrecque et Léopold Savard.

La requête du groupe souligne que: "Il est évident que le manque de
(Suite à la page 27, 1ère col.)

Piano à queue demandé
Bonne marque et en bonne condition pour maison privée. S'adresser : TEL.: 4-0610 ou écrire casier 2579 LE SOLEIL.

A VENDRE
STATION WAGON DODGE '49
(suburban)
millage 4,000 milles. S'adresser le jour : 5-8282 — le soir 7-3919.

AVIS DIVERS

A la Société historique: Conférence du T. R. Père Léon Pouliot, provincial des Jésuites, ce soir, à 8 heures 15, à l'amphithéâtre de Physique, pavillon central de l'université, sur le Père Charlevoix.

JEUNE COMMERCE.- Séance du Conseil de Ville-Modèle, à 8.30 h. p.m., à l'Hôtel de Ville. Présentation du rapport sur l'aqueduc.

UNION LIBERAL ST-SAUVEUR: Assemblée à 8.30 h. p.m., au local 7, de la rue Dollard. Conférence de M. Wilfrid Hamel. Intronisation du nouveau bureau de direction.

CENTRE DES LANGUES ETRANGERES.- Réunion du bureau de direction à 8 h. p.m., à la faculté de droit de Laval, 17, Ste-Famille.

Anciennes de Sillery.- Journée d'étude sociale des Anciennes de Sillery aux Collège Jésus-Marie de Sillery avec conférences de M. Marcel Clément, à 2 h., 4.30 h. et 7.30 h.

EN ASSURANCE
Louis de G. Plante
VOUS AIDERA
1381½ Côte d'Abraham, Québec
2-6837 2-6838

Comptable-vendeur
demandé, avec bonne personnalité. Bon salaire et commission.
S'adresser à 419 St-Jean

"Moi, la Morris Minor 1950, je vous offre les caractéristiques exclusives énumérées ci-dessous, que je mets immédiatement à votre disposition"

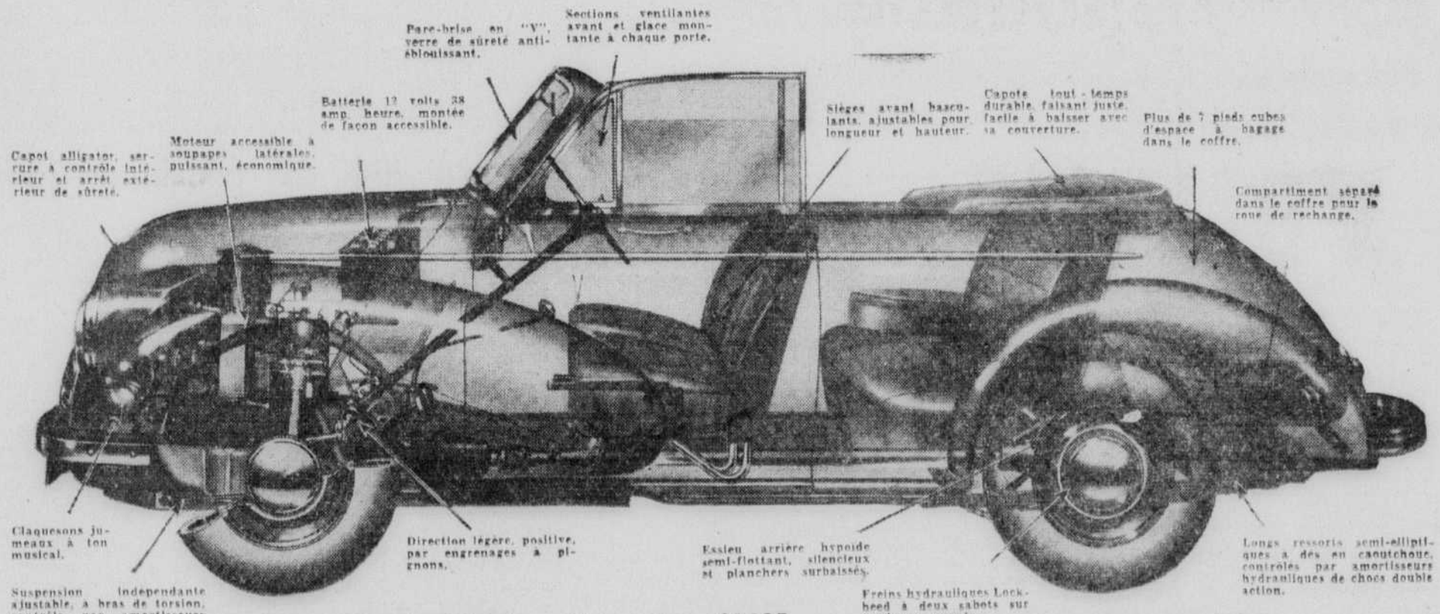

Coach $1390. — Convertible $1425.

Vous pourrez également admirer le

MORRIS OXFORD 1950 et le puissant MORRIS 6 cylindres 1950

Les producteurs Nuffield, dont la politique est d'offrir au public une petite voiture aux caractéristiques d'autos de grande classe à un prix aussi bas que $1390, vous offrent pour 1950 ce **qu'aucune autre petite voiture au monde ne peut donner . . .** et ils le prouvent ! Cette politique de production, jointe à notre excellent service, et à l'expérience de nos mécaniciens spécialisés règle une fois pour toute votre problème d'automobile.

PIECES DE RECHANGE
constamment disponibles

A NOS CLIENTS ET AUX ACHETEURS EVENTUELS DE "PACKARD"

nous nous empressons de rappeler que nous sommes toujours soumis aux restrictions fédérales. Depuis le 17 novembre 1947 nous ne recevons que 12 Packard par an, soit 3 autos seulement par trois mois. Nous prions nos clients d'accepter nos excuses pour cette situation incontrôlable.

CANADIAN AUTO CORP.
25 de la Couronne, Québec

LA "GARANTIE" SUR LE MORRIS MINOR
est scrupuleusement observée.
Vendue à Québec par

Auto Moderne Ltée
25 de la Couronne *Téléphone : 5-8188*
Vendeur autorisé
du MORRIS, WOLSELY, RILEY, BENTLEY et ROLLS ROYCE
du JEEP, camions, STATION WAGON avec pouvoir sur les 4 roues.

À LA TOUR
CE SOIR
8 heures 30
SOIREE-BAZAR
$1,000 25 TOURS 50c $1,000
-EN PRIX-
PRIX D'UNE VALEUR DE
$5.00 à $50.00
PRIX A GAUCHE ET A DROITE
COURSES AUX COCHONS — L'URNE MAGIQUE
$100 EN PRIX DE PRESENCE $100
LE TRIO JEAN-YVES HAMEL
fera les frais de la musique